DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13095 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 6 MARS 1987

Les Kurdes, éternels perdants

« Hors la montagne, les Kurdes n'ont pas d'amis. » Nul doute que cette communauté verra dans le raid aérien que vient d'effectuer l'armée turque en territoire irakien et l'énorme opération de ratissage qui se poursuit depuis dix jours en Anatolie orientale une nouvelle confirmation de ce proverbe.

Cette opération militaire a le soutien d'une grande partie de l'opinion turque, dont le nationalisme ne tolère aucune visée indépendantiste et qui a quelques bonnes raisons de condamner sans appel toute résurgence du terrorisme, en l'occurrence celui du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Il n'en reste pas moins, comme le font valoir les éléments modérés de la communauté kurde, que les opérations de commando du PKK servent de prétexte à des représailles qui s'exercent aussi contre une population civile innocente et que l'on ne peut indéfiniment réduire la question kurde à un problème seulement militaire ni même seulement économique. Plus de cent cinquante mille policiers et militaires sont massés dans les provinces du sud-est, encore soumises à la loi martiale et où, selon la propagande officielle d'Ankara, « ne vivent que des Turcs ». Neuf millions de personnes y sont ainsi privées de leur culture, du droit de parler et d'écrire leur langue.

Si la défense de l'intégrité nationale fait l'objet d'un consensus dans l'opinion turque, les partis de gauche n'en critiquent pas moins la politique menée par l'actuel gouvernement dans les régions de l'est. Ils dénoncent en particulier comme néfaste la création d'une milice armée, les « protecteurs de village », qui, sous couvert de maintien de l'ordre dans ces régions, réveille les luttes tribales et a un effet provocateur sur les groupes rebelles armés.

D'autre part, les possibles répercussions extérieures du raid de mercredi suscitent de nombreuses inquiétudes. Outre que de telles opérations raniment dans certains milieux turcs des thèses irrédentistes concernant le nord de l'Irak, on craint qu'elles ne finissent par mettre en péril la politique de neutralité d'Ankara dans la région et n'impliquent la Turquie dans les conflits moyen-orientaux auxquels elle veut rester étrangère.

Parce qu'elle vise aussi les Kurdes irakiens (ils seraient de six à sept millions), l'opération d'Ankara a suscité un vif mécontentement à Téhéran. La plupart des formations kurdes irakiennes ont en effet obtenu le soutien de l'Iran, leur lutte contre le régime de Bagdad obligeant ce dernier à concentrer sur le « front kurde » des troupes qui lui seraient précieuses pour assurer la défense de Bassorah, la grande ville du sud du pays.

Aussi n'est-ce sans doute pas un hasard si les Iraniens ont annoncé qu'ils avaient lancé dans la nuit du 3 au 4 mars une offensive dans le Kurdistan irakien, baptisée Kerbala 7 : on ne saurait plus clairement mettre en garde Bagdad et Ankara.

De l'autre côté de la frontière, six à sept millions de Kurdes iraniens luttent aussi pour obtenir un minimum d'autonomie interne que la République islamique leur refuse obstinément. Leurs organisations ont cherché et obtenu le soutien du régime irakien, trop heureux de pouvoir rendre la pareille à Téhéran. Le drame des Kurdes, c'est qu'ils ne peuvent, à terme, qu'être les perdants de ces alliances croisées, même si elles ont pour eux un intérêt tactique immédiat. Car il est bien évident qu'une éventuelle normalisation des rapports internationaux dans la région se retournerait, encore une fois, contre eux.

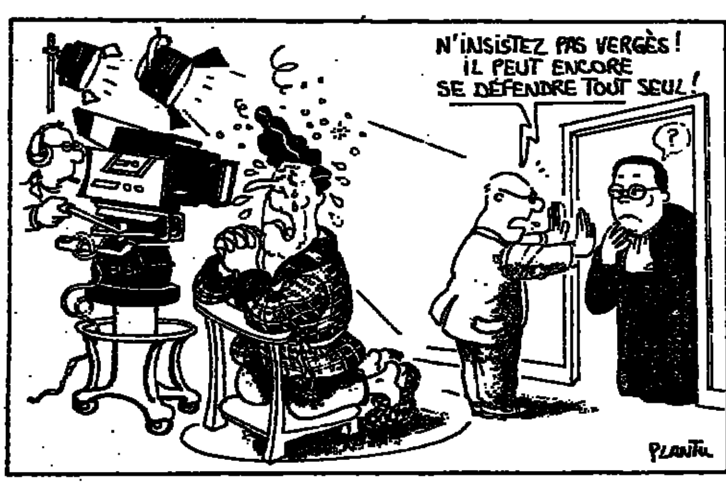
(Lire nos informations page 4.)

Reconnaissant son « erreur » dans l'« Irangate »

Le président Reagan a promis de s'amender

Sortant de son silence, le président Reagan a reconnu, mercredi 4 mars, dans un discours télévisé, qu'il avait commis une « erreur » en permettant que son ouverture vers l'Iran se transforme en un échange d'armes contre les otages. Il a promis de s'amender et de collaborer plus étroitement, à l'avenir, avec le Congrès.

M. Reagan se rendra du 3 au 12 juin en Europe (Italie, Vatican et Allemagne fédérale) à l'occasion du sommet des pays industrialisés à Venise.



(Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA.)

M. Chirac contesté à l'UDF

L'affaire des euromissiles divise la majorité

L'affaire des euromissiles divise la majorité. Le ministre de la défense, M. Giraud, et une partie de l'UDF décèlent le risque d'un « Munich européen » dans la réponse faite, mercredi 4 mars au conseil des ministres, par M. Mitterrand aux propositions de M. Gorbatchev. Alors que le premier ministre, dont l'attitude est contestée à l'UDF, a donné son aval aux analyses du chef de l'Etat, plusieurs dirigeants du PR, du CDS, ainsi que des « barristes » redoutent les conséquences des propositions soviétiques.

La mise au point effectuée par M. Mitterrand au cours du conseil des ministres de mercredi visait deux objectifs. Il s'agissait tout d'abord de rectifier non tant le fond que le ton de la position adoptée dès dimanche par le Quai d'Orsay en réaction aux propositions faites la veille par M. Gorbatchev. Ce ton, en effet, avait été jugé trop négatif à l'Élysée où l'on a craint que, de dérapage en dérapage, la France ne se trouve un jour totalement isolée de ses partenaires européens, à commencer bien sûr par la RFA.

L'autre préoccupation de M. Mitterrand est d'ordre institutionnel. Le président de la République n'a guère apprécié de n'avoir pas été consulté par le gouvernement, ni par M. Jean-Bernard Raimond, lors de la rédaction du communiqué du Quai d'Orsay. Il a donc voulu réaffirmer solennellement sa prééminence en matière de défense et de sécurité et a choisi pour le faire le cadre du conseil des ministres. Sa dernière intervention de principe sur ces questions avait lieu le 13 octobre dernier, au camp militaire de Caylus lorsqu'il avait mis le gouvernement en garde contre une dérive concernant le recours aux armes nucléaires tactiques et contre la priorité aux missiles mobiles au détriment d'un « durcissement » des missiles du plateau d'Albion.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 5 et nos informations page 6.)

Islam en France, islam de France

La génération des musulmans intégrés

L'islam change en France. L'assimilation bon gré, mal gré, favorise la montée d'un islam sécularisé. Mais elle coexiste avec d'autres formes plus radical. Comment vivre avec ?

A Marseille, au cours des semaines chaudes du quartier Belzunce en 1984, les grands magazines étalaient leurs photos de fidèles musulmans en prière, débordant de la trop petite mosquée aménagée sur l'emplacement d'un vieux garage, rue du... Bon-Pasteur.

En décembre dernier, un autre événement est passé presque inaperçu dans la même ville : l'afflux massif d'inscriptions de jeunes d'origine maghrébine sur les listes électorales. Ils représenteraient la moitié des nouveaux électeurs de 1986 à Marseille. « *C'est un renversement complet de situation*, dit Bruno Etienne, professeur à Aix-en-Provence. *Avant le 16 mars, la tendance était à l'affirmation de la différence. Depuis la polémique sur le code de la nationalité, les manifestations étudiantes et la mort de Malik Oussekine, les jeunes Maghrébins recherchent l'assimilation.* »

Si ce phénomène se confirmait, ce serait un nouveau coup d'accélérateur donné au développement d'un islam « sociologique », dont les spécialistes estiment qu'il pourrait poser à l'avenir en termes plus décrispés la question de l'intégration de près de trois millions de musulmans en France (1).

Islam « sociologique », comme on parlait hier d'un christianisme « sociologique ». C'est-à-dire assimilé à la société, laïcisé, modernisé. On ne mange pas de porc, par conviction, par habitude ou par goût. Le Coran est ou non sur la table de nuit. On reste libre par rapport aux dogmes. L'identité religieuse est affirmée, mais elle recoupe bien d'autres modes d'expression et d'appartenance. Des formes très différentes de piété et de pratique, – net regain ou désertion totale – coexistent.

Cet islam sécularisé se répand, bien sûr, chez les musulmans installés de longue date, mais plus rapidement encore chez les jeunes. La religion est pour eux « *un pôle d'affirmation identitaire* », mais il est loin d'être le seul. La marche des « beurs » en 1983 avait insisté sur leur double exclusion de la culture française et de la culture maghrébine. SOS-Racisme a élargi le mouvement et, avec les JALB (Jeunes Arabes de Lyon et banlieue) privilégié des actions de terrain revendicatives.

« *Tous ces jeunes ont ceci de commun qu'ils ne se définissent pas d'abord comme musulmans*, dit le sociologue Gilles Képel, *mais comme Arabes ou Berbères, comme prolétaires, chanteurs de rock ou banlieusards.* » L'étude du comportement religieux des dix-seize ans est encore plus éclairante.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 8.)

(1) Un colloque s'est tenu, les 30 et 31 janvier à Paris, à l'initiative de l'Association française de sciences politiques et du Centre d'études et de recherches internationales. On lira aussi l'article de Jean-François Legrain dans *Esprit* d'octobre 1986 et le numéro spécial des *Cahiers d'action religieuse et sociale* du 15 janvier 1987.

Nouveaux records à Paris et à New-York

L'irrésistible montée de la Bourse

L'euphorie continue à la Bourse de Paris, où dans un marché très actif, les valeurs françaises ont gagné 0,7 % jeudi 5 mars à la petite séance du matin.

Le printemps est en avance sur les marchés financiers mondiaux, saisis par une fièvre de hausse qui pousse les cours des actions chaque jour vers de nouveaux sommets, sous l'œil effaré des observateurs. Mercredi 4 mars, la Bourse de New-York battait à nouveau ses records, comme celles de Londres, Paris et Tokyo. Ce n'est pas une spéculation folle et désordonnée, mais une montée irrésistible, par vagues successives, qui déjoue les prévisions et soulève l'inquiétude des Cassandre, toujours prêtes à dénoncer les excès en tout genre.

Sans doute signale-t-on, de toutes parts, un afflux de liquidités en quête d'emploi, d'autant que la stabilisation, même temporaire, du dollar après l'accord du groupe des Six permet de moins spéculer sur les devises et d'orienter les capitaux vers d'autres activités. Sans doute ces liquidités sont-elles trop abondantes et l'attrait des placements financiers est-il plus fort que jamais, au détriment des investissements industriels, ceci en raison du niveau historiquement élevé des taux d'intérêt réels.

Mais, sous l'écume des jours, un courant puissant soulève les marchés, alimenté par des sources multiples qu'on aurait tort de négliger. Tout d'abord, dans bien des pays, les entreprises rétablissent leur situation financière grâce à la désinflation ou aux variations des parités monétaires. L'ascension de la Bourse de New-York, où le fameux indice Dow Jones a franchi le seuil des 2 000 au début de l'année, pour dépasser 2 250 le 4 mars, n'est pas fortuite. Elle se justifie par la baisse du dollar, qui améliore les marges de l'industrie des Etats-Unis, fortement dégradées par la hausse antérieure du billet vert. Sur certains marchés extérieurs, comme la pâte à papier, par exemple, les Américains font désormais la loi, tandis qu'à l'intérieur du pays le relèvement des prix des produits importés favorise les productions nationales.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 26.)

Le succès croissant d'une thérapeutique

Un plan pour les greffes d'organes

Les progrès de la chirurgie et de l'anesthésie-réanimation d'abord, et ceux de l'immunologie fondamentale et de la pharmacologie appliquée ensuite, ont progressivement transformé la pratique des greffes d'organes. Tentatives souvent désespérées au départ, ces greffes sont progressivement devenues des méthodes thérapeutiques moins héroïques, pour lesquelles les taux de réussite vont aujourd'hui en augmentant.

Cette évolution remarquable fait de la transplantation d'organes l'un des chapitres les plus importants et les plus novateurs de la médecine moderne. Pourtant, à ces succès, de nouveaux problèmes ont surgi dans l'organisation des soins comme dans le besoin de disposer d'un nombre de plus en plus grand d'organes à transplanter. Le prélèvement dans la famille du malade n'étant que rarement possible, il a fallu que le corps médical ne se heurte plus à certaines difficultés médico-légales. On a ainsi revu la définition scientifique de la mort.

En France, la loi Caillavet a fait de chacun après sa mort un donneur volontaire, à moins que l'on ait manifesté son refus de son vivant. Le gouvernement belge vient d'adopter un texte similaire. Le gouvernement français entend aujourd'hui, en dépit de sa volonté de réduire les dépenses de santé, donner un nouvel élan à la transplantation d'organes en réglant un certain nombre de problèmes qui limitaient en pratique le développement de cette activité. Mme Barzach, ministre de la santé, a annoncé, mercredi 4 mars, plusieurs mesures dans ce sens.

(Lire nos informations page 10.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

La politique économique que poursuit la France nous mène-t-elle sur la bonne voie? Oui, répond Michel Barnier, et la meilleure preuve est que les capitaux étrangers affluent vers notre marché financier. Non, répond Serge Federbusch, car les privatisations vont nous enlever une arme dont on a trop peu mesuré les effets dans la bataille de la concurrence internationale.

La tête haute

Voici les « masses de granit » d'une série politique économique : indépendance énergétique, rigueur, libertés pour l'entreprise encouragement à l'investissement, dialogue social.

par MICHEL BARNIER (*)

UNE révolution est en train de s'acccomplir sous nos yeux. Insensiblement – mais sûrement, – la France met en place une politique économique qui, si elle a le courage de la poursuivre, devrait lui permettre de revenir en tête du peloton des grands pays industrialisés. Pour être honnête, il faut admettre que cette politique ne date pas entièrement du 16 mars 1986. Mais l'évolution des mentalités et la détermination de Jacques Chirac lui ont permis une avancée décisive dans la période récente.

La stratégie d'indépendance énergétique a été définie avec clairvoyance dès le lendemain de la crise pétrolière. En engageant la France dans un programme d'équipement à long terme en centrales nucléaires, Georges Pompidou et ses successeurs ont permis à la France de réduire son taux de dépendance énergétique de 78 % en 1973 à 54 % en 1986. Le maintien de cette stratégie tout au long de cette période n'est pas une mince performance; elle est le fruit d'un consensus lentement dégagé.

Enfin, comment ne pas se féliciter d'avoir persévéré dans cette voie alors que le prix du pétrole vient de remonter en quelques mois de moins de 10 $ le baril à un peu plus de 18 $ du fait de l'abandon de la politique de « guerre des prix » par l'Arabie saoudite ?

Si la politique énergétique remonte à une quinzaine d'années, la politique de rigueur économique date d'une période beaucoup plus récente. Même si les prémices en étaient inscrites en 1976 – avec les difficultés que l'on sait puisque les mentalités n'y étaient pas encore préparées. C'est au printemps 1983 que sont apparus les premiers signes d'une désindexation des salaires et des prix. La démonstration par l'absurde des socialistes, en 1981-1982, a permis de revenir à une sagesse élémentaire...

Aujourd'hui, personne ne remet sérieusement en question cette désindexation. Lors des grèves de décembre 1986, il a été frappant de constater que plus de 60 % des Français interrogés considéraient que le gouvernement ne devait pas céder face aux revendications. Le président de la République lui-même, au plus fort des grèves, a jugé bon de rappeler que la lutte contre l'inflation était un objectif absolument prioritaire. Il est clair que pour les responsables politiques et pour l'opinion publique, la rigueur et l'emploi sont devenus les deux faces d'une même médaille.

D'où pourrait venir une remise en cause de la politique de rigueur ? D'une reprise de l'inflation mondiale ? Dans l'immédiat, cela est assez peu probable car les gains de productivité des économies occidentales, en dépit de leur ralentissement récent, permettent d'absorber les tensions qui résultent d'une création monétaire excessive, de la reprise du prix du pétrole et – aux Etats-Unis – de la baisse du dollar.

En revanche, soyons attentifs à la situation particulière de la France. La lassitude des Français est le principal adversaire de la politique de rigueur. Rappelons-nous ce qui est arrivé il y a vingt ans. En 1967, la France connaissait une santé économique éclatante : hausse des prix faibles, progression régulière du pouvoir d'achat, effort d'investissement soutenu, équilibre du budget et des comptes extérieurs, remboursement du dernier franc de la dette extérieure. Et pourtant, un an plus tard, ce fut l'explosion! En quelques semaines, la France devait basculer dans l'irrationnel et retrouver très vite le chemin de l'inflation.

Encourager l'investissement

Certes, il ne s'agit pas de réduire mai 1968 à sa dimension économique et sociale. Mais, soyons vigilants. Le tempérament français supporte mal d'être enfermé dans un carcan, et c'est probablement là que se trouve le principal risque de la politique de rigueur. Le dialogue social est la contrepartie indispensable de la rigueur économique. Les manifestations et les grèves de la fin de l'année dernière constituent à cet égard un avertissement que le gouvernement a pris à juste titre très au sérieux.

Si la politique de rigueur présente une parfaite continuité depuis le printemps 1983, et doit à tout prix être préservée, la politique libérale, elle, n'a pris son ampleur qu'avec le 16 mars. En un an, le gouvernemnt de Jacques Chirac a accompli dans ce domaine un travail considérable qui, paradoxalement, explique peut-être sa chute de popularité décrétée par les sondages. Il est bien connu qu'un gouvernement qui s'engage dans la voie des réformes doit se préparer à affronter l'impopularité.

Ce qui a été réalisé au cours des derniers mois dans le domaine de la liberté des prix, des changes et de l'emploi, est capital, car ces réformes redonnent enfin à nos entreprises une chance de lutter à armes égales avec leurs concurrentes.

Toutefois, pour être pleinement efficace, la politique de redressement doit être renforcée par un effort en faveur de l'investissement. Certes il ne fait aucun doute qu'au lendemain du 16 mars le soutien de l'investissement faisait partie de la politique d'Edouard Balladur. La diminution progressive des taux d'intérêt avait en effet été annoncée comme un des objectifs prioritaires de l'action gouvernementale. Mais la baisse régulière du dollar et la spéculation à la hausse du deutschemark ont rendu difficile cet objectif.

Or, le développement de l'investissement est la pierre angulaire de notre économie, y compris de notre commerce extérieur. L'équilibre du commerce extérieur ne dépend pas seulement de notre capacité à contenir l'inflation, il dépend autant de nos progrès en matière d'investissement. L'Allemagne en est un exemple éclatant puisqu'elle réussit à accroître son excédent commercial en dépit de la hausse du deutschemark. Grâce à un effort de modernisation constant, elle impose sur le marché mondial des produits de qualité remarquable.

Si la France veut combler son handicap en matière d'investissement (1) et rétablir l'excédent de ses échanges industriels qui a tendance à s'effondrer (2), elle doit aujourd'hui prendre une initiative en faveur des entreprises. Une plus grande souplesse en matière d'amortissement permettrait par exemple d'accélérer l'effort d'investissement des entreprises les plus dynamiques et compléterait utilement les mesures qui ont été prises pour alléger l'impôt sur les bénéfices.

Indépendance énergétique, rigueur économique, libertés pour l'entreprise, encouragement à l'investissement, dialogue social approfondi et sans arrière-pensées, tels sont les fondements – les « masses de granit » – d'une politique économique susceptible d'assurer durablement la modernisation de la France. N'en doutons pas, cette politique est aujourd'hui très largement engagée. Si les capitaux étrangers affluent vers notre marché financier, c'est que nos partenaires européens, américains et japonais y croient.

Au moment où la France relève la tête et où les étrangers retrouvent confiance dans notre pays, serrons donc les rangs! Ne nous divisons pas, y compris et surtout dans la majorité, et préservons le consensus qui a été établi au fil des années autour de la seule politique qui soit susceptible de lutter efficacement contre le chômage.

(*) Député RPR de la Savoie.

(1) La progression de l'investissement productif serait de 4 % en moyenne en France sur les années 1985-1986-1987 au lieu de 8 % en Allemagne.

(2) L'excédent de nos échanges industriels a chuté de 84 milliards de francs en 1985 à 33 milliards de francs en 1986.

Le désarmement unilatéral

La France se prive des moyens d'une politique industrielle cohérente

par SERGE FEDERBUSCH (*)

LES privatisations font peser une menace sur l'avenir économique des pays qui y ont recours. L'existence d'un secteur public n'est pas, en effet, le fruit d'un caprice idéologique mais celui d'une nécessité.

Tous les pays développés emploient des sommes considérables pour soutenir leur industrie, et la France n'en faisait pas davantage que les Etats-Unis ou l'Allemagne fédérale. Elle en fait aujourd'hui plutôt moins. Parmi tous ces pays, certains n'ont que très peu connu le phénomène des nationalisations : c'est le cas des Etats-Unis et du Japon.

D'autres davantage, mais sans que les entreprises publiques soient différemment traitées par l'Etat que les entreprises privées comme en RFA. D'autres, enfin ont nationalisé, dénationalisé au prix de batailles politiques parfois virulentes ; c'est le cas de la France et de la Grande-Bretagne.

En réalité, les Etats qui n'ont pas eu recours aux nationalisations sont ceux qui disposent d'autres moyens pour assurer l'efficacité et la cohérence de leur politique industrielle. Ainsi, une politique de change habilement menée permet tantôt d'assurer un avantage compétitif par la sous-évaluation de sa propre monnaie, tantôt de faciliter les acquisitions d'entreprises étrangères dans les inévitables moments de surévaluation comme le font le Japon et la RFA. Un protectionnisme efficace et décentralisé est un autre moyen qui vient renforcer cette capacité à s'insérer en position de force dans les échanges internationaux, comme en témoignent les systèmes de normes en vigueur dans les mêmes pays. Ou encore une moindre dépendance vis-à-vis des contraintes de balance des paiements grâce à la création de la monnaie dans laquelle on règle les exportations, ou grâce à une supériorité technique et politique, n'impose pas la recherche quasi constante d'un équilibre des échanges, comme c'est le cas aux Etats-Unis.

L'interventionnisme « libéral »

L'influence perturbante de la concurrence et des à-coups de la conjoncture internationale est, dans ces conditions, moins rapide et sensible. Grâce à quoi les stratégies industrielles peuvent être élaborées sans urgence, sur un mode consensuel entre les grands groupes et les ministères (Japon), sur le fondement d'une politique commerciale et de change très influencée par les avis des banques et des dirigeants d'entreprises (RFA, Japon), ou avec la généreuse et discrète bienveillance de l'Etat qui a réduit l'impôt sur les sociétés à des montants ridicules et déverse des subventions gigantesques sur l'industrie sous forme de commandes publiques (Etats-Unis).

Par contre, les pays tels que la France ou la Grande-Bretagne qui ont pratiqué le même interventionnisme « libéral » mais qui n'étaient pas à l'abri de protections aussi fortes ont souvent échoué. Ainsi, l'histoire de l'industrie française depuis 1958 est émaillée d'épisodes où l'environnement international a mis à mal les politiques élaborées par concertation entre l'Etat et les dirigeants du secteur privé et conduit progressivement à des négociations en sous-main ou le secret remplaçait, croyait-on, ces protections.

Les résultats furent éloignés des espérances. Stratégies mal débattues, irréalistes et grandiloquentes dans la sidérurgie ; succession d'autoritarisme étatique et de laisser-faire pour des dossiers où finalement seul le partenaire étranger tirait son épingle du jeu dans l'informatique ; lente faillite de certains secteurs où la générosité des subventions n'avait d'égale que l'autocensure des interventions : chimie lourde, machines-outils.

Cercle vicieux

Les nationalisations, notamment celles de 1982 en France, dès lors que l'Etat apportait suffisamment d'argent tout en sachant effectuer des arbitrages clairs, ont souvent permis de compenser l'absence de protection économique d'ensemble.

A l'opposé, la politique de privatisation s'inscrit dans un véritable cercle vicieux qu'elle ne fera qu'accentuer. Les entreprises françaises sont aujourd'hui pénalisées à l'exportation par la priorité donnée à la défense du franc. Notamment, la politique de franc « fort » empêche que la différence d'inflation entre la France et l'Allemagne soit parfaitement corrigée par les réajustements monétaires au sein du SME. Les handicaps de compétitivité-prix artificiellements entretenus qui en résultent peuvent, à force de durer, créer une infériorité structurelle.

Pour les compenser, une aide financière de l'Etat serait indispensable. Or elle impliquerait une augmentation des dépenses publiques que l'orthodoxie aujourd'hui dominante repousse précisément par souci de défendre le franc.

Une telle relance provoquerait, en effet, selon ses détracteurs une accélération de l'inflation, un déséquilibre du solde commercial et, à terme, une baisse du taux de change de notre monnaie. Le serpent libéral, on le voit, se mord la queue.

En vérité, il existe en France une alternative aux privatisations. Renoncer à notre politique industrielle équivaudrait à un désarmement unilatéral, et on a vu dans le passé ce qu'il advenait des intérêts de l'économie française lorsque l'activité d'un secteur ou d'une entreprise dépendait des revirements stratégiques de sa multinationale de tutelle (Honeywell-Bull).

Les sommes requises par le soutien à l'électronique ou à l'informatique en France sont loin d'être démesurées au regard du budget de l'Etat. Celui-ci pourrait aider les entreprises stratégiquement importantes dans des conditions mieux débattues et avec d'autant plus de moyens qu'il se sera départi d'une politique de défense crispée du change et des indices. Dégagé de l'unique préoccupation de panser les plaies avivées par une politique d'austérité, il sera d'autant mieux à même de favoriser l'insertion de la France dans les échanges internationaux.

(*) Economiste.

COURRIER DES LECTEURS

Le désert et la mer

Dans son article intitulé « La guerre navale d'Israël contre l'OLP » du 10 février 1987, votre correspondant, Jean-Pierre Langellier, explique la détermination d'Israël de protéger ses côtes contre toute agression venant de la mer comme l'expression et la réalisation de *« la volonté de puissance navale d'Israël* [qui] *ne date pas d'hier »*. Et de citer Ben Gourion : *« Comme nous faisons fleurir le désert, nous devons conquérir la mer. »*

« Conquérir le désert ou la mer », en hébreu, c'est remporter des victoires non pas dans le désert ou en mer, mais sur le désert et sur la mer, perçus comme éléments naturels. Sur le désert : pour le refleurir ; sur la mer : pour que les juifs apprennent aussi à être des pêcheurs, des navigateurs, des marins (...).

SHIMON AGOUR
(Abidjan.)



Gérer et gouverner

La fortune des mots est toujours intéressante. Celle du mot « gérer » est actuellement considérable (...). J'ai même entendu dire qu'il fallait gérer ses amours ! Cette vogue témoigne d'un fait nouveau : la France ne méprise plus ses entreprises et ses entrepreneurs.

La classe politique a compris la nécessité d'une bonne gestion (...). Longtemps ce pays fut « administré », et plutôt bien, même sous les gouvernements faibles de la IVe République. Maintenant on veut le gérer, dont acte. Mais je m'interroge : gérer est certes nécessaire ; est-ce vraiment suffisant ? Gouverner s'identifie-t-il avec la gestion ?

J'aurais l'audace de m'écarter de la mode et de répondre « non » à ces questions. L'on gère des choses ; l'on gouverne des hommes ; c'est toute la différence.

Les hommes sont imprévisibles, passionnés, libres. Il faut obtenir leur consentement. Les motiver, comme on dit maintenant, même dans les entreprises.

Quand la gestion s'impose à un gouvernement comme une idole jalouse, elle le rend incapable de comprendre et de résoudre les crises sociales. On ne gouverne pas une grande nation comme on gère une société anonyme.

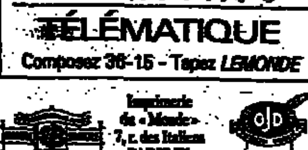
Aux coups d'éperons des hommes politiques qui oublient que leur action est d'un autre ordre, qu'on leur demande autre chose, le corps social réagit comme un cheval furieux : en levant le cul.

JEAN-CLAUDE BARREAU
écrivain.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication.
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
1986

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th. street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.I.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

صورة عن الأصل

Le discours de M. Reagan sur l'« Irangate » et ses conséquences

Le chef de la Maison Blanche promet de collaborer davantage avec le Congrès

WASHINGTON
de notre correspondant

Du discours consacré, mercredi 4 mars, par M. Reagan à l'« Irangate », seules ont compté vraiment les dernières phrases — celles ayant trait non pas au passé, au scandale lui-même, mais aux deux années de mandat qui lui restent jusqu'en 1988.

En substance, M. Reagan a dit que tout le monde — *« même les Soviétiques »* — souhaitait que soit évitée une paralysie institutionnelle des Etats-Unis et voulait qu'il reste aux affaires, mais qu'il devait désormais partager le pouvoir avec le Congrès, car le rapport de forces avait changé et il l'avait compris. Il aurait pu y avoir du cynisme dans l'énoncé du premier point et de la rage ou trop d'humilité dans le second, mais tout cela fut élégamment évité au profit d'un réalisme de bon aloi, enrobé *(« Quand on a atteint mon âge »...)* d'un bon sens de grand-père.

Le prix du silence

Grave et presque sobre, ce petit quart d'heure d'allocution télévisée a donc été plutôt bien accueilli par le monde politique qui s'est, comme l'a dit M. Byrd, le chef de la majorité démocrate du Sénat, *« senti mieux »* après cette promesse de respecter *« la lettre, mais aussi l'esprit des procédures de consultation »* avec les deux Chambres.

Démocrates ou républicains, à peu près tous les élus interrogés mercredi ont cependant ajouté qu'un *« discours n'était pas suffisant pour rétablir la confiance »*. Ils ont averti que la *« vraie question »* était de savoir *« comment ces bonnes paroles allaient être transformées en actions »* et noté que la controverse et les enquêtes sur l'« Irangate » n'étaient, en tout état de cause, pas terminées.

Et, de fait, M. Reagan n'a en rien tenté d'y mettre un point final, ne regrettant que ce qu'il ne pouvait plus nier et ne s'excusant de rien, malgré l'insistance de ses collaborateurs.

Avec beaucoup d'aplomb ou oubliant peut-être toutes ses dénégations et explications contradictoires de novembre dernier, il a commencé par affirmer que, s'il était *« resté silencieux durant ces trois derniers mois »*, c'était parce que l'Amérique *« mérite la vérité »* et qu'il n'aurait pas été à même de la lui donner sans risque d'erreurs qui auraient créé *« encore plus de doute et de confusion »*. *« J'ai dû payer un prix pour ce silence »*, a enchaîné alors M. Reagan, en faisant une allusion directe à sa chute de popularité.

Reconnu de bonne foi par un rapport pourtant sévère à son égard, M. Reagan peut donc en *« accepter les conclusions, honnêtes, convaincantes et hautement critiques »*.

C'est vrai, reconnaît-il pour la première fois, *« ce qui avait commencé comme une ouverture stratégique vers l'Iran a dégénéré, dans sa réalisation, en un échange d'armes contre des otages »*. *« C'était une erreur »*, poursuit le président des Etats-Unis en expliquant qu'il apparaît « clairement » à la lecture du rapport Tower qu'il *« a laissé sa préoccupation personnelle pour les otages déborder dans la stratégie géo-politique »* mise en œuvre.

Voilà pour les ventes d'armes. Pour ce qui est des détournements de fonds au profit de la guérilla antisandiniste, c'est encore plus bref.

« La commission Tower n'a pas été à même de déterminer ce qui s'est passé avec cet argent [mais] *je sais que la vérité sortira sur cette question aussi »*, dit-il en affirmant qu'il ne *« savait rien »*, mais ne peut, *« en tant que président, échapper à sa responsabilité »*.

Quant à ce *« style de direction »* dont on a *« tant parlé »*, il a *« déjà commencé à apporter les corrections »*. Comment ? En disant à l'équipe du Conseil national de sécurité que la politique suivie devait *« refléter la volonté du Congrès aussi bien que de la Maison Blanche »*.

Avec cette première mention de la *« volonté du Congrès »* M. Réagan amorçait là son véritable propos : faire comprendre, sans s'auto-flageller, qu'il sait tout ce *qu'il ne pourra plus faire de ce* bureau ovale qu'il préfère manifestement au reaganisme. Ce qui s'est passé *« n'a pas été vain »*, en vient-il à dire, puisqu'il a d'ores et déjà entrepris d'aller *« au-delà »* même des recommandations du rapport Tower dans trois domaines.

Celui des hommes, d'abord, puisqu'il a appelé à ses côtés, comme secrétaire général de la Maison Blanche, M. Howard Baker, dont il attend *« avec confiance que son expérience de leader de la minorité puis de la majorité du Sénat nous aide à forger une nouvelle relation de partenaires avec le Congrès, spécialement dans le domaine des politiques étrangère et de sécurité nationale »*.

Le temps des professionnels

M. Reagan cite encore M. Carlucci, son nouveau conseiller pour les affaires de sécurité nationale (*« respecté pour son expérience au service de l'Etat »*), M. Webster, le nouveau directeur de la CIA *(« il comprend le sens de l'expression : le règne de la loi »)*, et de M. Tower, qui comptera désormais parmi ses conseillers. En un mot, le temps des idéologues et des amateurs est révolu.

Celui des professionnels modérés a sonné, et cela représente une garantie pour le Congrès.

Deuxième changement (M. Reagan se répète, mais sur un point sensible) : toute action secrète devra être menée en accord *« avec les valeurs américaines »* et toutes sont, en conséquence, en cours de réexamen à cette aune.

Troisième changement : comme le recommande le rapport Tower, le Conseil national de sécurité devra redevenir un organisme de coordination, permettant de prendre en compte tous les aspects et conséquences d'une politique proposée, en faisant notamment connaître au président toutes les options possibles.

Ne reste plus que l'essentiel : *« Voici,* dit M. Reagan, *ce qui devrait se passer quand vous faites une erreur ; vous prenez des coups, vous en tirez la leçon et vous allez de l'avant (...). C'est là le moyen le plus sain de traiter un problème. Cela ne diminue en rien l'importance des autres enquêtes en cours, mais notre pays et notre peuple doivent continuer à tourner. C'est le message que j'ai reçu des républicains comme des démocrates du Congrès, des alliés partout dans le monde, et même, si nous lisons bien les signaux, des Soviétiques. » « Et ce message, je l'ai, bien sûr, entendu venir de vous, le peuple américain »*, ajoute aussitôt M. Reagan.

Avant ce discours, M. Baker avait passé une bonne partie de sa journée au Congrès — où il n'a que des amis — pour y jurer haut et fort que l'avis des représentants et sénateurs serait l'objet de toute son attention.

M. Gorbatchev veut remettre en route au plus tôt le processus de contrôle des armements. Démocrates et républicains veulent du temps pour préparer la campagne présidentielle de 1988.

Les crises de la présidence américaine ont fini par lasser le monde, qui n'a plus envie d'y être régulièrement suspendu.

Le « message » entendu par M. Reagan n'est pas une hallucination auditive, mais le reaganisme, lui, est un souvenir.

BERNARD GUETTA.

Nancy n'est pas une « femme-dragon »

Washington. — Le président Reagan a réagi avec colère, mercredi 4 mars, aux articles de la presse américaine laissant entendre que son épouse était un *« dragon »* et qu'elle jouait un rôle important dans les décisions du gouvernement.

Les lèvres pincées et l'air courroucé, le président a déclaré à des journalistes : *« J'estime là que la presse va trop loin. C'est de la fiction et de la fiction méprisable. Beaucoup de gens devraient avoir honte. »*

M. Reagan a ajouté, sur un ton toujours aussi ulcéré, que la presse avait *« touché un nerf sensible »* en affirmant que Nancy était *« impliquée dans les décisions gouvernementales et qu'elle était une sorte de femme-dragon. Cela est totalement faux. Quiconque la connaît bien ne croirait jamais pareilles choses »*, a dit M. Reagan.

L'expression *« femme-dragon »* a déclenché le rire de l'assistance, le nouveau secrétaire général de la présidence, M. Howard Baker, ayant, selon la presse, dit récemment que Mme Reagan pouvait se transformer en *« dragon »*. Interrogé sur ses futures relations avec la première dame, ce dernier a répondu avec un large sourire : *« C'est une femme de fortes convictions et j'ai l'intention de bientôt lui parler de tout ce dont elle voudra discuter. »*

Il est admis à Washington que le prédécesseur de M. Baker, M. Donald Regan, avait commis un suicide politique en raccrochant le téléphone au nez de Mme Reagan. A ce sujet, le président a affirmé qu'il avait reçu dès octobre une lettre de M. Donald Regan l'informant de son intention de quitter ses fonctions. — *(AFP, Reuter.)*

« En tant que président je ne peux échapper à ma responsabilité »

Voici les principaux extraits du discours prononcé dans la soirée du mercredi 4 mars par le président Reagan et retransmis en direct par la chaîne de télévision américaine :

« J'ai souvent été accusé d'être un optimiste et c'est vrai que j'ai dû scruter de près le rapport (de la commission Tower) *pour y trouver quelques bonnes nouvelles. Mais la commission est convaincue que le président souhaite que toute l'histoire* (« Irangate ») *soit mise au jour. C'est ce que je vous promets aujourd'hui encore, ainsi qu'aux personnes chargées des autres enquêtes en cours.*

» Les conclusions du rapport sont honnêtes, convaincantes et hautement critiques et je les accepte. Laissez-moi vous dire d'abord que j'assume la pleine responsabilité de mes actions et de celles de mon gouvernement. Si furieux que je puisse être de certaines actions menées à mon insu, je n'en suis pas moins responsable.

» Il y a quelques mois, j'ai dit au peuple américain que je ne me livrerais pas à un échange armes contre otages. Mon cœur et mes meilleurs sentiments me disent encore que c'est vrai, mais les faits et les preuves me disent que cela ne l'est pas. (...)

» Il y a des raisons à ce qui s'est passé, mais il n'y a pas d'excuses. Ce fut une erreur.

» Il ressort clairement du rapport que ma préoccupation personnelle au sujet des otages a interféré avec une stratégie géopolitique destinée à reprendre contact avec l'Iran. J'ai posé tellement de questions sur le sort des otages que je n'en ai pas suffisamment posé sur l'ensemble du plan iranien. J'ai approuvé (les ventes d'armes), *mais je ne peux pas dire exactement quand.*

» La commission Tower a aussi enquêté sur un autre aspect important : le transfert de fonds aux « contras » du Nicaragua. La commission n'a pas été en mesure de déterminer ce qu'il est advenu de cet argent. Ainsi que je l'ai dit à la commission, je n'étais pas au courant de ce détournement de fonds au profit des « contras ». Mais, en tant que président, je ne peux échapper à ma responsabilité. »

Mon style de direction

« On a beaucoup parlé de mon style de direction, un style qui m'a réussi pendant les huit années où j'ai été gouverneur de Californie et pendant la majeure partie de ma présidence. Mais quand il s'est agi de diriger l'équipe du Conseil national de sécurité, il faut bien dire que ce style n'a pas atteint la même performance. J'ai déjà commencé à corriger cela. (...)

« J'approuve toutes les recommandations de la commission Tower. En fait, je vais au-delà afin de remettre encore plus d'ordre dans la maison. »

» En ce qui concerne les hommes, j'ai nommé à la Maison Blanche une nouvelle équipe expérimentée et hautement respectée. Ces hommes vont apporter un sang nouveau, une nouvelle énergie, une nouvelle crédibilité.

« Dans le domaine de la sécurité nationale, j'ai donné l'ordre au Conseil national de sécurité de faire un examen complet de toutes les opérations secrètes. J'ai demandé que ces activités ne soient mises qu'au service d'objectifs politiques clairs et soient en conformité avec les valeurs américaines. J'ai signé une directive interdisant aux membres du Conseil d'entreprendre eux-mêmes des opérations clandestines.

« Enfin, pour ce qui est du processus de prise de décision en matière de sécurité nationale, j'ai complètement approuvé le modèle décrit par le rapport Tower. J'ai demandé à M. Carlucci (le nouveau conseiller pour les affaires de sécurité) *de prendre les mesures nécessaires pour qu'il en soit ainsi. Je suis également déterminé à ce que le Congrès ait une vue d'ensemble de ce processus ...).*

« Que se passe-t-il quand on fait une erreur ? On prend des coups, on en tire les enseignements et on va de l'avant. C'est le message que j'ai reçu des républicains et des démocrates au Congrès, de nos alliés partout dans le monde et même — si nous lisons bien les signaux — des Soviétiques.

« Vous savez, lorsqu'on atteint mon âge, si l'on a bien vécu on a fait quantité d'erreurs. C'est ainsi que l'on apprend. On met les choses à leur juste place, on rassemble ses forces, on change et on va de l'avant. »

ETATS-UNIS : reconnu coupable d'espionnage au profit d'Israël

M. Pollard est condamné à la prison à perpétuité

Washington. — Jonathan Jay Pollard, ancien analyste des services secrets de la marine américaine, qui a reconnu avoir vendu à Israël des milliers de documents ultra-secrets, a été condamné, mercredi 4 mars, par un tribunal fédéral à Washington à la prison à perpétuité *(le Monde* du 5 mars). Son épouse, Mme Hendersen-Pollard, a elle-même été condamnée à cinq ans de prison, reconnue coupable d'avoir été au courant des activités de son mari et d'avoir profité des fonds touchés. Jonathan Pollard, âgé de trente-deux ans, a été au centre de l'*« un des pires cas d'espionnage de l'histoire des Etats-Unis »*, selon l'accusation. Il avait déjà reçu plus de 50 000 dollars d'Israël et espérait toucher au moins encore 300 000 dollars à verser sur un compte bancaire en Suisse pendant dix ans, a précisé l'accusation.

M. Pollard, qui est juif, dit avoir agi par souci de la sécurité d'Israël et parce qu'il estimait que les Etats-Unis empêchaient l'Etat hébreu d'avoir accès à certaines informations. — *(AFP, Reuter.)*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël n'avait pas réagi officiellement, jeudi en fin de matinée, à la condamnation de Jonathan Pollard. Le gouvernement de Jérusalem semble d'ailleurs vouloir observer, dans l'immédiat, une consigne de silence en s'abstenant de commenter une décision de justice. Mais les premières réactions officieuses et les éditoriaux soulignent à l'unisson la sévérité du verdict.

En juin, l'espion avait offert, dans le cadre d'une transaction conclue avec la justice américaine de coopérer pleinement avec elle. En contrepartie, le procureur aurait promis de ne pas demander contre Pollard la détention à perpétuité mais seulement une peine de prison *« substantielle »*. L'accusé a tenu parole en livrant aux magistrats tous les secrets de son activité. C'est sa collaboration qui permit notamment de découvrir le rôle d'agent recruteur joué par le colonel d'aviation israélien Aviem Sela. Ce dernier vient d'être à son tour inculpé d'espionnage par la justice américaine. Son extradition paraît impossible, l'accord israélo-américain dans ce domaine n'incluant pas les activités d'espionnage.

Les procureurs et le juge américains n'ont finalement attribué à Pollard aucune circonstance atténuante. *La très grande quantité* — des milliers — de documents volés par Pollard semble les avoir particulièrement choqués. Ils ont aussi retenu contre l'espion plusieurs interviews où celui-ci et son épouse n'exprimaient aucun remords. L'un des procureurs a souligné l'*« attitude arrogante »* de l'accusé. Surtout — et c'est ce qui retient l'attention à Jérusalem — les magistrats n'ont pas pu ne pas être influencés par l'intervention du secrétaire à la défense, Caspar Weinberger.

La promotion du colonel Sela

Dans un mémorandum d'une quarantaine de pages soumis au juge, M. Weinberger soulignait la gravité des dommages que les activités de Pollard avaient fait subir aux intérêts américains. Il ajoutait que, en *« permettant un renforcement de la puissance militaire d'Israël »*, l'espion avait *« contribué à accroître l'instabilité au Proche-Orient »*. Une « petite phrase » aussi inamicale n'est évidemment pas passée inaperçue ici bien que les Israéliens n'aient depuis longtemps plus guère d'illusions sur les sentiments du chef du Pentagone à leur égard.

Il est clair, enfin, que la maladresse — pour ne pas dire plus — du gouvernement israélien n'a pas incité la justice américaine à l'indulgence. La promotion accordée au *colonel Sela, quelques jours seulement* avant le verdict, a été ressentie à Washington comme une provocation. Lorsque le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, tenta d'expliquer que le nouveau commandement confié au colonel n'équivalait pas vraiment à un avancement puisque l'intéressé ne devenait pas général, il était trop tard. La procédure judiciaire américaine, de nouveau en branle, débouchait sur l'inculpation du colonel.

En outre, les Etats-Unis n'ont pas apprécié que M. Rafi Eitan, chef de la cellule — aujourd'hui dissoute — qui « guidait » Pollard dans son travail de « taupe » ait reçu — en récompense ? — un emploi aussi gratifiant que la présidence du conseil d'administration des industries chimiques d'Israël. La justice américaine a eu la légitime impression que l'Etat hébreu avait pour le moins abusé de l'immunité qu'elle avait accordée aux autres protagonistes de l'affaire Pollard. Comme le note jeudi le journal *Al Amishmar*, *« nous avons mené les Américains en bateau. Nous avons joué les innocents et leur avons ensuite craché à la figure. Il faudra bien qu'ici quelqu'un paie les pots cassés »*. D'autres éditorialistes, comme celui d'*Haaretz*, demandent à M. Rabin de commencer par retirer au colonel Sela le commandement qu'il vient de lui accorder.

J.-P. L.

Europe

L'Iran se déclare « préoccupé » par le raid de l'aviation turque contre des positions kurdes en Irak

La Turquie a réaffirmé, en faisant bombarder par trente avions militaires des installations kurdes en Irak, mercredi 4 mars, son intransigeance dans sa lutte contre les indépendantistes kurdes. Aucun bilan officiel n'a encore été communiqué à la suite de ce raid durant lequel *« neuf objectifs séparatistes »* ont été détruits. L'agence de presse Hurriyet faisait état, mercredi, d'une centaine de morts.

Cette opération est officiellement la troisième de l'armée turque en territoire irakien depuis mai 1983. Ankara et Bagdad ont signé en octobre de l'année suivante un accord donnant aux forces des deux pays un droit mutuel de « poursuite à chaud » sur le territoire du voisin. Selon des sources informées, l'armée turque a, en réalité, franchi, par voie aérienne ou terrestre, une dizaine de fois la frontière irakienne, longue de 330 kilomètres, pour attaquer les rebelles kurdes dans leurs sanctuaires des montagnes d'Irak. D'autre part, une opération de ratissage à laquelle participent des dizaines de milliers d'hommes se poursuit depuis dix jours en Anatolie orientale.

Le raid de mercredi avait été organisé en représailles à une attaque, le 22 février, d'un village turc proche de la frontière par un commando du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan. Quatorze civils avaient été tués, tous parents de deux « protecteurs de villages », milice armée par les autorités et forte de quelque six mille hommes dans toute l'Anatolie orientale.

L'Iran s'est déclaré *« préoccupé »* par les raids de l'aviation turque et a accusé Bagdad d'avoir laissé *« violer »* son territoire, a indiqué dans la soirée un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères.

« Les problèmes internes de la Turquie ne peuvent servir de prétextes pour entrer dans un pays voisin et agresser des innocents (...) *qui luttent contre le régime de Bagdad. » Ces* raids sont *« regrettables »*, a poursuivi ce porte-parole ; de plus, a-t-il dit, ces raids *« montrent la faiblesse et l'instabilité du régime irakien* (...) *qui, pour continuer son agression contre l'Iran, permet la violation de son territoire »*.

Une nouvelle offensive, baptisée « Kerbala-7 », a été déclenchée le 4 mars au nord-ouest du front, à la hauteur de la bourgade frontalière irakienne de Haj-Omran, entre les villes irakienne de Rawanduz et iranienne de Piranchahr, a annoncé mercredi après-midi Radio-Téhéran. L'objectif de cette opération, selon la radio, est de *« créer les facilités nécessaires pour la poursuite des combats entrepris par les forces kurdes pro-iraniennes, au nord de l'Irak »*.

PKK : le recours aux méthodes terroristes

ISTANBUL
de notre correspondant

Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a été fondé en 1978 par Abdullah Odjalan, l'un des nombreux étudiants émigrés de l'est du pays dans les grandes villes de l'ouest, et pour qui la recherche d'une solution aux graves problèmes économiques et culturels du Kurdistan passait par l'affirmation nationale kurde. L'objectif proclamé est la création, par la lutte armée, d'un Etat du Kurdistan marxiste-léniniste indépendant.

Après le repli du PKK en Syrie, consécutif au coup d'Etat du 12 septembre 1980, la première opération de l'armée turque en territoire irakien, en 1983, assure au PKK la solidarité du Parti démocratique du Kurdistan-Irak de Masoud Barzani (qui lui sera retirée en 1985) et lui permet de compenser, par l'ouverture de camps dans le nord de l'Irak, la perte des possibilités offertes jusqu'en 1982 par l'OLP au Liban. L'annonce, le 15 août 1984, de la création d'une organisation militaire, l'Unité de libération du Kurdistan (HRK), coïncide avec la reprise des opérations sur le terrain. L'élimination physique des opposants à Odjalan et les méthodes terroristes utilisées pour s'assurer la collaboration de la population, valent à l'organisation, qualifiée d'*« agent provocateur »*, d'être mise au ban d'autres organisations kurdes et d'organisations de gauche. Aucune d'entre elles n'a rejoint le Front de libération nationale du Kurdistan (ERNK) fondé en mars 1985 à l'initiative du PKK et actif auprès de l'opinion européenne.

Des opérations énergiques de ratissage ont été lancées par l'armée turque à partir de l'été 1985 dans les villages du Sud-Est, toujours soumis à l'état de siège. Face à cette offensive et aux bombardements des refuges du PKK, le mouvement a multiplié les actes d'intimidation qui ont culminé dans l'assassinat des « protecteurs de villages » et de leurs familles (*le Monde* du 5 mars).

Les effectifs du PKK sont estimés à 2 000 personnes et, de 1984 à ce jour, le bilan officiel des 433 actions qui lui sont attribuées, s'élève à 133 morts parmi les forces de l'ordre et 211 dans la population civile ; 242 militants auraient été tués et 531 arrêtés.

MICHEL FARRÈRE.

CORRESPONDANCE

La vigilance des douaniers roumains

Nous avons reçu le témoignage suivant d'une lectrice roumaine, qui s'étonne du zèle dont témoignent les douaniers roumains quand il s'agit d'empêcher la sortie d'un vieux document sans grande valeur, au moment où se poursuit la destruction d'une bonne part du patrimoine architectural de Bucarest pour permettre l'édification d'un colossal quartier officiel.

Née en Roumanie, vivant aujourd'hui à Paris et mariée à un Français, mais n'ayant pas renoncé à ma nationalité d'origine, j'ai eu la tristesse de perdre ma mère, et nous avons dû nous rendre, début novembre, au obsèques, à Bucarest. Au moment du retour, les douaniers de l'aéroport, pratiquant sur mon mari une fouille corporelle (...), ont découvert sur lui, parmi d'autres papiers de famille ramenés de chez ma mère, une feuille jaunie paraissant plus ancienne et promue d'emblée au rang de « document historique » ! (1)

Aussitôt, tous les corps constitués – douane, police économique, puis justice – fondirent sur moi, refusant même d'adresser la parole à mon mari, protégé par sa qualité d'étranger. Et, tandis que celui-ci regagnait Paris pour essayer d'obtenir l'assistance des autorités françaises, j'ai été moi-même retenue pendant trois semaines, subissant tous les jours des interrogatoires interminables sur mes ancêtres (pourquoi n'avais-je pas déclaré qu'un de mes grands-pères – mort quinze ans avant ma naissance – avait été ministre de l'*« ancien régime » – ce que j'ignorais*), sur ma mère (ne faisait-elle pas, par hasard, trafic de métaux précieux ? – à soixante-quinze ans !) et surtout sur ma situation matérielle présente (montant de mon salaire et celui de mon mari, nombre de pièces de notre appartement...).

Toutes mes réponses étaient recoupées par des interrogatoires de mes cousins et de mes voisins et mont téléphone mis sur écoutes : je devais, chaque matin, expliquer les points obscurs de ma conversation de la veille avec mon mari.

Finalement, après avoir essayé en vain d'obtenir ma collaboration future avec les services de sécurité roumains, et bien que j'eusse refusé d'admettre que le « document » avait été saisi sur moi, on jugea que ma « tentative d'exportation d'un document historique appartenant au patrimoine national » (sic) était passible de deux ans et demi de prison (!). Mais, magnanime malgré tout, le procureur consentit à me permettre de partir, moyennant le versement d'une « caution » de plus de 57 000 F (à payer, bien entendu, en francs français), dans l'attente d'un procès dont il y a tout lieu de prévoir qu'il me condamnera à une peine équivalente. Ah ! mais !

(1) Le document en question, rédigé en alphabet cyrillique, portait la signature d'un voïevode roumain du seizième siècle.

ITALIE : la difficile formation d'un nouveau gouvernement

Les socialistes refusent de soutenir la candidature de M. Andreotti

ROME
de notre correspondant

Avant même que le chef de l'Etat, M. Francesco Cossiga, ait jeudi 5 mars, commencé ses consultations en vue de désigner un successeur au président du Conseil démissionnaire, le socialiste Bettino Craxi, c'est l'impasse. Comme il était attendu, le groupe parlementaire démocrate-chrétien a fait connaître mercredi *que le candidat du parti était* M. Giulio Andreotti : le ministre des affaires étrangères sortant, déjà cinq fois chef du gouvernement entre 1972 et 1979, n'est-il pas à la fois le plus chevronné et le plus roué de ses leaders historiques et aussi l'homme qui avait mis sur pied « l'accord de juillet » dernier entre les alliés du « pentaparti » en vue d'un pacifique *« passage du relais »* du PS à la Démocratie chrétienne.

Mais l'exécutif des socialistes avait, quant à lui, fait connaître quelques heures plus tôt que son « candidat » ne pourrait être qu'une personnalité occupant une fonction dirigeante dans la Démocratie chrétienne : soit M. Ciriaco De Mita, secrétaire de ladite formation, soit M. Arnaldo Forlani. Cette préférence était en substance ainsi expliquée : la Démocratie chrétienne a revendiqué la direction du prochain cabinet ; il est juste dès lors qu'elle assume cette responsabilité *« à son plus haut niveau »*.

Cette forme d'investiture anticipée – inédite au moins sur ce mode tonitruant – est évidemment une application de la fameuse théorie du Chinois Lao Tseu selon qui il fallait avant tout combat *« semer la discorde chez l'ennemi »*. Cette tactique avait d'ailleurs commencé d'être utilisée avant même la démission de M. Craxi.

Vers des élections anticipées

Dans son discours du 3 mars devant le Sénat, le leader socialiste *avait en effet fustigé (sans toutefois* le nommer) l'attitude du secrétaire de la DC, coupable d'avoir fulminé un « ultimatum » (l'injonction d'avoir à respecter la pacte du passage du relais souscrit par les cinq partis de la majorité en juillet). Il avait en revanche remercié M. Forlani, également vice-président du conseil sortant, pour avoir *« toujours interprété correctement l'esprit de collaboration entre alliés »*. Au moins ne soutiendra-t-on pas que les préférences exprimées mercredi par le PS sont fondées sur des considérations d'amitié ou d'inimitié, politiques ou personnelles...

Si l'on ajoute à cette prise de position préjudicielle des socialistes que les républicains de M. Giovanni Spadolini ont eux aussi posé leurs conditions à leur maintien dans l'alliance (un accord politique permettant d'éviter les référendums du *14 juin sur le nucléaire et la justice*), on devrait dès aujourd'hui pronostiquer que des élections anticipées sont inéluctables vers la fin du printemps. Le PS étant passé maître dans l'art du contre-pied, on ne peut toutefois exclure un autre dénouement. Il s'agit pour le parti socialiste de désarçonner M. De Mita. Le leader de la DC *n'est-il pas d'ailleurs obligé de déclarer* presque chaque jour qu'il garde *« les nerfs solides »*... Une opération réussie de déstabilisation du secrétaire de la grande formation, alliée et rivale à la fois, aurait naturellement pour conséquence de contraindre celle-ci aborder les prochaines législatives, anticipées ou non, en situation d'infériorité.

JEAN-PIERRE CLERC.

Afrique

ALGÉRIE

Le Polisario accuse Rabat d'avoir tenté d'assassiner son secrétaire général

ALGER
de notre correspondant

Une tentative d'attentat contre le président de la République arabe sahraouie démocratique, (RASD), M. Mohamed Abdelaziz, qui devait avoir lieu vendredi *27 février* dans un camp de réfugiés situé près de Tindouf, dans l'extrême Sud-Est algérien, a été déjouée, a annoncé, mercredi 4 mars, l'ambassadeur, de la RASD à Alger, M. Mahmoudh Abdelfettah. Le jour du onzième anniversaire de la proclamation de la RASD, un Sahraoui émigré en France, qui était invité pour les cérémonies, devait éliminer le secrétaire général du Front Polisario. Il a été arrêté par les autorités sahraouies, ainsi que plusieurs autres personnes. Son identité n'a pas été révélée, mais, dans un camp de réfugiés, sa famille habitait une tente jouxtant celle du président de la RASD, qui, de son côté, se trouvait ce jour-là sur le front, dans la région où les Marocains construisent leur sixième mur de défense.

Le représentant du Front Polisario à Alger accuse le ministre marocain de l'intérieur, M. Driss Basri, d'être à l'origine de cette tentative d'attentat et dénonce le recours par le Maroc au *« terrorisme d'Etat »*. M. Abdelfettah a déclaré que cette opération n'avait pu être montée qu'avec le concours de plusieurs relais marocains en France. Citant un diplomate en poste à Paris, M. Maroufi Bouchaid, et un vice-consul à Strasbourg, M. Saïdi, qui ont, selon lui, participé à l'opération, il a également précisé que le voyage de M. Abdelaziz, le 10 mars prochain en Syrie n'était pas remis en cause.

Les responsables sahrouis considèrent que ce projet d'assassinat incluait une *« campagne de désinformation »* à l'intention de la presse occidentale, afin d'impliquer l'Algérie dans cette affaire. Ils pensent également que le Maroc cherchait un effet psychologique majeur, capable de *« démoraliser les cadres du Front Polisario »* et de créer des tensions au sein de la direction entre les tendances modérée et dure. Enfin, ils voient dans cette opération *« un nouveau stade de la collaboration israélo-marocaine »*.

De son côté, l'agence officielle Algérie presse service condamne *« les moyens auxquels a recours le régime de Rabat, empêtré dans son aventure au Sahara occidental qui, à l'image de Tel-Aviv ou de Pretoria, tente d'en venir à l'élimination physique des dirigeants sahraouis »*.

Cette tentative d'assassinat, la première officiellement révélée, intervient une semaine après que les combattants sahraouis eurent remporté une victoire militaire importante (*le Monde* daté 1er-2 mars) et un succès diplomatique, puisque la RASD a été reconnue par deux nouveaux Etats, Saint-Kihs, et Nevis et Antigua et Barbuda (Caraïbes).

FREDERIC FRITSCHER.

[L'ambassade du Maroc à Paris estime n'avoir rien à répondre à des « allégations dénuées de tout fondement ». Conseiller à l'ambassade à Paris, *M. Maroufi Bouchaid a*, d'autre part, quitté son poste en France il y a plus de six mois.]

Proche-Orient

LIBAN

L'armée se déploie sur la route côtière du Sud

Tandis que les troupes syriennes s'installent à Beyrouth-Ouest, des unités chiites et sunnites de la 12e brigade de l'armée libanaise se sont déployées, mercredi 4 mars, le long de la route côtière du Liban du Sud, jusqu'aux portes de Saïda. *Trois cents hommes ont été assignés* à la sécurité des 27 kilomètres qui séparent Khaldé, à l'entrée sud de Beyrouth, de Saïda. Ce déploiement fait suite à une entente intervenue le matin même entre le général de l'armée libanaise Mohamad Saad, des observateurs militaires syriens et le chef de l'Organisation populaire nassérienne (OPN), M. Moustapha Saad, principal notable de Saïda. Les miliciens du Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt (PSP), *qui détenaient* plusieurs postes de contrôle sur la route côtière, ont cédé la place aux soldats de l'armée libanaise ; toutefois, les miliciens de l'OPN ont conservé un poste à l'entrée de Saïda pour prélever des taxes sur les camions.

Ce redéploiement s'est accompagné d'un regain de tension dans les camps palestiniens de Aïn-El-Loué, et Aïn el loué dans la banlieue de Saïda. De violents combats ont opposé durant cinq heures, mercredi, deux groupes rivaux du Fath, principale composante de l'OLP. Sept combattants palestiniens ont été tués et quatre autres blessés, les adversaires tirant à vue à la roquette antichar. Ces accrochages entre Palestiniens sont les premiers depuis le 24 novembre dernier.

Faisant écho au chef des services de renseignements militaires syriens au *Liban, M. Ghazi Kanaan*, le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a appelé les ambassades étrangères accréditées au Liban à réintégrer leurs locaux à Beyrouth-Ouest.

D'autre part, le mouvement chiite Amal a libéré, mercredi, six cent vingt-cinq civils palestiniens de la région de Tyr, qu'il avait arrêtés au cours de la « guerre des camps », affirmant qu'il s'agit des derniers prisonniers palestiniens qu'il détient au Liban du Sud.

A Damas, par ailleurs, M. Henri Servant, ambassadeur français itinérant, a poursuit ses entretiens. Après avoir été reçu par le président Assad, il a rencontré mercredi le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah. – *(AFP.)*

Un an après l'annonce de la mort de Michel Seurat

« Pourquoi cet incroyable silence ? »

Un an après l'annonce à Beyrouth par le Djihad islamique de l'assassinat de Michel Seurat, ses amis nous ont adressé la lettre suivante :

Voilà un an que la mort annoncée de Michel Seurat n'a pu être ni confirmée ni démentie. Toutes les hypothèses nous ont été livrées. Mais rien qui nous dise ce qu'avec ses parents nous voulons désespérément savoir : qu'est devenu Michel ?

Il est périlleux de parler, aujourd'hui encore, si l'on veut éviter les spéculations les plus ignobles ou les plus dangereuses ; mais il est difficile de se taire quand rien ne vient apaiser une angoisse quotidienne. Damas assure Paris de sa bonne volonté. Les Syriens sont entrés à Beyrouth : que disent-ils ? Téhéran envoie ses émissaires. Que leur demande Paris qu'ils ne puissent dire ? Et pourquoi parler encore si le silence continue sur ce qui nous importe le plus ? Paris négocie la libération de ses otages. Mais de combien d'otages ? Et comme nous ne pouvons croire que les autorités françaises n'aient posé cette question, que lui a-t-on répondu ? *Pourquoi cet incroyable silence ?*

La dignité n'exige-t-elle pas que, avant même de continuer à œuvrer pour libérer les otages, on nous assure et on nous montre que tout se fait pour connaître le sort d'un disparu ?

Nous demandons que la réponse à notre question soit inscrite en préalable à la négociation et que la lumière soit ainsi faite, quoi qu'il nous en coûte, sur le sort de Michel.

ISRAËL

La construction de l'avion de combat Lavi est pratiquement abandonnée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le Lavi a-t-il encore un avenir ? *Depuis quelques jours*, la construction de l'avion de combat israélien est sérieusement remise en cause. Si l'on en croit des « fuites » insistantes, visant apparemment à accoutumer l'opinion à une telle idée, les responsables militaires souhaitent l'abandon du projet. La production en série du Lavi, estiment-ils, serait trop onéreuse.

L'Etat-major de l'armée israélienne aurait récemment recommandé au ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, de renoncer au Lavi et de le remplacer par le F-16 C américain « habillé » d'une avionique répondant aux besoins locaux. Certes, aucune décision définitive n'a encore été prise, et le dernier mot reviendra au gouvernement.

Soucieux de couper court à ces rumeurs, M. Rabin a même publié, mercredi 4 mars, une mise au point rappelant que *« le développement et la production du Lavi continueront aussi longtemps que le conseil des ministres n'en décidera pas autrement »*. *« Les responsables de la défense,* ajoute le communiqué, *poursuivent l'examen de solutions de rechange proposées par les Américains. Ils tireront leurs conclusions au cours du mois de mars et les soumettront au cabinet »*. Il semble bien pourtant que les jeux soient faits.

L'hostilité des Etats-Unis au projet, surtout depuis un an, contribua largement à l'évolution des esprits en Israël. Principal bailleur de fonds d'un programme où il a déjà englouti 1,3 milliard de dollars, le gouvernement américain décida l'an dernier d'arrêter les frais et ne cessa ensuite d'exercer des pressions sur Israël pour l'inciter à renoncer. En janvier, le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain à la défense, M. Dov Zakheim, présenta aux dirigeants israéliens cinq solutions de rechange, la meilleure consistant pour Israël à acheter davantage de F-16C. Israël a déjà passé commande de soixante-quinze appareils de ce type, dont les trois premiers exemplaires lui ont été livrés en grande pompe début février.

Dans cette affaire, l'argument décisif est d'ordre financier. Comme M. Rabin l'a admis, le Lavi, s'il était construit, serait l'*« avion de combat le plus cher du monde »*. Car les défenseurs du Lavi ont récemment eu la *mauvaise surprise* d'apprendre que l'armée de l'air, réflexion faite, se contenterait d'une centaine d'appareils au lieu des quelque trois cents envisagés à l'origine. Une telle révision en baisse renchérit bien sûr spectaculairement le prix à l'unité. le Lavi, estime-t-on maintenant, coûterait 57 % plus cher que le F-16C. Israël devrait consacrer au programme pendant les années de production (1987-2004) 14 milliards de dollars. Un tiers de cette somme resterait à trouver hors budget. Comment continuer à se battre pour un projet si dispendieux ?

D'autant que si nul ne conteste les remarquables qualités techniques du Lavi, sa nécessité stratégique est moins flagrante. Les militaires israéliens reconnaissent que le F-16C ferait tout aussi bien leur affaire. On dit même qu'au cours des années 90, le Lavi risque de se trouver dépassé par rapport à la prochaine génération des appareils américains, s'agissant notamment de l'équipement antidétection. *« Il existe d'excellents équivalents au Lavi »*, observait il y a quelques jours le général Moshe Levy, chef d'état-major. Quant à son successeur désigné, le général Dan Shomron, c'est de longue date un adversaire avoué du Lavi. Voilà, au total, beaucoup de handicaps pour un nouveau-né.

Pour amener Israël à lâcher prise, les Etats-Unis lui offriraient quelques compensations. Ils prendraient à leur charge les dédommagements (400 millions de dollars) entraînés par la rupture des contrats conclus avec les compagnies américaines et alloueraient à d'autres projets une partie des fonds consacrés jusqu'ici à l'avion de combat. Mais le plus dur pour l'Etat hébreu, dans l'abandon du Lavi, sera de renoncer à un symbole, celui de la gloire technologique et de l'indépendance nationale.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

هكذا من الأصل

Diplomatie

Les propositions de M. Gorbatchev sur les euromissiles et la controverse politique

Déposé à la conférence de Genève

Le projet américain de traité prévoit de sévères mesures de vérification

Les Etats-Unis ont repris l'initiative dans les négociations sur le démantèlement des armes nucléaires de portée intermédiaire basées en Europe (en anglais INF) en présentant, mercredi, à Genève, à l'URSS un traité *« complet »* qui inclut notamment le problème des missiles de courte portée, ainsi que l'a déclaré M. Maynard Glitman, chef de la délégation américaine sur les INF.

« Tester la volonté d'ouverture »

M. Glitman a précisé que ce traité était basé sur la proposition faite lors du sommet de Reykjavik par les Américains, qui souhaitaient une « option zéro » en Europe, où l'on démantèlerait tous les INF pour limiter leur nombre à cent ogives sur les territoires américain (y compris l'Alaska) et soviétique.

M. Glitman a précisé que, au cas où les Soviétiques le souhaiteraient, le nombre de cent ogives pourrait même être réduit à zéro, mais que ce point ne figurait pas dans la proposition de traité présentée mercredi.

« Nous voulons aborder le problème des missiles intermédiaires de courte portée (SRINF) *dans ce traité, et pas séparément. Ils doivent en faire partie intégrante »*, a indiqué le négociateur américain, avant de préciser que l'examen des missiles dits tactiques, de portée encore plus réduite, devrait *« commencer très rapidement après qu'un accord sera trouvé »* sur les INF et les SRINF.

Les SRINF soviétiques, SS-22 ou 12 et SS-23, ont une portée de 900 kilomètres et 500 kilomètres respectivement, alors que celle des missiles tactiques SS-21 ne dépasse pas 120 kilomètres. Dans les deux catégories, l'avantage de l'URSS sur l'Occident est évalué par l'OTAN à six contre un au moins.

Le plan de vérification américain, selon des responsables à Washington, figure dans l'article 9 du projet de traité présenté à Genève et ses détails sont précisés dans une annexe. Les mesures de contrôle *« vont tester la volonté d'ouverture de M. Gorbatchev »*, a déclaré un haut fonctionnaire. Pour sa part, M. Kenneth Adelman, directeur de l'Agence pour le désarmement et le contrôle des armements, a estimé qu'elles *« allaient être dures à avaler pour les Soviétiques »*.

Elles comportent, selon des sources informées, une disposition autorisant chacune des superpuissances à effectuer un nombre limité d'inspections sur place de sites de production et de déploiement de missiles. Washington demanderait aussi une surveillance continue des sites de maintenance et de stockage des engins. – *(AFP.)*

L'affaire divise la majorité en France

(Suite de la première page.)

Comme au mois d'octobre, M. Chirac a choisi, mercredi, d'éviter l'affrontement avec le président sur un terrain où il ne s'estime pas seul maître du jeu et a préféré parler de « convergence ». Pour ce faire, il s'est désolidarisé *de facto* de son ministre de la défense, M. Giraud, sans doute le membre du gouvernement le plus hostile à l'« option zéro », sans parler de certains membres de la majorité, comme MM. Barrot et Gaudin, pour lesquels l'ombre d'un nouveau Munich pèse obligatoirement sur les négociations américano-soviétiques concernant les euromissiles.

Cela dit, peut-on considérer que, sous couvert de sa nouvelle « convergence » avec le chef de l'Etat, M. Chirac vient de se renier ? Ce serait le cas si le premier ministre avait déjà pris position contre l'option zéro. Or tel n'est pas le cas. Certes, jamais M. Chirac n'est allé jusqu'à dire, comme l'a affirmé, mercredi, le président de la République, qu'il éprouve un *« réel intérêt »* pour les propositions de M. Gorbatchev. *Il n'en a pas moins défini* le 2 décembre dernier, devant l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, sa position face à l'option zéro en des termes finalement peu différents de ceux utilisés par le président de la République. *« Il importe,* avait-il dit alors, *que l'accord auquel pourraient parvenir les Etats-Unis et l'Union soviétique comporte toutes les garanties souhaitables sur le plan de la vérification et des missiles de plus courte portée capables d'atteindre la majeure partie de l'Europe occidentale, notamment à partir du territoire des alliés de l'URSS, faute de quoi il pourrait contribuer lui-même à la naissance de nouveaux déséquilibres. L'option zéro ne peut en effet être considérée comme une fin en soi, mais doit s'intégrer dans une réflexion globale qui tienne compte des divers facteurs déterminant la sécurité de l'Europe occidentale. »*

Si M. Mitterrand partage la plupart de ces inquiétudes – qui ont été également exposées par M. Raimond, le 19 février dernier à Genève, devant la conférence de l'ONU sur le désarmement, – le président de la République est en désaccord sur certaines conclusions. Premier point, peut-être le plus important : il estime que l'Occident en général, la France en particulier, ne peuvent plus aujourd'hui réagir aux propositions de M. Gorbatchev comme s'il s'agissait de propositions rituelles d'un Leonid Brejnev. L'interlocuteur soviétique a changé, il est devenu infiniment plus subtil, et on ne peut plus se contenter de rejeter en bloc ses suggestions sous peine de se trouver un jour face à de graves problèmes d'opinion publique et de désaccords entre Européens de l'Ouest.

Le président de la République se sent d'autre part lié personnellement par le slogan qu'il a martelé depuis 1981 jusqu'à son fameux discours prononcé le 20 janvier 1983 devant le Bundestag : *« Ni Pershing ni SS-20. »*

Ne pas se renier

L'idée n'est d'ailleurs par nouvelle puisqu'elle est contenue en germe dans la double décision de l'OTAN prise par les membres de l'organisation intégrée en 1979 (donc sans la participation de la France) et qu'elle a été reprise depuis par le Conseil atlantique (dont la France est membre). Comment, dans ces conditions, demande-t-on à l'Elysée, la France pourrait-elle se renier, même si dans l'esprit de beaucoup de partisans de l'option zéro – à commencer par M. Reagan – il s'agissait avant tout de contrer à bon compte des dirigeants soviétiques, alors incapables de la moindre innovation ?

Autre certitude mitterrandienne : contrairement à ce que pensent les adversaires français de l'option zéro, un accord sur les euromissiles auquel serait « lié » un accord sur les missiles à courte portée n'annoncerait pas une dénucléarisation de l'Europe ou un découplage Europe-Amérique. Un découplage ne peut venir que d'une volonté politique américaine, et, si cette volonté politique existe un jour, ce ne sont pas quelques grincements de dents européens qui suffiront à la contrer. La France, comme la Grande-Bretagne, mais peut-être plus encore que cette dernière, en se tenant à l'écart des négociations américano-soviétiques, protège son statut nucléaire. De ce point de vue, il ne faut surtout pas regretter de n'avoir pas participé à l'exercice de Reykjavik. C'eût été aliéner notre indépendance.

Il faut aussi comprendre, ajoute-t-on d'autre part à l'Elysée, que les Etats-Unis ne sont pas prêts à renouveler les erreurs aberrantes de Reykjavik, où l'on avait fini par parler en termes de dénucléarisation totale. Washington n'a-t-il pas promis depuis aux Européens qu'une éventuelle limitation des armes stratégiques n'irait pas au-delà de 50 % des arsenaux existants ? Ne vaut-il pas mieux, dans ces conditions, plutôt que de lancer des anathèmes contre le principe de la négociation américano-soviétique, rappeler et faire prendre en compte les intérêts de sécurité de l'Europe.

Ce discours a sa logique mais il a aussi ses limites. Quoi qu'on en dise ici et là, il est évident que se posera un jour le problème de la force de dissuasion française et que se pose aujourd'hui – et depuis longtemps – celui de la disparité des forces conventionnelles en présence en Europe. On peut, de ce point de vue, s'étonner que M. Mitterrand n'y ait pas fait au moins allusion dans le résumé de son intervention devant le conseil des ministres diffusé par les services de presse de l'Elysée.

Dernier point : le souhait de M. Mitterrand que l'Europe *« affirme son unité de vues »*, c'est-à-dire que les divergences franco-allemandes ne soient pas encore accentuées et que la France ne se retrouve pas finalement comme le grand empêcheur de désarmer. Le vœu est certes estimable mais la position particulière de la France, en tant que puissance nucléaire voulant le rester à tout prix, entraînera forcément le maintien de son particularisme sinon son isolement. A moins bien sûr qu'un jour les dirigeants européens ne se décident enfin à prendre en main leur défense, ce qui impliquera non seulement d'énormes sacrifices financiers mais aussi, à Paris, quelques sacrifices stratégiques. Il est vrai que nous n'en sommes pas là...

JACQUES AMALRIC.

Helmut Schmidt et l'« option zéro »

Dans notre article « L'Europe à l'heure zéro » (*le Monde* du 4 mars), nous avons un peu rapidement attribué à Helmut Schmidt la paternité de l'« option zéro ». Celle-ci revient en réalité, comme nous le rappelle le directeur de l'*International Herald Tribune* John Vinocur, à Richard Perle, à l'époque secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis pour les affaires de sécurité internationale. Celui qui était alors le chancelier de la RFA y avait, au contraire, fait certaines objections en raison du rapport d'égalité complète que la proposition en question (démantèlement parallèle des SS-20 et des euromissiles américains) tendait à établir.

Reste que l'« option zéro », officiellement lancée par Reagan le 18 novembre 1981, est la fille naturelle de la « double décision » unanimement approuvée par l'OTAN le 12 décembre 1979. Cette double décision, rappelons-le, portait d'une part sur le déploiement en Europe occidentale de 108 lanceurs de Pershing-2 et de 464 missiles de croisière, et d'autre part sur une offre de négociation adressée à l'URSS, qui prévoyait entre autres que *« toute limitation des « systèmes de théâtre à longue portée » américains et soviétiques doit se conformer au principe de l'égalité entre les parties. C'est pourquoi les limitations doivent prendre la forme d'une égalité* de jure *en ce qui concerne à la fois les plafonds et les droits »*.

Comme l'écrit Michel Tatu, *« le volet négociation n'était pas conçu de la même manière par les uns et par les autres. Pour les uns, le déploiement des missiles de l'OTAN était inévitable, voire souhaitable, en tout état de cause. La négociation n'était destinée qu'à prouver la bonne volonté de l'Ouest et à « faire passer la pilule » dans l'opinion. Mais pour une bonne partie de cette opinion, il n'était pas question de l'avaler : la négociation était au contraire l'élément essentiel qui allait permettre de l'éviter »* (1).

Nul ne ressentait plus clairement la nécessité de combiner ces deux approches que Helmut Schmidt. Il avait été le premier à alerter les dirigeants occidentaux, par un discours prononcé à Londres en octobre 1977, sur la menace des SS-20. Mais il faisait face, au sein de son Parti social-démocrate, à un courant pacifiste qu'il lui fallait neutraliser. Aussi bien est-ce lui qui est à l'origine de la double décision de l'OTAN. Ce qui fait de lui non certes le père, mais tout de même le grand-père de l'« option zéro ».

A. F.

(1) Michel Tatu, « La bataille des euromissiles », *Cahiers de la Fondation pour les études de défense nationale*, 1983.

Les Français isolés parmi les démocrates-chrétiens européens

ROME
de notre envoyé spécial

Ce devait être, du lundi 2 au vendredi 6 mars, une de ces réunions comme il y en a aujourd'hui en Eurocratie : en l'occurrence, les retrouvailles des élus du Parti populaire européen (PPE), autrement dit des députés démocrates-chrétiens au parlement des Douze, pour faire le point avant la session de la semaine prochaine et célébrer de façon plus œcuménique le trentième anniversaire du traité de Rome. Mais M. Gorbatchev en a décidé autrement : *volens nolens*, les *démocrates-chrétiens européens* sont conduits depuis lundi à s'interroger sur l'avenir des euromissiles et les chances de l'« option zéro ».

Manifestement, dans cette enceinte parlementaire come entre gouvernements, la position française – marquée par une grande réticence vis-à-vis du retrait total des fusées nucléaires de portée intermédiaire installées en Europe de part et d'autre du rideau de fer – est assez isolée, sinon mal comprise. D'autant plus que le seul autre pays qui, en l'état actuel des choses, aurait été en mesure de partager plus ou moins les vues de Paris (la Grande-Bretagne, qui possède elle aussi sa propre force nucléaire) n'est pas directement représenté au sein du groupe du PPE. Les représentants français sont pour l'essentiel des élus du CDS.

Il est des incompréhensions plus dommageables que d'autres. Celles des *chrétiens-sociaux luxembourgeois*, voire du CDA néerlandais, sans être négligeables, ne sont pas ressenties comme véritablement dramatiques par les démocrates-chrétiens français. Mais le cas des Italiens, et plus que tout celui des Allemands, ne peut pas ne pas faire problème pour les élus de l'Hexagone.

La rencontre de Rome est en tout cas pour les Français l'occasion d'un échange de vues sur le sujet avec la principale formation de la coalition au pouvoir à Bonn, la CDU (et aussi la CSU de M. Strauss). Le président du groupe est d'ailleurs un élu ouest-allemand, M. Egon Klipsch.

Manifestement, on s'inquiète un peu du côté français de l'ascendant nouveau pris par M. Genscher sur la conduite de la diplomatie de la RFA à la suite du relatif succès électoral remporté par les libéraux le 25 janvier dernier.

Plusieurs élus français ont exprimé dans les couloirs à leurs collègues allemands l'espoir que le chancelier prenne prochainement quelques initiatives marquant à la fois qu'il ne laisse pas le champ entièrement libre à M. Genscher sur ce terrain et que Bonn aborde sans trop de naïveté la nouvelle phase des rapports Est-Ouest qui s'annonce. *Le vingtième anniversaire de la disparition de M. Konrad Adenauer*, le mois prochain, pourrait en fournir l'occasion à M. Kohl.

BERNARD BRIGOULEIX.

Paris toujours mal vu par la presse soviétique

MOSCOU
de notre correspondant

La *Pravda* de ce jeudi 5 mars publie en « une » un résumé des premières réactions étrangères à la proposition de M. Gorbatchev de négociations « séparées » sur les euromissiles. Il s'agit d'un compte rendu fidèle des propos tenus à ce sujet aussi bien par M. Reagan que par MM. Mitterrand et Chirac. La phrase favorable prononcée mercredi en conseil des ministres par M. Mitterrand est notamment citée dans son contexte. L'identité des positions de MM. Mitterrand et Chirac est d'autre part soulignée.

La *Pravda* joue ici son rôle officiel. Les spécialistes soviétiques *savent parfaitement que Paris* émet des réserves, pour ne pas dire plus, sur la perspective d'un accord américano-soviétique sur l'élimination des SS-20, des Pershing-2 et des missiles de croisière.

Les *Izvestia* sont, pour leur part, revenues mercredi soir sur la déclaration de lundi au Quai d'Orsay. Le *ton est plutôt acerbe. Le quotidien* du soir estime notamment que la voix de Paris est en « dissonance » avec celle des autres capitales européennes et que *« chaque fois que l'Union soviétique met en avant une proposition pour parvenir au désarmement nucléaire, la France montre aussitôt son attachement à la bombe »*.

Le commentateur militaire de Tass, M. Vladimir Bogatchev, qui avait déjà vivement critiqué lundi la position du Quai d'Orsay, prend mercredi pour cible Mme Thatcher. M. Bogatchev estime que contrairement à ce qu'écrit la presse britannique, la réaction de Mme Thatcher à l'initiative de M. Gorbatchev n'est *« ni positive ni équilibrée »*.

Ce commentateur constate que la Grande-Bretagne continue à augmenter sa puissance nucléaire. Il cite un journaliste américain non identifié selon lequel *« si la force nucléaire britannique est une blague, celle-ci devient de moins en moins amusante »*, et invite en conclusion Londres à faire preuve de *« bonne volonté »* en *« manifestant de la modération dans l'accroissement de son arsenal nucléaire »*.

La polémique devrait se développer dans les jours qui viennent. Déjà, ici et là, les médias soviétiques font allusion aux essais nucléaires français, alors que ceux-ci étaient rarement évoqués ces dernières années. La pression sur les opinions française et britannique ainsi que sur les gouvernements va probablement s'accentuer pendant la durée des négociations de Genève.

● **La réaction chinoise.** – La Chine a réagi avec prudence mercredi 4 mars à la proposition de M. Gorbatchev sur les euromissiles. *« Nous avons constamment souligné qu'une réduction des missiles de portée intermédiaire déployés en Europe et en Asie par l'Union soviétique et les Etats-Unis doit être simultanée et équilibrée et qu'elle doit être conduite selon les mêmes principes jusqu'à leur destruction totale »*, a déclaré un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. Comme l'a rappelé récemment le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, à Canberra, l'Union soviétique est prête à limiter à 33 le nombre de ses missiles balistiques à portée intermédiaire SS-20 déployés en Asie. – *(AFP.)*

Deux familles de Français d'Arménie autorisées à quitter l'URSS

MOSCOU
de notre correspondant

La prochaine visite à Moscou de M. Jacques Chirac, prévue pour *« ce printemps »* fait quelque peu *« frémir »* les dossiers humanitaires en cours, selon l'expression d'un spécialiste français de ces questions. Plusieurs cas à propos desquels les Français étaient intervenus auprès des Soviétiques semblent en effet réglés.

M. Jean Der-Sarkassian, un Français d'origine arménienne, né à Valence (Drôme) en 1930, retenu contre son gré en URSS depuis trente ans, a reçu mercredi 4 mars l'assurance qu'il pourrait enfin regagner son pays avec sa femme (née en France comme lui) et leurs trois enfants. La procédure utilisée à cette occasion mérite d'être signalée. M. Der-Sarkassian est probablement le champion toutes catégories des demandes de sortie du territoire soviétique auprès de toutes les autorités imaginables. Il était déjà là lorsque des centaines d'Arméniens français ont manifesté, drapeau tricolore en tête et chantant *la Marseillaise*, pour réclamer leur droit à retourner chez eux lors de la visite en Arménie soviétique, en 1956, de M. Christian Pineau, alors ministre des affaires étrangères.

Ses démarches ne se comptent plus. Il a écrit à tous les présidents français depuis de Gaulle, et à tous les dirigeants soviétiques depuis Brejnev. Alors qu'il commençait à désespérer, des miliciens sont venus chez lui à Kirovakian, en Arménie soviétique, et lui ont demandé de *« mettre ses affaires en ordre »* avant son départ. Dans le système soviétique, ce n'est pas rien. Il faut obtenir un certificat de son employeur, de la sécurité sociale, du responsable de l'immeuble où il habite, etc. Chacun peut et souhaite se dérober, même quand le « feu vert » est venu d'en haut.

Encore 200 personnes concernées

M. Der-Sarkassian semble désormais faire l'objet d'une décision non seulement définitive (à Moscou), mais répercutée à Kirovakian. Il devrait normalement être en France d'ici deux semaines. Il a été informé qu'il était déchu de la citoyenneté soviétique, qu'il estime n'avoir jamais eue. Il devra en outre payer 200 roubles pour chacun des membres de sa famille, soit 1 000 roubles en tout, afin d'obtenir les visas de sortie nécessaires.

Une autre famille arménienne française a également reçu des assurances. M. et Mme Chabazian, leur fils et leur fille, attendaient leur visa depuis 1979. Ils devraient pouvoir partir prochainement.

Rien n'a bougé, en revanche, en ce qui concerne M. Paul Catrain (dit « Flamme »), un Français résidant en Ukraine depuis la seconde guerre mondiale. Il reste environ deux cents Français dans la même situation.

Le cas de la famille Evsioukov, qui n'avait à l'origine aucun lien avec la France, mais dont le sort a été pris en charge par Paris, est, *enfin, toujours en suspens.* M. Evsioukov, interpellé le 28 février dans le centre de Moscou et placé à nouveau en asile psychiatrique, a pu regagner mardi 3 mars son domicile (*le Monde* du 5 mars). Les autorités soviétiques paraissent prêtes à laisser partir M. et Mme Evsioukov, ainsi que leur fille. Mais ceux-ci, qui ont déposé leur première demande d'émigration en France en 1978, refusent de s'en aller sans leur fils, âgé de vingt-quatre ans, actuellement détenu dans un camp en Sibérie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

En Pologne

Incident en marge de la visite du ministre espagnol des affaires étrangères

L'ancien porte-parole de Solidarité, M. Janusz Onyszkiewicz, a été interpellé, mercredi 4 mars, par la police alors qu'il devait rencontrer le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, en visite officielle à Varsovie. Cependant, M. Onyszkiewicz a été relâché au bout de quelques heures, apparemment à la suite d'une intervention de M. Ordonez, qui a fait savoir qu'il ne quitterait pas son ambassade avant d'avoir rencontré M. Onyszkiewicz. L'entretien, auquel ont aussi participé l'ancien dirigeant clandestin Zbigniew Bujak, et le professeur Bronislaw Geremek, conseiller de M. Walesa (qui, eux, n'ont pas été inquiétés), a donc finalement pu avoir lieu.

Les responsables occidentaux en visite à Varsovie mettent généralement un point d'honneur à avoir des contacts avec des représentants de l'opposition, et depuis quelque temps, les autorités polonaises ne semblaient plus chercher à s'opposer à cette pratique : le numéro deux du département d'Etat américain, M. John Whitehead, avait ainsi rencontré plusieurs responsables de l'opposition, y compris M. Walesa. Il le fut de même pour un représentant du Foreign Office, M. Renton.

Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond doit pour sa part se rendre à Varsovie en avril.

Politique

Les propositions de M. Gorbatchev sur les euromissiles et la controverse en France

M. Giraud et l'UDF contre MM. Mitterrand et Chirac : le récit d'une journée orageuse

M. François Mitterrand et Jacques Chirac se sont entretenus pendant une heure, le mercredi 4 mars, avant la réunion du conseil des ministres, de la position que devait adopter la France sur l'offre soviétique de suppression des missiles nucléaires de portée intermédiaire en Europe. Cette offre datait du 28 février. Il semble que, pendant trois jours, la concertation à ce sujet entre l'Elysée et l'Hôtel Matignon se soit limitée à une conversation téléphonique, le 1er mars, entre MM. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, et Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre, pour convenir qu'il appartenait au ministère des affaires étrangères de répondre aux propositions Gorbatchev.

Au conseil des ministres, la question est introduite par un exposé de M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, conforme à l'attitude réservée qu'avait manifestée, précédemment, le quai d'Orsay. La veille encore, après un entretien téléphonique de M. Raimond avec son homologue ouest-allemand.

M. Hans-Dietrich Genscher, le ministère des affaires étrangères soulignait que *« l'option zéro ne doit pas se traduire par une moindre sécurité pour l'Europe »*.

Le ministre de la défense, M. André Giraud, prend la parole après M. Raimond, pour critiquer l'offre soviétique. Pour M. Giraud, M. Mikhaïl Gorbatchev s'est livré à un *« bluff »* en proposant le retrait des euromissiles de part et d'autres, alors que les Soviétiques conserveraient, outre leur supériorité conventionnelle, des moyens nucléaires d'atteindre l'Europe occidentale. Privés de l'arsenal mis en place par les Américains depuis 1984, les Européens seraient, en fait, *dit-il désarmés face aú pacte* de Varsovie. Le ministre de la défense conclut son intervention en affirmant qu'accepter les propositions Gorbatchev serait une sorte de *« Munich »*, formule qui produit un certain effet sur son auditoire.

Solennel

Le président de la République, qui avait couvert un feuillet de notes en écoutant MM. Raimond et Giraud, s'est lancé, alors, dans un exposé d'une trentaine de minutes, sur un ton qualifié par ses proches de *« solennel »*. Il déclare :

« J'ai pris connaissance, avec un réel intérêt, des dernières propostions de M. Gorbatchev sur les forces nucléaires intermédiaires américaines et soviétiques en Europe. La perspective de leur élimination ou de leur réduction a déjà été admise par l'OTAN, notamment en 1979, 1981 et 1986. Cela est conforme à l'intérêt de la France et de la paix.

» Il conviendra évidemment que toute réduction soit équilibrée, simultanée et contrôlée. De plus, un accord devrait être lié à la négociation portant sur les armes à très courte portée. Quant à la France, elle maintiendra la position qui est la sienne : sa force nucléaire assure sa sécurité par la dissuasion et *constitue un système central, qui* ne peut être assimilé aux forces nucléaires intermédiaires, ni pris en compte dans la négociation entre Américains et Soviétiques. J'ai exprimé cette postion à M. Reagan et à M. Gorbatchev à plusieurs reprises. Ils la connaissent donc. Aucune négociation à venir ne *pourra la modifier. Il importe enfin* de tout faire pour que l'Europe affirme son unité de vues. »

> *« Il a raison », murmurait*
> *le premier ministre*
> *en écoutant le président de la République,*
> *le ministre pensait :*
> *« C'est Munich »*

« Se faire craindre »

L'intervention, très détaillée, du chef de l'Etat, ne se réduit évidemment pas à ce texte officiellement diffusé. M. Mitterrand tient également en substance les propos suivants :

« La négociation se passe entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. On peut regretter l'absence de la France. Ce n'est pas mon avis. Il y a disproportion entre l'armement nucléaire dont disposent les deux super grands (plus de dix millions de têtes) et la France (cent dix têtes). Que pourrait dire l'Europe dans une telle négociation ? L'Europe n'aurait pas grand chose à dire.

» Il faut résister à la tentation de dire : si nous ne sommes pas dans la négociation, nous sommes offensés. Au contraire, si nous n'y sommes pas, nous sommes à l'abri. Mais la France a le droit et le devoir de faire connaître son avis, comme les Etats-Unis ont le devoir de consulter leurs alliés.

« Nous n'avons pas à accepter la définition que donnent les grandes puissances des forces intermédiaires. Nous devons faire connaître notre point de vue : la dissuasion, c'est un système qui permet au plus faible de se faire craindre du plus fort. »

On observe ensuite à l'Elysée que, jusqu'à la fin du mois de février, il apparaissait que M. Gorbatchev ne parlait, dans ses propositions, que des SS-20, déployés depuis 1977 et d'une portée de 5 000 kilomètres. On ajoute que aujourd'hui les soviétiques inscrivent aussi dans la négociation, les SS-22 d'une portée de 900 kilomètres M. Mitterrand juge *« essentiel »* de lier un accord *« à la négociation portant sur les armes à très courte portée »*. Il s'agit des SS-21 (portée 120 kilomètres) et SS-23 (portée 180 à 500 kilomètres).

« Il a raison, il a raison » : M. Chirac ponctue à voix basse, *l'intervention présidentielle par* cette appréciation répétitive. Il confirme son jugement dès que M. Mitterrand a conclu son propos, d'un phrase dont la brièveté et le contenu surprennent les ministres UDF : *« Il y a tout à fait convergence sur cette affaire »* entre le chef de l'Etat et lui. Plusieurs *ministres UDF sont tentés de prendre* la parole, mais s'en gardent afin de ne pas donner au président de la République le spectacle de leur trouble et d'un désaccord avec le chef du gouvernement.

Le conseil des ministres terminé, M. Chirac glisse quelques *mots rassurants à un ministre du* Parti républicain : *« Ne vous en faites pas,* dit-il en substance. *Giscard est tout à fait d'accord avec Mitterrand et moi »*. M. Giraud quitte l'Elysée avec une réponse rentrée au président de la République. Il l'exprimera un peu plus tard, après un déjeuner des députés et ministres UDF, à la maison de l'Amérique latine, au cours d'une réunion du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale.

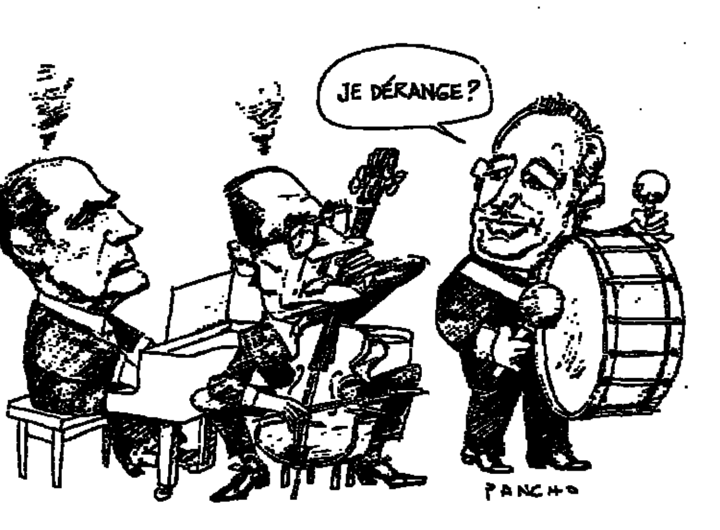
Pressé par le temps, M. Giraud demande à prendre la parole le premier, après M. Gaudin, devant les députés, dont M. Giscard d'Estaing (M. Barre était absent ; il avait quitté ses amis, dès la fin du déjeunerLe ministre de la défense brosse une fresque géopolitique et stratégique qui laisera ses amis — selon les témoins — pantois d'admiration. Son propos est jugé très *« ferme »*. Il demande aux députés et à ses collègues de faire preuve, sur ces affaires, d'une *« lucidité sur le fond. « L'option zéro »*, si elle était soutenue par la France, explique-t-il, serait un *« Munich européen »*.

L'expression fait mouche, une deuxième fois, mais elle est si lourde d'esprit polémique que, dans un souci d'apaisement, M. Gaudin, *président du groupe* UDF, affirmera plus tard, devant les journalistes, que M. Giraud ne l'a pas utilisée. Animé sans doute d'un louable esprit de sacrifice, il reprend la formule à son propre compte et dédouane ainsi le ministre de la défense.

Au terme de cette réunion, les barristes exprimeront leur soutien à M. Giraud et à ses thèses, jugeront les réserves formulées par M. Mitterrand *« insuffisantes »* et regretteront que M. Chirac, au conseil des ministres, ait approuvé le président de la République sans autre commentaire. Pour eux, le débat sur le désarmement permet *« une prise de conscience de la vulnérabilité de l'Europe ». « Ce qui se passe actuellement, c'est la justification éclatante de la politique gaulliste : l'indépendance nationale traduite par l'existence d'une force de frappe de dissuasion nucléaire française. De Gaulle avait raison »*, affirme M. Pierre-André Wiltzer, le spécialiste auprès de M. Barre, des questions militaires.

A l'UDF, on attendait que M. Giscard d'Estaing intervienne dans ce débat. Ses amis l'ont pressé. mercredi après-midi, d'exprimer sa pensée. Mercredi soir, après le dîner restreint qui a réuni quelques porte-drapeau du libéralisme, dont MM. Léotard et Giscard d'Estaing, ils attendaient *toujours. L'ancien président* de la République s'était contenté, dans l'aprés-midi, de remarquer que M. Chirac était allé un peu vite en besogne lorsqu'il avait affirmé que les thèses de M. *Mitterrand* rejoignaient celles de M. Giscard d'Estaing et les siennes. Cela ne suffira pas à apaiser les craintes de l'UDF. *« Nous sommes très très inquiets »*, affirme M. Gaudin. Mercredi matin, avant de connaître l'intervention du chef de l'État en conseil des ministres, les centristes parlaient de *« l'offensive psychologique et stratégique »* de M. Gorbatchev comme d'un *« défi majeur pour le monde occidental »*.

En revanche, le président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, M. Michel d'Ornano (UDF), qui parle généralement au nom de M. Giscard d'Estaing, a estimé jeudi matin qu'il faut avoir *« une attitude positive et réservée »* sur les propositions soviétiques ; il rejoint en cel la position du chef de l'Etat. *« Nous sommes toujours, tous, pour toute diminution des armements nucléaires, à condition, bien sûr, que ce soit contrôlé, équilibré. C'est le côté positif »*, a-t-il déclaré sur Europe 1 ; *« si on enlève les armes nucléaires à moyenne portée, il reste les armes nucléaires soviétiques à courte portée qui peuvent venir chez nous. Par conséquent, et je pense que le président de la République et le gouvernement l'ont bien marqué, il y a des réserves et il faut aussi négocier cela »*.



Les socialistes éparpillés

Observées par le petit bout de la lorgnette française, les initiatives de M. Gorbatchev ont, en tout cas, semé une superbe pagaille dans la classe politique. Les socialistes aussi s'éparpillent sur les questions de défense. M. Chevènement juge *que la proposition soviétique est « juste »*. Il s'agit pour M. Fabius d'ine *« innovation »* qui mérite quelques précisions et explications. M. rocard la considère comme *« un pas en avant vers la paix »*. M. jospin y a trouvé *« des choses intéressantes »* pour peu que l'Europe parvienne à *« parler d'une seule voix ». Mais M. Quilès,* ancien ministre de la défense, affirme que la proposition Gorbatchev n'est qu'un *« trompe l'œil »* destinée à *« semer un certain désarroi en Europe »*.

L'histoire ne dit pas — ou pas encore — si M. Quilès qui, comme *ses amis, avait exprimé son pont* de vue avant que M. Mitterrand ait fait connaître publiquement le sien, a été saisi de *« désarroi »* en entendant les propos tenus par le chef de l'Etat. Le bureau exécutif du PS, mercredi soir, a adopté une position commune qui ne dérangera pas M. Mitterrand. M. Mauroy a profité de cette réunion pour tancer ses anciens ministres atteints de dispersion verbale, afin qu'ils cessent de se comporter comme s'ils étaient encore en exercice. Quelques uns, pour avoir parlé trop vite sur la défense et le reste n'ont pas toujours bonne mine.

● **PCF : la *« soumission »* de la France.** — Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, a dénoncé, mercredi 4 mars, *« la soumission de la France à l'égard des Etats-Unis et des pays de la CEE »* qui s'est exprimée, selon elle, par *« la signature de l'accord monétaire du Louvre, lors du procès Abdallah et en matière de politique agricole communautaire »*. Elle s'est élevée contre *« le consensus sur le fond entre le PS et la droite »* face aux propositions soviétiques sur le désarmement en Europe (*le Monde* du 5 mars) en soulignant que *« les propos d'Hernu et Quilès coïncident avec ceux de Giraud et Raimond »*.

Les travaux de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Faut-il un président pour l'Europe ?

L'Europe entraîne des clivages qui ne recoupent pas ceux des partis. La constatation n'est pas nouvelle mais les députés membres de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ont pu en avoir une nouvelle preuve le mercredi 4 mars. A l'initiative de son président, M. Roland Dumas, ils ont longuement discuté de la proposition de M. Valéry Giscard d'Estaing de faire élire au suffrage universel un président pour l'Europe.

Des hommes aussi différents que l'ancien ministre socialiste des relations extérieures ou M. Alain Peyrefitte ont fait la même remarque à l'issue d'une discussion que l'un et l'autre ont qualifiée de *« nourrie et sérieuse » : « la ligne de partage ne passe pas entre les partis mais au sein de chacun d'eux »*. L'actualité la plus immédiate — le dialogue entre Russes et Américains sur le désarmement nucléaire de l'Europe — a bien entendu amené chacun des intervenants à constater, pour le regretter, que le Vieux Continent — pourtant directement concerné — est absent du débat et n'arrive pas à faire entendre sa voix. Mais sur la solution à trouver à ce problème les avis divergent. En introduisant le débat, M. Dumas a fait remarquer que l'accélération de l'intégration économique des douze pays membres de la CEE, qui doit être totalement réalisée en 1992, accentue le retard de l'union politique et la *« carence »* d'une volonté politique commune. S'il s'est félicité de la création — voulue par M. Giscard d'Estaing lorsqu'il était à l'Elysée — du Conseil européen réunissant les chefs d'Etat ou de gouvernement, il a expliqué que celui-ci souffre de *« quatre défauts ou déviations »* : des ordres du jour trop chargés, des réunions trop brèves, une rotation trop rapide de sa présidence (six mois), l'absence d'un secrétariat véritable.

Quant à la solution à trouver, l'ancien ministre socialiste a surtout soulevé des questions. Il a toutefois affirmé sa préférence pour un renforcement des pouvoirs de l'organe politique (le président du Conseil européen) plutôt que de ceux de l'organe administratif (la présidence de la Commission), même si l'esprit du traité de Rome aurait dû amener à faire de celle-ci l'organe exécutif et donc politique de la Communauté. S'il pense qu'*« à terme »* le président du Conseil européen devrait être élu au suffrage universel, il estime qu'il faut des *« étapes intermédiaires »* et que, dans un premier temps, il pourrait être désigné par consensus entre les chefs d'Etat et de gouvernement.

Devant un tel aréopage de spécialistes, M. Giscard d'Estaing a pu affiner sa proposition, qui apparaît moins brutale que ses déclarations publiques ne le laissent penser. Lui aussi a souligné la nécessité d'une *« démarche très empirique »* reconnaissant qu'il y a l'objectif final et les étapes à franchir. Pour l'ancien président de la République, il ne faut pas actuellement définir le stade final, même si le mode d'élection du président du Conseil européen devra aller dans le sens d'une démocratie croissante et donc d'un appel au suffrage universel. Pour lui, il doit être désigné par les membres du Conseil européen mais en associant le Parlement. Il devrait avoir des pouvoirs de représentation, de propositions et de convocation.

L'intervention de M. Jean-François Deniau, qui fut l'un des *négociateurs du traité* de Rome, a montré que certains membres de l'UDF étaient plus prudents que M. Giscard d'Estaing. Si M. Deniau est d'accord pour donner *« un visage et une voix uniques à l'Europe »*, il a fait remarquer qu'une telle évolution modifierait l'équilibre institutionnel de l'Europe communautaire et qu'il faut donc prendre *« des précautions »*. Il craint que l'élection d'un président au suffrage universel ne fasse peur aux petits pays et que les électeurs se prononcent en fonction de la nationalité des candidats et non de leur choix politique. Il lui paraît aussi indispensable, en parallèle avec la création d'une telle fonction, de renforcer le rôle de la Commission des communautés européennes.

Fédération ou confédération

Les positions sont aussi nuancées chez les socialistes. Ainsi, M. Laurent Fabius a critiqué la *« timidité »* des autres prises de position. Pour lui, il faut avoir *« une idée claire sur le grand futur car les étapes rapides ou lentes importent peu s'il n'y a pas d'accord sur l'objectif à long terme »*. Or, pour l'ancien premier ministre, le choix est clair : il est *« pour les Etats-Unis d'Europe à l'image des Etats-Unis d'Amérique »*, ce qui veut dire qu'il y aura *« à terme »* un président élu au suffrage universel. Mais il craint qu'un débat centré exclusivement sur les aspects institutionnels ne passe à côté *« des avancées indispensables dans le domaine économique et d'une approche commune, à terme, des questions de défense »*.

M. Fabius a souligné aussi les difficultés entraînées par un accroissement des pouvoirs d'un président du Conseil européen qui resterait un *primus inter pares*, alors que le président de la Commission perdrait sa connotation *« technocratique »* s'il était élu au suffrage universel. Sans trancher entre l'élection du président de la Commission ou celle du président du Conseil, il lui paraît important que cette personnalité soit *« responsable »* devant le Parlement.

M. Jean-Pierre Chevènement s'est en revanche montré très réservé devant une telle évolution. Il a certes souligné que *« la solidarité commune »* des pays d'Europe ira en se renforçant. Mais lui imagine plutôt *« une confédération »* se construisant à travers des programmes communs comme le projet Eurêka, la conquête de l'espace, voire la mise en place d'une défense commune. Seulement, il s'est déclaré *« peu convaincu »* que l'élection du président européen au suffrage universel constitue un progrès pour la démocratie : *« Il ne faut pas faire reposer la démocratie sur des rites »*, a-t-il dit. *Gardons-nous de faire trop de concessions aux médias. »*

Les représentants des autres partis ont été plus discrets dans ce débat. Le seul intervenant du RPR, M. Jean de Lipkowski, a exprimé ses *« réserves »* sur l'idée d'une ?lection du président européen au suffrage universel, soulignant qu'il ne suffit pas de donner un visage à l'Europe pour qu'il y ait une politique européenne. Quant à M. Maxime Gremetz, il a vu, lui, dans ce débat, *« un certain consensus »* auquel seul le PCF ne participe pas. Il a renouvelé l'opposition de celui-ci à une intégration européenne où le Marché commun serait dominé par les multinationales et les capitaux.

Le Front national a fait preuve d'originalité mais dans un autre sens. Son représentant, M. Bruno Gollnisch, a souhaité que le président de l'Europe n'ait qu'une fonction représentative, comme l'empereur du Japon, et il a imaginé que des membres des familles Habsbourg et Bourbon puissent, en alternance, remplir une telle fonction !

La commission des affaires étrangères, quel que soit son président au lendemain de la rentrée parlementaire, compte bien continuer son rôle de réflexion et de débroussaillage des idées. Elle compte étudier l'évolution des institutions monétaires européennes et, pour cela, prévoit de nombreuses auditions de personnalités françaises et européennes. MM. Giscard d'Estaing et Dumas partagent au moins cette même conception du rôle de cette commission.

THIERRY BRÉHIER.

La réunion des instances dirigeantes de l'UDF

Silence dans les rangs !

Il est des moments rares dans la vie de l'UDF : ceux où elle privilégie ce qui la réunit et non ce qui la divise. La réunion de travail de ses députés, le mercredi 4 mars, fut de ceux-ci. La *séance était pourtant* à huis clos, et toutes les têtes pensantes de la confédération étaient présentes : son ancien président de la République, son ancien premier ministre, pratiquement tous ses ministres en exercice, M. François Léotard en tête. Le plateau était prêt pour un vaste échange d'idées. L'occasion ne fut pas saisie.

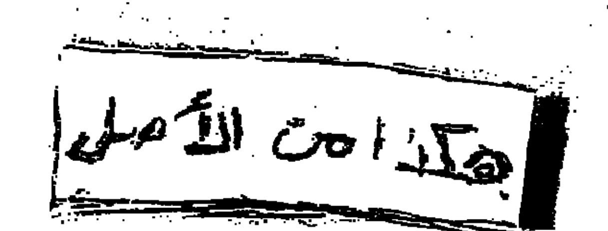
Après deux mois de présence sur le terrain, on aurait pu penser que les députés de base avaient aussi de nombreuses choses à dire. Apparemment pas, comme s'ils considèrent que la situation évolue dans le sens qu'ils souhaitent et qu'il est donc inutile d'en rajouter. Au cours du déjeuner qui a précédé la *séance de* travail, MM. Giscard d'Estaing et Barre, séparés comme de coutume par M. Jean-Claude Gaudin, ont débattu sérieusement de la situation économique et ont surtout manifesté leurs craintes devant l'évolution politique et financière des Etats-Unis en dégustant des coquilles Saint-Jacques et un rôti de veau.

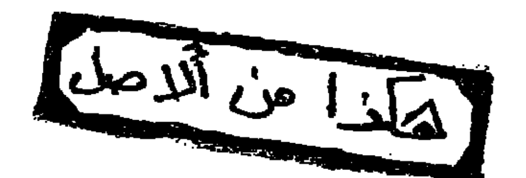
La réunion de travail fut surtout l'occasion de débattre des euromissiles et ainsi de marquer très clairement leur désaccord non seulement avec le président de la République, mais aussi, quoi qu'en dise officiellement M. Gaudin, avec le premier ministre *(lire page 00)*. Puis, après un long exposé de M. René Monory sur son action, une rapide discussion s'engagea sur la situation économique ; elle fut l'occasion pour M. Pierre Méhaignerie de souhaiter qu'une partie des produits financiers des privatisations soit consacrée à une relance du bâtiment et des travaux publics. Mais pour le reste ce fut « silence dans les rangs ! », les autres ministres, à l'exception de M. André Rossinot, qui parla du programme de la session, ne prenant pas la parole. Tout juste si, *in fine*, il se confirma que le groupe n'était pas unanime sur la réforme du code de la nationalité. Malgré la perche tendue par M. Gaudin, nul ne voulut, non plus, ouvrir le débat sur le quinquennat, et l'hommage rendu par le président du groupe aux deux personnes, M. Giscard d'Estaing et M. Bernard Stasi, qui avaient permis de régler *« au mieux »* le délicat problème de la présidence de la commission des affaires étrangères fut apprécié par tous.

Les vraies discussions furent réservées à des instances plus restreintes, le matin, notamment lors de la réunion du bureau du groupe, M. Joseph Klifa, député PSD du Haut-Rhin, s'étonna de la teneur de la lettre de l'ancien président de la République à M. Jean-Marie Le Pen. Ensuite, lors d'une rencontre restreinte des députés du CDS où les états d'âme des centristes devant la place faite à leurs alliés du PR se manifestèrent encore une fois ; M. Jacques Barrot ne voulut voir dans la proposition de M. Giscard d'Estaing sur le quinquennat qu'une manière d'enlever *« un joker »* à M. Mitterrand, les membres du CDS, comme la grande majorité des *autres députés de l'UDF*, ne souhaitant pas voir régler ce dossier avant l'échéance présidentielle ; enfin, M. Barrot apporta, comme la majorité de ses amis centristes, son soutien à M. Stasi dans son souhait de voir *« différer »* le référendum en Nouvelle-Calédonie.

M. B.

● **M. Soisson pour l'ouverture à gauche.** — M. Jean-Pierre Soisson, député UDF-PR de l'Yonne, a exprimé le souhait, mardi 4 mars, dans une déclaration à l'AFP, que *« dans le cadre de la nouvelle majorité présidentielle les hommes de gauche puissent participer. Cela n'implique pas l'exclusion du RPR »*, a ajouté le maire d'Auxerre, en précisant qu'il parlait à titre personnel.





Politique

La précampagne de M. Michel Rocard

Mettre un terme à une « expérience tragique »

NANTES
de nos correspondants

Quel est donc le soudain amour qui s'empare des responsables politiques pour la basse Loire, cet espace compris entre Nantes et Saint-Nazaire ? Avant la venue de M. Jacques Chirac en avril, ce sont deux présidentiables qui sont, cette semaine, sur les lieux. M. Raymond Barre, vendredi 6 mars, et M. Michel Rocard, la veille.

Cette soudaine attention s'explique peut-être par le fait que cette région mérite d'être consolée puisqu'elle rassemble les problèmes d'aujourd'hui et d'abord ceux du chômage : 11,7 % en pays de Loire, 13,2 % en Loire-Atlantique et près de 20 % dans la poche de Saint-Nazaire, c'est-à-dire en basse Loire. La fragilité des industries existantes (navales, mécaniques, électroniques), la sous-formation des jeunes, le sous-emploi des femmes, sont les caractéristiques de cette région.

Après avoir visité le port autonome en compagnie du maire de Saint-Nazaire, M. Joël Batteux, épaulé par le député (rocardien), M. Claude Evin, M. Rocard a été reçu par la municipalité de Saint-Herblain, que conduit M. Jean-Marc Ayrault, député et maire, personnalité de gauche de premier plan dans le département.

M. Ayrault est un poperéniste qui n'a jamais pactisé avec le courant rocardien. Il a accueilli M. Rocard comme un véritable président.

A La Roche-sur-Yon, mercredi soir, M. Rocard a souligné que l'objectif essentiel est de mettre un terme *« à l'expérience tragique que vit la France »*. Il a reproché à MM. Jacques Toubon et Alain Peyrefitte d'avoir, à propos du démantèlement d'Action directe, gâché *« les rares moments d'unanimité nationale »*. S'agissant de l'attribution des chaînes de télévision, *« le RPR dévore le gâteau tout entier »*, a-t-il dit avant de d'exprimer sa crainte de voir asphyxier la presse écrite. Enfin, le thème de l'inflation l'a amené à remarquer que seule la gauche, avec Pierre Mendès France puis avec le précédent gouvernement, a été efficace.

Au bureau exécutif du PS

M. Mauroy fait la leçon à ses anciens ministres

« Il y en a assez de ces gens qui continuent à se prendre pour des ministres. » M. Pierre Mauroy n'a pas mâché ses mots lors de la réunion, le mercredi 4 mars en fin d'après-midi, du bureau exécutif du Parti socialiste. L'occasion de cette sortie de l'ancien chef du gouvernement était bien entendu les prises de position divergentes d'anciens ministres socialistes sur le dossier des euromissiles, mais elle allait bien au-delà. M. Mauroy souligne le manque de *« cohésion »* des prises de position, et souhaite que le parti parle d' *« une seul voix »*.

A la surprise amusée de certains proches de M. Lionel Jospin, M. Laurent Fabius a soutenu son prédécesseur à l'Hôtel Matignon dans cette analyse. Mais ils ont apprécié que M. Fabius se déclare prêt à participer à une « cellule » qui se réunirait une fois par semaine pour coordonner les interventions publiques des responsables du PS.

Les déclarations des deux anciens premiers ministres comportaient pourtant aussi une mise en cause indirecte de la direction du parti ; le premier d'entre eux a regretté que le PS ne soit pas assez ferme dans sa critique du gouvernement, et le second a affirmé que le parti n'était pas encore en état de marche pour la campagne présidentielle.

Pour le reste, M. Jospin a profité d'une remarque de M. Pierre Joxe sur les prises de position du groupe des experts pour réaffirmer que ceux-ci n'engageaient en rien le parti mais constituaient un groupe de réflexion auprès de lui. Le bureau exécutif a aussi décidé de continuer sa campagne contre la privatisation de TF 1 et, à l'initiative de M. Dominique Strauss-Kahn, d'organiser trois colloques avant l'été : l'un sur la toxicomanie, l'autre sur les prisons et le dernier sur le système de planification.

Au comité central du PCF

Polémique sur les conditions du départ de M. Poperen

Quelqu'un mentirait-il ? Au cours d'un point de presse, mercredi 4 mars, M[me] Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, a démenti les propos attribués à M. Georges Marchais sur M. Marcel Rigout au cours d'une réunion du bureau politique, le 26 janvier (1), figurant dans une lettre — restée interne — de M. Claude Poperen dont *le Monde* du 4 mars a révélé l'existence et donné des extraits. La dirigeante communiste a confirmé l'existence de cette missive qui a été *« mise à la disposition »* des membres du comité central. Elle a précisé que son auteur *« n'a pas exprimé le souhait que sa lettre soit rendue publique »* en soulignant que *« les propos prêtés par Claude Poperen à Georges Marchais n'ont pas été tenus »* au cours de cette réunion du bureau politique.

Ce démenti soulève plusieurs questions. Le « jugement » porté par le secrétaire général du PCF sur l'ancien ministre de la formation professionnelle a motivé, selon la lettre, la démission de M. Poperen. Si la direction du PCF nie sa réalité, le départ de M. Poperen redevient obscur. Peut-on sérieusement envisager que, permanent du parti pendant près de trente ans, il ait pris la responsabilité d'exposer, dans un document écrit, un motif « fallacieux » de démission, au risque de le voir révéler dans la presse... et de se voir démentir ? Si cette phrase de M. Marchais n'a pas été prononcée, on comprend mal pourquoi dans *« le commentaire »* du secrétariat du comité central, dont peuvent prendre connaissance les dirigeants, en même temps que de la lettre qui n'existe qu'en un seul exemplaire, elle n'est pas formellement démentie. Mieux, la « mise au point » précise que l'accusation de M. Marchais a été étayée par *« des faits précis »*, comme *« les désaccords de Marcel Rigout antérieurs au vingt-cinquième congrès »*. Pourquoi donc illustrer des propos qui *« n'ont pas été tenus »* ?

Faut-il prendre pour argent comptant le démenti de M[me] Moreau, qui affirme que *« les désaccords de Claude Poperen ne datent pas de cette lettre »* — il ne les a, en tout cas, jamais exprimés publiquement, — alors qu'elle tient pour nul et non avenu le démenti de M. Marcel Rigout après la relation par l'AFP des déclarations critiques sur M. Marchais qu'il avait faites à Rome en juin 1984 ? *« Je pense que les propos* [de M. Rigout] *ont été tenus. Personne ne peut les nier franchement. Un simple démenti ne contrebalance pas la portée des déclarations qui ont été faites »*, a-t-elle indiqué. En juillet 1984, plusieurs dirigeants du PCF s'étaient précisément référés à ce démenti... aujourd'hui oublié par la direction. Vrai hier, faux aujourd'hui !

O. B.

(1) *« Marcel Rigout se fait le porte-parole d'une manœuvre. C'est une entreprise interne, mais pas seulement, dont il est coutumier. »*

Mesures individuelles au conseil des ministres

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation :

— **M[me] Nicole Briot**, inspecteur des finances, est nommée président de la commission des marchés à terme de marchandises ;

— **M. Jacques Chabrun**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

— **M[me] Jacqueline Simon**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommée conseiller maître à la Cour des comptes ;

— **M. Jacques Belle**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

Sur proposition du ministre de la défense :

— le mandat de président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique de **M. Bernard Esambert** est renouvelé pour une période de trois ans.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale.

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan :

— **M. Paul-Pierre Valli**, directeur de l'administration générale, du personnel et du budget au ministère des affaires sociales et de l'emploi, est nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration ;

— **M. Alain Lancelot**, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, est nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration.

Le bicentenaire de la Révolution

M. Edgar Faure succède à Michel Baroin

Sur proposition du premier ministre, M. Edgar Faure a été nommé en conseil des ministres, le mercredi 4 mars, président de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il succède à Michel Baroin, disparu tragiquement dans un accident d'avion survenu au Cameroun, dans la nuit du 4 au 5 février.

L'accord s'est fait entre le chef de l'Etat et M. Chirac sur le choix de M. Edgar Faure parmi une série de personnalités approchées ou candidates qui comprenait, entre autres, M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française comme M. Edgar Faure, et M. Henri Caillavet, ancien sénateur.

Ancien président du conseil, ancien président de l'Assemblée nationale, ancien ministre, sénateur (Gauche démocratique) du Doubs, président du conseil régional de Franche-Comté, maire de Port-Lesney, M. Edgar Faure, qui aura soixante-dix-neuf ans en août prochain, est l'auteur de deux ouvrages consacrés à certains épisodes de la période prérévolutionnaire : *la Banqueroute de Law* et *la Disgrâce de Turgot*.

Société

JUSTICE

Confrontation dans le cabinet de M. Jean-Pierre Michau

MM. Christian Nucci et Yves Chalier dos à dos

C'est une règle : les confrontations judiciaires motivées par des positions contraires dans une même affaire n'aboutissent jamais à des revirements de situation spectaculaire. Celle à laquelle a procédé, mercredi 4 mars, M. Jean-Pierre Michau, en mettant en présence MM. Yves Chalier, principal inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement, et Christian Nucci, ancien ministre de la coopération — qui retrouvait ainsi pour la première fois depuis le début de l'affaire son ancien chef de cabinet, — n'a pas fait exception. Pour autant, elle n'en a pas moins apporté au magistrat instructeur des éléments d'appréciation qui auront sans doute des conséquences pour la suite de ses travaux et recherches.

C'est en qualité de partie civile que M. Nucci, assisté de Mes Francis Szpiner et Jean-Paul Lévy, se trouvait devant M. Chalier, ayant porté plainte contre lui, successivement pour faux en écritures et, ensuite, pour abus de confiance. C'est sur ces deux plaintes et sur leur fondement même qu'a porté la confrontation commencée à 10 h 30 et achevée à 17 h 20, après une interruption de deux heures pour le temps du déjeuner.

Dans la matinée, il s'était agi d'examiner comment avait pu être signées, de M. Chalier et de M. Camille Bardet, contrôleur financier du ministère et lui aussi partie civile contre M. Chalier, un certain nombre de pièces qui aboutirent à obtenir la caution de l'Etat, par la Société pour le financement des sociétés d'économie mixte et des établissements publics (FINEMEP), pour un prêt de 2,3 millions de francs, en vue de travaux au château d'Ortie (Loire-et-Cher) qu'avait acquis la Promotion française.

Ces documents portent en effet des signatures où se lisent les noms de MM. Nucci et Bardet, qui, l'un et l'autre, ont réitéré que ces paraphes sont des faux, puisque, à aucun moment, ils n'ont eu connaissance de pareils documents.

Sur ce chapitre, M. Chalier semble avoir fait quelques concessions. Il a expliqué en effet que s'il prépara de tels documents à destination de la FINEMEP, conformément à la procédure en vigueur au ministère, ceux-ci ne portaient alors aucune signature et qu'il devait y découvrir celle de MM. Nucci et Bardet lorsque les pièces lui furent retournées. Pour autant, il ne peut affirmer que ces signatures soient authentiques. Comme on lui a demandé de les regarder l'un après l'autre, on assure qu'il a déjà admis que celle de M. Bardet lui apparaissait très suspecte et qu'il ne la reconnaissait pas, n'ayant rien à dire pour ce qui concerne celle de M. Nucci, ni dans un sens ni dans un autre, laissant ainsi, pour le moins, une place au doute. Il fut alors invité à quelques exercices d'écriture, qui avaient pour objet de vérifier précisément ses propres capacités à des imitations de la signature de M. Nucci et même de quelques mots manuscrits tels que *« bon pour garantie »*, qui précédaient les signatures litigieuses sur les pièces examinées. Ce sont là des éléments complémentaires que M. Michau pourra éventuellement exploiter à son gré. Au total, M. Christian Nucci avait des raisons en cette fin de matinée de se déclarer plutôt satisfait.

Libéralités

Il restait alors à examiner le fond de sa deuxième plainte, celle par laquelle il soutient que M. Chalier a détourné à son profit personnel une somme évaluée par lui à 650 000 francs et prélevée sur un compte commun que l'ancien ministre et son chef de cabinet avaient ouvert dans une agence parisienne de la BNP. Pour M. Nucci, M. Chalier a tout simplement utilisé cet argent à des fins personnelles. Il en veut pour preuve toutes les libéralités que son ancien collaborateur a consenties à plusieurs de ses amis, sans d'ailleurs s'oublier lui-même, comme en *font foi les appartements* qu'il offrit et les voitures qu'il s'acheta.

A cela M. Chalier continue de *répliquer que, s'il lui est arrivé* effectivement de tirer des chèques pour lui-même sur ce compte, il n'a jamais fait que se rembourser de *fonds dont il avait personnellement* fait l'avance.

Pour autant, Me Szpiner, avocat de M. Nucci, a retenu, lui, de cette *phase de la confrontation*, une phrase de M. Chalier. Celui-ci, selon Me Szpiner, a en effet déclaré que le ministre n'était pas informé que son compte joint était alimenté par des sommes provenant des associations Carrefour du développement et Promotion française. Il a même indiqué qu'il recevait lui-même les relevés de comptes et les remettait directement à Mme Danièle Tarrieu, comptable au cabinet, qui en assure la gestion, sans avoir à en réferer au ministre. Une information que Mme Tarrieu, appelée à déposer au cours de cette confrontation, a confirmée.

Est-ce aussi sur ce même compte joint que furent versés les fonds spéciaux que Matignon accordait alors au ministère de la coopération, comme à bien d'autres ministères, et qui, en l'occurrence, représentaient chaque mois 47 000 francs environ, versés en espèces, auxquels s'ajoutaient 25 000 à 27 000 francs payés par chèque et que M. Chalier se serait là encore plus ou moins appropriés ? Car tel est le sentiment de M. Nucci.

Mais son ancien chef de cabinet paraît bien avoir été formel : les fonds dits de Matignon, pour ce qui est des espèces, n'ont jamais transité par le compte joint Nucci-Chalier. Mme Tarrieu, la comptable,a, là encore, confirmé que cet argent fut toujours réparti directement au ministère entre ceux qui en étaient normalement les bénéficiaires.

Accusations atténuées

Comme il se doit, chacun devait tirer de tous ces échanges, sur ce qui reste encore un imbroglio financier peu ordinaire, ce qui lui convenait et lui agréait de préférence. Puis, pour Mes Szpiner et Lévy, les avocats de M. Nucci, M. Chalier apparaît aujourd'hui comme un inculpé ayant considérablement atténué les accusations qu'il porta à l'origine contre l'ancien ministre de la coopération.

En revanche, aux yeux de Mes Xavier de Roux et Grégoire Triet, défenseurs de M. Chalier, M. Nucci s'est montré *« incertain et vague dans ses réponses à des questions précises »*. Pour eux, la plainte en abus de confiance qu'il a déposée contre leur client ne résiste pas à un examen attentif des mouvements de fonds enregistrés et dont on a pu établir une liste exhaustive. Car, disent-ils, le montant des retraits effectués sur le fameux compte joint par M. Chalier correspond exactement à celui des dépôts et qu'il a été aisé de démontrer par l'examen des chèques que M. Chalier n'a rien détourné.

De là cet échange dans les couloirs entre Me de Roux et Me Szpiner. Au premier, qui lançait à son confrère : *« Elle ne tient pas debout votre plainte ; c'est même une sottise comptable »*, il fut rétorqué par l'interpellé : *« C'est vous qui tombez dans le grotesque... »*

Quant à M. Nucci, il ne devait guère s'exprimer. Mais, à un journaliste qui lui demandait d'un ton à ses yeux trop désinvolte : *« Alors, comment se sont passées ces retrouvailles ? »*, il fit comprendre qu'il n'appréciait guère l'expression : *« Quand vous êtes sali par quelqu'un*, répondit-il, *vous n'avez pas tellement envie de le retrouver. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Me Vergès estime que Georges Abdallah ne purgera pas la totalité de sa peine

Dans une interview accordée à *Paris-Match* du 27 février, après la condamnation de Georges Ibrahim Abdallah à la réclusion criminelle à perpétuité, Me Jacques Vergès, son défenseur, commente le verdict. A la question de savoir si Abdallah restera en prison quinze ou vingt ans, l'avocat répond : *« Vous savez, pendant la guerre d'Algérie, j'ai défendu beaucoup de prisonniers. Certains ont été condamnés à mort, d'autres à la prison à perpétuité. Aucun n'a été exécuté et n'a guère fait plus de cinq ans de prison (...). Vous me demandez si Abdallah va purger cette peine. Mon sentiment est : bien sûr que non. »*

Les Français approuvent le verdict

A l'annonce de la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité de Georges Ibrahim Abdallah, 40 % des personnes interrogées ont eu une réaction de fierté, 32 % une réaction d'inquiétude, selon le sondage réalisé par l'institut BVA et publié, le jeudi 5 mars, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (1). 73 % des consultés estiment que ce verdict est équitable (9 % émettent une opinion contraire), et 71 % (contre 9 %) pensent que le jury a eu raison de le rendre, quelles que soient les conséquences pour la France. En outre, 60 % des Français approuvent la constitution d'une cour spéciale pour les affaires de terrorisme, composée de magistrats professionnels, mais 25 % restent attachés au jury formé de citoyens.

(1) Sondage effectué, le 2 mars, par téléphone, auprès de six cent dix-neuf personnes.

Dans le Finistère-Sud

Un réfugié basque expulsé vers l'Espagne

Un réfugié basque espagnol âgé de vingt-huit ans, M. José Lizado-Urreta, a été arrêté par les gendarmes de Carhaix (Finistère-Sud), dans la soirée du lundi 2 mars. Les gendarmes, qui intervenaient à la suite d'un arrêté du ministère de l'intérieur, l'ont confié le lendemain à la police de l'air et des frontières qui l'a expulsé vers l'Espagne.

Depuis l'automne 1984, cinq réfugiés basques, dont M. Lizado-Urreta, se sont établis à Carhaix. La municipalité de gauche, qui dirige cette commune d'environ 10 000 habitants, avait mis des logements à leur disposition. Les Basques, qui s'étaient parfaitement intégrés à la population, ne se livraient, semble-t-il à aucune activité politique. En revanche, ils bénéficiaient, assure-t-on, du soutien actif de certains militants autonomistes bretons.

Commentant cette expulsion, M. Pierre Jendy, maire communiste (« dissident ») de Carhaix l'a qualifiée de *« décision arbitraire »*.

● **Expulsion de Ciboure.** — Accusé d'avoir commis pour le compte de l'ETA militaire plusieurs attentats, un ressortissant espagnol, M. José Ramon Basauri Pugina, trente-quatre ans, résidant en France, a été expulsé vers son pays d'origine. M. Pugina a été arrêté, le mercredi matin 4 mars, à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) par la police de l'air et des frontières, qui lui a signifié un arrêté d'expulsion le concernant avant de le remettre à la police espagnole, vers midi, à Hendaye.

A la cour d'appel de Versailles

La veuve de Foujita déboutée de son action contre la parution d'un ouvrage sur le peintre

La première section de la première chambre civile de la cour d'appel de Versailles, présidée par M. Michel Rémy, a débouté, mardi 3 mars, la veuve du peintre Foujita de son action visant à interdire la publication d'un livre d'art sur l'œuvre de son mari.

Dans son arrêt, la cour confirme en effet qu'elle tient pour établi que Mme Kimiyo Foujita, soixante-dix-sept ans, *« par un comportement que dicte des intérêts inavoués, nuit sans raison à la diffusion en France des œuvres de son mari »* et qu'ainsi *« elle porte atteinte, comme l'atteste l'intervention du ministère de la culture, justement soucieux du rayonnement de la peinture française, à la perpétuation de la renommée d'un artiste français de grand talent déjà célèbre de son vivant et aspirant à la gloire au-delà »*.

« Il convient donc, précise l'arrêt, *de confirmer le jugement du tribunal de grande instance de Nanterre du 15 septembre 1986 en ce qu'il a qualifié d'abus notoire du non-usage des droits d'exploitation, le refus qu'elle oppose à la publication de l'ouvrage conçu par les époux Buisson et réalisé par la société ACR (Art, Conception, Réalisation), ouvrage de qualité, propre à célébrer utilement les exceptionnelles qualités de l'artiste que fut Léonard Foujita. »*

C'est la première fois qu'une cour d'appel statuait sur le nouvel article 20 de la loi de 1957 sur les droits d'auteur, modifié en 1985 et introduisant la notion d' *« abus notoire dans l'usage et le non-usage des droits de divulgation et d'exploitation d'une œuvre par les ayants droit »*.

Quant à l'éditeur, il espère pouvoir faire paraître le livre intitulé *Vie et œuvre de Léonard Foujita* d'ici à un mois, soit un an après le centième anniversaire de la naissance de l'artiste, mais aussi un an avant le vingtième anniversaire de la mort de celui qu'on appelait le *« peintre des chats, des petites filles et des jolies femmes »*, et qui connut son heure de gloire parisienne dans le Montparnasse bohême des années 20.

Son œuvre la plus célèbre, *Youki, déesse de la neige*, exposée en 1924 au Salon d'automne, obtint un immense succès populaire.

RELIGIONS

Islam en France, islam de France

(Suite de la première page.)

Un chercheur, Yves Gonzalès, a mené l'enquête auprès d'une centaine de jeunes d'origine maghrébine dans un CES de Nanterre (Hauts-de-Seine). Si la moitié d'entre eux prétendent avoir reçu une *instruction coranique* (souvent auprès du grand-père !), ils n'ont, en fait, que des notions vagues sur l'islam et ses prescriptions rituelles.

Leur connaissance religieuse vient des médias. Elle est « folklorisée », limitée au port du voile, au ramadan, à l'abattage du mouton le jour de la fête du sacrifice. L'islam est identifié à une série d'interdits : *« Quand on est musulman il ne faut pas boire de vin. Il ne faut pas laisser voir les genoux comme avec les shorts ou les jupes. Il faut porter un foulard »*, dit Z., une adolescente de treize ans, née d'une famille originaire d'Algérie.

Religion également incapable d'évolution : *« Un musulman qui commence à se poser des questions n'est plus un musulman »*. Mais, paradoxe, si ces enfants de familles musulmanes ont une image négative de l'islam, ils ne souhaitent pas rompre avec lui. Ce n'est pas une religion comme les autres. Elle fait partie intégrante de leur héritage. *« Mon pays natal, c'est l'islam »*, dit N., douze ans. *« Et qu'est-ce qu'un pays natal ?*, relance l'enquêteur. *C'est là où mes parents sont nés. C'est ma religion »*.

On pourrait citer d'autres signes de cette banalisation du comportement religieux des musulmans en France. Chez les métallos de Renault, par exemple, où un autre chercheur, Catherine Withold de Wenden, montre que l'islam « mobilisateur » du début des années 80, vecteur de revendications sociales spectaculaires, est en régression, par rapport à la montée d'un islam « tranquille » et d'un islam « privé ».

Des ouvriers croyants de Billancourt disent aujourd'hui que *« prier sur la chaîne est une manière de retarder le travail, donc de voler l'employeur. Si je le fais, je dois le rembourser »*. Il est vrai que cette évolution de l'islam chez Renault est aussi liée à d'autres considérations, notamment la volonté des syndicats de calmer le jeu.

Chez les adultes apparaissent donc des formes de privatisation de la religion. Références vagues, transgression des interdits, reprise *ou rejet de la pratique : chez les* jeunes, le comportement religieux est également de moins en moins spécifique. Tous ces exemples semblent attester un changement de nature du fait islamique en France, favorisé par la « sédentarisation » de la population musulmane et son assimilation, bon gré, mal gré, à la France.

Le « noyautage » des mosquées

Mais cet islam sociologique cohabite avec d'autres formes d'islam, elles aussi en pleine mutation. De nombreuses associations se créent pour encourager la ré-arabisation et la ré-islamisation des jeunes. Elles sont principalement le résultat d'un conflit de générations et encouragé par les parents que désoriente l'évolution des adolescents. D'où les campagnes également menées par la Mosquée de Paris, soucieuse d'éducation musulmane aussi bien que de dérive islamiste, en faveur *de l'ouverture de lieux de prières* et d'écoles coraniques.

Quant à l'islam « radical », « intégriste », il est surtout le fait de militants peu nombreux, mais actifs. Dans le Midi notamment, de jeunes étudiants étrangers, souvent placés dans des filières scientifiques, sont accusés de « noyauter » les mosquées. Ils sont habillés de manière stricte, ne vont jamais au cinéma, ni dans les bars. Ils combattent le marxisme et les *« pseudo-valeurs »* de l'Occident. *« Ils sont en France comme en exil, et ils rêvent à la cité idéale de Médine »* (2), dit un prêtre de Marseille qui les connaît bien, le Père Roger Michel.

Mais l'activité des « imans prêcheurs » inquiète davantage les observateurs locaux. *« Ils se conduisent*, dit l'un deux, *comme des curés de campagne apportant la bonne parole islamiste, en disant : « Laissez-nous quadriller » la jeunesse et vous n'aurez plus » de délinquants »*. Les militants de Foi et pratique enfin (3), dont les réseaux s'étendent jusqu'au Pakistan et en Afghanistan, font du porte-à-porte et prêchent aussi un islam pur et dur.

« L'une des caractéristiques de l'islam, dit le politologue Rémi Leveau, *est son extrême plasticité, c'est-à-dire sa capacité d'adaptation aux pays de résidence. »* La progression en France d'un islam sécularisé pourrait faciliter la tâche de ceux pour qui la meilleure façon de combattre l'intégrisme est d'aider les musulmans à se faire toute leur place dans la société française, pluraliste et laïque.

De 1970 à 1986, le nombre de mosquées et des lieux de prière islamiques a été multiplié par cent (environ mille aujourd'hui). Mais les résistances restent nombreuses. Tout nouveau projet est bloqué dans des villes comme Lyon, où c'est pourtant la municipalité elle-même qui propose des terrains, ou Marseille.

La discussion est ainsi plus que jamais ouverte entre ceux qui croient à une « domestication » possible de l'islam en France et ceux pour qui l'islam, par nature, ne pourra jamais être une religion sociologique et privée. *« Où l'on est un bon musulman et l'on doit considérer la France comme une terre d'exil et de mission. Ou l'on s'accepte différents, mais est-ce encore l'islam ? »*, s'interroge un spécialiste, qui ajoute : *« Ce que nous appelons intégrisme, n'oublions pas que, pour eux, c'est l'orthodoxie. »*

Hier habitées par la mauvaise conscience vis-à-vis de populations anciennement colonisées, volontaires pour un accueil généreux et sans contrepartie, les Eglises chrétiennes réajustent elles-mêmes leur discours : *« Il y a dix ans, nous prêtions nos églises aux musulmans*, dit un évêque. *Aujourd'hui, nous leur disons : « Vous êtes assez grands. » Associez-vous et faites pression » pour obtenir vos mosquées. »*

A l'origine de ce changement, on trouve une appréciation différente de la réalité : échecs répétés de mariages mixtes, exploitation de cas isolés de conversion de chrétiens à l'islam, absence de *« réciprocité »* des libertés de culte pour les chrétiens dans certains pays musulmans.

Le temps joue t-il en faveur de l'assimilation et d'un islam sociologique ? Ou en faveur de poignées d'activistes minoritaires, jouant sur l'isolement des musulmans en France ? *« Quand je vois les jeunes aghrébines en talons aiguilles et rouge à lèvres*, dit un élu marseillais, *je me dis que l'intégration passe peut-être par un rejet de la religion, mais plus sûrement par une sorte de vivre ensemble qui reste à inventer. »*

A ce point de vue, l'une des difficultés, et non des moindres, est la concurrence à laquelle se livrent entre eux les groupes *musulmans* et leur *incapacité* à s'organiser efficacement. Tous les partenaires habituels - administrations sociales, municipalités, Eglises — souffrent de manquer d'interlocuteurs représentatifs. *« On peut traiter avec des mormons ou des bouddhistes*, dit plaisamment l'un d'entre eux, *mais pas avec des musulmans. Ce serait tout de même plus facile si l'Islam était une Eglise... »*

HENRI TINCQ.

(2) C'est à Médine que le prophète Mahomet se réfugia après l'Hégire.

(3) Le mouvement Foi et pratique est l'une des branches françaises de l'organisation piétiste musulmane Jama'hat al Tabligh, fondée en Inde en 1927, responsable dans beaucoup de pays d'un renouveau de la pratique.

RECTIFICATIFS

● **Action directe et la forêt.** — Ainsi que plusieurs lecteurs nous l'ont fait remarquer, notre compte-rendu de l'arrestation des quatre dirigeants d'Action directe (*le Monde* du 24 février) comportait une grossière faute de géographie. Ce n'est pas à l'orée de la *« forêt solognote »* que se trouve la ferme du Gué Girault, à la frontière de Fay-aux-Loges et de Vitry-aux-Loges, où résidaient Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon. Il s'agit de la forêt d'Orléans, au nord de la Loire, la Sologne se situant au sud de ce fleuve.

● **Dans notre article** «Le langage des chiffres», consacré aux statistiques de la criminalité en 1986 (*le Monde* du 5 mars), une virgule malencontreuse a modifié le sens d'une information. En 1988, les programmes informatiques en matière *de stupéfiants retiendront* donc trois catégories de délits : trafic, usage *et* revente, consommation, et non pas quatre (trafic, usage, revente, *consommation*), comme cela était écrit.

EN BREF

● ***Un franc de dommages et intérêts pour M. James Goldsmith.*** — M. Philippe Meyer, ancien rédacteur en chef adjoint de *l'Express*, a été condamné, *mercredi 4 mars*, par le tribunal de Paris à verser un franc de dommages et intérêts à M. James Goldsmith, président-directeur général de *l'Express*, pour avoir *« dépassé à son égard les limites du droit de critique »* (*le Monde* du 6 février). Ce jugement devra être publié dans trois périodiques au frais de M. Meyer.

Licencié en juillet dernier de l'hebdomadaire *l'Express*, M. Meyer avait tenu des propos jugés diffamatoires par M. Goldsmith dans *Libération* et *le Matin*. *M. Meyer critiquait* la nouvelle orientation de la rédaction et les conditions de son licenciement. Le tribunal a jugé que ses phrases n'étaient pas diffamatoires, mais néanmoins fautives.

● **L'ancien secrétaire et trésorier du Parti des forces nouvelles** ***incarcéré à Nancy.*** — M. Michel Spaeth, vingt-six ans, ancien secrétaire et trésorier du Parti des forces nouvelles (PFN), vient d'être incarcéré à la prison Charles-III de Nancy sous l'inculpation d'émission de chèques sans provision, d'escroquerie et d'abus de biens sociaux.

M. Spaeth, interpellé, était recherché depuis l'arrestation et l'incarcération à Remiremont (Vosges) de Michel Vinciguerra, trente-trois ans, président de la direction collégiale du PFN (*le Monde du 12 février*). Les deux hommes sont accusés d'avoir détourné plusieurs millions de francs par l'intermédiaire de plusieurs sociétés plus ou moins fictives, immatriculées dans les Vosges et le Bas-Rhin.

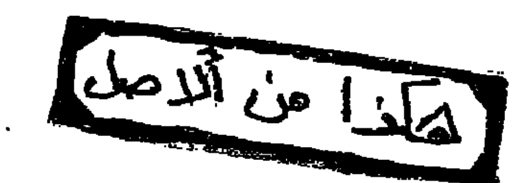
Au tribunal de Paris

« Le Monde des télécoms » une contrefaçon du « Monde »

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Jean-Michel Guth, a rendu, *mercredi* 4 mars, un jugement par lequel elle interdit à la *société* Computer World Communication (CWC) de faire usage de la dénomination *le Monde*, à l'exception de la revue *le Monde informatique*, dont le titre a été autorisé par la société Le Monde le 4 décembre 1980.

Cette interdiction, prononcée avec *« exécution provisoire »*, s'applique même en cas d'appel de CWC. S'abritant derrière cette autorisation délivrée en 1980, CWC avait déposé, le 2 juillet 1986, le titre *le Monde des télécoms* auprès de l'Institut national de la propriété industrielle et *persistait* dans son intention de faire paraître une revue portant cet intitulé, malgré l'opposition du *Monde*.

Dans son jugement, le tribunal déclare que le CWC *« a commis des actes de contrefaçon »*, en soulignant que le titulaire d'une marque a seul *« vocation d'apprécier l'opportunité des poursuites à engager contre ceux qui portent atteinte à ses droits »*. CWC devra verser 30 000 francs de dommages et intérêts à la société Le Monde.



Il y a des maris qui méritent des tartes.

POÊLE
Fonte noire.
Diam. 24 cm.
35F

50F
ROULEAU A PÂTISSERIE
En marbre avec support

HENNA
Plat creux ovale
en porcelaine à feu blanche.
26 cm.

KURTIS
Ménagère 24 couverts.
Acier inox /
plastique dur.

PRESSE-PURÉE
Métal étamé.
18F

60F
HENNA
Moule à tarte en porcelaine à feu blanche.
Diam. 25,5 cm.

198F
EXPRESS
Jeu de 2 casseroles
et 1 sauteuse
en cuivre.
Poignées en laiton.

48F
HENNA
Beurrier avec couvercle
en porcelaine blanche.

DISTINKT
Couteau à filet.
Acier inox /
frêne non traité.
30 cm.
45F

55F
DISTINKT
Couteau à dépecer.
Acier inox /
frêne non traité.
28 cm.

18F
JEU DE 4 COUTEAUX
en acier inox / plastique dur.

5F
TEAM
Ensemble salière
et poivrière en marbre.

265F
CONCORD
Jeu de 3 couteaux
en acier inox
et un fusil
en porcelaine.
Manches
en bois.

POÊLE À STEACK
Fonte noire.
Diam. 27 cm
35F

SIGNAL
Jeu de 3 casseroles
et 1 couvercle
standard
en acier inox.
150F

PRESSE-AIL
Aluminium moulé.
15F

38F
AMULETT
Jeu de 18 tumblers

Les hommes en cuisine, c'est tout ou c'est pas rien. Passons sur ceux qui font et qui laissent un b..... (lire désordre) pas possible. D'accord, avec tous les ustensiles et les accessoires IKEA, ça a un côté plus sympa. Mais IKEA ou pas, c'est quand même le b..... (lire désordre) !

Et puis il y a ceux qui ne font rien, qui tournicotent, qui asticotent, qui touchent à tout et goûtent à tout. Et qui font des bisous au milieu du beurre blanc... Des vraies moules ! Tiens, à propos de moules, chez IKEA on en trouve de toutes les tailles, de toutes les formes. Aussi beaux que pratiques, on peut servir dedans sans déparer une parure de table (parure IKEA, ben voyons). Et les couverts IKEA, on vous a parlé des couverts IKEA ? Il y en a pour tous les goûts et ils se tiennent aussi bien à table qu'au lave-vaisselle. Et la vaisselle ? Ah, la vaisselle IKEA, en voilà des services qui sortent de l'ordinaire, qui donnent faim, qui font bisquer (1) les copains quand ils savent le prix. Et pas fragiles avec ça. Si, si, on peut laisser son petit mari mettre la table... Après tout, on l'aime bien le petit mari. C'est pour lui qu'on fait des efforts de petits plats, des effets de grands services. Et si on lui file une tarte, c'est aux pommes...

(1) On est sûr que vous avez pensé homard...

PEYRAT & ASSOCIES

IKEA®

Ils sont fous ces Suédois

Offre valable jusqu'au 15/03/87 dans la limite des stocks disponibles.

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H - FERME LE LUNDI RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-19 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Société

MÉDECINE

Le gouvernement veut développer la pratique des greffes d'organes

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a annoncé le 4 mars une série de mesures visant à développer la pratique des greffes d'organes. La principale disposition consiste en une planification de l'activité de transplantation établie en liaison avec l'ensemble des centres hospitaliers régionaux. Des objectifs chiffrés ont ainsi été définis qui devront être atteints *« à l'horizon 1989 »*.

Pour les greffes de rein, on devrait ainsi passer des 1 300 greffes tentées en 1986 à 1 750 ; pour les transplantations cardiaques, de 146 tentatives à un nombre compris entre 500 et 600 ; pour le foie, de 57 (en 1985) à 270, et pour le pancréas de 12 (en 1985) à 80. La transplantation de moelle osseuse peut difficilement être planifiée puisque l'objectif qui avait été fixé à 500 par an il y a deux ans est d'ores et déjà dépassé : 600 greffes (réalisées avec la moelle d'un tiers) ont été réalisées en 1986.

Pour atteindre les objectifs ainsi fixés, Mme Barzach a pris un certain nombre de dispositions. Vingt postes de médecin seront créés cette année pour les services de transplantation. On définira, comme pour la moelle, des « centres pilotes » pour chaque organe (il y aura toutefois plusieurs centres par organe). Les sept postes de « coordonnateurs régionaux de transplantation » créés en 1982 par M. Jack Ralite, alors ministre de la santé (*le Monde* du 2 mars 1982), seront maintenus jusqu'en 1989. Un arrêté ministériel permettra le remboursement de l'activité de prélèvement pour l'ensemble des organes (seul, jusqu'à présent, le prélèvement de rein était remboursé). Enfin, la Caisse nationale d'assurance-maladie financera à hauteur de 4,7 millions de francs sur cinq ans la poursuite de la réalisation du fichier national des donneurs de moelle, qui rencontrait de notables difficultés (*le Monde* du 27 août 1986).

Au total, l'ensemble des mesures prises par Mme Barzach après qu'un rapport sur ce thème lui a été remis (1) devraient permettre à la France de conserver une place importante dans un secteur de l'activité médicale où elle a toujours fait figure de pionnier.

JEAN-YVES NAU.

(1) Rapport rédigé par le professeur Jean-Michel Dubernard (Lyon) en collaboration avec les professeurs Henri Bismuth (hôpital Paul-Brousse), Michel Broyer (hôpital Necker), Christian Cabrol (groupe Pitié-Salpêtrière), Mireille Ducros (Marseille), Eliane Gluckmann (hôpital Saint-Louis), Henri Kreis (hôpital Necker), Denise Mongin-Long (Lyon) et Philippe Thibault (hôpital Tenon).

En Belgique : le don sans consentement

BRUXELLES
de notre correspondant

Contrairement à la France, où la loi Caillavet, qui introduit des dispositions quasiment semblables, n'a guère soulevé de polémiques, l'application en Belgique d'une loi permettant le prélèvement d'organes sans l'accord tacite du donneur continue de diviser la population.

Certes, les Belges, si l'on en croit certains sondages ou leurs représentations parlementaires qui ont voté la loi à une très grande majorité, paraissent en principe favorables aux nouvelles dispositions. Pourtant, de nombreuses oppositions se manifestent. Les plus virulents sont les représentants des communautés d'immigrés.

« Cette égalité à titre posthume est scandaleuse, déclare ainsi A. Belhaloumi, correspondant de l'agence Maghreb Arabe Presse à Bruxelles. *L'islam n'est pas contre le don d'organes mais contre la profanation des cadavres. »* « Scandaleux » ont aussi titré plusieurs journaux marocains. Autre opposition : celle des écologistes belges. *« Cette solidarité forcée donne l'impression aux gens que les médecins disposent de leurs corps après la mort. On se passe de l'avis de la population. Et c'est en tablant sur leur paresse que l'on obtiendra davantage de donneurs. »*

Avis beaucoup plus nuancé du docteur Joseph Farber, membre du conseil de l'ordre des médecins et président de la commission éthique de l'Association médicale mondiale. *« En Belgique, et c'est une bonne chose, la loi non écrite est souvent supérieure à la loi écrite. La déontologie médical ne se confond pas, comme en France, avec le droit médical. Je ne suis pas contre cette loi, mais elle ne va pas changer beaucoup de choses. En pratique, il faudra toujours demander son avis à la famille, et puis, j'aurais préféré que ces dons soient spontanés, que se déclare un mouvement de véritable solidarité. »*

Solidarité, c'est l'argument principal des partisans de la loi. En premier lieu, les hiérarchies catholiques, très puissantes en Belgique. Comme il est loin le temps où les premières greffes du cœur semblaient poser problème dans certains milieux catholiques. *« Après ma mort,* explique Pierre-Philippe Druet, professeur de philosophie à la faculté universitaire catholique de Namur, *mon corps n'est plus qu'un cadavre. Cette loi est sage dans la mesure où elle organise un certain nombre de dispositions dans le sens de la solidarité, mais cette notion de solidarité a évolué. On pense toujours aux lépreux ! Cela étant, l'application aveugle et systématique de la loi pourrait aller à l'encontre de l'objectif visé. »*

Les plus farouches partisans de la nouvelle loi sont bien évidemment les médecins pratiquant des greffes. *« Il faut se rendre compte,* explique ainsi le docteur Guy Alexandre, *qu'à l'heure actuelle chaque organe perdu représente pratiquement une vie perdue. »*

En 1986, Eurotransplant, l'association qui centralise les demandes et les offres d'organes pour les Pays-Bas, l'Autriche et la Belgique, indiquait qu'il y avait sept mille patients en attente d'une greffe d'organe, mais que deux mille cinq cents demandes seulement avaient été satisfaites. Conséquence de ce déséquilibre entre l'offre et la demande : le maintien sous dialyse de malades souffrant d'insuffisance rénale et inscrits sur les listes d'attente. Délai : plus de trois ans pour un nouveau rein.

Les tentatives de sensibilisation du public comme les distributions de cartes de donneur d'organe n'ont rien donné, expliquent les médecins belges. Il a donc fallu imaginer cette nouvelle loi.

Lors de la discussion de celle-ci, le secrétaire d'Etat belge à la santé publique indiquait qu'en France l'application de la loi Caillavet a évolué d'une telle façon que le consentement est en fait devenu nécessaire. Un professeur belge, qui a tenu à l'anonymat, a un avis différent : *« En fait, cette loi est intéressante car elle peut contribuer à faire évoluer les idées. Mais en attendant, je reste persuadé que la meilleure solution est encore... l'hypocrisie et que, pour sauver une vie, on peut très bien prélever un organe sans le dire à la famille. »*

Dernière question : le risque n'existe-t-il pas de déclarer un peu rapidement la mort d'un patient dont on « attend » un organe ? La loi belge a mis un grand nombre de garde-fous pour empêcher cela.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ÉDUCATION

La réforme des œuvres universitaires

● *Fin de la parité administration-étudiants*

● *Augmentation du nombre des bénéficiaires*

Annoncée à plusieurs reprises *depuis cinq ans, laborieusement* mise en chantier, prête il y a un an, avant que le Conseil d'État ne la renvoie au ministère de l'enseignement supérieur, la réforme des œuvres universitaires va enfin voir le jour. Le conseil des ministres du 4 mars a en effet adopté un décret qui modifie sur plusieurs points le fonctionnement de ce service public dont la mission consiste à verser les aides indirectes apportées par l'Etat aux bénéficiaires (restaurants et cités universitaires).

Cette réforme vise tout d'abord à élargir les missions des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Ainsi, le bénéfice des œuvres, jusqu'à présent soumis à certaines limites, en particulier une limite d'âge à vingt-six ans, est étendu à l'ensemble des étudiants. Par ailleurs, les CROUS vont désormais pouvoir s'associer avec des organismes publics et privés, et l'on espère au ministère que cette disposition conduira les œuvres à multiplier et diversifier leurs prestations.

Le deuxième volet de la réforme est institutionnel. Il prévoit la refonte des conseils d'administration des CROUS et de l'organisme national qui les chapeaute, le CNOUS. Ces modifications consacrent la fin de la parité entre les représentants de l'Etat et ceux des étudiants dans ces conseils. Ceux-ci seront composés de 24 membres dont 7 représentants de l'Etat, 7 représentants élus par les étudiants, 4 personnalités extérieures choisies pour moitié par le recteur et pour moitié par les étudiants, 3 représentants des personnels, 2 présidents d'établissement supérieur nommés par le recteur, 1 représentant de la région.

Des élections en avril

A cette réforme institutionnelle s'ajoute la possibilité offerte aux CROUS de s'organiser de manière plus souple et en particulier de créer, dans les villes universitaires de leur ressort, des centres locaux bénéficiant d'une relative autonomie de gestion. Enfin, le décret prévoit une réforme statutaire des personnels ouvriers des œuvres qui bénéficieront désormais du statut de contractuel de droit public.

Pour ses promoteurs, ce ravalement technique a pour objectif essentiel d'inciter les CROUS à pratiquer une gestion plus dynamique. Son premier effet est cependant de provoquer l'organisation d'élections permettant aux étudiants de désigner leurs représentants au conseil des CROUS. Ces élections ouvertes à tous les étudiants – prévues pour la première quinzaine d'avril – se dérouleront au scrutin de liste proportionnel. Quatre mois après les grèves de l'automne dernier, elles constitueront un test intéressant de la mobilisation des étudiants et de la représentativité de leurs syndicats. D'autant que la dernière consultation de cette nature remonte à décembre 1982 (1).

GÉRARD COURTOIS.

(1) Il y avait eu à l'époque 89 000 votants sur 700 000 bénéficiaires des œuvres. L'UNEF-SE (proche des communistes) était arrivée en tête avec 32 % des voix, talonnée par l'UNEF-ID à l'époque animée par des trotskistes et des socialistes (29 %). Le CELF (Cercle des étudiants libéraux de France) avait réuni 12,6 % des voix et l'UNI (Union nationale interuniversitaire) 7 %, tandis que les divers totalisaient 19 % des suffrages.

M. Jean-Pierre Boisivon directeur de l'évaluation au ministère de l'éducation

M. Jean-Pierre Boisivon, secrétaire général de l'Union de Banques à Paris, a été nommé au conseil des ministres à la tête de la nouvelle direction de l'évaluation et de la prospective créé au ministère de l'éducation nationale (*le Monde* daté 15-16 février 1987) et qui remplace le service de la prévision, des statistiques et de l'évaluation (SPRESSE).

[Né le 25 juin 1940, à Saint-Pierre-Eglise (Manche), M. Boisivon a suivi une carrière professionnelle peu commune. Instituteur de 1964 à 1969, il suit parallèlement des études de sciences économiques et de droit. Il est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, docteur d'Etat en sciences économiques (1978) et auteur d'une thèse sur Les entreprises et la Bourse. M. Boisivon est aussi agrégé en sciences de gestion (1980). Il a enseigné à l'université de Paris-nord puis à l'ESSEC et à l'ENA. Chargé de mission à la Chambre syndicale des agents de change de 1972 à 1978, il devient ensuite directeur général adjoint de la Caisse d'épargne de Paris (1978-1985), puis est nommé secrétaire général de l'Union de banques à Paris, filiale du Crédit commercial de France, fonction qu'il occupait jusqu'à sa nomination au ministère de l'éducation nationale. M. Boisivon était aussi vice-président du comité de liaison avec l'enseignement de l'Institut de l'entreprise, organisme chargé des relations avec les milieux de l'enseignement par délégation du CNPF.]

● **M. Xavier Aknine, nouveau président de l'UNEF-SE.** – L'UNEF-SE (Solidarité étudiante), syndicat édtudiant proche des communistes, a un nouveau président : Xavier Aknine, vingt-cinq ans, étudiant en médecine à la Pitié-Salpêtrière et ancien membre de la coordination étudiante pendant les événements de l'hiver dernier, remplace Patrice Leclerc, qui fait son service militaire. Par ailleurs, l'UNEF-SE a décidé de tenir son 72e congrès du 19 au 22 novembre. Le rendez-vous *avait initialement été envisagé pour* le début du mois de mai, date du 80e anniversaire de la création de l'UNEF.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de composition a rendu incompréhensible un passage de l'article consacré à l'assouplissement de la carte scolaire dans notre édition du jeudi 5 mars. *« A Paris, seuls quatre secteurs situés dans des arrondissements périphériques (12e, 14e, 18e et 20e) sont concernés par cette mesure, qui touche ainsi 15 % des élèves de la capitale entrant en classe de sixième à la rentrée prochaine. »*

VENTES

La responsabilité d'un commissaire-priseur

Lorsqu'il présente un tableau dans une vente comme une œuvre originale, un commissaire-priseur doit s'assurer de son authenticité, sous peine d'engager sa responsabilité. Un jugement rendu par la première chambre du tribunal civil présidé par M. Pierre Vengeon vient de condamner Me Rémi Ader, commissaire-priseur, qui avait vendu en 1964 une toile en l'imputant à Paul Gauguin, alors qu'une expertise effectuée en 1982 par un spécialiste incontesté faisait état de sérieux doutes sur son authenticité.

Un expert, M. André Pacetti, a été également condamné pour avoir déclaré, en 1974, que l'œuvre était un Gauguin en l'estimant à 150 000 francs. Les deux hommes devront verser 250 000 francs de dommages et intérêts à Mme Roger Bellon.

Mme Bellon, épouse du fondateur des laboratoires qui portent son nom, avait acquis *l'Entrée du village*, en toute confiance à la galerie Galliera, il y a vingt-trois ans, pour 75 000 francs. Dix ans plus tard, elle faisait expertiser l'œuvre par M. Pacetti, qui lui confirmait l'origine du tableau datant de 1889. Mais, lorsque Mme Bellon envisagea de se séparer du « Gauguin », M. Daniel Wildenstein, un expert parmi les plus autorisés des impressionnistes, consulté par Me Ader, qualifia le tableau de *« douteux »*, en lui attribuant une valeur *« très incertaine »*. Devenue propriétaire d'un tableau invendable, Mme Bellon demanda réparation de son préjudice à la justice.

Dans son jugement, le tribunal note que Me Ader aurait dû solliciter, comme il l'a fait en 1982, l'avis de M. Wildenstein, et déclare : *« En présentant, dans le catalogue du 12 mars 1964, la toile* l'Entrée du village *comme une œuvre originale de Gauguin, alors que cette indication n'était pas fondée en l'état actuel des connaissances des spécialistes, au moment de cette adjudication, sur des informations complètes et des avis autorisés, Me Ader et l'expert Pacetti ont commis une imprudence engageant leur responsabilité. »*

MARC PORTEY.

SPORTS

FOOTBALL : Coupes d'Europe

Bordeaux cœur de lion

Sensation lors des quarts de finale aller de la Coupe d'Europe des clubs champions : le Bayern Munich a écrasé les Belges d'Anderlecht (5-0) et le Real de Madrid a été dominé par l'Etoile rouge de Belgrade (4-2).

Autre gros score en Coupe de l'UEFA : Moenchengladbach a pris une avance substantielle sur les Portugais de Guimaraes (3-0).

Matches plus serrés en Coupe des coupes : Bordeaux, notamment, n'a qu'un but d'avance avant la rencontre retour du 18 mars sur les Soviétiques du Torpedo Moscou (1-0).

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Partir du rond central, servir l'ailier dont le centre trouve la tête de l'avant-centre. Au tableau noir, la manœuvre est limpide. Sur la pelouse du parc de Lescure, il fallut près d'une heure aux Girondins pour la mettre en pratique. A la 56e minute, Jean Tigana décidait, pour la millième fois, de remettre l'ouvrage sur le métier. Il partait balle au pied du rond central, oubliait en chemin quelques adversaires lancés sur le jeune Zlatko Vujovic, dont le centre était « smashé » *à bout portant par Philippe* Fargeon.

Dans les tribunes, récemment remises à neuf, quarante-deux mille supporters pouvaient hurler leur soulagement. Depuis le coup d'envoi, dans le décor fantasmagorique des fumées et des rougeoiments de feux de bengale, les vagues d'assaut bordelaises avaient déferlé sans écorner le dispositif défensif des Moscovites.

Dans les buts, Dimitri Kharine, un gamin de dix-huit ans et demi, tenait tête avec autorité aux attaquants marine et blanc, maladroits il est vrai et terriblement brouillons. A croire que Bordeaux devrait se contenter, comme contre Dniepr il y a deux ans, au même stade de la compétition, d'un match nul à domicile.

Puis vint le but libérateur, qui, s'il rassura le public, ne débrida pas pour autant le match. Les Soviétiques continuèrent à défendre avec acharnement et les Bordelais à attaquer en désordre. Rencontre crispante et étriquée entre deux équipes, visiblement encore en rôdage après la trêve.

Cette fois pourtant, le handicap était équitablement réparti. Le championnat de France vient de reprendre huit jours seulement avant celui d'URSS. Les Soviétiques ne sont désormais plus les seuls à aborder les quarts de finale des coupes européennes avec, dans les jambes, les fourmis de deux longs mois d'inactivité. Dès lors, le mode de préparation pendant cet hiver chômé pouvait s'avérer primordial.

Dans ce domaine, les clubs soviétiques demeurent défavorisés, malgré les installations couvertes dont ils disposent et les tournées qu'ils effectuent à l'étranger. *« Lorsque nous décidons de notre mode de préparation pour la Coupe d'Europe, nous ne choisissons pas nos adversaires »*, expliquait récemment Valentin Ivanov, l'entraîneur du Torpedo Moscou, regrettant de ne pouvoir *« conclure les rencontres qui nous semblent le plus adaptées »*. L'homme aurait sans doute préféré pour son équipe un programme plus efficace qu'une tournée de football-bronzette en Tunisie et trois rencontres sans signification contre des formations françaises.

Aimé Jacquet, lui, avait le choix. Il aurait pu, comme beaucoup de ses confrères français, céder à l'appel des tropiques ou de l'hémisphère sud. A l'inverse, pour bien se préparer aux rigueurs européennes, il s'est tourné vers les bannis de l'Europe, ces Britanniques dont le championnat ne connaît ni trêve, ni répit. Après avoir reçu Everton, les Girondins sont partis s'entraîner à la dure à Belfast et à Glasgow. Un voyage d'études voulu par le « professeur » Jacquet, pour tremper le caractère de ses élèves face à des équipes *« qui jouent un football conquérant, qui nous rentrent dedans, qui nous contrarient »*.

Six ans de galères

Il ne s'agissait pas pour l'entraîneur bordelais de découvrir outre-Manche une formule de jeu magique mais de favoriser, dans un contexte difficile, l'amalgame entre le groupe des anciens Girondins, cimenté par six ans de galères européennes, et les jeunes recrues. Celles de l'été. Et celle de l'automne... Le jeune Philippe Fargeon est assurément l'une des meilleures affaires du club bordelais. Découvert dans le modeste club suisse de Bellinzona, ce Savoyard âgé de vingt-deux ans a inscrit, mercredi soir, son sixième but officiel sous le maillot marine et blanc.

Le sixième en six matches : belle moyenne pour cet attaquant de poche (70 kilos pour 1,73 mètre), dont le talent, une fois n'est pas coutume, n'avait pas été flairé par Guy Roux lorsqu'il faisait ses classes à l'AJ Auxerre.

Sa qualité principale est, selon Aimé Jacquet, *« sa spontanéité de déplacement, utile pour déstabiliser les défenses renforcées »*. Sa vitesse, comme celle de Ferreri et de Vujovic, a certes contribué à *« bouger »* *les géants de la défense soviétique*, mais c'est physiquement autant que techniquement que les Français ont pris la mesure de leurs adversaires.

Valentin Ivanov se plaignait même, à la fin du match, de la *« brutalité des Bordelais »*. Ce reproche, tout à fait inédit à l'encontre d'une équipe française, est excessif, mais révélateur de l'état d'esprit des Bordelais. Auraient-ils acquis, pendant leur tournée dans les îles britanniques, ce qui, de l'avis de Peter Reid, le capitaine d'Everton, manque aux footballeurs français ? *« Ah ! s'ils jouaient avec leurs tripes »*, disait-il.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

COUPE DES CHAMPIONS

Bayern Munich b. Anderlecht (Bel.), 5-0 ; Etoile Rouge (Youg.) b. Real Madrid, 4-2 ; FC Porto b. Brondby (Dan.), 1-0 ; Besiktas (Tur.) et Dynamo Kiev, remis.

COUPE DES COUPES

Bordeaux b. Torpedo Moscou, 1-0 ; Saragosse b. Vitocha Sofia, 2-0 ; Lokomotiv Leipzig b. FC Sion (Sui.), 2-0 ; Malmoe et Ajax Amsterdam, remis.

COUPE DE L'UEFA

Dundee UTD b. FC Barcelone, 1-0 ; Moenchengladbach b. Guimaraes (Port.), 3-0 ; Torino et FC Tyrol (Autr.), 0-0 ; FK Göteborg et Inter Milan, 0-0.

TENNIS : Tournoi de Kay-Biscayne. – Vainqueur du Suédois Mats Wilander en cinq sets (6-4 ; 6-2 ; 4-6 ; 2-6 ; 7-6), le Français Yannick Noah doit rencontrer en demi-finale du tournoi de Kay-Biscayne (Floride) le Tchécoslovaque Miroslav Mecir, qui a éliminé le Suédois Stefan Edberg (3-6 ; 6-2 ; 6-2 ; 6-4). L'autre demi-finale mettra aux prises l'Américain Jimmy Connors et le Tchécoslovaque Ivan Lendl.

● **ECHECS : Karpov garde son avance.** – La quatrième partie de la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde, disputée le mardi 3 février à Linares (Espagne), entre Karpov et Sokolov s'est terminée par la nullité au 42e coup. Karpov qui avait les blancs, conserve son point d'avance et mène désormais par 2,5 à 1,5.



Le Monde
DES LIVRES

Le hasard, la vieillesse et la cruauté

Des dames vieillissantes et un vieux garçon aux prises avec un trio de jeunes gens pervers : les délices barbares de* la Mer au large, *le dernier roman de Jean-François Josselin.

LA mer, au large, veille. On la voit de la salle à manger de l'hôtel de luxe où sont assis, chacun à sa table, le narrateur – un vieux garçon fortuné – et des dames vieillissantes. Ils se connaissent puisqu'ils viennent tous, ou presque, depuis plusieurs saisons se soumettre à un régime « minceur ». *« Nos échanges se réduisent d'habitude à des opinions sur le temps qui passe et qu'il fait »*, note le narrateur, qui décrit avec soin ses voisines : l'étrange Mrs Doris Duluth, dont on ne sait rien, sinon qu'elle lit, même à table, des revues de cinéma et promène partout *« sa mallette à maquillage »* ; la diaphane Mlle Oreuse et son chignon blanc ; la massive Mme Givrezac et les deux sœurs, jumelles sans doute, Mme Viviane et Mme Sonia. Une faune grinçante et aigre à souhait.

Jean-François Josselin excelle à suggérer le climat délétère de l'endroit, la langueur, l'ennui manifeste des pensionnaires « minceur », mastiquant leurs nourritures tristes sous les *« abat-jour rose fané »*, s'entretenant de faits minuscules, s'observant, se jaugeant pour meubler le vide des journées. L'atmosphère est lourde, le temps suspendu, comme dans une sorte de « plan fixe ». On attend que quelque chose d'inconnu, et de violent probablement, fasse irruption : un pur délice pour les amateurs d'angoisse lentement distillée, rythmée par les avions qui, à intervalles plus ou moins réguliers, passent en rase-mottes – *« l'hôtel est situé dans l'axe de la piste d'atterrissage, à 5 kilomètres à vol d'oiseau de l'aéroport »*.

Dans cette salle à manger, les clientes, commes les abat-jour, sont fanées. On voit circuler tout un monde qui s'ancre dans la vieillesse, veillé par Martial – l'ancien barman devenu maître d'hôtel, – traversé par l'ombre de l'anguleuse, alcoolique et déjà fantomatique Mme F... Un précédent roman de Jean-François Josselin nous montrait aussi, dans un bar, un Martial et une femme alcoolique, Mme Foy, à laquelle fait curieusement écho Mme F... : cela s'appelait *l'Enfer et Cie...* (1)

« L'enfer, soit ! Mais on n'est tout de même pas obligé d'entrer dans la danse macabre, non ? », dit Mme F., justement, un soir de bal. L'enfer, c'est aussi ce qu'apportent les trois jeunes gens arrivant ce soir-là – Véra, Max, le mal rasé, et Timothée, le nain, têtant son éternel cigarillo, – tout droit sortis d'un film noir. Le trio choisit le vieux garçon riche et timide pour exercer son sadisme et ses désirs de domination.

L'énigmatique « star »

En se laissant entraîner, puis charmer, au sens le plus troublant du mot, le narrateur trahit ses vieilles « compagnes » et passe à l'ennemi – *la jeunesse* – pour une descente aux enfers, *via* la drogue, l'humiliation, le chantage et une boîte de nuit opportunément nommée *La Marmite bouillante*. Pourtant, c'est moins parce qu'ils dispensent le mal que parce qu'ils sont jeunes que Véra, Max et Timothée doivent être, d'une manière ou d'une autre, éliminés.

Jean-François Josselin a patiemment construit et fait marcher à merveille cette mortelle machine et ses engrenages à géométrie variable : la prétendue victime (le narrateur) prend un obscur plaisir à son sort, reprenant l'avantage (comme toujours ceux qui jouent de la faiblesse et du malheur) avant même qu'on ne découvre un cadavre inattendu. On ne dira pas ici qui meurt, pas plus que dans le livre on ne révèle qui a tué. Mais on relèvera le sourire final de l'énigmatique « star » – « guest star », diraient les Américains – évadée d'un quelconque *Sunset Boulevard* : Mrs Doris Duluth.

Avec *la Mer au large*, bref récit au présent, parfaitement maîtrisé et subtilement cadencé, Jean-François Josselin porte à l'apogée son goût de l'étrange et du dérangement. Son hôtel du bord de mer devient l'ultime antichambre de la mort, dont Mme F... (comme « faux » ?) pourrait bien être la messagère. On s'y voit vieillir : le narrateur se guette dans tous les miroirs. On y voit passer un groupe de vieillards milliardaires que Mme Givrezac appelle *« les moribonds »* et le narrateur *« les mourants chics »*. On y nage avec délectation dans les jeux de la cruauté et du hasard.

Quand enfin l'hôtel est débarrassé des trois jeunes et des trop vieux, partis vers leur destin, *« ce soir nous sommes entre nous »*, remarque le vieux garçon et grand organisateur du récit, avant de conclure : *« En définitive, l'important, c'est la mer, à l'horizon. »* Tout est rentré dans l'ordre. On peut à nouveau se regarder vieillir, sous l'œil sans pitié de la mer, meurtrière, fascinante, infernale, et mettre un terme à un beau roman de tension et d'anxiété. Une histoire noire, avec un rien de polar, un zeste de sado-masochisme, pour un cocktail sans espoir : la vieillesse et son miroir étale, la mer, au large.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA MER AU LARGE, de Jean-François Josselin, Gallimard, 152 p., 65 F.**



Jean-François Josselin : une danse macabre.

ULF ANDERSEN

(1) *Grasset, prix Médicis 1982.*

Montaigne en Poméranie

***Les Carnets*, de Georges Hyvernaud lorsqu'il était prisonnier de guerre.**

GEORGES HYVERNAUD appartient à l'espèce des écrivains bourrus. Leur langage épouse très souvent les mouvements de leurs colères, mais leur manque apparent d'urbanité ne dissimule pas une amère mesquinerie. C'est l'inverse : ils enragent lorsqu'ils constatent l'usage trop médiocre qui est fait de l'existence. Leur ambition première, c'est de préserver leur intégrité.

« Bien se tenir. Forte valeur de ces mots : une solide possession de soi par soi. L'homme saisi, serré, dressé – par lui-même », écrivait Hyvernaud quand il était prisonnier de guerre en Poméranie au cours des années 40. Il subissait alors la *« terrible contagion »* de la banalité, tous les jours tiré, par sa condition et par celle de ses camarades, vers les pensées les plus misérables. Dans ces circonstances, il renverse une idée reçue depuis très longtemps : il n'est pas vrai que les infortunes améliorent l'humanité. *« Ces mille embêtements auxquels on voudrait ne pas penser*, dit encore Hyvernaud, *mais qui s'obstinent comme des mouches, qui reviennent sans cesse vous piquer. »* Et par *« embêtements »* il entend ce qui contrarie les *« besoins élémentaires »* de la vie : respirer, dormir, manger. Quand ces préoccupations l'emportent sur le reste, l'existence devient méconnaissable : elle se méconnaît elle-même. *« On comprend qu'il faille à toute vie studieuse du loisir, de l'aisance*, ajoute Hyvernaud (...). *Les pauvres, il n'est pas possible qu'ils s'évadent, par l'esprit, de leur pauvreté. Ils sont condamnés à toutes les pauvretés. »* Plus loin, méditant sur *« la prière de Pascal pour le bon usage des maladies »*, et songeant à la *« créature aigre, rancunière, cruelle, petite »* vers quoi elles nous entraînent, il dénoncera à nouveau *« la purification par la souffrance »* comme le plus inconvenant des mensonges.

Le tome 4, et dernier, des *Œuvres complètes* de Georges Hyvernaud réunit ses *Carnets d'oflag*, jusqu'alors inédits, et ses textes de critique littéraire, jadis publiés dans diverses revues. Rappelons qu'Hyvernaud est mort le 24 mars 1983, sans avoir jamais acquis l'audience qu'eussent méritée les vertus de son mauvais caractère. Ces *Carnets*, qui furent écrits entre juin 1940 et avril 1945, nous livrent les méditations métaphysiques (et physiques) d'un homme trop rebelle à l'étroitesse des choses pour s'habituer, de quelque manière, à son état.

« Ça finit par faire une vie »

S'il avait la tentation d'obéir aux pesanteurs de l'accoutumance, certains de ses compagnons l'en dissuadaient par le spectacle qu'ils offraient : notamment *« M. l'agrégé »*, qui avait une façon détestable de *« se gratter l'âme »*. *« Ne comprenait pas de quel côté était la bassesse*, dit Hyvernaud, dans son style si particulier. *Ne comprenait pas que sa captivité était commencée depuis bien longtemps : captif d'un métier qui l'ennuyait, d'une épouse impérieuse qui le bousculait, de maigres intrigues secrètes (et) de courtes ambitions. »*

Pour vaincre l'ennui, tromper le temps ou duper le désarroi, les prisonniers se consacraient à diverses activités comme *« tailler des petits bouts de bois »*, et *« fabriquer des horloges, des boîtes, des jeux d'échecs »*. On s'agitait à défaut de se consoler. *« Et ça finit par faire une espèce de vie très vivable, et même affairée et essoufflée. Excusez-moi, disent-ils, je suis très pris. Ils s'étonnent que les journées passent si vite. »*

Que les lecteurs de Georges Hyvernaud ne s'abusent pas : le portrait qu'il fait de la captivité, avec une verve réparatrice, ne vaut pas seulement pour la Poméranie des lointaines années 40, mais aussi pour d'autres lieux et d'autres époques. C'est notre image qui se révèle à travers cette évocation de quelques fantômes.

FRANÇOIS BOTT.

(*Lire la suite page 14.*)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Albert Camus, soleil et ombre, de Roger Grenier

Solitude du Juste

DÉCIDÉMENT, qu'est-ce que ça peut nous faire, la vie privée d'un écrivain ? Celle des hommes politiques, soit : sous leurs airs de sauveurs pensants, ce ne sont jamais que nos domestiques, il y a une certaine logique à les suivre aux cuisines ; mais avec un artiste, c'est-à-dire quelqu'un qui a usé sa vie à traquer l'invisible et l'indicible, seul compte ce qui a conduit à cette traque, l'éclaire, la complète, en prolonge le sens.

Prenez Camus. Il fallait sans doute que la biographie pointilleuse de Lotmann fût écrite, que les dates, les voyages, les rencontres, les brouilles, tout ce saint-frusquin des destinées, fussent mis noir sur blanc ; mais on en avait plus appris auparavant dans les essais de Jean Grenier ou de Jean-Claude Brisville. L'idéal, s'agissant d'un créateur, et qui manquait à propos de Camus, c'est le parcours de *l'activité créatrice, étayé sur un* simple rappel biographique. Cette synthèse propre à relancer notre lecture, la voici, due à l'écrivain qui pouvait le mieux la réussir, en raison de sa familiarité avec *Camus et d'une même* réticence par rapport au petit milieu intellectuel et à ses jeux.

CELA peut paraître paradoxal, que l'auteur fêté de *l'Etranger*, l'animateur de *Combat*, le responsable de collection chez Gallimard, le Nobel à quarante-quatre ans, soit resté en marge du Paris qui fait et défait les réputations. C'est pourtant l'évidence à laquelle le recul du temps donne le plus de force. Le succès immense et précoce, qui ne plaît guère au sixième arrondissement, ne suffit pas à expliquer les sarcasmes adressés au philosophe « boy-scout » pour « classes terminales », ni les insultes à l'ancien tuberculeux, coupable de n'être pas sorti de l'ambiguïté où le nouait, à propos de l'Algérie, sa fidélité de pied-noir.

Voilà peut-être ce que la Rive Gauche pardonne le plus mal à Camus : il vient d'ailleurs, et de l'Ailleurs suprême qu'est la pauvreté vaincue à la force du poignet ; sans parler de l'écart que creuse, à l'époque, la tuberculose. Les moins « héritiers » des intellectuels n'ont que mépris pour le zèle grave et le style sage des « boursiers », comme si la culture, luxe de dilettante cynique, ne devait, sur le modèle de l'argent en bourgeoisie, ni s'acquérir ouvertement, ni se voir, ni servir à mener sa vie. Camus commet exactement ces fautes de goût, en autodidacte qui n'a pas de quoi ne rien faire de ce qu'il apprend, et qui s'est juré de compenser le silence de sa mère par une morale de la justice et de l'amour.

Ce projet, il en trace le canevas dès son entrée en littérature. *L'Etranger, Caligula, le Malentendu* et *le Mythe de Sisyphe* dresseront le constat de l'Absurde, tandis que *la Peste, l'Etat de siège* et *l'Homme révolté* lui chercheront des remèdes.

(*Lire la suite page 14.*)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

Colères et couleurs

La couleur règne dans le dernier roman de Jean Métellus, *l'Année Dessalines*. Haïti, 1960 : le deux centième anniversaire de la naissance du héros national Dessalines est l'occasion pour un certain nombre d'intellectuels de manifester leur opposition au président-dictateur. Jean Métellus excelle à traduire la vie colorée de l'île : *« marchés paysans, cérémonies vaudouesques, masques de carnaval, tapisseries rustiques, bijoux de cuivre ciselé... »* Les personnages généreux, excessifs, grouillent, surgissent, se heurtent. La manière naïve, délibérée chez l'auteur, évoque Gauguin, dont les figures, cernées d'un vigoureux trait noir, ne perdent pas leur mystère. Cette ingénuité voulue n'empêche pas l'analyse quasi clinique des états d'âme : la peur, la colère, ou le mécanisme irréversible de la suspicion paranoïaque qui entraîne le dictateur au carnage gratuit.

La couleur, ou plutôt les couleurs nourrissent aussi les conflits des hommes et déterminent leur hiérarchie : Blancs, quarterons, mulâtres, et toutes les nuances plus ou moins foncées qui conduisent au noir traînent leur héritage de complexes contradictoires ou d'aspirations réfrénées. Jean Métellus nous implique dans ce drame de la première République noire parvenue à l'autonomie, dans son insoluble quête de racines et de dignité. A peine libérés des occupations étrangères, ces descendants d'esclaves retombent dans la dépendance économique du grand voisin et dans la terreur du potentat local, sans pouvoir *« franchir le tunnel où des individus sans expérience, ni humanité ni justice, les ont conduits »*.

Le romancier sait évoquer la misère qui côtoie l'opulence (on n'oublie pas la promenade au marché de la ménagère soumise aux tentations colorées et parfumées), l'inquiétude face au chômage, ou l'exploitation brutale et éhontée par des employeurs sans scrupules. La colère, la révolte, les larmes et la mort rythment ce roman où l'auteur sait – il l'a vécu – ce dont il parle. Il nous emmène dans sa moitié d'île et, avec le côté parfois désuet de son style soigné, un peu dix-neuvième siècle, rend avec vigueur le poids de toutes les forces d'argent et de pouvoir, l'arrivisme, la terreur, la cruauté qui sont le lot de tant de petits pays récemment parvenus à l'indépendance. Un roman prenant, généreux, bouillant, coloré, qu'il faut lire.

F. N.

★ **L'ANNÉE DESSALINES, de Jean Métellus, Gallimard, 282 p., 94 F.**

L'enfant et les chevaux

Le titre pouvait faire craindre le pire : encore des « gens de chevaux », avec leurs assommantes anecdotes, leurs inévitables prouesses, leur fétichisme des origines : *« Cette jument a d'excellents papiers, voyez-vous... d'ailleurs sa mère... »*

Pascal Commère n'est pas de ces avantageux. Son premier roman, *Chevaux*, respire le ton juste des passions authentiques. Celle des chevaux, bien sûr, des poulains qu'on débourre en prenant garde qu'ils ne bottent – car *« ces petites bêtes ont du bouillon »*, – de cette inimitable odeur de corne brûlée les jours de ferrure, mais aussi celle de la nature, des chasses, des pêcheries d'étang : *« Alors l'odeur de l'eau montait, et celle de la vase, de l'herbe, celle de la terre aussi... »* A la rudesse paysanne de l'Auxois, l'auteur oppose la sensibilité d'un enfant solitaire, blotti dans l'ombre gigantesque d'un père mort, confiant aux chevaux son douloureux trop-plein d'affection et ses secrets lourds comme le couvercle du coffre à avoine.

Dommage que, en dépit de notations justes et senties, la trame romanesque manque un peu d'épaisseur. Dommage qu'au relief des dialogues l'auteur préfère un imparfait un peu sage et souvent monotone. On aurait envie de lui crier : Piquez des deux, que diable ! et partez en cabrades, en ruades, en croupades ! Et le lecteur de rêver qu'au détour d'un layon, et selon une charmante expression cavalière, il se laisse prendre la main.

F. N.

★ **CHEVAUX, de Pascal Commère, Denoël, 154 p., 48 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ESSAI

● Andrée Corvol : *l'Homme aux Bois*. Une *« histoire des relations de l'homme et de la forêt »*, du dix-septième siècle à nos jours, ou comment l'arbre a pris place dans la sensibilité écologique et l'environnement actuels. (Fayard, 586 p., 180 F.)

GÉOGRAPHIE

● Jean-Paul Bravard : *le Rhône du Léman à Lyon*. Une étude très complète sur le Rhône. L'auteur parle de l'histoire du fleuve et de sa situation géologique. Nombreuses photographies et illustrations dans cet album relié. Préfacé par Michel Laferrère. (La Manufacture, 451 p., 195 F.)

HISTOIRE

● Jean Baronnet et Jean Chalou : *Communards en Nouvelle-Calédonie*. A la chute de la Commune de Paris en mai 1871, 4 500 révoltés ont été condamnés, et déportés à perpétuité en Nouvelle-Calédonie. S'appuyant sur les témoignages accessibles, les auteurs racontent la vie des anciens communards, leur exil et, pour quelques-uns, le retour en France. (Mercure de France, 431 p., 159 F.)

● M. K. Gandhi : *Résistance non violente*. Réédition du livre publié en anglais en 1951, trois ans après l'assassinat de Gandhi. Gandhi décrit sa lutte contre la domination anglaise, et expose, d'une manière fragmentaire, selon les circonstances, sa philosophie de la résistance non violente. Traduit de l'anglais par Daniel Lemoine. (Editions Buchet/Chastel, 326 p., 120 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Ingeborg Bachmann : *Requiem pour Fanny Goldmann* et *Berlin, un lieu de hasards*. Un roman inachevé, illustré par des dessins de Günter Grass et traduit de l'allemand par Miguel Couffon, et le discours de remerciement prononcé pour la remise du prix Büchner en 1964, un an avant la mort de l'écrivain ; ce dernier texte est traduit par Marie-Simone Rollin. (Actes Sud, respectivement 80 p., 65 F, et 54 p., 60 F.)

● Pu Songling, *Contes fantastiques du Pavillon des loisirs*. Contes de la fin des Ming (seizième siècle). (Pékin. Editions en langues étrangères, distribution : E100, 422 p., 38 F.)

● Maurice Coyaud et Jean-Paul Potet : *Contes et nouvelles des Philippines*. (Pour l'Analyse du folklore, 36, avenue de Wagram, 75008 Paris, 168 p., 90 F.)

MÉMOIRES

● Courtilz de Sandras : *Mémoires de Monsieur d'Artagnan*. Une réédition en français moderne des *« Mémoires de M. d'Artagnan, capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roy, contenant quantité de choses particulières et secrètes qui se sont passées sous le règne de Louis le Grand »*, publiés en 1700. Texte présenté et annoté par Gilbert Sigaux. (Mercure de France, 322 p., 89 F.)

RELIGION

● *A la recherche de la Bible* : Texte de la Bible de Jérusalem. Les commentaires de Jean-Pierre Bagot visent à faire découvrir la Bible aux jeunes lecteurs. Abondamment illustré. (Editions Brepols, 2 volumes de 150 p., 175 F le vol.)

TÉMOIGNAGES

● Ellen Kuzwayo : *Femme et Noire en Afrique du Sud*. L'auteur a vécu les événements de Soweto – les détentions, les meurtres et les coups de feu tirés sur la foule. Son témoignage veut exprimer la conscience politique des Noirs dans ce pays déchiré par l'apartheid. Préfacé par Nadine Gordimer, avec un avant-propos de Bessie Head. Traduit de l'anglais par Marie-Hélène Dumas. (Robert Laffont, 296 p., 98 F.)

● Karl von Frisch ; *Le Professeur des abeilles*. Prix Nobel de physiologie et de médecine en 1973, von Frisch, décédé en 1982, raconte sa vie et sa carrière de naturaliste, spécialiste des abeilles. Traduit de l'allemand par Michel Martin et Jean-Paul Guiot. Préface de Roger Darchen. (Belin, 240 p., 80 F.)

CHRONIQUE

L'ombre de Cerdan

Il est des journalistes, et des plus chevronnés, qui gardent leurs facultés d'engouement. L'enthousiasme peut même les pousser à l'imprécision. Ainsi Daniel Morgaine, qui annonce une deuxième place pour Jean Bobet dans un Milan-San-Remo cycliste, alors qu'au mieux, le cadet des Bobet ne termina que troisième. C'était en 1955. Mais ne chicanons pas la ferveur. Absorbant de bel aloi, toujours friand de mieux connaître les hommes, Daniel Morgaine a promené sa curiosité aux quatre coins du monde. Cela nous vaut aujourd'hui un livre de souvenirs où passent les ombres de Marcel Cerdan, de Charlie Chaplin, de Grace Kelly, de Humphrey Bogart, de Louison Bobet, d'Edith Piaf, de Martin Luther King.

On y voit Daniel Morgaine, jeune « apprenti » de presse, rencontrer Cerdan, en compagnie du cher René Dunan, avec des yeux émerveillés, et garder cet émerveillement de débutant quand il sera devenu rédacteur en chef de grands journaux français, *France-soir* notamment.

Des fantômes ? Pour montrer à quel point ces êtres qui furent de chair et de sang peuvent encore paraître vivants, Morgaine fait appel à Marcel Pagnol, qui explique si bien que, en nos temps, l'image filmée *« ranime le génie éteint, rend sa jeunesse à l'amoureuse et garde à notre tendresse le sourire des amis perdus »*. Il y a de l'émotion dans l'ouvrage de Daniel Morgaine. Il prouve qu'un auteur peut courir la planète sans se désabuser de soi-même et des autres.

L. N.

★ **7 DE CŒUR, de Daniel Morgaine, préface de Dominique Lapierre, Lattès, 00 p., 99 F.**

● JEUNESSE

Les grands écrivent pour les petits

On écrit pour les enfants parce qu'on les aime. Jamais parce qu'on les déteste. C'est de là que vient le charme des fictions pour jeunes lecteurs. Les grands écrivains qui écrivent pour la jeunesse n'ont pas toujours réussi dans ce domaine, mais parfois, sans tambour ni trompette, caché parmi les centaines de titres d'une collection (de bons titres souvent), paraît le « petit » livre d'un « grand » romancier étranger qui nous arrive comme une bonne surprise.

L'Atelier du Père Castor, toujours actif et curieux, vient de publier *les Grandes Découvertes de Jacob* de Christoph Hein, le romancier le plus prometteur d'Allemagne, de République démocratique allemande, qui vit à Berlin-Est ; deux de ses romans, *l'Ami étranger* (traduit l'an dernier aux éditions Alinéa) et *Horns Ende* (« La fin de Horn ») ont attiré l'admiration des critiques et des lecteurs.

Pour ses deux fils, Georg et Jakob, et en pleine complicité avec eux, Christoph Hein (né en 1944 en Silésie) a écrit un grand livre d'aventures folles et franchement drôles qui, comme les contes des *Mille et Une Nuits*, pourraient ne pas avoir de fin. *« Et après ? Qu'est-ce qui s'est passé ? Et après, dis, raconte. »* Avec ses amis – Broutou, l'âne qui ne sait pas grand-chose mais qui pense beaucoup et qui devient docteur ès âneries de



Broutou, docteur ès âneries (ill. de Manfred Bofinger).

l'université de Paris, Cathy, qui reçoit en cadeau un cheval sauvage qui miaule, Panadel le clochard, le Faux Prince qui vient d'Afrique, qui sait voler et qui joue fort bien du piano, etc., – Jacob, armé d'une *« authentique carte secrète »*, va partir à la chasse au trésor. Mais peut-on se fier à une carte ? Les rivières ne restent pas forcément à leur place, ni les villes, ni les trésors. Le tremblement de terre de la semaine d'avant a bouleversé le monde et la grotte miraculeuse reste à découvrir... *« Tu en connais encore beaucoup d'autres, des histoires ? »* demande, à la fin, le narrateur à Jacob. *« Des milliers »*, dit-il d'un air détaché. Il faut suivre les rêves impossibles de Jacob, ce merveilleux conteur... (*Les « Grandes Aventures de Jacob, de Christoph Hein »*, traduit de l'allemand par François Mathieu. Castor-Poche, Flammarion, 320 p., 29,50 F.)

Les aventures de *Riki, un enfant de Jérusalem*, que nous conte David Shahar, prix Médicis étranger 1981, ont un tout autre ton. Hiérosolymitain depuis cinq générations, amoureux de sa ville, il ne cesse de faire resurgir les destins de gens qu'il connaît bien et dont il partage les rêves et les nostalgies. David Shahar (né en 1926) évoque la vie d'un garçon de Jérusalem quand les Anglais gouvernaient encore le pays, puis ses hauts faits pendant le siège et la guerre de 1947. *« Voici les aventures de Riki telles qu'il me les a racontées lui-même. Moi David Shahar, je n'ai fait que les écrire, telles que je les ai entendues de sa bouche »*, prévient l'auteur-scribe pour présenter ce roman d'aventures, qui est aussi, surtout, de l'histoire contée par quelqu'un qui a beaucoup vu, beaucoup retenu. (*Riki*, de David Shahar. Trad. de l'hébreu par Madeleine Neige. « Folio Junior », Gallimard, 152 p., 23 F.)

ART

Marc Le Bot : « Pictura dolorosa »

Marc Le Bot pense à contre-sens de son temps : il convient donc de le lire, et de lire ses *Images du corps* comme un traité en faveur d'un art qui ne soit ni formaliste ni exclusivement voué à se critiquer ou à se mettre en scène. Le titre l'indique fortement, l'ouvrage le confirme : pour Le Bot, il ne saurait y avoir d'art véritablement prenant que celui qui se fixe pour sujet l'homme, sa figure, son anatomie, son destin mortel.

Ce « retour à l'humain », pour reprendre une formule anachronique, Marc Le Bot en dresse les articles avec un souci de cohérence et d'exhaustivité où se trahit l'historien de l'art. Il analyse quelques œuvres-phares, de Balthus à Bacon ou à Dubuffet, et se réfère volontiers à Manet et à Van Gogh de manière à asseoir sa doctrine sur un système qui serait, selon lui, celui de la modernité. *Olympia* et *l'Autoportrait à l'oreille coupée* deviennent dans cette pensée les toiles majeures d'un art de la violence qui préfère s'interrompre plutôt que perdre son intensité. Elles inspirent à l'auteur des textes où l'on ne sait distinguer ce qui relève de la critique historique de ce qui tient d'une confession déguisée. Car ce livre, s'il se veut manifeste, accepte les périls de ce genre. Il y a du Castagnary, le défenseur du réalisme de Courbet, dans Marc Le Bot : si différents soient-ils, leurs styles sont aussi péremptoires l'un que l'autre et abondent semblablement en axiomes, définitions et partis pris.

Pour emporter l'accord, il faut encore des exemples et des noms. Autant on admet volontiers qu'il fasse place dans son esthétique à Adami, à Louis Pons ou même à Velickovic, autant il semble d'une folle générosité de traiter avec autant d'admiration des peintures qui, si elles traitent du corps, n'en traitent guère avec la puissance et l'authenticité attendues. Ni Cremonini, ni Rustin, ni Dado, ne méritent cet excès d'honneur. Mais faut-il faire grief à qui entend composer une théorie de ses goûts de vouloir trop prouver ?

Ph. D.

★ **IMAGES DU CORPS, de Marc Le Bot, éd. Présence contemporaine, Aix-en-Provence, 158 p., 180 F.**

SOCIÉTÉ

Un guide peu conventionnel

L'ouvrage de Pierre Vaugean est un recueil d'anecdotes vécues en Chine. Un livre de plus, dira-t-on, sur la réalité chinoise vue par un Français. Mais l'auteur n'est pas un simple touriste en mal d'exotisme. C'est un sinologue qui s'est déjà rendu en Chine une quinzaine de fois. Il y a longuement séjourné pendant la Révolution culturelle (*notamment comme ouvrier à l'usine n° 2 de machines-outils de Pékin*), il s'est trouvé un jour à plus de 6 500 mètres d'altitude sur le versant chinois de l'Everest, il a traversé l'île de Hainan dans le sud, etc.

Pierra Vaugean a décidé aujourd'hui de nous faire part de quelques-unes de ces histoires qui ont agrémenté ou gâché ses séjours. Ce sont des anecdotes simples comme il s'en produit tous les jours en Chine, tristes lorsqu'elles concernent des amours contrariées par une bureaucratie aussi obtuse qu'omniprésente, plus gaies quand elles évoquent toutes sortes de combines en marge de la légalité. L'ensemble est un guide peu conventionnel, qui s'attache surtout à nous présenter les Chinois tels qu'ils sont, sans aucune complaisance : tour à tour naïfs, cupides, pathétiques, mais souvent aussi touchants et sympathiques.

A. Pey.

★ **HISTOIRES DE CHINE, de Pierre Vaugean, Loudreys, 220 p., 79 F.**

POÉSIE

Les années-galaxie de Léo Ferré

L'univers de Léo Ferré est familier à Françoise Travelet qui avait conçu, pour Hachette, il y a dix ans, un reportage intérieur à la chronologie mêlée intitulée : *Dis donc Ferré*. Pour la collection Seghers « Poètes d'aujourd'hui », Françoise Travelet raconte les dernières étapes de l'itinéraire d'un homme aujourd'hui septuagénaire mais toujours sur la brèche et qui, entre deux tournées, ne cesse de faire le point avec lui-même quand il se retrouve seul dans la campagne toscane avec son chien ou un enfant.

Ferré lui-même a tracé pour le livre ces étapes qui vont de la *« malédiction à l'enchantement »*. Et Françoise Travelet résume en deux articles la technique du poète : *« Article premier : casser. Article 2 : aimer. »* Plus que jamais riche de son énergie et croyant d'abord au sentiment d'orgueil, mais aussi bien sûr à la tendresse et à la fraternité, Léo Ferré, à sa manière, a libéré le mot et chanté les « années-galaxie », et ses compagnons les poètes (Baudelaire, Rimbaud, Apollinaire) et ses émerveillement, ses exorcismes et ses inquiétudes.

Un choix de textes complète le petit ouvrage. Avec une dédicace à Marie-Christine Ferré, la femme qui a donné trois enfants au poète : *« On ne fait pas la poésie avec des tracts. On la fait avec sa gueule bien ouverte. Sur les verbes habituels. Et de préférence actifs. »*

C. F.

★ **LÉO FERRÉ, de Françoise Travelet, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 200 p., 62 F.**

Ont collaboré aux pages 12 et 13 : Philippe Dagen, Claude Fléouter, Florence Noiville, Louis Nucéra, Alain Peyraube et Maria G. Sheehan.

نقلا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

L'hommage de Rome à Sartre

JEAN-PAUL SARTRE a passé plus de cinq ans de sa vie en Italie. Une première fois avant la guerre, puis chaque année pour un, deux ou trois mois de 1946 à 1979, l'auteur de *la Nausée*, s'est rendu dans la *péninsule, montrant une prédilection* pour Venise, Naples et surtout Rome, joliment décrite comme *« cet ensemble africain qui* [sert] *à la gloire du christianisme »*. La Ville éternelle repaie cette année son tribut à l'écrivain avec une *série de manifestations* organisées par sa municipalité, en collaboration avec les instances culturelles françaises. C'est la villa Médicis qui a ouvert le ban, le 19 février, par une exposition sur « Sartre et l'art » (jusqu'au 27 mars).

Heureux choix puisque *« c'est un aspect de l'activité de l'écrivain presque jamais mis en valeur que sa réflexion pourtant ininterrompue sur quelques peintres et sculpteurs »*, explique Annie Cohen-Solal, auteur d'une biographie du père de l'existentialisme, que Mondadori vient tout juste *d'éditer en Italie. Et, de son côté,* Jean-Marie Drot, directeur de la Villa, rappelle que c'est à 1933, date du premier voyage de Sartre et de Simone de Beauvoir, que remonte la découverte du Tintoret, *« un peintre qui obsédera l'écrivain sa vie entière, au même titre que Flaubert »*, et auquel il a consacré un long essai dans *Situations IV*. C'est donc très légitimement que trois grandes toiles de l'artiste vénitien *(le Martyre de sainte Catherine, la Visitation, le Christ et la Femme adultère)*, prêtées respectivement par sa ville natale, par Bologne et par la Galerie nationale de Rome, forment le cœur de l'exposition. Des tableaux et sculptures de Giacometti, Calder, Masson, Wols (un superbe « Phénix »), Lapoujade, Rebeyrolle, tous artistes sur lesquels Sartre a écrit et qui ont été ses amis, figurent également au catalogue. Michel Sicard, commissaire de l'exposition, observe que Sartre, *« volontariste et moraliste »* en philosophie, se situe dans son esthétique *« du côté du sensible, de la sensation, de l'émotion et, pour le dire en termes plus modernes, du désir »*.

Source d'inspiration

Au nombre des autres manifestations préparées sur l'écrivain *cette année, avec le concours de* l'ambassade de France à Rome, on retiendra un colloque en novembre sur « Sartre et l'Italie ». Très lié à Alberto Moravia, Renato Guttuso, Carlo Levi, l'écrivain français a goûté la péninsule *comme source d'inspiration* intellectuelle. Elle était aussi pour lui un lieu où il pouvait mener la vie de déambulations qui lui plaisait sans être accablé par les conséquences de sa propre notoriété. Il ne s'est pas privé enfin de puiser, voire d'intervenir, dans le champ du politique. C'est tout d'abord dans le PCI (dont le secrétaire *Togliatti était son ami alors que le* PCF le vilipendait) qu'il a trouvé l'un de ses points de référence pour sa brève « saison communiste » (1952-1956). En 1977 enfin, contre cette fois le même parti alors engagé dans le fameux *« compromis historique »*, Sartre avait, dans un manifeste ici demeuré célèbre, fustigé l'Etat italien pour avoir développé un *« système répressif »* contre les militants d'extrême gauche.

Retenons, en outre, au nombre *des manifestations Sartre de* Rome, un festival de cinéma en avril (les films qu'il a commentés), un festival de théâtre en mai et en juin avec une demi-douzaine de ses pièces en italien et en français (dont *Kean*) et enfin, en novem*bre, une exposition de photos sur* le thème « Sartre globe-trotter ».

JEAN-PIERRE CLERC.

Passage en revues

Littérature, poésie

Siècle, dirigé par Armand Farrachi, en est à son troisième numéro (hiver 1987). Par la sobriété de sa présentation, par le choix surtout des textes rassemblés dans chaque livraison, *Siècle* vient se classer sans difficulté parmi les meilleures *revues littéraires actuelles — qui ne* sont pas légion. Après Cervantes et Melville pour les cahiers précédents, c'est Baudelaire qui ouvre le présent numéro. Dans une lettre émouvante, le poète se défend contre les insinuations malveillantes *d'un échotier subalterne et doit* préciser qu'il n'est *« pas aussi répugnant que* le Figaro *a essayé de le persuader »*. Donner leur place à la philosophie et à la musique, est l'un des mérites de cette revue à vocation essentiellement littéraire. (*Siècle : 12, rue* Liancourt, 75014 Paris, 75 F.)

∴

Avec *Po & sie* (nº 39, quatrième trimestre 1986), dirigée par Michel Deguy, nous restons dans les *hauteurs, avec, de plus,* les bénéfices de l'ancienneté. Chaque numéro fait coexister des poètes connus (ici, par exemple, dix très beaux poèmes d'Emily Dickinson, traduits par Claire Malroux) ou à découvrir, des Français (Jacques *Réda, Henri Meschonnic,* Jean-Pierre Lemaire, Jean-Marie Gleize, Louise Herlin...), des étrangers (Dumitru Tsepeneag présente des fragments d'un singulier poète roumain, Sorin Marculescu) ; chaque numéro vient confirmer la réalité vivante et multiple de la poésie : travail et engagement de soi, plus que douce et inoffensive rêverie... (*Po & sie, Ed. Belin, 60 F.)*

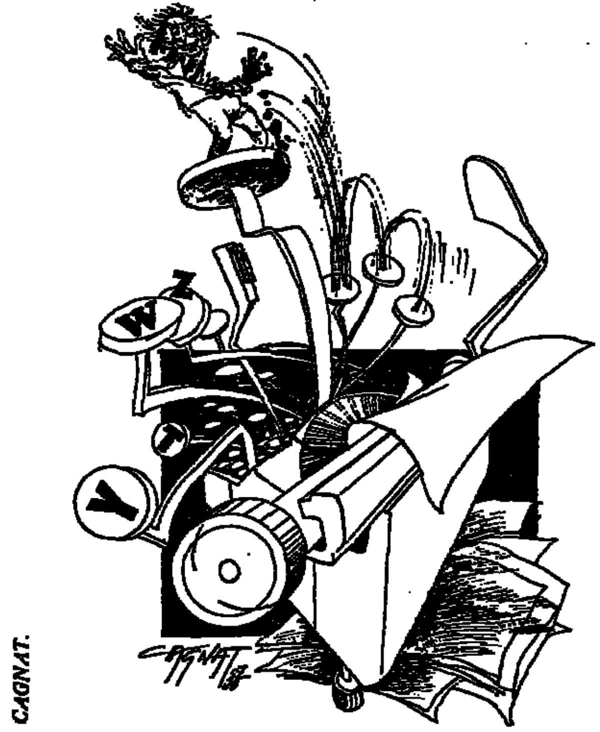
∴

La revue envisagée comme atelier, terrain d'essai de l'œuvre en cours, est un lieu adéquat pour accueillir les fragments, les notes et extraits *de journaux. A partir* de cette idée, Thierry Guinhut a composé un numéro entier d'*Oracl* (numéro 17/18, automne 1986). Outre des notes de Jünger *en marge de Nietzsche*, on trouvera dans ce cahier des textes de Jude Stéfan, *Charles Juliet...* Jean-Michel Maulpoix s'interroge sur l'acte, à la fois *« neutre et intime »*, d'écrire ; c'est *« depuis toujours »* que *« la littérature traverse son désert »* ; et Maulpoix a raison de penser que la croyance aux vertus de la modernité ou de la post-modernité ne peut guère nous aider dans cette « traversée »... Un « inventaire » photographique de quelques ateliers d'artistes ferme ce cahier. (*Oracl,* musée Sainte-Croix, *86000 Poitiers, 75 F.)*

∴

Bénéficiant d'une superbe mise en page, ornée de reproductions de qualité, jusque pour la publicité, le revue internationale *Marbre* peut tenir tête aux meilleures publications d'art. La partie rédactionnelle de la deuxième *livraison* (janvier/février 1987) confirme que la sensibilité des animateurs est autant littéraire qu'artistique : Julian Barnes, Pierre Goubert, Roger Peyrefitte, François Bott, Tahar Ben Jelloun, Françoise Sagan, Isaac Bashevis Singer... contribuent à donner vie à ce *Marbre* en y inscrivant leurs écrits. (*Marbre,* 2, avenue du Trône, 75012 Paris, 50 F.)

∴



CAGNAT.

Les nombreuses associations se consacrant à des auteurs et contribuant à la connaissance de leur œuvre sont souvent mal connues et leurs publications, ignorées. Nous tenterons, dans la mesure du possible, de signaler au *moins leur existence ou, le cas* échéant, leur création.

● Une association pour l'étude de Paul Léautaud et des revues littéraires de son époque vient de se créer. Elle est présidée par Edith Silve, a son siège 4, impasse Erard, 75012 Paris et vient de publier son premier cahier.

● Les Amis de Georges Sand et *leur président* Georges Lubin publient dans le dernier numéro de leur bulletin une lettre de Liszt à Georges Sand (8, rue Coutureau, 92210 Saint-Cloud).

● La ville de Rochefort et l'office du livre en Poitou-Charentes publient la *Revue Pierre Loti*. Le dernier numéro contient un dossier sur Anna de Noailles et Loti (*Revue Pierre Loti, 33, rue de Lavaud,* 17111 Loix).

● L'Association des amis de *Milosz, présidée* depuis la mort de Jean Cassou par Czeslaw Milosz, publie dans le numéro 25 de son *bulletin* un *ensemble* de lettres du poète sur un projet de société secrète.
(6, *rue José-Maria-de-Heredia,* 75007 Paris.)

● Les Amis de C.-F. Ramuz, *dont le siège est à l'université* François-Rabelais, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours Cedex, en sont au cinquième numéro de leur bulletin.

● La Société Restif de La Bretonne consacre le numéro 4/5 des *Etudes rétiviennes,* bulletin animé par Pierre Testud, aux actes *du colloque qui s'est tenu à Auxerre* en juin 1986. (Librairie Clavreuil, 37, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.)

P. Ke.

« L'Infini » chez Gallimard

Après seize numéros publiés chez Denoël, la revue trimestrielle *l'Infini*, que dirige Philippe Sollers, passe à la maison mère, Gallimard. Pour cette entrée, Philippe Sollers a composé une livraison (nº 17) très riche, avec notamment un beau texte de l'Américain Philip Roth *(la Voix de sa maîtresse)* et des contributions de Julia Kristeva, Maurice Olender, Gabriel Matzneff, Philippe Muray, Alain Nadaud et Bernard Sichère, *entre autres.*

Mais, s'il ne fallait qu'une raison pour ne pas manquer *l'Infini de cet* hiver 1987, ce serait l'inédit d'Aragon qu'il contient, *Critique du traité du style* : un petit texte violent, désespéré, accusateur, antimilitariste, une « aire » de bien-être où se reposer des proses mornes qui font florès. *« C'est en 1930,* précise la note critique de la revue, *avant son premier voyage en Union soviétique, qu'Aragon entreprit de rédiger à l'intention du collectionneur belge René Gaffé une série de textes destinés à enrichir les grands papiers de ses œuvres que possédait ce bibliophile. » (L'Infini,* Gallimard, 5, rue Sébastien Bottin, 75007 Paris. Hiver 1987, 70 F).

• EN BREF

● **Les éditions L'Harmattan et Radio-Beur, 98,5 FM organisent une CONFÉRENCE-DÉBAT, « l'émir Khaled, Messali Hadj, identité algérienne et colonialisme français », avec A. Koulaksis et G. Meynier pour leur ouvrage *l'Emir Khaled, premier za'îm ?* et B. Stora pour *Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien.* (Samedi 14 mars, 14 heures, université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Lefebvre.)**

● **Avec le concours du ministère des affaires culturelles, de la région Ile-de-France et des éditions Gallimard, la commémoration de la mort de MARCEL AYMÉ donnera lieu à d'importantes manifestations. Exposition à la Défense, projections de films tirés de l'œuvre, participations d'artistes peintres (Moretti, Vignoht, Bertin...). Renseignements : Société des Amis de Marcel Aymé, Michel Lecureur, 14, av. de Belle-Vue, 76620 Le Havre.**

● **« LE MONDE » A LA FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES. — La 19ᵉ Foire internationale du livre de Bruxelles se tiendra du 7 au 15 mars au centre Rogier. Deux mille cinq cents éditeurs, venus de trente cinq pays, seront représentés à cette manifestation. De nombreux écrivains seront également présents et participeront notamment aux six carrefours littéraires, programmés les 7 et 8 mars. Enfin, *Le Monde* sera représenté, les 10 et 11 mars, par Josyane Savigneau, Hector Bianciotti, Claude Sarraute et Plantu.**

● **LE PRIX CHRÉTIENTÉ D'ORIENT attribué chaque année par le Centre d'études sur l'Orient chrétien (CEROC) à un ouvrage sur le Proche-Orient vient d'être décerné, par un jury composé de douze écrivains français ou libanais et présidé par la duchesse de La Rochefoucauld, à l'ouvrage de Camille Aboussouan *l'Architecture libanaise du XVᵉ au XIXᵉ siècle* (Les Cahiers de l'Est, Beyrouth) déjà couronné par l'Académie française (*le Monde* daté 23-24 mars 1986 et du 2 janvier 1987). (CEROC, BP 761, 75123 Paris Cedex 03.)**

● **LES PRIX LITTÉRAIRES 1986 DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE BELGE sont allés au poète François Jacqmin et à Hubert Juin pour sa biographie de Victor Hugo (Flammarion).**

● **LES PRIX DE LA REVUE QUESTION DE ont été décernés à Jean-Yves Leloup pour sa traduction et ses commentaires de *l'Evangile de Thomas* (Albin Michel) et à GILLES FARCET pour son essai consacré à *Henry Thoreau. L'Eveillé du Nouveau Monde* (Editions Sang de la Terre).**

● **Le concours pour le PRIX RUTEBEUF 1988 est ouvert. Il s'agit d'un concours anonyme sur manuscrit destiné à récompenser un recueil de poèmes inédits de langue française. Le lauréat sera publié aux éditions Mots d'homme. Les inscriptions seront closes le 31 mai 1987. (S'adresser à Prix Rutebeuf, Fondation David Kupfermann, 3, rue de l'Harmonie, 75015 Paris.)**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

LES *CARNETS* DE GEORGES HYVERNAUD

Montaigne en Poméranie

(Suite de la page 11.)

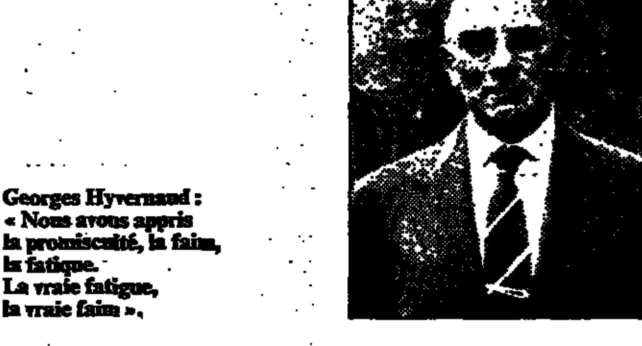
Quant à la littérature, elle est ce qui reste lorsqu'il faut tolérer les rudesses de la saison. Heureusement, Hyvernaud avait Montaigne en sa compagnie : le meilleur des remèdes. Il en parle familièrement, comme d'un ami. Voilà qui nous change de la pédanterie de ces critiques empressés à momifier la littérature dès qu'ils y touchent ! Par une sorte de magie, Montaigne se tient auprès de nous, devisant sur les choses de l'existence, tandis que, dehors, les passions se rallument, les aveuglements s'exaspèrent. Toutefois, Hyvernaud demande que l'on ne fasse pas des *Essais « un accompagnement à certaines vieillesses résignées — le livre qui convient à des hommes que la vie a beaucoup usés et qui achèvent de mourir entre leur gouvernante et leur pot à tabac »*. Montaigne mérite une autre lecture, car il représente *« la tragédie même de l'esprit dans les siècles malades »*. Il a respecté son pari de *« conserver une tête froide quand toutes les têtes s'échauffent, un regard clair quand tous les regards se troublent »*.

H. CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Un dernier salut à Giraudoux

Georges Hyvernaud a retenu cet enseignement, et nous devrions ne pas l'oublier lorsque nous voyons notre époque s'abandonner à ses vertiges. Parmi les « compagnons » d'Hyvernaud, dans son oflag de Poméranie, se trouvaient aussi les livres, ou les souvenirs de Giraudoux. Mais c'est un adieu qu'il adresse à l'auteur de *Bella*, le 9 février 1941, dans un très beau texte où la nostalgie revêt tous ses charmes : *« A l'origine de Giraudoux, il y a Bellac, Haute-Vienne. Il y a les trésors de malice, de méfiance, de mesure, de bon goût et de bien parler qu'on a accumulés pendant des siècles et qu'on s'est transmis de génération en génération, avec les portraits de famille et les secrets pour la préparation des confitures ou l'entretien de l'argenterie (...). Ainsi s'est formé cet art savant et exquis. »*

Il dépeignait un monde soustrait aux *« disgrâces »* de l'existence, libéré de ses *« servitudes »*, ne connaissant ni l'infortune des *« rides »*, ni les soucis des *« métiers »*, ni le tracas des *« impôts »*, ni le malheur du *« péché »*. Puis la guerre a rompu le charme. *« Nous avons appris la promiscuité, la faim, la fatigue. La vraie fatigue, la vraie faim »*, conclut Hyvernaud. *« Nous savons mieux le poids des choses. Et c'est pourquoi Giraudoux s'efface. »*



D.R.

Georges Hyvernaud : « Nous avons appris la promiscuité, la faim, la fatigue. La vraie fatigue, la vraie faim ».

Un dernier mot sur la définition de la littérature par Georges Hyvernaud : elle atteint son objet quand elle décèle dans *« les moments les plus ordinaires »* ce qui fait allusion à leur secret.

FRANÇOIS BOTT.

★ CARNETS D'OFLAG : PROSES ET CRITIQUE LITTÉRAIRE. Œuvres complètes 4, de Georges Hyvernaud, préface de Jean-José Marchand, avant-propos d'Andrée Hyvernaud, Ramsay, 382 p., 112 F.

— La revue *Grandes largeurs*, qui reparaît, publie dans son numéro 12 un court texte d'Hyvernaud : *la Polonaise*. Au même sommaire, une lettre de Jean Paulhan à Marc Bernard, et trois lettres d'Armen Lubin à Jean Paulhan (104 p., 80 F, distribution Distique).

Le témoignage de Roger Ikor

L'écrivain Roger Ikor, mort le 17 novembre 1986, avait été prisonnier dans le même oflag qu'Hyvernaud. Nous publions quelques extraits de son témoignage — inédit — sur ces années.

QUI, dans notre oflag, pouvait se flatter de connaître Hyvernaud ? Il avait de la *notoriété*; il n'avait pas de contact. L'image de lui qui s'est gravée dans mon œil me montre un solitaire, marchant d'un barbelé à l'autre, inlassablement, d'un pas sec et régulier de fantassin ou de métronome; ainsi *imagine-t-on Kant faisant sa promenade* dans les rues de Königsberg. Pour la plupart des gens, se promener signifie flâner, avec des alanguissements, des reprises, des à-coups de l'allure, au gré d'une rêverie fluctuante. Hyvernaud, *lui, ne flânait pas, ne rêvait pas* : il marchait comme qui fait son devoir. A l'observer de l'extérieur, on aurait même pu croire qu'ayant mis son esprit en congé il laissait la mécanique de son corps fonctionner seule. Aujourd'hui, *sachant ce que nous savons, nous* comprenons que, tout au contraire, la rigueur de cette marche ne faisait que reproduire la rigueur intérieure d'une pensée embrayée sur une raison de fer et sans relâche en action (...). Parfois pourtant l'environnaient deux ou trois jeunes instituteurs — j'allais écrire « un essaim », tant ces compagnons isolés semblaient n'être jamais qu'une délégation de tous les « pédagos » du camp, sur lesquels le maître régnait.

Car il régnait, cela ne faisait pas l'ombre d'un doute. Sans le chercher, bien sûr, ni même le souhaiter ou s'en réjouir. Mais son prestige sur ses disciples valait royauté; royauté de droit spirituel comme d'autres sont de droit divin. Et il allait, toujours aussi solitaire parmi eux, de son train à lui, tandis que, se poussant, se bousculant, virevoltant, ils réglaient leur pas sur le sien; en somme, ils lui faisaient cortège plutôt que compagnie. Lui, on le sentait bien, se serait facilement passé de leur présence; il ne les tolérait à ses côtés que par devoir d'Etat; à choisir, il eût préféré rester seul (...). Telle était du moins mon impression (...). Mais les carnets la corroborent (...).

Jamais, jamais, jamais, pendant ces cinq interminables années, aucun de nous n'a été seul, dégagé de la fourmilière, désenglué du magma (...). Prétendre échapper par la solitude à la promiscuité, c'était tomber dans le piège même qui nous était tendu. Georges Hyvernaud, hélas, s'est laissé attraper, et cela en raison même de sa qualité d'homme. Trop douloureusement blessé sans doute dans sa sensibilité et sa pudeur, il s'est rétracté violemment sur lui-même. Il a « perfectionné » sa solitude et cru « gagner » en liberté (...).

Des manières de fantômes

On ne comprendra rien aux carnets d'Hyvernaud si on ne *comprend pas* cela d'abord. On ne verra qu'amertume, âcreté, pessimisme, noirceur, là où il faudrait percevoir le désespoir d'un être d'élite touché au cœur et qui se cache dans les ténèbres pour saigner (...). La solitude étanche à laquelle Hyvernaud s'était condamné rendait impossible la guérison (...). Je suis stupéfait, je l'avoue, du silence total que les carnets gardent sur les crises les plus décisives qui marquèrent notre vie durant ces cinq années. *Je le sais bien*, Hyvernaud a raison sur ce point : nous étions des manières de fantômes. Mais lorsque notre camarade Rabin se fait assassiner au cours d'une tentative d'évasion et que tout le camp clame son indignation à la face des Allemands, ce ne sont plus des fantômes, ce sont de vrais hommes qui se retrouvent là. Or pas un mot dans les carnets (...).

Pourtant Hyvernaud continuait à vivre parmi nous. Il faisait des cours à l'université. Il avait consenti à être membre de notre organisation clandestine de résistance, le GL (Groupe Liberté). Mais... Oui, ceci aussi est révélateur. C'était un instituteur nommé Baconnier, un de ses anciens élèves, qui l'avait amené au GL. Baconnier portait à son maître une vénération sans borne, et si communicative que nous, qui ignorions presque tout d'Hyvernaud, nous lui avons proposé d'emblée de s'intégrer à la direction du journal clandestin. Refus. Nous n'avons pas compris. Je comprends mieux aujourd'hui, sans admettre davantage.

Alceste est un homme admirable; mais son excès de pureté, avec l'intransigeance qu'elle entraîne, le voue au désert et le stérilise. Et qu'il en soit le premier malheureux ne change rien au fond de l'affaire. Hyvernaud avait l'étoffe d'un créateur du premier rang; il ne lui a manqué pour s'accomplir qu'un peu de Philinte en lui, à l'instar de Molière. Mieux accueillir les hommes, mieux s'ouvrir à eux : en recevant plus, il eût donné davantage (...).

Tel fut, je pense, le véritable drame d'Hyvernaud écrivain. Homme de talent et de vertu, fait pour instruire les autres en s'instruisant *lui-même*, il *a été privé* par la captivité de la fraternité nécessaire à toute communication. Refoulé en lui-même, ses liens tranchés avec l'extérieur, son message bloqué dans sa gorge, il s'est, comme eût dit Martin du Gard, progressivement enroidi. C'est ainsi que les rêves se font cauchemars.

— Une VIE QUOTIDIENNE DES PRISONNIERS DE GUERRE dans les stalags, les oflags et les kommandos vient de paraître. Elle est due à Yves Durand, auteur d'une dizaine d'ouvrages sur les années 40, enseignant d'histoire contemporaine à l'université d'Orléans. (Hachette, 306 p., 92 F.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Solitude du Juste

(Suite de la page 11.)

ROGER GRENIER suit ce parcours méthodique de l'écrivain : les difficultés à sortir de la misère algéroise, symbolisée par la mère au regard constamment fixé vers le parquet, la maladie, l'aide de l'oncle, boucher voltairien, de l'instituteur et du professeur Jean Grenier, les expériences de théâtre engagé.

Le triomphe des romans et des essais a estompé l'importance de l'art dramatique dans la vie de Camus. Celui-ci l'a beaucoup dit : le théâtre est un des lieux, avec les stades de foot, où il *se sent heureux parce qu'innocent des tares dont les* intellectuels semblent l'accabler. La morale des spectacles militants le satisfait plus que son bref passage au Parti communiste. Au brechtisme naissant, ses origines espagnoles lui font préférer les grands textes du Siècle d'or, et son sens tragique de la pitié humaine le portera plus tard à adapter Dostoïevski.

Roger Grenier n'a pas la prétention d'ajouter à une glose déjà pléthorique. Il se contente de rappeler les circonstances dans lesquelles sont nées les œuvres, et l'angoisse qu'elles se promettaient de combattre. Pour *l'Etranger*, tant commenté, rien de tel que de le relire avec une sensibilité de romancier. Le rappel du fameux début : *« Aujourd'hui, maman est morte »*, et de son efficacité immédiate vaut toutes les exégèses. Ce Meursault qui ne pleure pas à l'enterrement de sa mère, c'est louche, et le milieu intellectuel, pourtant fier de braver les convenances, s'en souviendra toujours dans son jugement sur Camus.

Avec *Noces, la Mort heureuse*, c'est la fragilité tragique du bonheur qui prend valeur de thème, sinon de concept. Camus ne pose pas au philosophe, ni même au moraliste, au sens français et *le moins moralisateur du mot. Là réside une autre* source de malentendu. L'auteur du *Mythe de Sisyphe* et de *l'Homme révolté* veut seulement repérer dans les grandes œuvres du siècle une sensibilité nouvelle à l'absurde et à l'injustice.

S*ES vrais amis, eux, comprennent la nuance, même s'ils ne* lui cachent pas leurs réserves, tels Jean Grenier ou Pascal Pia. Ce dernier mériterait d'inspirer à lui seul une biographie, tant il a bien senti, épaulé et parfois bousculé Camus, avec la clairvoyance des témoins désabusés. Plus généralement, on rêve d'une collection qui, laissant les stars du siècle à leur gloire, fouillerait les destins de comparses et *d'inspirateurs, de Lucien Herr à Groethuysen, Brice-Parain et* Pierre Herbart.

L'amitié de Camus avec les Sartre-Beauvoir fut, on le sait, *un fiasco. Sans doute était-ce inévitable. Seule la* mort pouvait rendre au couple des *Temps modernes* la bonne vision de ce qui les unissait à Camus. De leur vivant, leurs réflexes étaient trop dissemblables. Cette distance a aussi contribué à isoler l'auteur de *la Peste* et d' *Actuelles*. *« Ni victimes ni bourreaux » :* le refus camusien des violences politiques ne pouvait que l'enfermer un peu plus. Les méfiances de *l'Homme révolté* envers les rébellions poétiques, de Sade à Rimbaud et Lautréamont, allaient achever la mise en quarantaine, de la part des surréalistes notamment. Camus ou la solitude du Juste !

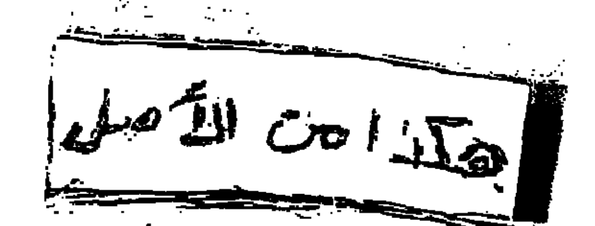
CAMUS souffre de sa situation plus qu'il ne le montre en public. Les *Carnets intimes* en témoignent. Le soleil, la *mer, l'été, n'apportent plus autant de consolations.* Seul le théâtre continuera de jouer un rôle apaisant, tout en posant cette énigme : comment se fait-il que Camus n'ait pas collaboré avec Vilar, de qui beaucoup de convictions et d'instincts le rapprochaient ? Qu'aurait donné le projet d'installation de Camus au Récamier, si la mort ne l'avait brisé net ?

Le Nobel, en tout cas, ne fera qu'aggraver la distance entre une réussite apparemment totale et, au-dedans, une insatisfaction grandissante. Les derniers écrits de Camus font état d'une foi toujours plus limitée dans les chances de progrès et la rationalisation de l'histoire. *La Chute*, en 1956, dresse un constat de désillusion, d'amertume devant l'escroquerie aux causes nobles, d'effroi face aux pouvoirs meurtriers de l'esprit. Les essais de critique littéraire ne compensent pas ce pessimisme. Les écrivains *qui* entendaient dépasser l'Absurde grâce à l'art ont plus ou moins échoué, de Dostoïevski à Malraux, Faulkner, Queneau, Guilloux et Ponge.

CAMUS aurait soixante-treize ans. Avec l'âge, aurait-il consenti à croire ? C'est peu probable. Mais on ne le voit pas mieux se résignant. Les morts *prématurées* d'écrivains donnent envie de deviner dans quelles directions et sous quelles formes se seraient développées les œuvres interrompues. Curiosité vaine : on peut prévoir des carrières, non des créations, surtout lorsqu'elles *ont su* garder jusque-là, en dépit des plus hautes consécrations, leur liberté d'allure initiale, loin du jeu social.

Tel quel, l'itinéraire de Camus conserve de bout en bout quelque chose de parfaitement exemplaire. Et Roger Grenier le montre dans toute sa lumière, une clarté équilibrée et frémissante comme celle qui baigne les colonnes de Tipasa.

★ ALBERT CAMUS, SOLEIL ET OMBRE, de Roger Grenier, Gallimard, 346 p., 95 F.



Enfin Péguy complet !

« La Pléiade » donne l'occasion de retrouver la vérité de cet anarchiste chrétien que l'on a pris trop souvent pour un pilier de sacristie.

IL y a un malentendu Péguy. Ici même nous l'avons déjà souligné (*le Monde* du 22 juin 1984). Que cet anarchiste chrétien passe pour un pilier de sacristie, que ce socialiste libertaire ne soit pas au premier rang de la lutte antitotalitaire, on ne dira jamais quelle ingratitude et quelle perte de mémoire cela représente. Maurice Clavel le savait. André Glucksmann, Roger Dadoun, Jacques Julliard, Paul Thibaud ne s'y trompent pas. Mais les milieux intellectuels, massivement, l'ignorent.

La nouvelle édition des *Œuvres complètes en prose* que sort Gallimard, dans « la Pléiade », devrait dessiller bien des yeux, particulièrement le premier volume qui sort en ce moment et couvre la période 1897-1905 : les années d'apprentissage de Péguy, pourrait-on dire, s'il ne s'agissait d'un parcours fulgurant où l'on voit un jeune intellectuel assumer jusqu'à l'ivresse et épuiser jusqu'à la lie les grandeurs et les misères de l'action politique. De quoi nourrir la méditation de beaucoup aujourd'hui.

Un deuxième volume, à paraître l'an prochain, suivra Péguy de 1905 à 1910, au long d'une trajectoire plus secrète mais non moins capitale, faite surtout de textes restés inédits à la mort de l'auteur et où se déploie une critique prémonitoire des sciences humaines et de leur prétention à l'intégralité du savoir. Le troisième volume réunira, enfin, les œuvres plus connues qui, de *Notre jeunesse* à la *Note conjointe*, entre 1910 et 1914, mêlent politique, philosophie et mystique en une somme dont, à travers le flot rabelaisien et les éclats pamphlétaires, on n'a pas fini de mesurer la fécondité.

L'édifice revêt ainsi ses proportions véritables. La précédente édition des *Œuvres en prose* dans « la Pléiade » (deux tomes) était gravement lacunaire pour les deux premiers tiers de la production péguyste, non seulement par le choix fort restreint des textes qu'elle offrait, mais par le classement aberrant qui les rassemblait. Le nouveau maître d'œuvre, Robert Burac, maître de conférences à l'université d'Amiens, remet les choses au point avec un scrupule admirable, en nous livrant l'intégralité des textes regroupés selon l'ordre chronologique.

Polémiques et satires

Pour un auteur comme Péguy, un tel parti est à la fois inéluctable et dangereux, surtout en ce qui concerne la période considérée ici. 1897-1905 : Péguy débute en publiant *Jeanne d'Arc*, trilogie dramatique, et *Marcel*, dialogue philosophique ; mais il exerce essentiellement, alors, une activité de journaliste dans diverses revues, puis concentrée à partir de 1900 dans les *Cahiers de la quinzaine*. Le résultat est un fourmillement de textes qui vont de la notule incisive au grand commentaire, en passant par l'article polémique et la satire dialoguée. Tout cela constitue un ensemble très vivant mais hétéroclite, bien que superbement unifié par le ton péguyste.

Devant une production semblable, étroitement liée à l'actualité, la plus fidèle présentation ne saurait être que chronologique. Sous des dehors fragmentés, elle seule ménage, à travers la spontanéité du moment, une continuité du discours qui apparaît impressionnante. Mais mettre bout à bout des textes aussi divers expose au péril d'un mélange où les plus importants sont gênés par les autres. Conscient de la difficulté, Robert Burac a renvoyé en notes maintes pages mineures. Mûrement pesés, les délestages qu'il opère sont en général opportuns.

Il en est un pourtant qui suscite le plus vif regret : l'exclusion du corps principal de l'ouvrage des trois conférences sur l'anarchisme politique, prononcées en 1904, et réduites à ne plus être que des curiosités en fin de volume. Il s'agit pourtant d'un texte fondamental de Péguy, qui plus est du seul texte oral que nous ayons gardé de lui, noté en sténographie. Puisse Gallimard réparer cet écart malencontreux en donnant bientôt en livre de poche ces pages centrales pour la compréhension du socialisme péguyste, et d'une lucidité brûlante pour le socialisme actuel.


BERENICE CLEEVE

Une vertigineuse érudition

Comme toujours avec les volumes de « la Pléiade », l'appareil critique offre un remarquable outil de travail. En quarante pages de chronologie sont évoquées la vie et l'œuvre de Péguy jusqu'en 1905, à travers une fabuleuse constellation de faits précis, qui constituent une véritable biographie en style télégraphique. Un appendice original contient un choix important de travaux scolaires, de l'école primaire à l'Ecole normale supérieure. Un répertoire des personnalités aide à s'y retrouver parmi les allusions que fait souvent l'auteur.

Le gros morceau, ce sont les trois cent vingt-huit pages de notes, dont la richesse est due, pour l'essentiel, aux publications régulières de l'Amitié Charles Péguy (chez Françoise Gerbod, 35, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud) et au somptueux fonds d'archives du centre Charles Péguy (11, rue du Tabour, 45000 Orléans) qu'une municipalité mécène gère depuis vingt-cinq ans avec intelligence. Sans avoir pu donner toutes les variantes, faute de place, Robert Burac accomplit un impeccable parcours du combattant pour reconstituer la genèse des manuscrits. Avec une vertigineuse érudition, il apporte une multitude d'éclaircissements historiques et culturels. Péguy a toujours été un homme qui réagissait à l'événement. Si l'on ne connaît pas l'actualité où il baignait, les journaux qu'il lisait, les interlocuteurs avec lesquels il dialoguait, on comprend mal ses textes.

Tant par la présentation exhaustive et chronologique des œuvres que par les informations et documents fournis en notes, ce nouveau volume de « la Pléiade » a un dernier mérite : celui d'apporter une contribution de premier plan à l'histoire des *Cahiers de la quinzaine*. Burac ne sépare jamais les textes personnels de Péguy de l'entreprise collective où ils s'insèrent. Il a raison et reflète exactement la position de l'auteur et gérant : ce dernier s'en explique dans un avertissement qui est un modèle d'humilité, où il ne dit pas un mot du contenu des textes qu'il édite, laissant le lecteur libre de son approche, mais où il s'attache à définir l'esprit des *Cahiers* : *« entreprise communiste »*, *« libre tribune »*, *« coopérative de production »*, *« fédération de conscience »*.

Une histoire d'amour incroyable

De cette aventure exemplaire vécue par Péguy, un ouvrage donne un panorama complet et représente ainsi le parfait complément du volume de « la Pléiade ». Il est le fruit d'une histoire d'amour incroyable. En 1923, un jeune étudiant tchèque, fils de l'éditeur du président Masaryk, découvre à Paris les premiers textes politiques de Péguy, ceux que publie précisément Robert Burac. C'est un éblouissement. Frantisek Laichter est à jamais conquis. Il décide de consacrer sa thèse au gérant des *Cahiers*, s'en ouvre à Romain Rolland, collaborateur de la première heure, et soutient en effet cette thèse à Prague en 1928.

Suivent la montée des périls, l'occupation nazie, la domination soviétique. Pendant un demi-siècle, l'œuvre de Péguy devient le ballon d'oxygène d'un homme meurtri, exilé en son propre pays. A partir de 1964, la déstalinisation lui permet de faire quelques séjours en France. Il y rassemble les documents nécessaires au grand labeur qu'il médite : une histoire détaillée des *Cahiers de la quinzaine*. Il meurt à Prague le 29 mai 1985, peu de temps avant que soit publiée à Paris la traduction de son manuscrit inédit.

De janvier 1900 à juillet 1914, à travers les quinze séries regroupant deux cent vingt-neuf volumes, Frantisek Laichter suit pas à pas l'aventure des *Cahiers*. Il décrit, analyse, situe, sans oublier de dresser à chaque tournant un bilan financier, de recourir à la correspondance du gérant ou de relever les échos dans la presse. Magistral et minutieux exposé, où s'éclaire une tâche que Péguy a assumée non seulement comme un métier, mais comme une vocation éducative.

JEAN BASTAIRE.

★ **ŒUVRES EN PROSE COMPLÈTES**, de Charles Péguy, édition présentée, établie et annotée par Robert Burac, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, tome I, 1934 p., 340 F jusqu'au 30 avril, 380 F ensuite.

★ **PÉGUY ET SES CAHIERS DE LA QUINZAINE**, de Frantisek Laichter, traduit par Dominique Fournier, Maison des sciences de l'homme, diffusion CID, 329 p., 115 F.

★ **LES CAHIERS DE LA QUINZAINE**, textes réunis par Simone Fraisse, *Revue des lettres modernes*, série Charles Péguy 2, éd. Minard, 166 p., 70 F.

★ **PÉGUY, UN ROMANTIQUE MALGRÉ LUI**, textes réunis par Simone Fraisse, *Revue des lettres modernes*, série Charles Péguy 3, éd. Minard, 142 p., 70 F.

★ **PÉGUY HOMME DU DIALOGUE**, textes réunis par Françoise Gerbod, *Cahiers de l'Amitié Charles Péguy*, diffusion Minard, 150 p., 65 F.

★ **LE PORCHE DU MYSTÈRE DE LA DEUXIÈME VERTU**, de Charles Péguy, préface et notes par Jean Bastaire, coll. « Poésie », Gallimard, 188 p., 24 F.

★ **PÉGUY OU LES CHEMINS DE LA GRACE**, de Théodore Quoniam, Téqui, 235 p., 72 F.

Sous le signe de la colère

Bonheur pour Péguy d'être abordé d'un regard neuf. Ainsi celui de Jean-Michel Rey, nourri de Nietzsche et de Freud. Des lectures imprévues se dessinent. L'exégète découvre un continent largement vierge, étranger aux idéologies qui l'ont accaparé. J.-M. Rey adopte une démarche péguyste pour lire Péguy. Il ne veut voir qu'un texte et sa pulsion intime : la colère, à ne pas confondre avec la haine. La dénonciation du monde moderne devient alors *« un incendie de la langue où s'éveille une intelligence analytique »*, un questionnement proche de celui de Freud. Remarquables sont les pages sur la *« culpabilité remontante »* du fils vers le père, qu'il eût fallu équilibrer par des considérations sur la culpabilité analogue, mais rédemptrice, du Père de l'enfant prodigue, dans la *Ballade du cœur*. Non moins fécond est l'apparentement de Péguy à l'« être juif », à condition de ne pas majorer la « mystique » juive aux dépens de la « mystique » chrétienne. La Kabbale étudiée par Scholem n'est pas plus « radicale » que les Nuits de Jean de la Croix, dont Péguy est si proche dans le finale du *Porche de la deuxième vertu*.

J. B.

★ **COLÈRE DE PÉGUY**, de Jean-Michel Rey, Hachette, coll. « Textes du XX[e] siècle », 128 p., 52 F.

● HISTOIRE

Dieu et les Français, de Napoléon aux années 30

Les religions, pour survivre, ont-elles besoin de l'adversité ?
La lecture de l'Histoire religieuse de la France contemporaine incline à le penser.

VOICI une entreprise qui ne cache pas sa volonté de faire œuvre de référence. Trois volumes annoncés, deux déjà parus, pour deux siècles d'histoire religieuse de la France. La signature de deux spécialistes universitaires, Y.-M. Hilaire et G. Cholvy, avec chacun son ancrage, France du Nord et France du Sud, une connivence d'ensemble et des particularités d'écriture. Ils ont été épaulés, pour le second volume par D. Delmaire (juifs), R. Fabre (protestants), J. Prévotat (problème de l'Action française). L'objectif, ambitieux, vise à réhabiliter l'histoire religieuse de la période contemporaine, souvent engoncée, dans l'esprit du public, entre les brillances, en amont, de la nouvelle histoire, médiévale ou moderne, des mentalités, et la rigueur chiffrée, en aval, de la sociologie.

Il s'agit surtout de restituer un passé proche, mais finalement plus vite effacé, les réformes récentes aidant, que les origines. Cela au travers d'une histoire des gens plus que des institutions, du vécu religieux plus que des doctrines ou des relations avec la société civile ou les autorités ; le projet est d'ailleurs plus affirmé dans le premier que dans le second volume, plus « politique » par la force des choses.

L'ensemble laisse percevoir une sorte de rythme récurrent. La période 1800-1880 permet d'établir un état des lieux au sortir de l'ébranlement révolutionnaire ; ébranlement pour les catholiques s'entend, pas pour les protestants, ni surtout pour les *juifs*, enfin intégrés à la société française. L'irréversible mise en cause des fondements religieux du lien social, et la désormais tenace volonté des pouvoirs publics de reléguer le fait religieux dans la sphère privée, individuelle, suscite un feedback catholique en deux temps. D'abord par en haut, avec l'appui du prince, sous la Restauration ; ensuite par en bas, en allant au peuple, envers et contre l'idéologie dominante, c'est le mouvement ultramontain.

L'amour et le pardon

Mais le triomphe républicain apporte après 1880 un nouvel ébranlement, une nouvelle vague laïque, anticléricale, antireligieuse même à sa pointe, qui accompagne une transformation sociale et culturelle sans précédent, avant la saignée de 1914-1918, saignée d'hommes (clercs, laïcs), saignée de valeurs aussi, sans compter la commotion partie de Petrograd. Le feedback catholique intervient derechef, avec une nouvelle mobilisation, l'invention de formes inédites d'*action* catholique sur la société (un concept bien antérieur à Pie XI et aux mouvements du même nom).

La méthode Cholvy-Hilaire consiste pour l'essentiel à tordre le cou à certains mythes historico-pastoraux, à fustiger certaines *« indignations rétrospectives »* parfois largement vulgarisées. Mythe que la déchristianisation linéaire depuis la Révolution, puisque le dix-neuvième siècle est le théâtre d'un spectaculaire phénomène de *réveil*, chez les protestants on le savait, mais aussi chez les catholiques, avec la piété ultramontaine ; seuls les juifs semblent pour lors échapper à cette pulsion qui transcende les frontières confessionnelles au temps de Napoléon III. La pratique catholique, en remontée, atteindrait son apogée vers 1860, ce qui justifie la profonde rénovation du parc immobilier (églises, calvaires, etc.). Autre mythe, la collusion entre Eglise et bourgeoisie, et la supposée « perte » du prolétariat ; ici, l'on tire à boulets rouges sur une vulgate historiographique « culpabiliste », attribuée entre autres à Henri Guillemin. De larges fractions de la bourgeoisie, y compris patronale, restent hostiles au clergé, qui réplique par un populisme antilibéral.

Quant à la classe ouvrière française, aussi hétérogène socialement que religieusement, il lui arrive d'être localement plus perméable à l'influence religieuse que bien des ruraux, à l'encontre des stéréotypes véhiculés tant par la littérature traditionaliste de terroir que par le prisme réducteur de raids sociographiques à Ivry ou à Vierzon. Il n'est pas jusqu'au concept de christianisme *« de la peur »* (J. Delumeau) qui n'en prenne pour son grade. La religion du dix-neuvième siècle devient plus christocentrique, plus axée sur l'amour et le pardon. Il reste évidemment que la nécessaire et salubre critique des idées reçues peut conduire, parfois, à laisser percer le bout de l'oreille à une certaine apologétique. C'est sans doute le but poursuivi.

De toute façon, le lecteur de 1987 saura gré aux auteurs d'avoir écrit cette histoire de façon moderne, c'est-à-dire en soulevant des questions suggérées par les requêtes actuelles. C'est particulièrement net pour deux thèmes qui courent à travers tout l'ouvrage. Le premier est celui de la France *plurielle*. Plurielle dans la diversité des cultures religieuses, et ce n'est pas un mince exercice de style que de confronter en permanence les trois principales confessions, même si les réalités statistiques (surtout dans le second volume, nous semble-t-il) donnent la part du lion au catholicisme. Pluriel dans la diversité régionale : ce vieux pays est, comme l'on sait de plus en plus, encore constitué, au dix-neuvième siècle, de plusieurs France de tempérament différent, évoluant à leur rythme, pas vraiment mises en contact avant les tranchées de 1914-1918. C'est aussi la fidélité des bastions ruraux (Ouest catholique, Cévenne protestante), le dynamisme des catholicismes « industriels » (Lyon, le Nord). Ce sont enfin les apports religieux d'une immigration précocement importante dans une France malthusienne : Belges, Polonais, Italiens, peuplent un des chapitres les plus neufs de cette histoire, manifestement inspiré par les préoccupations du présent.

Le rôle de la femme

Une autre requête bien actuelle est celle du rôle et du statut autonome de *la femme*. Nos auteurs la rencontrent partout dans le champ religieux. C'est la mère, gardienne des traditions, maîtresse de son espace pédagogique propre (y compris en milieu hostile). C'est aussi la femme d'action, sous ses deux modes successifs : la religieuse, reine du service social au dix-neuvième siècle, vivante provocation de l'idéologie libérale qui ne reconnaît que la puissance maritale, et plus tard, après les lois anticongréganistes de 1901 et 1904 (un *Berufsverbot à la française*), la ligueuse, la militante de ces immenses et jusqu'ici peu connues associations de défense et d'activisme catholique. Michelet ne s'était pas trompé.

Le livre refermé, le lecteur reste face à deux questions fondamentales. La première est suggérée par les enseignements de sondages récents (mais aussi de dossiers historiques très lacunaires) sur le degré d'adhésion, au-delà des gestes extérieurs, aux orthodoxies religieuses : combien de Français croyaient à la résurrection du Christ, ou à une autre vie après la mort, sous Charles X, sous le petit père Combes ? L'élasticité des convictions aujourd'hui, même chez les « fidèles », a-t-elle des racines historiques ?

La deuxième question s'inscrit en filigrane dans tout l'ouvrage : puisque le Réveil est issu de la persécution (l'ultramontanisme après la Révolution française, la rejudaïsation après l'affaire Dreyfus), et puisqu'une comparaison implicite est faite entre la France radicale et des régimes autrement plus persécuteurs, plus proches de nous, mais où la flamme religieuse survit mieux, en plein vent, que dans l'amollissement des démocraties libérales indifférentes, faut-il penser que les religions ont besoin, pour survivre, de l'adversité ?

MICHEL LAGRÉE.

★ **HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE**, de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire. Bibliothèque historique Privat, Toulouse, t. 1, 1800/1880, 1985, 352 p., 170 F, t. 2, 1880/1930, 1986, 458 p., 170 F.

● ROMANS

Une entreprise balzacienne

Avec le Gogol, _Daniel Zimmermann poursuit un cycle romanesque témoignant d'un bel optimisme littéraire._

DANIEL ZIMMERMANN n'est pas un écrivain moderne ; on peut même parier que la modernité est le cadet de ses soucis. Les petites idées qui volettent, un coup d'aile à droite, un coup d'aile à gauche, dans les boudoirs et les bistrots où se décrètent et se condamnent les modes et les désespoirs du jour, il fait mieux que les ignorer : elles n'atteignent même pas ses oreilles.

Cette méconnaissance crasse des bienséances intellectuelles, cette impolitesse profonde envers les usages de l'époque conduisent ainsi Daniel Zimmermann à avouer qu'il a entrepris un cycle romanesque en dix-huit volumes – *Chroniques légendaires des gens sans importance* ; que les six premiers déjà parus couvraient la sphère des *Légendes politiques* ; que *le Gogol* qui est publié aujourd'hui ouvre le cycle des *Légendes traditionnelles*, celles-ci devant être suivies, plus tard, par les *Légendes nouvelles*. Alors que la crise, l'impossibilité d'écrire s'est installée au cœur de notre production romanesque comme la matrice même où se produisent *les livres, il y a, dans cette* manière d'annoncer la couleur, de voir grand et loin, d'entreprendre une œuvre comme on construit un mur, un optimisme littéraire que les anxieux taxeront d'inconscience, et les paranoïaques de provocation.

L'extraordinaire complexité des gens simples

Il faut pourtant se rendre à l'évidence : le mur est solide ; l'entreprise, archaïque, balzacienne, est bel et bien en passe de contraindre à la faillite la multitude des artisans en opuscules chichiteux, en clips littéraires branchés, en célébrations narcissiques et en confessions truquées.

Sans doute la déliquescence de cette très vieille lune qu'on a appelée longtemps l'avant-garde y est-elle pour quelque chose, mais le moment semble venu où l'on va vraiment pouvoir entendre ce que raconte Daniel Zimmermann ; le moment où les technocrates vont laisser la place pour qu'on perçoive enfin la voix des gens.

Avec les six volumes des *Légendes politiques*, le doute était encore permis : la redécouverte, à travers deux générations, de ce qui fait la vie du peuple des banlieues et des cités-dortoirs, des ateliers, des usines et des réunions militantes, pouvait encore passer pour une des dernières manifestations du réalisme socialiste ; moins édifiante certes, plus subtile, débarrassée de tout manichéisme, mais tout de même.

Avec *le Gogol*, la perspective s'élargit et s'éclaire : ce n'est pas l'obscur mouvement des masses qui est mis en scène, avec ses avancées et ses reculs, ses espoirs et ses désillusions, ses contradictions et ses solidarités, mais bien l'extraordinaire complexité de ceux que l'on considère comme des gens simples. L'habitante d'une *HLM* de *Savigny-sur-Orge* peut avoir l'âme aussi torturée et tortueuse, le comportement aussi inattendu, le destin aussi chahuté qu'un aristocrate de Proust ou *qu'un bourgeois de Gide. Les prolétaires* n'ont pas que des problèmes de fin de mois, de logement ignoble et de mauvais vin. C'est une évidence, encore fallait-il *qu'un écrivain songe* à *l'énoncer*, avec autant de force dramatique.

Voici Œdipe et voici Jocaste. Lui, pour tout le monde, c'est un Gogol, un attardé mental, une demi-bête, sale, puante, méchante, craintive, qu'on isole dans un coin de classe avant de pouvoir le reléguer dans un établissement-dépotoir. *Elle*, sa mère qui vient le chercher chaque jour à la sortie de la classe afin de le protéger des brimades, c'est « la pouffiasse », moche, attifée *de guenilles*, portée *sur* le vin rouge. Et puis, il y a le père, ivrogne, brutal, abrutissant de coups femme et fils, qui n'ont pas besoin de ça pour ramper dans l'hébétude. *Cette réalité-là*, c'est celle des assistantes sociales et des instituteurs spécialisés, celle du découragement et de la pitié. On peut l'accepter comme un mal *inévitable*, ou essayer d'en *com*battre les effets les plus révoltants pour accéder à un peu d'humanité, mais, dans leur horreur, ses données paraissent simples.

Dans la première partie du Gogol, Zimmermann se paie même le luxe, à partir de cette simplicité, de raconter un récit édifiant. David Kupfermann, un instituteur-psychologue, s'intéresse au cas de Patrick Leguern, le Gogol. A force de patience, de compétence professionnelle et d'inventivité pédagogique, il parvient à sortir Patrick de son ghetto intérieur et à l'intégrer dans la collectivité de ses camarades. L'espoir est permis, des solutions existent, le Gogol peut *enfin montrer ce qu'il est*, *comme* nous tous : un brave petit gars.

Une grandeur affreuse et sublime

Mais la seconde partie fait brutalement basculer ces fragiles espérances et les données objectives du « cas Patrick ». Impossible d'en dessiner ici la trame, sans détruire une manière de suspense assez diabolique. Disons seulement que l'on passe brusquement *du dramatique au tragique*, *de la* pitié à la fascination de l'horreur, de la médiocrité sordide à une grandeur tout à la fois affreuse et sublime, le tout dans une montée *de violence*, une escalade *irrépressible* vers le meurtre, qui possède la rigueur à la fois implacable et folle de la nécessité.

Porté par une telle vague, éternelle *sous les* oripeaux *de la laideur* quotidienne et les avatars d'un langage fruste et brutal, le réalisme vole en éclats, la chronique verse complètement dans la *légende*, *et le Gogol*, *sans* cesser d'être un personnage de pauvre chair et de sang empoisonné, passe de l'histoire au mythe.

Tout cela sans la moindre emphase, en fuyant par une ironie presque sèche les pièges du mélodrame, avec des mots tout simples et une plume qui ne se regarde jamais écrire, tout attentive à atteindre son but : parler de tous à tous.

Et si les grands romans populaires de demain, comme c'était le cas de ceux d'hier, cessaient de bâtir leur succès sur la démagogie et touchaient enfin par leur vérité ?

PIERRE LEPAPE.

★ **LE GOGOL, de Daniel Zimmermann, Mazarine, 214 p, 79 F.**

Les amours de Daniel Stern

La réédition de* Nélida, *l'unique roman autobiographique de Marie d'Agoult, alias Daniel Stern.

MARIE DE FLAVIGNY, épouse du comte d'Agoult, et maîtresse de Franz Liszt, n'a pas franchi le cap du siècle avec la même gloire qu'Aurore Dupin, baronne Dudevant, et maîtresse de Frédéric Chopin. Mais il y a une parenté entre Daniel Stern et George Sand, outre leur signature d'homme et leur passion pour la musique et, plus particulièrement, pour deux génies de la musique.



BULLOZ

La comtesse d'Agoult.

On pourrait s'amuser à refaire l'histoire, en imaginant que l'auteur de *Nélida* ait échangé son Liszt contre le Chopin de l'auteur de *Lélia*, qui fut, un temps, son amie. Jeu stupide. Mieux vaut rêver, avec une nostalgie non dissimulée, aux temps bénis où se côtoyaient Balzac, Berlioz, Chopin, Lamennais, Liszt, Vigny, Musset, Lamartine, et Daniel Stern qui, ayant compris qu'elle n'était pas née romancière, fut critique d'art, philosophe, penseur politique, et historienne de la révolution de 1848. Une grande dame, par le cœur et par l'esprit, encore qu'elle le sût un peu trop.

L'unique roman de Daniel Stern est l'histoire transposée de la passion que Marie d'Agoult vécut avec Liszt, de juin 1835 à octobre 1839. Le musicien y devient un peintre, Guermann Régnier, de basse naissance. Marie reste l'aristocrate qu'elle a toujours été. Précision capitale, en un temps où Balzac s'octroyait une particule, et où Liszt lui-même trouva son bonheur le jour où, anobli par l'empereur d'Autriche, il devint le chevalier Franz Liszt !

Le bohème Guermann

Nélida, elle, brave les interdits de sa caste pour suivre le bohème Guermann. Si vous débarrassez le livre de toutes les manies de ce milieu du dix-neuvième siècle, saturé d'adjectifs et de larmes, vous trouvez, dans *Nélida*, le drame à l'état pur, plus intense que dans *Béatrix*, roman pour lequel Balzac s'était inspiré de l'aventure Liszt-d'Agoult.

Comme l'écrivait Stendhal, dans *Mina de Wanghel*: « *C'était une âme trop ardente pour se contenter du réel de la vie.* » Ce réel de la vie, Nélida savait bien que c'était, pour Guermann, la recherche de la gloire tout autant que le souci du chef-d'œuvre. Elle l'aidait, le rassurait, se faisait sa servante et sa maîtresse d'école. Comme il était tout pour elle, il eût fallu qu'elle fût tout pour lui. Mais, pour éclatant que soit un couple, il ne peut qu'éclater, dès lors que l'oxygène se raréfie. Nélida, lucide, fort intelligente, plus cultivée que Guermann, aurait dû savoir qu'un génie domestique n'est plus un génie.

Elevée au couvent, elle n'allait certes pas y retourner, après la dissolution du couple trop parfait. Elle suivra les traces de son ancienne Mère Supérieure défroquée, étonnant personnage, disciple de Lamennais, dans la ligne de l'ouvriérisme chrétien, qui est un autre éveil du dix-neuvième siècle. Par-delà ce beau roman d'amour, c'est une conscience sociale qui s'épanouit. Et de cela aussi, Daniel Stern doit être remerciée.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

★ **NÉLIDA, de Daniel Stern. Calmann-Lévy, 372 p., 89 F. Charles F. Dupêchez, qui a présenté et annoté le livre, prépare une biographie de Marie d'Agoult.**

● POÉSIE

Jean Mambrino l'inspiré

La poésie de Jean Mambrino se trouve à l'opposé d'une poésie confidentielle, ressarrée sur elle-même. Par sa nature, par le mouvement qui la porte, elle est au contraire générosité, aspiration au partage, au don (1).

La Saison du monde est le huitième recueil de Mambrino. Il apparaît comme le plus ample, le plus ambitieux. Livre nettement structuré, divisé en parties qui se répondent l'une l'autre, il rassemble une expérience vécue et cherche un sens dans ce rassemblement. De l'intime de soi aux extrémités du dehors, Jean Mambrino laisse résonner son poème : *Rumeurs* multiples du monde, beaux et simples *Récits* en quête de l'origine, *Fragments d'une confidence* qui laissent entrevoir de vives blessures, *Paroles cachées* enfin, dont le poète se fait l'écho, dans *« l'inexplicable saisissement d'exister »*.

« La substance du monde gonfle notre poitrine, descend les rivières du sang » : Mambrino est un inspiré, un lyrique qui aborde aux contrées fréquentées par Hugo, Perse ou Claudel et chez qui *« la force se change en floraison »*. Sa poésie est une louange qui n'admet nulle contrainte ou limite ; elle ne s'arrête pas à un lieu unique, mais veut accueillir et embrasser la multiplicité du monde.

La rigueur de Jean Tortel

Le Grand Prix national de poésie, qui vient de couronner — avec autant de discernement que de retard — l'œuvre de Jean Tortel, doit être entendu comme un hommage rendu à la constance d'un travail poétique mené hors des séductions et des facilités. A quatre-vingt-deux ans, l'ancien animateur des *Cahiers du Sud* n'a rien perdu de sa vigueur ni de sa rigueur.

La maîtrise du poème court, du vers libéré de tout artifice, s'affirme dans le dernier recueil de Tortel, *Arbitraires espaces*. Le visible — pas moins aimé que chez Ponge — dans ses dispositions spatiales donne sa mesure au texte qui tente de l'approcher. Concrets — la *« haie »*, les *« astres »*, la *« chambre »* — ou abstraits — les *« traces »*, les *« obstacles »*, les *« angles »*, — les objets *« composent »* ces *« arbitraires espaces »* qui sont autant ceux du réel que du poème. Dans sa nudité, la poésie de Jean Tortel accepte, recherche même, le fragile et précaire équilibre entre le regard et la réalité, la parole et ce qu'elle désigne, le désir et son objet.

La parole torturée de Jacques Dupin

Jacques Dupin fait subir à sa poésie une torsion, une violence, qui la font approcher, parfois, de l'insoutenable : *« Moi, le rat qui ronge le fil, et brouille la trame. Toi, le ventre énorme, extasié, dont la soufflerie expulse un torrent de sable et la mort. »*

Illustré par Eduardo Chillida, son dernier poème, *les Mères*, fait suite à *Contumace*, recueil publié l'an dernier, chez POL. *« D'où vient que nous sommes morts/au bord de l'air — écrivent »*, interroge Dupin dans *les Mères*. La poésie n'est pas ici rempart, protection. Elle est, au contraire, exposition de l'existence torturée, parole même de la douleur, celle qui altère le centre de l'être. L'image tragique de la *« mère méduse, mère épave... »* sera comme expulsée, traduite dans la démesure et la violence du poème : *« Désécrites, mères et voix... Imprégnation, simulacre... Et le bloc de terre de leur surdité, dans un espace qui cria... »*.

L'attente de Christian Hubin

Christian Hubin a su fort bien se défendre contre la tentation, c'est-à-dire la facilité, de faire dériver le poème en prose court vers l'aphorisme. Le risque était celui d'une perte, d'un épuisement de la poésie au profit de ce qui apparaît trop souvent comme l'autosuffisance aphoristique.

Avec *Personne*, C. Hubin a signé un beau livre, composé comme une sobre musique nocturne qui est attente et gestation de cet *« imperceptible moment du jour où la lumière se fiance à l'humilité intérieure »*. Michaux, les surréalistes ne sont qu'étapes vite franchies vers une expression singulière. Proche de celui, des romantiques allemands, l'espace poétique rejoint ici celui du songe, de l'ombre. Quoique présentes, les séductions du néant sont tenues à distance. Un assentiment vient à la parole, comme en rêve : *« Endormis, nous longeons l'essentiel, les incidences incalculables. »*

Le léger vertige de Jean-Pierre Ostende

Le ricanement poétique est un genre qui, systématiquement exploité, rencontre très vite ses limites. Jean-Pierre Ostende contourne ce danger sans difficulté apparente. Ses *Elans minuscules*, petits poèmes serrés autour d'un improbable noyau, sont comme les fragments éparpillés d'un discours lointain, enfui. Le plus trivial prend sous la plume de Jean-Pierre Ostende une singulière légèreté, un aspect aérien qui fait passer le vertige, la peur ou le mystère : *« Ah ! L'offensive ! Le déploiement des forces/vu d'en haut »* ou bien, *« Pourquoi tout de suite/après le repas de midi/cette force pour m'allonger ? »*.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LA SAISON DU MONDE, de Jean Mambrino. José Corti, 268 p., 80 F.**

★ **ARBITRAIRES ESPACES, de Jean Tortel. Flammarion, 124 p., 45 F.**

★ **LES MÈRES, de Jacques Dupin. Illustrations d'Eduardo Chillida. Fata Morgana, 52 p., 48 F ; et CONTUMACE, POL, 110 p., 65 F.**

★ **PERSONNE, de Christian Hubin. José Corti, 92 p., 70 F. (Ce livre vient d'obtenir le prix Louis-Guillaume du poème en prose.)**

★ **LES ÉLANS MINUSCULES, de Jean-Pierre Ostende. Ed. UNES (17, rue Aragon-Trastour, 83490 Le Muy), 74 p., 75 F.**

(1) Ce désir de partage, Jean Mambrino l'exprime également dans ses traductions et dans son œuvre critique. Il a rassemblé, sous le titre *Chant profond* (Corti, 1986), un certain nombre d'études sur des auteurs qu'il aime (voir *le Monde* daté 1er-2 juin 1986).

Ces jours mornes qui lèsent la vie

La Marche des anges, *le roman accusateur de Daniel Yonnet nous fait revenir en pleine guerre d'Algérie*

AH ! ces livres où l'on entend une vraie voix d'homme ! En existe-t-il beaucoup ? Ceux de Daniel Yonnet appartiennent à la catégorie. Dès *le Printemps du fossoyeur* – son premier roman, – on ne pouvait s'y tromper. Un écrivain se manifestait. En l'occurrence, nous avions affaire à un être inapte à se satisfaire de nos fragiles mesures, un être ivre de possible et d'impossible, en qui les rengaines perverses qui chuchotent des renoncements ne trouveraient jamais écho. On entendait des hurlements de détresse, des cris de fauve en cage mais, par le miracle de la langue, le rire, un rire énorme, bouillonnant comme du *sang neuf*, *éclatait* à *chaque* page. N'est-ce pas le meilleur moyen pour étouffer les sanglots ?

Proie d'une incurable exigence où les vieilles lunes ne sont pas absentes, graveur à l'eau-forte, Daniel Yonnet, aujourd'hui, nous conduit sur les terrains minés de la guerre d'Algérie.

Nous sommes à Bou-Jaber, là où des guenilles humaines creusent une montagne de plomb, sous la férule de deux égouts dotés de cordes vocales qui emploient de grands mots alors que, chez eux, tout se paie de vilenie. Dirigés par un capitaine qui se mutera en missionnaire surexcité et froid de la vengeance, et un adjudant cuirassé par d'autres batailles, des soldats du contingent subissent l'écrasement du lieu dans la carie du temps et l'horreur de jours mornes qui lèsent la vie. De quoi parler, sinon du danger qui rôde et des femmes qui sont plus loin *que des nébuleuses* ?

L'ignominie et la pitié

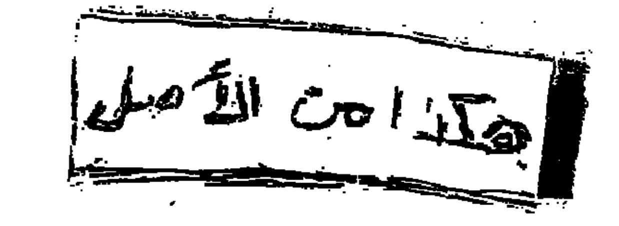
Avec sa connaissance navrée des hommes, le dégoût de voir régner les motivations les plus basses, Daniel Yonnet dresse une série de portraits dont on ne se *déprend pas*, parce que le *détail* juste est toujours présent. Cela va de l'ignominie à la pitié en passant par une insupportable obscénité et la nostalgie du père et du grand-père goémoniers qui trimèrent là-bas, au pays, à Porspoder...

Et puis le hasard, qui orchestre souvent nos destins, joue sa partition. Une opération de routine. On prend Nourrédine pour Mechta Khampsa, qu'on devait « visiter », et le djebel pourri devient de feu et de meurtre. *La Marche des anges* va alors commencer. Aux marbrures d'une lente décomposition va succéder une course à la mort ; aux missions de reconnaissance, la guerre. A Nourrédine, on a perdu des copains, c'est vrai ; mais, surtout, l'ennemi s'est emparé d'un fusil-mitrailleur. Il faut le récupérer. L'histoire des hommes est faite de ces inconséquences. Eperonnés par l'absurde, saouls d'épuisement, impatients de passer du rôle de victime à celui de bourreau en des parages où les étoiles ont disparu, car Dieu même ne souhaite pas assister à certaines scènes, le commando poursuit sa chasse. Les deux camps en pâtiront. Les mots flambent. Ils puent. Cependant, ils nous mènent parfois au-delà de la beauté, tant le tempérament de Daniel Yonnet *exalte le* vocabulaire. *« J'écris notre histoire pour pas qu'on l'oublie plus tard »*, dit le narrateur à la fin de l'ouvrage. *« T'as raison. Faut que personne oublie combien les hommes sont vaches »*, lui répond Munoz. Ainsi arrive-t-il que des livres soient indispensables, ne serait-ce que pour tenter de se libérer du poids qui pèse sur nos consciences.

LOUIS NUCERA.

★ **LA MARCHE DES ANGES, de Daniel Yonnet, J.-C. Lattès, 220 p., 98 F.**

(1) J.-C. Lattès.



هكذا من الأصل

● SCIENCES HUMAINES

La sombre grandeur de M. Freud

Dire ce que fut Freud, comme le fait Paul Roazen dans* la Saga freudienne, *c'est forcer le cagibi le plus obscur de la psychanalyse...

LA psychanalyse n'en finit pas de célébrer ses origines. Voilà cinquante ans qu'elle rabâche ses premiers vagissements, la percée de ses dents de lait, ses démêlés avec ses oncles et ses tantes, le souvenir de ses masturbations. Elle feuillette, jusqu'au vertige, son album de famille. En somme, elle procède comme chacun de nous. Nous avons tous un village d'enfance dans la tête. Nous grignotons un tas de petites madeleines. Et la Bible, qui est le livre de notre commencement, tient la vedette au hit-parade des best-sellers.

Il y a pourtant une différence. Les débuts de l'humanité, tels que les montre la Genèse, forment une histoire simple, puérile, une bande dessinée. Il est vrai que la famille d'Adam était petite alors que les psychanalystes grouillent. En outre, Caïn ne savait pas écrire, si bien qu'il n'a guère commenté son crime. Ce n'est pas le cas des psychanalystes. Ces gens-là sont nés une plume à la main. Ils ne peuvent pas tuer leur père ou désirer leur mère sans rédiger sur-le-champ une bibliothèque.

Adam et les siens avaient un autre avantage : ils n'étaient pas psychanalystes, et si Abel commettait un lapsus, il n'en faisait pas une affaire, alors que, dans le groupe de Vienne, tout était signe : le moindre éternuement, un changement de la marque des cigares, le choix d'un nouveau coiffeur, le port d'un autre faux col, et c'est toute la théorie qui titubait. En un tournemain, le contenu latent était percé à jour, et l'on se retrouvait avec un gros œdipe, une overdose de narcissisme, une sublimation carabinée. Comme, enfin, tous ces messieurs portaient à Freud des sentiments d'adoration, de crainte et de haine, l'histoire de leurs premières années compose un écheveau indébrouillable : reconnaître *les profils de Freud, ou bien comment* le groupe se déchira, cela relève d'une prouesse.

« Un penchant à la tyrannie »

Cette prouesse, Paul Roazen tente de l'accomplir dans son gros ouvrage, *la Saga freudienne.* En cinq cents pages très lisibles, souvent partisanes, et donc pas toujours sûres, il déroule sous nos yeux la légende un peu folle des pionniers. Son entreprise n'a pas *seulement* valeur anecdotique. Rien n'est insignifiant pour un freudien. Comment négliger par exemple que Freud était plutôt petit et frêle, quand Jung était un grand gaillard ? Ou encore, que Freud était cérémonieux, propre comme un sou neuf, méticuleux, et qu'avec l'âge sa manie de l'ordre augmenta au point qu'il se mit à collectionner les timbres et à surveiller les étoiles avec une lunette astronomique ?

Ces curiosités n'épuisent pas le projet de Roazen. *Il s'y ajoute* des effets théoriques : dire ce que fut Freud, c'est forcer le cagibi le plus obscur de la psychanalyse. Celle-ci se déclare, avec arrogance, comme science, ce qui entraîne cette obligation : établir une frontière étanche entre la personnalité de Freud et sa théorie. Qu'en est-il, en effet, d'un échafaudage *théorique* aussi puissant, aussi impérieux, aussi subtil, qui puise ses matériaux non pas dans la nature, comme la géographie ou la zoologie, mais dans celui-là même qui construit sa science par l'observation *de soi-même*, c'est-à-dire, dans le cas de Freud, par un homme qui appartient à la bourgoisie juive de Vienne, sur la fin de l'ère victorienne, un homme impétueux et vindicatif, hanté de quelques névroses, détestant les *gares, mal à l'aise avec les* femmes et redoutant la sexualité ? La question est alors celle-ci : comment cette science a-t-elle bien pu se débrouiller pour se fonder en rigueur alors que tous les éléments qui la soutiennent et la *nourrissent sont subjectifs ? C'est* pourquoi l'enquête sur l'homme que fut Freud, sur ses relations avec ses élèves, ressortit non seulement à l'histoire de la psychanalyse, mais aussi à la théorie psychanalytique elle-même.



DR

Freud avec sa fille Anna : généreux... et parfois rancunier.

De Freud, nous ne répéterons pas ici, à la suite de Roazen, la *biographie*. Juif athée, attaché cependant à la culture juive, courageux face aux agressions antisémites, Freud est un homme bien élevé mais rude, implacable, et parfois rancunier. Généreux aussi. Et ce sédentaire est un cœur aven*tureux*, un *ouvreur* de territoires noirs. S'il se donne des modèles, il pense à Darwin, à Copernic, à Kepler, à Hannibal ou à Napoléon. Tous ces traits, ajoutés à son génie et à son talent d'orateur, dessinent une figure patriarcale. Il est le chef d'une horde pas primitive du tout. « *Il faut bien admettre*, dit-il, *que j'ai un penchant à la tyrannie.* »

Une sacrée bande

Défilent ensuite, à la fois dans *le livre de Roazen* et *dans* l'appartement qu'occupe Freud de 1892 à 1938, toutes les grandes figures de la psychanalyse. Et ces figures constituent une sacrée bande ou plutôt plusieurs bandes car les générations se succèdent. On distingue, en gros, deux époques : dans les temps héroïques, jusque vers 1920, Freud accueille des collègues qui deviendront des rebelles. Dans la deuxième partie de la vie de Freud, apparaissent de nouveaux disciples, bien agités encore, mais mieux tenus en laisse par le patriarche.

Jusqu'en 1920, les relations de Freud avec ses élèves empruntent presque toujours au même schéma : une admiration mutuelle qui se mue, après quelques années, en détestation. C'est le cas de Josef Breuer : quel homme merveilleux avant de tomber au rang des médiocres ! Wilhelm *Fliess fut un intime* et *puis fut* excommunié. Même procédure pour Alfred Adler, avec une rupture spécialement douloureuse. L'amusant, le pathétique, c'est que ces brouilles ont des conséquences familiales : deux amies intimes ne se parlent plus parce que leurs époux respectifs ne sont pas d'accord sur la sexualité enfantine. Et comme Freud est un homme violent, un rien messianique, il ne lésine pas sur les injures. Le pauvre Adler devient une « *canaille* », un « *perfide* », un « *répugnant* », et ses amis ne valent pas mieux que des chiens.

Adler répond. Il tient la psychanalyse de Freud pour une « *crasse* », une « *matière fécale* ».

La figure de Jung mérite des soins particuliers. Jung, choisi par Freud comme le « *prince héritier* », à cause de son brio et aussi parce qu'il était gentil et non juif et que Freud, fatigué des combats de Vienne, avait besoin de la Suisse. Ce grand amour, comme les autres, est bientôt emporté par l'orage. « *Le combat spirituel est aussi brutal que la bataille d'hommes* » ; et que de suicides au fil de cette saga : Federn, Steckel, Tausk, Silberer...

La deuxième partie de la vie de Freud est plus sereine. Les têtes dures sont parties. La stature de Freud est telle que les opposants plient devant lui. Freud règne. Il n'y aura plus de procès, mais quelques tumultes. Roazen croque au passage des figures attachantes : Paul Federn, le saint Pierre de *l'Eglise, Theodor Reik qui copie* jusqu'aux cigares de Freud ; Groddeck, inspiré, désordonné, génial ; Ferenczi avec son charme, sa chaleur. Enfin participent aussi à l'étrange valse viennoise tout un essaim de dames dont aucune *n'est simple : Lou-Andreas* Salomé, Hélène Deutsch, Marie Bonaparte, ou cette guerrière que fut Melanie Klein. Comme, au surplus, la fille de Freud, Anna, est psychanalyste, on imagine que le cercle des dames ne fut pas tout à fait un paradis.

On a laissé entendre que l'histoire de la psychanalyse est un roman, parfois un vaudeville ou un feuilleton, d'autres fois un roman gothique, un scénario pour Avoriaz. Mais ces empoignades n'étaient pas frivoles. Il y a une sombre grandeur dans un homme qui choisit de maudire ses amis ou ses fils pour une divergence théorique. Freud fut un révolutionnaire. Il a découvert un bout de *terre inconnue et il se sacrifie* pour le décrire, l'arpenter, explorer ses souterrains et ses grottes. Il ne pouvait tolérer aucune défaillance, aucune fantaisie, dans sa caravane. Il était le guide, il fallait marcher avec lui, ou bien la *psychanalyse elle-même* périssait. Sa noblesse fut de maintenir le cap avec cette douloureuse abnégation. Les héros fondateurs ne sont pas des hommes commodes.

GILLES LAPOUGE.

★ LA SAGA FREUDIENNE, de Paul Roazen, PUF, « Perspectives critiques », 474 p., 145 F.

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Anna la puritaine

Lorsqu'on lui demandait de livrer un récit intime sur sa vie, Freud répondait : « *J'attends du monde extérieur qu'il me laisse tranquille et qu'il s'intéresse plutôt à la psychanalyse.* » Marchant sur les traces de son illustre géniteur, Anna Freud avait toujours éludé les révélations sur sa propre personne. Rude tâche pour les biographes qui voudraient la sortir de l'ombre ! Uwe Henrik Peters, professeur *de psychiatrie à l'université de Cologne, s'attaqua à cette difficile* entreprise en 1979, du vivant même d'Anna (elle mourut deux ans plus tard). Peters a suivi Anna de son poste d'institutrice à son cabinet d'analyste, de congrès en symposiums, de Vienne à son *exil londonien : cela donne une biographie intellectuelle un peu* aride, mais instructive.

Curieuse figure que celle d'Anna ! Une théoricienne hardie, mais dans la vie une puritaine, un tantinet moralisatrice. Née en 1895, année jugée décisive dans l'évolution de *la psychanalyse*, Anna, *la* dernière des trois filles du docteur Freud, se passionna très tôt pour les travaux de son père. A vingt-quatre ans, elle devint une « *analyste profane* », c'est-à-dire sans formation médicale préalable. Ses patients avaient entre six et quinze ans. L'institutrice qu'elle fut voua son existence aux enfants, ce qui ne l'empêchait pas d'être lucide : « *L'enfant est insupportable, sans scrupules et égoïste, sa seule préoccupation est d'imposer sa volonté et de satisfaire ses propres désirs.* »

Ses amitiés et ses inimitiés féminines sont demeurées célèbres : ses conversations analytiques avec Lou Andreas-Salomé, ses controverses avec Melanie Klein et Margaret Mead. Diligente infirmière pendant les seize années où Freud endura son cancer de la mâchoire, Anna apporta une féconde contribution à la psychanalyse avec son livre *le Moi et les Mécanismes de défense*. Son père la *comparait souvent* à Antigone, *qui accompagna* Œdipe le répudié dans son exil : « *Que va-t-elle devenir*, s'inquiétait Freud, *quand elle m'aura perdu : mener une vie ascétique ?* »

★ ANNA FREUD, de Uwe Henrik Peters, traduit de l'allemand par Jeanne Etoré, Balland, 363 p., 139 F.

Sterba le néophyte

« *Ascétique et distante* », fut le jugement de Richard Sterba lorsqu'il rencontra Anna Freud. Quand Anna fut nommée *présidente* de la Société psychanalytique de Vienne, les mauvaises langues murmurèrent : « *Freud était assis là et nous avait enseigné les* pulsions ; *maintenant, c'est Anna et elle nous enseigne les* défenses. »

Richard Sterba, un des rares gentils du cercle freudien, avait fui l'Autriche nazie et s'était installé à Detroit en 1939. Ce néophyte vécut son exil aux Etats-Unis avec la frustration d'un Adam chassé *du paradis*. Disciple inconditionnel de Freud, Sterba célèbre, dans ses *Réminiscences*, l'âge d'or de la psychanalyse. Protestations de fidélité, déférence à l'égard du « géant », souvenirs extasiés, rien ne manque à ce curieux témoignage sur la ferveur des psychanalystes *de la première heure. Témoignage qui vaut* le détour au *moins* pour cette mise en garde de Freud contre les charlatans de la thérapie de l'âme, « *La seule personne*, disait Freud, *qui puisse radicalement supprimer la névrose, c'est le docteur Eisenbart.* » Eisenbart, per*sonnage légendaire de la chanson enfantine, était un escroc van*tard qui s'en allait par les rues en clamant ses mérites : « *Je suis le docteur Eisenbart. Je soigne les gens par mon art. Je fais marcher les aveugles. Et rends la vue aux boiteux...* »

★ RÉMINISCENCES D'UN PSYCHANALYSTE VIENNOIS, de Richard F. Sterba, trad. de l'anglais par Brigitte Bost, Privat, 156 p., 135 F.

Fenichel le rebelle

En 1968, quand on l'interrogea sur l'avenir de la psychanalyse, Anna Freud déplorait déjà que les originaux, les rêveurs, les sceptiques, les névrosés de la première époque eussent laissé place à des candidats appliqués, sans passion, épris d'objectivité et de scientisme. La psychanalyse serait-elle en danger ? Russell Jacoby sonne le tocsin. Autrefois échoppe tenue par des bohèmes, la psychanalyse est maintenant un « *commerce tranquille* ». Qu'en est-il de la ferveur intellectuelle des disciples freudiens ? De la rébellion des Berlinois ? Socialistes, réformateurs, parfois marxistes, les freudiens politiques sont une race en voie de disparition. Otto Fenichel, grande figure d'analyste berlinois perturbateur, avait choisi, dans l'*exil new-yorkais*, de taire sa vision politique.

Esprit caustique, incisif, Russell Jacoby a écrit, avec *Otto Fenichel : destins de la gauche freudienne*, un ouvrage original, polémique, *sur lequel on n'hésite pas à coller le* label « *A lire absolument* ». Otto Fenichel incarne cette génération d'analystes que le nazisme, l'exil et enfin le maccarthysme ont obligé à se terrer, à cacher leurs opinions politiques. Les immigrés fraîchement arrivés *d'Europe avaient bien trop honte de leur accent d'étranger, de leur* façon de manger, de s'habiller, pour oser encore afficher leur appartenance au marxisme. Fenichel envoyait aux anciens membres de son cercle de Berlin des « circulaires » pour entretenir des liens entre analystes gauchistes. *Mais cette résistance souterraine* ne fit pas long feu. Les freudiens politiques s'allièrent aux conservateurs. La psychanalyse devint une activité *médicale* respectable, mais déculturée. « *Je suis passé*, disait un disciple de Freud, *des cafés psychanalytiques d'Europe aux grands instituts américains de psychanalyse... Cette différence est à l'origine de confusions fatidiques...* »

ROLAND JACCARD.

★ OTTO FENICHEL : DESTINS DE LA GAUCHE FREUDIENNE, de Russell Jacoby, excellemment traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Presses universitaires de France, 211 p., 125 F.

A SIGNALER ÉGALEMENT

★ MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ET A L'ÉTABLISSEMENT DU MAGNÉTISME ANIMAL, du marquis de Puységur. Présentations de G. Lapassade et P. Pédelabore. En reprint, les souvenirs de celui qui fut « *le premier psychologue et le premier ethnologue de la transe* », Privat, 237 p., 98 F.

★ *UN SIÈCLE DE RECHERCHES FREUDIENNES*, 1885-1986. Colloque des 22 et 23 février 1986, au Centre Georges-Pompidou. Sous la direction d'André Jarry et Jean-Michel Louka. Avec, notamment, des contributions d'André Bourguignon, Ginette *Michaud et Elisabeth Roudinesco, éd. Erès* (19, rue Gustave-Courbet, 31400 Toulouse Cedex), 149 p., 120 F.

D'AUTRES MONDES

La guerre civile intime des frères Goytisolo

★ **CHASSE GARDÉE, de Juan Goytisolo, traduit de l'espagnol par Aline Schulman (excellemment), Fayard, 308 p., 98 F.**

★ **SILLAGE DU FEU QUI S'ÉLOIGNE, de Luis Goytisolo, traduit de l'espagnol par Robert Marrast, Belfond, 176 p., 89 F.**

La chronique de NICOLE ZAND

DEPUIS plus de trente ans qu'il habite un pays qui n'existe pas, point idéal entre Paris, Barcelone, Almeria et Marrakech, Juan Goytisolo n'a, semble-t-il, jamais trouvé le lieu d'une résidence, surveillée ou non. Sa seule attache ayant été, finalement, la littérature, une œuvre vaste, polymorphe, marquée par une virulence, une hargne, une haine parfois, une passion dans la narration, une brûlure des mots, qu'on retrouve de livre en livre. Facettes d'un parcours initiatique, d'une quête d'identité, d'une revendication de marginalité qui ne s'est jamais démentie et qui rompt l'un après l'autre tous les cordons ombilicaux au fil des vagabondages : écrivain nomade à tous les sens du mot.

Avec *Chasse gardée*, son quatorzième livre paru en France — chez son troisième éditeur, — Juan Goytisolo n'en a toujours pas fini de se colleter avec son existence comme avec son écriture. Lui qui n'a jamais cessé de se chercher soi-même dans tous ses romans aborde directement, ouvertement, son autobiographie. Au risque de blesser, de déplaire, de se blesser bien davantage encore. *Coto vedado*, chasse gardée, propriété privée (ô combien !), entrée interdite... Les panneaux conduisent au plus secret dans une auto-analyse sauvage qui n'a rien de thérapeutique : une confession littéraire qui n'a pas d'équivalent dans l'écriture de l'Espagne contemporaine. Regrettons cependant que l'éditeur français ait cru bon de publier dès maintenant ce livre qui n'est que la première partie du texte autobiographique, alors que la suite (1), l'aboutissement en quelque sorte, a déjà paru en Espagne et que nous nous sentons frustrés, abandonnés au beau milieu d'un itinéraire essentiel indispensable à la parfaite compréhension de l'ensemble. Tant pis, tant mieux. *Profitons-en pour prendre un peu* d'avance dans notre lecture à venir en prenant les marques d'une enfance et d'une jeunesse tout entières marquées par les cicatrices du franquisme.

SI elle n'était qu'une autobiographie, on pourrait dire que *Chasse gardée* retrace les années « espagnoles » de l'auteur jusqu'à son établissement en France en 1956, à vingt-cinq ans. Jusque-là, ce garçon de famille bourgeoise fortunée — né à Barcelone le 5 janvier 1931 — a vécu dans un étouffoir familial : social, sexuel, culturel, politique... Plus généralement, nous découvrons avec stupéfaction notre ignorance, notre indifférence, à l'égard de ce que fut la réalité de la vie dans l'Espagne d'un Franco triomphant. Innocence têtue qui exaltait obstinément le courage désespéré des Brigades internationales et des prosélytes de *l'Espoir*. Et qui avait arrêté son intérêt pour l'Espagne et les Espagnols à la « chute de Barcelone ». La sympathie de cœur avec les républicains n'excluant cependant pas les vacances et les achats immobiliers à *bon compte sur la* Costa Brava ou la Costa del Sol...

Juan Goytisolo, lui, nous fait percevoir de l'intérieur la société, celle qu'on dit « bonne », où il ne serait venu à l'idée de personne de se dire républicain. Comme en témoigne l'histoire de Maria, la servante dévouée dont *« la famille se méfiait parce qu'elle était républicaine »* et qu'on congédiera dès qu'on n'en aura plus besoin, ou bien les relations hypocrites avec ses condisciples du collège de jésuites de Sarria, où on entonnait chaque jour :

Guerre à la faucille [fatale
et au marteau des [tructeur
Vive notre Caudillo et
l'Espagne impériale !


Juan et Luis dans les années 50

Il nous raconte la fin de la guerre civile telle qu'il l'a vécue, dans l'allégresse générale : *« La ville était aux mains des « nôtres ». Les cloches sonnaient, nous courûmes jusqu'à la place. Toute la colonie de réfugiés barcelonais semblait s'y être donné rendez-vous : hommes et femmes s'embrassaient et s'étreignaient en pleurant, agitaient des drapeaux, acclamaient Franco, entonnaient le « Oriamendi », donnaient libre cours à leur émotion. Mon oncle, ma tante, mes cousins étaient là aussi qui exultaient. Un homme qui portait un béret rouge était entouré d'admiration et de sympathie (...). Ce furent des jours fiévreux et pleins de nouveauté : monnaie différente, distributions de vivres, hymnes et discours retransmis par haut-parleurs. Portant chemise bleue et béret rouge, José Agustin (le frère aîné) et moi avions fait la queue pendant des heures devant les bureaux de l'aide sociale qui distribuait gratuitement de la limonade et des sandwiches. »*

La révolte, la rancune à l'égard de son milieu social, sourdent à chaque moment chez le jeune garçon qui supporte mal cette famille écrasée par la morale traditionnelle et catholique, ces couples qui *« vivent leur enfer à deux »*, cette belle maison qu'il voit se dégrader et accuser tous les signes de la vétusté : *« Grand-père constamment harcelé par son gendre, rancœurs, manies, chapelets, passions mesquines, sénilité, lente consomption. Changements aussi chez les jeunes, qui diminuaient Eulalia dans ses fonctions et la vieillissaient. »*

Eulalia, domestique dévouée qui s'occupera de la famille après la mort de la mère tuée le 17 mars 1938 au cours d'un bombardement de Barcelone. Souvenir atroce, tant de fois repris par la mémoire, de cette jeune femme élégante, partie avec son chapeau et son sac acheter des cadeaux à ses quatre enfants : Marta l'aînée, José Agustin, âgé de dix ans, Juan sept ans, Luis à peine trois... Cette mère cultivée, ouverte à la littérature dans un milieu obscurantiste, dont le jeune Juan dévorera la bibliothèque avant de se jeter sur les livres édités à Buenos-Aires et vendus au marché noir, auteurs à l'index comme Proust, Gide, Malraux, Dos Passos, Faulkner, puis Sartre, Camus, Genet, pour lesquels il s'enthousiasme. Tous étrangers, car il se méfie de tout ce qui est espagnol : *« L'instruction dispensée au collège ne me fit pas seulement haïr notre littérature, elle me persuada aussi que rien de ce qu'elle contenait ne valait la peine d'être connu (...). Même la renommée universelle de Cervantès me paraissait douteuse. »*

CE qui est important dans cette autobiographie d'un écrivain tel que Juan Goytisolo, c'est sa conquête de l'espagnol. Une « reconquête », au terme d'un itinéraire fait de discontinuités, de ruptures et de repentirs : la découverte du « barrio chino » et la fréquentation des marxistes (*« adhésion sentimentale dictée en grande partie par le péché originel de ma classe et le passé infamant de ma famille »*), la lecture frénétique et la participation à des cercles littéraires clandestins où on lit Marx, Lukacs ou Gramsci, l'écriture de son premier roman *Juegos de manos*, qui sera finaliste du prix Nadal (2), l'appréhension de reconnaître son homosexualité, l'installation à Paris et le désir de manier parfaitement le français aux dépens de l'espagnol, la conscience aussi *a posteriori* d'être resté en marge de la littérature catalane, déraciné à l'égard de son pays et de sa langue. *« Ma situation, comme celle de mes frères et d'une bonne douzaine d'amis écrivains, est doublement périlleuse et marginale. A Madrid, on nous considère — à tort — comme des Catalans, comme on dit d'Alberti qu'il est andalou, de Bergamin qu'il est basque ou de Cela qu'il est galicien. Mais nos confrères et compatriotes ne nous admettent pas, à juste titre, dans leur corporation. Catalans à Madrid, Castillans à Barcelone, notre position est ambiguë et contradictoire, menacée d'ostracisme des deux côtés et cependant enrichie des dons précieux que sont le déracinement et la mobilité. »*

Commencé avec *Pièces d'identité*, écrit en 1967, l'autoportrait de Juan Goytisolo prenait, il y a vingt ans, la forme d'un superbe document romanesque en trois volumes (3). Plus intime, plus impudique, quête de soi-même où l'introspection prend souvent le pas sur la mémoire, *Chasse gardée* a été pour l'auteur une proclamation de sa liberté. Le pilori auquel il a lui-même accroché les fantômes qui le hantaient. Le livre qui éclaire la lecture de tous les autres livres...

***

CE n'est pas le cas du texte de Luis Goytisolo, le frère cadet de Juan, qui vient d'être traduit chez Belfond, *Sillage du feu qui s'éloigne*. On se demande, en effet, pourquoi avoir choisi cette fiction mineure, hyperabstraite et compliquée, pour nous faire connaître cet écrivain, dont un seul livre — primé en 1958 en Espagne (4) — avait été publié en France en 1960, il y a vingt-sept ans. Peu après son incarcération à Carabanchel pour avoir assisté à un congrès du PC à Prague... Un écrivain qui se caractérise par l'ambition de son œuvre et qui a consacré dix-sept ans de sa vie à la rédaction d'une immense tétralogie, *Antagonia*, considérée comme l'œuvre la plus importante écrite sur Barcelone (et dont la somme nécessaire à la traduction ne cesse d'effrayer les éventuels éditeurs étrangers).

On pourra sans doute reconnaître quelques-uns des personnages de la *gens* des Goytisolo dans ce *Sillage* qu'il faut suivre à la trace à la suite de A., le personnage principal, *« promoteur immobilier connu de Barcelone »* : Mario, un camarade du collège des jésuites de Sarria, et Gustavo, connu pendant un séjour à la prison de Carabanchel... Juan, dans *Chasse gardée*, dit son admiration pour son frère, notamment pour *Recuento* — le premier tome d'*Antagonia*, — même si l'orientation qu'ils ont prise est radicalement opposée : fidélité aux lieux de l'enfance chez Luis, qui vit à Barcelone ; rupture totale avec le passé familial, la Catalogne et l'Espagne, comme on l'a vu, chez Juan. Volonté de recréer, comme une cosmogonie, le paysage culturel et historique de la Catalogne dans l'*Antagonia* polyphonique de celui qui a refusé le nomadisme.

Luis Goytisolo prévient le lecteur qu'*« un livre ne sera jamais qu'une fraction de ce grand tout dont l'auteur ne connaît pas l'existence, un peu comme la pièce d'une mosaïque ne prendra son vrai sens que pour qui regarde l'ensemble de l'œuvre »*. Doué d'une écriture pénétrante, il refuse de nous leurrer et termine ainsi son *Sillage* : *« Ta vie est une histoire écrite par un autre, et, quand les mots viennent à manquer, c'est la fin. »* La fin, ce n'est pas seulement la mort, c'est quand un auteur rate ses lecteurs potentiels. Considéré depuis trente ans comme un grand écrivain, Luis Goytisolo devra attendre encore son public français.

(1) *Los Reinos de taifa*, Seix Barral, Barcelone 1986. Ces « royaumes de canailles » désignent les roitelets qui se partagèrent l'Espagne arabe après la désagrégation du califat de Cordoue en 1031.

(2) *Jeux de mains*, Gallimard 1957, trad. M.-E. Coindreau.

(3) *Pièces d'identité*, Gallimard 1968 ; *Don Juan*, Gallimard 1971 ; *Juan sans terre*, Seuil 1977.

(4) *Du côté de Barcelone* (« Las Afueras »). Trad. J.-F. Reille et J.-L. Dabadie. Seuil 1960.

● CIVILISATION

L'art du « haikai »

Mettre dans les mots la lumière qui vient des choses

C'EST évidemment dans l'art que les Japonais ont le mieux traduit la correspondance profonde qui existe pour eux entre l'homme et la nature. Ainsi, les artistes qui illustrèrent le *Dit du Genji* ont-ils cherché, par exemple, à exprimer par les herbes inclinées et agonisantes de l'automne la tristesse de la scène où le Genji rend visite à la princesse mourante. En littérature, la tradition poétique du *haikai — de dix-sept syllabes (1)* — est sans doute l'expression la plus achevée de cette appréhension de la nature et, à ce titre, la meilleure illustration des thèses du livre d'Augustin Berque.

Un petit recueil, *Dans la lumière des bambous*, qui rassemble soixante *haikai* de Bashô, le maître du genre (1644-1694), montre bien comment les Japonais *« amenuisent à leur façon l'écart qui existe entre la science des hommes et les lois de l'univers »*.

Le volume s'ouvre sur la traduction d'un almanach qui contient les « mots de saisons » et constitue l'un de ces innombrables manuels poétiques à l'usage des compositeurs de *haikai*. C'est au quinzième siècle qu'apparurent ces almanachs, véritables glossaires des événements de chaque saison. Ils sont le résultat d'une longue élaboration, mûrie au cours des siècles, où se conjuguent les spéculations zodiacales chinoises et la minutieuse codification des phénomènes naturels par les Japonais. Ils sont divisés en « douze lunes », et chaque mois compte six repères des signes de la nature à un moment spécifique. Ainsi, la réapparition des oies sauvages à l'automne :

« J'entends les oies sauvages
De nouveau voici les nuits,
Au sommeil léger » ;

ou encore, le gel de l'hiver :

« Durcis par le gel
Les traces de ses pas
Et celle de nos regrets. »

La correspondance entre les sentiments humains et le végétal étant, d'autre part, clairement exprimée dans le tercet « printanier » suivant :

« Fleurs de glycine
Baissent la tête
C'est l'instant des adieux. »

Pour une approche plus systématique de cet art poétique, il convient de se reporter au traité de Bashô et de son école, présenté et traduit par René Sieffert, *le Haikai selon Bashô* (2). L'auteur situe cette poétique dans le cours de l'histoire littéraire et sociale du Japon. Le *haikai* fut en effet un art populaire. Au demeurant, devenu au dix-neuvième siècle le *haiku*, il continue d'être pratiqué par des millions de Japonais.

Bashô, qui a aussi écrit en prose — notamment des *Journaux de voyages* (3) — ne laissa aucun traité théorique. Les textes que présente René Sieffert sont, en fait, des propos recueillis par ses disciples et publiés longtemps après sa mort. La lecture des commentaires et des préceptes de Bashô, font voir combien le *haikai*, tout en privilégiant l'intuition, est aussi le fruit d'un « travail » poétique. Cet art porte l'empreinte d'une vision du monde où la réalité existe immédiatement et antérieurement à tout principe transcendental : elle est telle qu'elle se donne dans le fugitif de l'expression de l'instant. Le *haikai*, tel que Bashô l'entendait, passe par une quête sans cesse reprise : *« après avoir cherché la plus haute connaissance »*, le retour *« à la banalité quotidienne »*. *« Toujours à l'affût des choses »*, le poète doit être celui qui peut *« fixer dans les mots la lumière qui se dégage des choses avant qu'elle ne se soit éteinte dans l'esprit »*. De là ce sens aigu du frémissement du temps, qui poussa un jour le poète à demander à ses hôtes d'*« éteindre les chandelles, car, en se consumant, elles rendaient visible l'écoulement de la nuit et plongeaient dans l'angoisse »*.

On aura une excellente illustration à la fois de l'art de Bashô et de ses disciples et de cette relation privilégiée du poète avec la nature avec le recueil de *haikai* que vient de publier René Sieffert : *le Manteau de pluie du singe*. On y retrouve les trois qualités essentielles de cette poésie : ce que les Japonais appellent *sabi* (la patine, l'émotion que suscite le travail du temps et le sentiment d'impuissance et de fragilité de notre existence), la légèreté du ton et le « cocasse » qui sourd d'associations inopinées.

Le traducteur a donné, en regard des tercets, des indications sur les connotations historiques, les allusions littéraires ou les correspondances entre tel sentiment et un élément naturel, bref ce qui constitue le substrat culturel du *haikai* dont l'apparente simplicité dissimule en réalité un art poétique des plus sophistiqués. L'un des grands mérites de cette traduction est d'avoir précisément cherché à respecter le rythme du poème, conservant autant que faire se peut l'élément formel, la métrique du tercet.

PHILIPPE PONS.

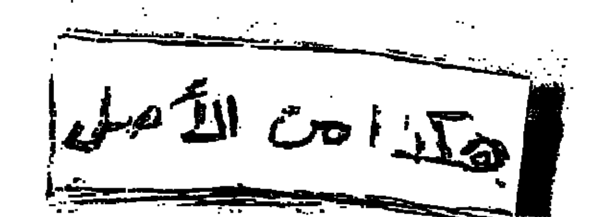
★ **LA LUMIÈRE DES BAMBOUS, traduction, présentation et illustration par Alain Kervern ; Ed. Folle Avoine, 85 F. Signalons aussi *Les 99 Haiku*, de Ryôkan. Joan Titus Carmel a traduit les textes de ce moine zen du dix-huitième siècle (Edit. Verdier, 106 pages, 95 F).**

★ **LE MANTEAU DE PLUIE DU SINGE, de Bashô, traduit du japonais par René Sieffert (Publications orientalistes de France, 206 pages, 140 F).**

(1) Le mot *haiku* est d'un usage relativement récent. Il s'agit de la contraction de *hokku* (verset initial d'une séquence citée isolément) et de *haikai*. C'est au début du dix-septième siècle que le *haikai* prit ses lettres de noblesse avec Bashô.

(2) Publications orientalistes de France.

(3) P.O.F.



هكذا من الأصل

THÉATRE

« Le roi Lear » à Bobigny

Matthias Langhoff, le mécanicien de la machine Shakespeare

Troisième acte, tempête. Le plancher de bois brut se soulève, de la cour au jardin, en une vague déferlante qui emporte avec elle les derniers oripeaux d'un roi nu, *« vieil homme sans force, infirme, méprisé »*, torturé par ses *« filles pestueuses »*. Juchées sur des balançoires accrochées haut dans les cintres, attifées de robes noires et de collants aux couleurs criardes, masquées — tête d'oiseau, de cochon, de singe, — hululent l'air de la Reine de la nuit, Goneril, Regane et Cordelia assistent au spectacle de la quête insensée de leur père, moins fou que mort-vivant qui semble chercher une règle, une pensée qui s'imposerait à lui, à tous.

Scène illustre du répertoire classique. Parti original de Matthias Langhoff qui, pour la seconde fois, s'attaque au *Roi Lear* de Shakespare, dans la traduction d'Yves Bonnefoy, une pièce qui, avec *Wozzeck*, de Büchner, lui tient tout particulièrement à cœur.

Matthias Langhoff a dix-sept ans quand il le découvre. Installé à l'orchestre du Deutsches Theater, il écoute d'une oreille distraite la version mise en scène et interprétée par son père Wolfgang. *« Trop classique, trop allemand »*, pense-t-il. Né sur les planches, le jeune Langhoff est encore peu sensible à la magie du spectacle vivant. *« Le théâtre me paraissait alors d'un ennui mortel »*, confie-t-il aujourd'hui, à l'âge de quarante-six ans.

C'est pourtant à l'adolescence qu'il découvre et comprend que *Lear* est en soi *« une raison de faire du théâtre, une œuvre touchante, provoquante, fascinante »*. Il s'y est attaqué une première fois, il y a quelques années, à l'invitation du Théâtre de Rotterdam. *« Je n'étais pas content de cette première version. Elle était trop enfermée dans un système de représentation, le cirque. J'avais le sentiment d'avoir remporté un premier match mais aussi la certitude de ne pas en avoir fini avec la pièce. Je n'en aurai jamais fini avec* Lear. *Je le monterai encore une fois, en Allemagne, dans la traduction de Heiner Müller. Je l'ai fait en France à cause de Serge Merlin : c'est un acteur pour moi. En Allemagne, je ne connais pas encore mon* Lear *; enfin si, il y en a un mais il est trop jeune. »*

Serge Merlin a déjà travaillé avec lui pour *le Prince de Hombourg*, de Kleist, donné en 1984 au TNP de Villeurbanne et il l'avait vu dans le *Danton* d'Andrzej Wajda. *« C'est un acteur fantastique, au sens où l'entendait Artaud. On a lancé une vraie chasse pour le retrouver car c'est un homme reclus. Au bout de deux mois, on est tombé sur un autre Merlin, celui d'Ariane Mnouchkine ; ce n'était pas le bon. Et puis, j'ai lu une critique des* Paravents *montée par Patrice Chéreau. Il était là, bien vivant »*.

« Serge Merlin est venu tout de suite. Il a beaucoup parlé ; je n'ai presque rien dit. Lear *est une pièce pour laquelle il est très dangereux d'avoir des idées, trop d'idées. Il faut les oublier aussitôt qu'elles viennent et se demander seulement comment on va commencer le voyage »*. Par le commencement et d'abord la réunion d'une distribution. Matthias Langhoff a fait appel à l'assistante de Roger Planchon, Simone Amouyal. *« On touche là à la vérité du métier de metteur en scène : deux ou trois mois d'un réel travail avec comédiens et techniciens sont bien plus importants qu'un mois de succès devant le public »*.

Matthias Langhoff s'étonne de la difficulté à monter un spectacle en France. Son *Lear*, donné l'an passé au Théâtre national de Strasbourg pour quinze représentations, a bien failli n'être repris nulle part.

« Pour des raisons d'argent, explique Langhoff, *car mon spectacle est cher en raison d'un dispositif scénique très lourd. Il implique qu'il tourne avec quelques-uns des techniciens du TNS qui l'ont réalisé »*. La reprise représentait donc un risque financier qui a effrayé plusieurs directeurs de salle jusqu'à ce que René Gonzalez, à la tête de la Maison de la culture de Bobigny, — qui propose cette année une des plus intéressantes saisons théâtrales — reçoive le spectacle, qui va également à la Maison de la culture de Grenoble.

Ce coûteux décor est la traduction esthétique d'une lecture très personnelle, et pourtant authentiquement shakespearienne du *Roi Lear*. Pas de château, de lande désolée, mais une machine qui apparaît dans toute sa brutalité lors de la tempête du troisième acte et dans sa totale nudité à la fin du spectacle. Cette machine folle, animée chaque soir par des techniciens, a, pour sa mise au point, nécessité trois semaines de répétitions, des mois de travail à partir de croquis de Matthias Langhoff, inspirés par les machines de guerre de Léonard de Vinci. *« Ces dessins*, confiait-il l'an passé à Bernard Dort, dans un entretien publié par le journal du TNS, *nous racontent non seulement la guerre mais toute la société d'alors. Je n'ai pas voulu faire du Vinci. D'abord réaliser une forme, une mécanique scénique appropriée pour la machine Lear »*.

Machine, le mot est lâché. Langhoff s'est débarrassé de tous les *a priori*, déchargé du fardeau de la métaphysique qui encombre souvent les mises en scène du *Roi Lear*, et s'est intéressé, passionné pour le verbe de la pièce, à la machine à produire de l'action. Comme il l'aurait fait pour un moteur, il a démonté un à un les rouages du texte avec la même virtuosité apparente, la même lucidité, que l'auteur avait employées pour le bâtir.



MARC ENGUERAND

Serge Merlin et Agnès Dewitte dans « le Roi Lear » de Shakespeare

La fin du monde

Créé au Théâtre national de Strasbourg (le Monde *du 29 mars 1986,* le Roi Lear, *mis en scène par Matthias Langhoff, se donne à la Maison de la culture de Bobigny jusqu'au 29 mars, avant d'être à Grenoble du 7 au 11 avril.*

Le nom de Matthias Langhoff évoque des images dures et belles. Avec Manfred Karge, il a présenté en France *le Commerce du pain*, de Brecht (avec le Berliner Ensemble, puis avec des acteurs français), *la Bataille*, de Heiner Müller, — et c'est à ce moment-là que l'on a vraiment découvert leur talent, cette ironie furieuse qui secoue tous les conforts, et les images accusatrices, dont la violence passe par le grotesque vénéneux des fins de carnaval. Ils ont ensuite travaillé en Allemagne fédérale, à Bochum, où ils ont monté un *Wozzeck* accueilli par les festivals d'Avignon et d'Automne ainsi que par le TNP, qui plus tard a coproduit (avec la Comédie de Genèv) *la Cerisaie* de Tchekhov, et produit un *Prince de Hombourg*, prince guerrier, sans romantisme (avec Gérard Desarthe, Philippe Clévenot, Serge Merlin) qui a fait frémir les nostalgiques de Gérard Philipe.

Manfred Karge continue à travailler chez lui, Matthias Langhoff est installé à Genève, mais il reste un metteur en scène allemand, quelqu'un qui a appris l'exigence d'une dramaturgie sans faille. A partir de là, sans complaisance dans la provocation, il peut rejeter la tentation du beau, du clean et du glamour, balayer traditions et conventions. Avec Shakespeare, comme avec Büchner ou même Tcheckhov, il construit un monde — qui rappelle celui de Pina Bausch — sablonneux, boueux, plein de faux-semblants et de vraie misère, il y jette des personnages noués, rapaces, mal dans leur peau, tendus jusqu'au bord de l'hystérie, moches, méchants, odieux ; et pourtant on s'y attache, car ils mettent en lumière des tas de choses pas trop glorieuses, qu'on est bien obligé de traîner avec soi...

Pour son *Roi Lear*, Matthias Lang-hoff se réfère à Goya, aux yeux hallucinés de Saturne dévorant ses enfants, aux suppliciés des guerres napoléoniennes. Il n'oublie pas la terre en guerre, et — comme dans *le Prince de Hombourg* — le rituel trouble de l'habillage des soldats, les armures que l'on défait pièce par pièce et qui laissent apparaître les corps vulnérables. Les soldats perdus sont devenus des clochards désabusés, goguenards, bouffons d'un roi déchu (Serge Merlin), vieillard sans feu ni lieu, qui erre — comme les bourgeois finis de *la Cerisaie* — à la recherche d'une maison où il serait chez lui.

Le chaos d'un univers décentré

C'est aussi un monde fini, celui de Lear, pauvre vieux entouré de nobles anachroniques doucereux, dangereux (Raymond Jourdan, admirable Gloucester) de parvenus imbéciles autant que cruels. La jeune génération ne vaut pas mieux : Edmond (Ahmed Belbachir), le bâtard ambitieux et séducteur, est ici un camelot pied-noir. Edmond (Charles Nelson), le bon fils, clown crédule se transforme en homme des bois couvert de plaies. Quant aux filles, Agnès Dewitte et Laurence Calame, elles sont terrifiantes, maquillées comme pour une bande dessinée, portant avec superbe leur vulgarité agressive. Cordelia elle-même, Michèle Ferruse, n'est pas épargnée, avec ses joues roses et blanches de tuberculeuse. Minuscule, elle est dépouillée par son père de sa belle robe de soie, apparaît en sous-vêtement de coton, endosse un gros manteau d'orpheline...

L'exil, les plaies ouvertes des vaincus obsèdent Matthias Langhoff. Il montre le cahos d'un univers décentré, la cacophonie des esprits — une musique aigre, répétitive, couvre parfois les voix, cris et paroles. Les médecins s'acharnent sur les mourants, les duels s'achèvent en bagarres de voyous, le bouffon — François Chattot — lassé, vidé comme un comédien après sa dernière représentation, s'affale sur sa chaise et se tait...

Le spectacle dure quatre heures et demie, avec des coupures cependant, et tout un branle-bas de tableaux choc, dont quelques-uns s'étirent.

Matthias Langhoff se sent en affinité avec l'ouragan sur la lande dont le vieux roi, gambadant follement, cherche à s'évader et dans lequel il tourne sans fin. Matthias Langhoff se sent en affinité avec la tempête dans la tête du père trahi par ses filles, qu'il a abandonnées.

COLETTE GODARD.

* Maison de la culture de Bobigny, 19 h 30. Métro Bobigny. A la sortie, un autobus revient jusqu'au Châtelet en passant par la gare de l'Est.

« Allez hop » de Pascal Rambert Tout ça, c'est du cinéma

« Je n'aime pas le théâtre », dit l'un des personnages de *Allez hop*, un spectacle écrit, conçu et réalisé par un seul homme, Pascal Rambert. Vrai ou faux ? C'est la question qu'on se pose tout au long de la représentation. Tant Pascal Rambert joue tous les styles : cinéma, mode, peinture. Dans un garage souterrain, hanté de vieilles carcasses et baigné d'une atmosphère bleutée comme sur certaines toiles de Monory (un décor, pardon, une « conception visuelle » de Fred Condom), un écrivain affalé sur une table, visiblement désabusé, fait répéter des comédiens amateurs, avec une technique bien à lui.

On commence par jouer une pièce contemporaine : sa pièce, *Vacance* — si tout va bien, on enchaînera avec un classique, *les Acteurs de bonne foi*, de Marivaux. Et pour que chacun donne le meilleur de lui-même, l'écrivain metteur en scène a une technique très éprouvée (et très en vogue dans les stages de théâtre des années 70), qui relève de la psychanalyse sauvage : l'acteur doit d'abord parler de lui, de ses peurs, de ses désirs, refoulés ou non. Alors, bien sûr, le théâtre ou la vie, tout ça finit par s'embrouiller. Mais un coup de théâtre final rétablit la vérité : celui qui manipulait les ficelles n'était pas l'homme que l'on croyait : en fait, les pseudo-comédiens de cette aventure sont des terroristes qui s'entraînent... Isabelle Weingarten et Geoffrey L. Carey se tirent plutôt bien de ce double exercice de style.

Allez hop se joue à la Ménagerie de verre, un lieu assez « branché », où l'on est mal assis et où l'on voit mal. Mais malgré une irritation latente, et persistante, devant tant de fatras, visuel, sonore et citationnel, on tient le choc, parce que çà et là on tend l'oreille : Pascal Rambert gagnerait sans doute à moins jouer au jeune homme de la fin des années 80. Dans l'écriture, parfois, il ne manque pas de « bonne foi ».

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 14 avril. A la Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris-11[e].









Culture

CINÉMA

Le neuvième Festival du réel à Beaubourg

L'Angleterre selon le Free Cinema

Trente ans après leur présentation à Londres, Beaubourg a groupé à nouveau les principaux films du Free Cinema des années 50. Ils n'ont pas bougé.

Hollywood, le vieil Hollywood, commençait à décliner, la tradition française de la qualité était sérieusement remise en question par les *Cahiers du cinéma*. A Londres, l'impulsion vint d'un trio de cinéphiles frais émoulus d'Oxford et de Cambridge, Lindsay Anderson, Karel Reisz et Tony Richardson. Ils avaient débuté dans la critique, dans *Sequence* pour Anderson et Reisz, dans *Sight and Sound* pour Richardson. *Casque d'or, Voyage à Tokyo*, Max Ophuls, Luis Bunuel, John Ford, Humphrey Jennings, sont les points de repère. Nous sommes dans l'immédiat après-guerre, avant 1956, date phare de l'histoire de l'Occident (Budapest et Suez se suivent et se chevauchent, qui voient *la fin du rêve communiste* et les derniers sursauts du rêve impérialiste anglo-français).

L'Angleterre, qui s'est illustrée pendant la guerre par sa résistance indomptable, et un temps solitaire, à l'ennemi nazi, se remet mal de cet effort surhumain. Le malaise est perçu dans toutes les strates de la société, et particulièrement par les artistes et les intellectuels. Littérature, théâtre et cinéma vont bouger presque simultanément. Et 1956, par un curieux effet de mimétisme, voit aussi bien la percée d'un nouveau théâtre que d'un nouveau cinéma anglais. D'abord, c'est la présentation au Royal Court Theatre de Sloane Square, dans une mise en scène de Tony Richardson, de *Look Back in Anger*, de John Osborne, où pour la première fois un jeune public retrouve ses préoccupations et son langage. Presque au même moment, sur la rive sud de la Tamise, au National Film Theatre, sont réunis dans un même programme, sous l'étiquette Free Cinema, deux films documentaires, *O Dreamland*, de Lindsay Anderson, et *Momma Don't Allow*, de Karel Reisz et Tony Richardson, et un film de fiction dû à une jeune Italienne venue étudier à Londres, Lorenza Mazzetti, et monté par Lindsay Anderson, *Together*.

Lindsay Anderson a précédé tout le monde. Le tournage de *O Dreamland* remonte à 1953. Sujet : un parc d'attraction, de l'époque où s'attarde un public populaire typiquement anglais à qui l'on offre des spectacles *d'un goût douteux : Jeanne* d'Arc au bûcher, l'électrocution des Rosenberg. Un énorme éclat de rire mécanique, également recueilli sur place, accompagne une bonne partie du film. La filiation avec le cinéma soviétique des époques du muet et du début du parlant est assez évidente dans le choix de plans choc et l'utilisation du son en forme de contrepoint, comme les voulait Eisenstein. *Karel Reisz et Tony* Richardson, pour leur part, se sont contentés d'accompagner un groupe de garçons et filles de milieux populaires dans un club de jazz de Wood-Green, au nord de Londres. On s'amuse sagement et en cadence. On se libère des contraintes du travail. La vie vous attend avec sa monotonie, sa routine. Les deux auteurs nous livrent eux aussi un constat doux amer, puis montent un ton au-dessus quand des fêtards en Rolls Royce viennent s'encanailler un moment au club. Le non-dit, la barrière qui soudain se dresse entre les uns et les autres, par l'attitude, le geste et le regard traduisent que tout commentaire mieux la division des classes en Angleterre. *Together*, plus littéraire, plus écrit, se situe dans un décor de fin du monde. Deux sourds-muets courent à leur perte dans l'East-End de Londres.

Après cette brillante entrée en matière, le Free Cinema renouvellera l'expérience dans les années suivantes avec trois œuvres ambitieuses qui marquent une date. Lindsay Anderson tourne en 1956-1957 un poème au titre éloquent, *Everyday Except Christmas* : le cinéaste suit, de la nuit tombante au lendemain midi, la vie d'un célèbre marché aux fleurs et aux fruits ouvert tous les jours sauf à Noël — et aujourd'hui disparu, — Covent Garden. Une communauté bien soudée se retrouve régulièrement pour travailler, causer, s'amuser. Des êtres parfaitement typés vivent au rythme du temps qui s'écoule, ils y perdent leur jeunesse et leurs forces, telles cette petite vieille qui vendait déjà des fleurs au temps de la reine Victoria ou cette porteuse usée à la tâche. Il y a aussi des lieux bizarres, comme ce café, la nuit, où traîne un homosexuel perdu dans sa rêverie. Et tout d'un coup l'envolée lyrique, les fleurs enfin arrangées et qui défilent comme à la parade. Le cinéaste travaille la matière sonore comme un musicien, ses images coulent à une cadence très calculée. Avec le passage des ans, le film est devenu un témoignage profondément émouvant et unique en son genre sur cette chère vieille Angleterre qui n'en *finit pas de quitter* le dix-neuvième siècle, alors que le vingt et unième frappe aux portes.

We Are The Lambeth Boys, de Karel Reisz, suit immédiatement et préfigure toute une *école* de cinéma qui, sous les bannières conjointes de Richard Leacock, de Jean Rouch et d'Edgar Morin, va transformer notre perception du monde environnant. La volonté des réalisateurs du Free Cinema de ne pas s'inscrire dans un créneau directement politique est plus que jamais affirmée. En même temps, bénéficiant de l'apport du son direct qui commence à s'imposer (nous sommes en 1958), Karel Reisz laisse parler librement les gens sans pour autant sacrifier les exigences du montage. La partie de cricket annuelle de ces jeunes prolétaires du quartier de Lambeth avec les élèves d'une école chic reste un morceau d'anthologie. *Nice Time*, des cinéastes suisses Alain Tanner et Claude Goretta, nous fait découvrir un soir de week-end Piccadilly avec ses cinémas, ses portiers galonnés, le public qui la queue, les filles qui après minuit cueillent les marins en goguette. Le son, là aussi, tient un rôle capital. Le film est modelé amoureusement. Le montage s'axe une fois de plus sur l'antagonisme son-image.

La cohérence des ouvrages du Free Cinema a quelque chose d'étonnant. Alors que la nouvelle vague française , sa contemporaine, met entre parenthèses tout ce qui peut déranger l'épanouissement du moi dans la réalité environnante, les animateurs du *Free Cinema* regardent d'abord le monde où ils vivent. L'humour est toujours au rendez-vous, avec le refus des grands discours, en même temps que le rejet du snobisme qui fausse les perspectives. Tous passeront au long métrage de fiction (sauf Lorenza Mazzetti qui ne continuera pas). Lindsay Anderson est retourné au documentaire en 1985 avec *If You Were There*, sur la tournée du groupe pop anglais Wham en Chine.

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Georges Pompidou, du 7 au 12 mars.

∴

Samedi 7 mars, à la Cinémathèque Beaubourg, à 19 heures, Colin Young, directeur de la National Film and Television School de Grande-Bretagne, introduira divers travaux d'atelier pratiqués à l'école. Des étudiants s'expliqueront eux-mêmes sur leurs films. La manifestation s'inscrit dans le cadre de l'hommage rendu par la Cinémathèque française, tant à Beaubourg qu'à Chaillot, à la NFTS du 4 au 17 mars.

MUSIQUE

Musicora 1987 au Grand Palais

La France musicale profonde

Le Salon international de la musique ancienne et classique, Musicora 1987, s'est ouvert mercredi au Grand palais. Il durera jusqu'à lundi soir.

Inauguré par M. Georges Chavannes, ministre délégué auprès du ministre d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat et des services, et non par son collègue de la culture et de la communication, on pourrait croire que le Salon international de musique ancienne et classique est une manifestation commerciale.

L'atmosphère est pourtant bien *différente, plus culturelle, détendue* et amical, que mercantile : on fait une promenade à travers la musique. Sous la grande verrière, la lumière est gaie, les stands spacieux, les responsables cordiaux. On est entre soi, dans un concert multiple sans cacophonie, au lieu de se sentir écrasé et marginalisé par les sonos des variétés comme au MIDEM et à l'autre Salon parisien de la musique.

« Chantez hautbois, résonnez musettes », presque tous les artisans de France sont venus présenter leurs petites merveilles, certains y travaillent devant nous, d'autres exposent les multiples pièces détachées qui interviennent dans un clavecin ou un orgue ; on essaie les anches, les violons baroques, les vielles à roue, les trombones ; des artistes exercent leurs talents sur un Bösendorfer ou *découvrent* avec délices les sonorités du tout nouveau Von Nagel, fac-similé d'un clavecin lyonnais de Kroll de 1770.

Cinq concerts sont organisés chaque jour dans l'auditorium, dont deux au moins diffusés en direct par France-Musique, qui émet en continu l'après-midi. Tout près, se tient la grande exposition Maurice-Ravel, montée par l'Orchestre de Lyon, qui présente cette année l'intégrale de sa musique. De très belles photographies, accompagnées de textes admirablement choisis, retracent son existence, avec nombre de manuscrits, lettres, objets précieux et intimes, telle l'émouvante page où Ravel essayait vainement à la fin de sa vie d'écrire son nom.

On ira rêver non loin devant la superbe collection d'automates musicaux rassemblés par le Ludion et le conseil régional de Midi-Pyrénées. Car la plupart des régions profitent de Musicora pour détailler leurs activités et leurs richesses, renseigner sur leurs facteurs d'instruments, leurs orchestres, leurs festivals, leurs publications musicologiques éventuellement.

Peu de maisons de disques, sinon quelques importants groupes français, mais presque tous les éditeurs de partitions, de livres, de revues offrent leurs dernières parutions et leur catalogue.

En bref, un Salon de la musique vivante qui permet maintes découvertes et révèle le visage de la France musicale profonde. Signalons qu'en dehors de concerts divers, débats et conférences sont organisés, en particulier un grand colloque le vendredi 6 mars de 9 h 30 à 19 heures, sur « la place de la musique classique dans la télévision de demain ». La journée de dimanche sera consacrée aux conservatoires et aux écoles de musique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Jusqu'au 9 mars inclus, au Grand Palais, de 11 heures à 19 h 30, vendredi jusqu'à 23 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures.

DANSE

Josef Nadj au Théâtre de la Bastille

Un « Canard pékinois » à la hongroise

On connaît Josef Nadj pour sa participation à Illusion comique *de François Verret et* Trahison Mens *de Marc Thompkins. Originaire du nord de la Yougoslavie, formé au mime et aux arts martiaux, il réside à Paris depuis 1950, et se réclame de la culture hongroise.*

Tout ce qu'on sait de Joseph Nadj donnait à penser que son spectacle, *Canard pékinois*, se situerait dans la large frange qui existe actuellement entre le théâtre et la danse. Cela suffit pour aiguiser la curiosité. Les premiers moments dégagent peu à peu de l'obscurité bruissante une table et autour, des personnages crispés. L'atmosphère rappelle les pièces de Kantor. Un danseur oscille et se déploie dans un raid de lumière. Un autre, en passe-montagne, bouge drôlement, comme dans *les Survivants*, et on s'interroge : Josef Nadj, le Jean-Claude Gallotta de l'Est ?

Ce n'est pas si simple. Ils sont quatre danseurs et deux danseuses à se poursuivre, s'escalader, se piétiner, s'envoler, dans un mouvement perpétuel, à prodiguer des gestes inattendus, tendres, secs, un peu fous, qui supposent une forte maîtrise corporelle. Aux percussions du début a succédé le grelottement d'une musique populaire hongroise. Peu à peu, l'atmosphère se détend. On passe de l'onirisme au burlesque avec des gags et des dialogues fantaisistes évoquant une Chine imaginaire.

« Canard pékinois, explique Josef Nadj, *est une soirée autour d'une table où des acteurs rêvent de partir, rêvent d'un dîner le plus exotique qui soit, autre manière de départ. A l'époque où la Chine était la bête noire de l'URSS, que pouvait-elle bien représenter pour la Hongrie, la Yougoslavie ?* Canard pékinois *évoque cet ailleurs interdit par la politique.* »

La recette en est inédite. Le chorégraphe y accommode la danse-contact américaine, ses chutes, sa dynamique à une sauce personnelle. Aux habituelles relations à deux et à trois que développe cette technique, il ajoute un grain de folie, une pincée de rêve.

Il n'est pas certain que le public ait saisi toutes les intentions de Josef Nadj ; mais son sens du théâtre est indéniable même s'il lui faut encore affiner son langage. La scénographie très serrée de Goury Strelnikov, les lumières contrastées de Pierre-Jacot-Descombs accentuent un climat original à mi-chemin entre Méliès et Chagall.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 8 mars, 20 heures.

MODE

Confort anglais

Cosy couça

Bien qu'elle admît ne pas connaître grand-chose à la question, la duchesse d'Orléans trouva le défilé « gai ». Le show eut lieu dans une salle de bal de l'ambassade britannique où douze créateurs d'outre-Manche et de bonne pointure — *certains habillent la princesse de* Galles, d'autres la duchesse d'York — présentaient une sélection de leurs modèles automne-hiver 87-88. Assis sur des chaises en bois doré, on s'attendait à un drame de famille very chic, à des looks de noctambules du West End, à des délires bien recentrés. Après tout, Mary Quant n'avait-elle pas lancé la mini-jupe en 1963 ?

On espérait du crunchy et du tasty, on eut de l'apple-pie sous vide servie sur vol charter. On quittait la City pour se retrouver au cœur du plat country : pulls « cache-tout » à emmanchure tombante en grosse laine et polos à motif bretelle digne d'une fiche tricot signée *Artwork*, robes-manteaux housses écossaises, jupes à bord retroussé et aménagées *en vide-poches* de Wendy Dagworthi, jodhpurs en velours côtelé marron d'Ally Capellino.

Bref, le confort cosy d'abord, l'imagination ensuite. On a vu de grandes robes de pensionnaires en flanelle grise à col de velours noir (Roland Klein) portées sur des mocassins d'homme, des robes collantes en jersey noir égayées par un corset rouge façon ceinture du docteur Gibaud (Benny Ong).

Le jour, les teintes sont grises, crème, fauves. Le soir, tout est doré, rouge ou noir. Et le soir, c'est samedi soir : drapé de Janice Wainwright en panne noir et or ou jersey argent, veste et pantalon de broché fleuri, mules de satin piquées d'une rose jaune pour les mamamouchis disco de Caroline Charles. *Reste* la *minute* de charme *offerte* par Bruce Oldfield avec ses robes de velours noir à découpe Empire, ses tailleurs bien ajustés et glamoureux, ses ruchers, ses nœuds, son élégance. C'est à Beauchamp Place, dans le quartier de Knightsbride, qu'il travaille pour Charlotte Rampling, Barbra Streisand, Bianca Jagger et Lady Di. Il vient d'être cité par *Business Magazine* parmi les quarante hommes d'affaires qui ont le plus de chance de réussir au cours des dix prochaines années. Décidément, elle ne manque pas de goût cette princesse.

LAURENCE BENAIM.

Communication

La nouvelle grille des programmes

Europe 1 version Elkabbach

Un an, presque jour pour jour, après son rachat par le groupe Hachette, Europe 1 poursuit lentement une double mutation : recentrage des activités et compression des coûts d'un côté, recherche d'une « nouvelle manière d'être sur Europe 1 » et changement, le 9 mars, de la grille des programmes de l'autre. M. Jacques Lehn, vice-président directeur général, et M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur d'antenne depuis le 1er février, s'en sont expliqués au cours d'une conférence de presse, mercredi 4 mars.

« Europe 1 ne va pas mal », affirme M. Jacques Lehn, qui ne nie pourtant pas que l'essor de la télévision privée va plonger les périphériques dans une période de fortes turbulences. Encore, Europe 1 s'est-elle préparée à l'affrontement, notamment en se débarrassant, ces derniers mois, de ses participations dans des activités déficitaires : les stations FM « 95,2 » et CFM, et surtout Télé-Monte-Carlo (*le Monde* daté 22-23 février).

Le redressement du groupe — en un an, *le* bénéfice consolidé a *chuté* de 85,3 millions de francs à 585 000 francs — sera renforcé grâce aux économies réalisées par une discrète, mais réelle, réduction des effectifs. Ceux-ci ont fondu de 10 %, alors que les recettes publicitaires de la station ont parallèlement augmenté au rythme de l'inflation (+ 2,12 % pour le dernier trimestre 1986).

A court terme au moins, assure M. Lehn, le retour à une *meilleure* santé est assuré. Pour l'avenir, les dirigeants de la station tablent sur la diffusion des émissions ondes longues en FM et sur le nouveau programme Europe 2, spécifiquement destiné à la modulation de fréquence et actuellement diffusé sur une quinzaine de villes de province, comme Marseille, Limoges, Avranches ou Quimper. Il devrait faire son apparition dans quelques semaines à Paris (probablement sur 101 MHz) et à Lyon.

Mais les responsables du groupe *attendent* plus encore du retour en forme de l'antenne principale, dont ils enregistrent avec satisfaction la récente remontée : 750 000 auditeurs de plus en deux mois. Pour ce faire, les efforts n'ont pas été ménagés. *Alors que les dépenses de* structures baissaient de plus de 15 %, selon M. Lehn, celles consacrées à l'information augmentaient de 8 % à 10 % et celles concernant les programmes de 5 % à 6 %. Une réorientation qui permet à M. Lehn d'affirmer que la station a *« les moyens de ses ambitions »* et à M. Elkabbach d'assurer qu'Europe 1 *« va retrouver des couleurs, du relief et du caractère »*.

Souhaitant opérer un *« retour de l'antenne à sa nature profonde »*, M. Jean-Pierre Elkabbach a principalement remanié l'information du matin (*le Monde* du 3 mars). La première *grande* session de nouvelles (7 heures-8 heures), présentée par Guillaume Durand, s'enrichira notamment d'une chronique scientifique coproduite avec la Cité des sciences de La Villette. La seconde (8 heures — 9 heures), directement animée par Jean-Pierre Elkabbach, permettra à Ivan Levaï de renouer avec la revue de presse qu'il avait créée en 1975. Jean-Claude Kerbourc'h, qui en assumait jusqu'ici la responsabilité, présentera, quant à lui le journal de 19 heures inséré dans l'émission « Découvertes » qu'anime désormais Michèle Cotta.

Côté programmes, deux nouvelles émissions encadreront le journal de la mi-journée, toujours confié à André Arnaud. De 11 heures à 12 h 30, la voix des « Bébêtes Schow » — Jean Roucas — remplacera celle de Stéphane Collaro, et un tout nouvel animateur, Michel Gillibert, fondateur du « Mouvement de défense des grands accidentés de la vie », invitera, de 14 heures à 15 heures, des personnalités à *« dévoiler un peu de leur jardin secret »*.

Dès le 20 mars, une campagne de publicité nous promettra « De grands moments à chaque instant ». Un pari signé Elkabbach.

P.-A. G.

Une société d'investissement régionale entre à la SET-Presse

La Société d'étude de la télévision par la presse (SET-Presse) qui regroupe une trentaine d'entreprises de presse (Bayard-Presse, *VSD*, *la Voix du Nord*, etc.) et qui participe au tour de table du groupe Hachette pour la reprise de TF1, a accueilli de nouvelles sociétés. Parmi elles, figure la société d'investissement Nord-Est Picardie (au capital de 17 millions de francs) qui devrait entrer dans la SET à hauteur de 21 %). Elle a été constituée autour du quotidien lillois *la Voix du Nord*.

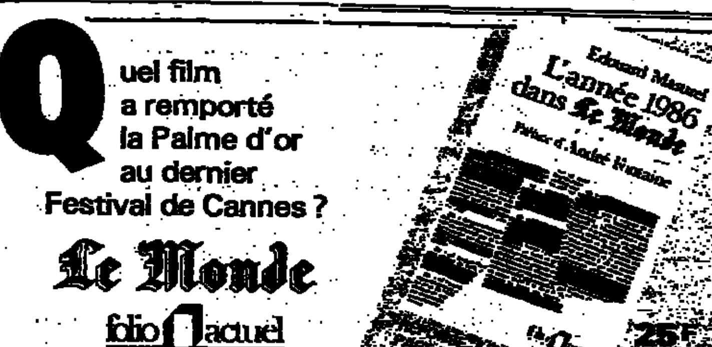
Nord-Est Picardie regroupe quatre quotidiens — (*la Voix du Nord* (Lille), et *Nord-Littoral* (Calais) ; *le Courrier picard* (Amiens), *le Républicain lorrain* (Metz) — une agence télématique (Telmédia, filiale de *la Voix du Nord*) et des banques (Banque populaire du Nord, Caisses de crédit agricole du Nord, du Pas-de-Calais et de Picardie), ainsi qu'une société de participation nordiste (Participatex) et la société de développement régional du Nord-Pas-de-Calais.

Intéressés également par TF1, les éditions Philippe Amaury qui éditent *le Parisien, l'Equipe*, dont le groupe Hachette détient 36,4 % du capital, ont rejoint Nord-Est-Picardie. Elles sont déjà présentes à hauteur de 10% dans le capital de M6, le sixième réseau de télévision piloté par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et la Lyonnaise des eaux.



● **Radio-Canada prévoit la suppression de 327 emplois.** — La société Radio-Canada a annoncé son intention de supprimer 327 emplois (150 par licenciement) et de réduire ses programmes en raison de la trop faible augmentation budgétaire (1,3 %) qui lui a été accordée par le gouvernement fédéral.

Les coupures affecteront les émissions de divertissement produites au Canada, mais également le journal télévisé et les émissions d'information, les correspondants à l'étranger ayant reçu la consigne de se déplacer moins souvent. Selon un porte-parole de la société, 121 emplois seraient touchés dans l'administration de la société d'Etat, 84 à la télévision francophone, 66 à la télévision anglophone, 29 à la radio anglophone, 10 à la radio francophone, 13 dans le secteur des communications et 4 à Radio-Canada international. — (AFP.)



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

YASMINA, Cité internationale, Grande salle (45-89-38-69), 20 h 30.

L'ANNIVERSAIRE, Tristan Bernard (45-22-08-40), 20 h 30.

LE SUICIDÉ, Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30.

LES PREMIERS MOTS, Deutsch-de-la-Meurthe (47-78-70-88), 21 h.

DANS LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON, Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), 21 h.

LES TROIS SŒURS, TP (43-64-80-80), 20 h 30.

FLEUR DE CACTUS, Comédie des Champs-Elysées (47-23-37-21), 20 h 30.

LA REPRISE, Montreuil, Studio (42-87-08-68), 20 h 45.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), à 19 h 30 : l'Elixir d'amour.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : à 20 h : la Folle Journée, ou le Mariage de Figaro.

ODÉON à 20 h 30 : Esther, de Jean Racine.

TEP (43-64-80-80) à 20 h 30 : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats/Rencontres : à 18 h 30 : Regards sociologiques sur la culture ; Cinéma Vidéo : Cinéma et littérature au Japon + Cinéma du réel : se reporter à la rubrique Films/Cinémathèque ; Vidéo-Information : à 16 h, Valentine, de J. Breschweiler ; à 19 h, De la sainteté, de J.-M. Berzosa ; Vidéo/Musiques : à 16 h, Giselle, d'A. Adam ; à 19 h, Aïda, de Verdi ; Cinéma du Musée : à 15 h, L. Rigolini, « Casa botta », « Documents », courts métrages sur des artistes contemporains ; à 18 h, Collections du musée : l'immédiat après-guerre aux Etats-Unis ; Concerts/Spectacles : à 15 h, conte musical, « Echelle Beaufort ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Mar. à 20 h : Saison Mozart : Don Giovanni.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : Couquie et Louki sont sur un bateau/D. Chalem (au théâtre de l'Escalier d'or).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à 20 h 30 : Musique Bei-Kouan et marionnettes à fils de Taïwan.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Th. de Chambre.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : la Sainte Nitouche.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung ; Epée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Caligula. – Th. du Chaudron (42-28-97-04), 20 h : la Presque Innommée.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Milena la vie.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Yasmina ; La Resserre, 20 h 30 : Hernani.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Sidonie ; 20 h 30 : Nos hommages Miss Emily.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : les Contre-jours d'une contrebasse ; 21 h : Papiers d'Arménie.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h, dim. 15 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Mosus de mosus.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean ; Petite salle, 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44), 21 h : Allez, hop !

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 h : Double mixte.

MOGADOR (48-74-53-73), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) Petite salle : 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h, les jours pairs : Armandine.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'HEURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. DE L'ILE-ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, à 15 h : Mon Faust ; 21 h : Ramayana.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babibouzu ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : En manches de chemise ; 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : les Taupes niveaux.

GRATTE-PIED (43-54-69-78), 20 h 15 et 22 h : Vierge et seul à Senlis.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-55-22), à 21 h : J. Birkin.

ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), à 20 h 30 : Marionnettes à fils de Taïwan.

OLYMPIA (47-42-25-49), à 20 h 30 : P. Conte.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : P. Dupoyet. Petite salle, à 19 h : C. Moriot.

PIGALL'S, (42-46-29-49), à 21 h : J. Danno.

THÉATRE GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30, B. Mabille.

THÉATRE MARIE-STUART (45-08-17-80), à 18 h 30 : P. Brunel.

T.L.P. DÉJAZET (42-74-20-50), à 20 h 30 : Les Etoiles.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), à 22 h 30 : la Femme sans ailes.

Opéra

RANELAGH (42-88-64-44) : Marionnettes de Salzbourg, à 20 h 30 : Casse-noisette.

Opérettes, comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

Les concerts

Eglise Notre-Dame-des-Victoires, 20 h 30 : Ch. Mantoux (Sweelinck, Hanff, Buxtehude...).

Cartoucherie, Th. du Chaudron, 22 h : B. Binet, M. Prezman.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Britten, Ravel, Schumann).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 5 mars

UNESCO, 20 h 30 : Quintette Villa-Lobos (Villa-Lobos).

CC. Canadien, 19 h : M. Brousseau, R. Horz (Schumann, Brahms, Rossini).

Salle Cortot, 20 h 30 : B. Sargent, H. McKenzie (Wœlfl, Beethoven).

Lucernaire, 18 h 30 : A. Rosado (Liszt, Erresco, Rafael...).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

ARC, Grand Auditorium (47-23-61-27), 20 h 30 : P. Perez Group.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Détective.

CARTOUCHERIE, Th. du Chaudron (43-28-97-04), 22 h : Terminal Dissident.

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), 20 h : Carmel.

CC Canadien, 19 h : M. Brousseau, R. Horzw.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : A. Glico.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), G. Leroux Washboard.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : M. Maria.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), El Cholito.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, T. Blanchard, D. Harrison.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), D. Humair.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Quartet J. Vigot.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h 30 : Chris de Burgh.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : M. Attenoux.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Josefina.

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h : Alpha Blondy.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Torrents, de S. de Poligny ; 19 h et 21 h, relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, l'Etrange Aventure de David Gray, de Carl Th. Dreyer ; 17 h, Quatre de l'infanterie, de G.W. Pabst (V.o. s.-t.f.) ; 19 h, National Film and TV School : The War Begins, de G.B. de Brian Dunningan ; Passing Glory, de G. MacKinnon ; The Devotee, de B. Gilbert.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, le Temple des oies sauvages, de Y. Kawashima ; 17 h 30, le Meurtrier de la jeunesse, de K. Hasegawa ; 20 h 30, le Plan de ses dix-neuf ans, de M. Yanagimachi.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES EVENEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) (à partir de vendredi) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.o. et v.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

DANS LES MONTAGNES SAUVAGES (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82 ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) h. sp.

GRAND GUIGNOL (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Orient-Express (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathe-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MIRACULE (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 3-Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-18-03) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3-Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-61-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PROMESSE (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LA RUMBA (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

VIENNE POUR MEMOIRE (Trilogie) (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (43-66-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

A FOND LA FAC. Film américain de Alan Metter. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-03-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CLUB DE RENCONTRES. Film français de Michel Lang. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

GARÇON, SAUVE-TOI. Film tchèque de Ladislav Smoljak. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES HERITIERS (**). Film autrichien de Walter Bannert. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MAITRE DE GUERRE. Film américain de Clint Eastwood. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SLEEPWALK. Film américain de Sara Driver. V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 MARS

« De Thiers à Daladier : la IIIe République au Père-Lachaise », 14 h 45, entrée face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M. Ragueneau).

« Le vieux quartier Saint-Séverin et l'université de Paris », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie rue des Carmes (Lutèce visites).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Sagave).

« Istanbul, lumières sur la ville », 14 h 30 ; tél Clio 47-34-55-46.

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, et « De Saint-Julien-le-Pauvre aux caves gothiques des Bernardins », 14 h 30, devant Saint-Julien-le-Pauvre (M. Pohyer).

« Le conservatoire de musique », 14 h 30, 14, rue de Madrid (La France et son passé).

« Exposition : Rembrandt, les étapes de la création », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (P.-Y. Jaslet).

« Picasso et l'hôtel Sallé », 14 h 30, cour (Ch. Merle).

« Un hôtel néo-gothique du dix-neuvième siècle : l'hôtel Gaillard », 15 heures, 1, place Général-Cartroux (Arcus).

« Peinture toscane au Louvre (du treizième au seizième siècle) », 14 h 30, devant la *Victoire de Samothrace*.

« Le nouveau musée d'Orsay », 10 h, 1, rue de Bellechasse (entrée groupes).

« L'hôtel Potocki », 10 h 30 ; s'inscrire : 48-87-24-14.

« La fondation Eugène-Napoléon », 15 heures, 254, faubourg Saint-Antoine.

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur, et « L'hôtel de Sully », 15 h 15, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Trésors de la cathédrale russe, mariage de Sacha Guitry », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

« Les grandes heures de l'orgue à l'orgue du Louvre », 14 h 30, 1, rue de l'Oratoire, et « Quinze siècles d'histoire de France parmi les sépultures royales de la basilique Saint-Denis », 14 h 30, portail basilique (Paris et son histoire).

« De Géricault à Delacroix : les peintres du dix-neuvième siècle au Père-Lachaise », 10 h 30, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'hôtel de Bourrienne », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (S. Rojon).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan et Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Les jardins et les plus beaux hôtels du Marais », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis Madeleine (M.-Ch. Lasnier).

« Les salons du ministère des finances » (carte d'identité), 17 heures, 93, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« Jardins et cités d'artistes de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« Le couvent des carmes et son jardin », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 7 MARS

Musée Guimet, 6, place d'Iena, 15 heures, « L'art de la Chine » (Mme Ch. Valluy).

« Domus Medica, salle Pasteur, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 19 h 45 : « La connaissance de soi » (M. F. Hatem).

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, de 14 h 30 à 18 h 30 : « Communiquer, plus qu'une technique : un style de vie dans la foi » (couples et prêtres de la communauté Mariage Rencontre). S'inscrire : 42-22-18-56.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films *exprime*nt notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 Série : Columbo.
En toute amitié.

22.05 Documentaire : Allers-retours.
2e volet : Le Cambodge aujourd'hui.
L'enquête de Roger Pic montre comment les rescapés du génocide des Khmers rouges tentent de s'adapter aux nouvelles conditions économiques et politiques. Elle fait également revivre, à l'aide de nombreux documents, l'histoire du pays, du départ de Sihanouk à l'invasion vietnamienne, en passant par le règne tragique de Pol Pot.

23.10 Journal.

23.30 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Cinéma : Le baron de l'écluse. ■
Film français de Jean Delannoy (1960). Avec Jean Gabin, Micheline Presle, Jean Desailly, Jacques Castelot, Blanchette Brunoy, Jean Constantin, Aimée Mortimer.
Comédie de mœurs boulevardière d'après une nouvelle de Simenon. Pour Gabin, Micheline Presle et les dialogues d'Audiard.

22.05 Jeudi magazine.
Présenté par Daniel Bilalian. Au sommaire : la maison du futur ; La roulette niçoise ; Recherche d'épave.

23.05 Basket-ball (sous réserve).
Coupe d'Europe des clubs : Orthez-Zadar (en différé d'Orthez).

23.35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : L'invasion des profanateurs. ■■
Film américain de Philip Kaufman (1978). Avec Donald Sutherland, Brooke Adams, Leonard Nimoy, Veronica Cartwright, Jeff Goldblum, Art Hindle, Lelia Goldoni.
▶ *Des graines venues de l'espace tombent à San-Francisco et produisent des fleurs et des cosses permettant à des extraterrestres de s'emparer des êtres humains sans que ceux-ci changent d'apparence.*

22.30 Journal.

23.00 Magazine : Montagne.

23.30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : A coups de crosse. ■ Film franco-espagnol de Vincente Aranda (1983). Avec Bruno Cremer, Fanny Cottençon. *A Barcelone, un inspecteur de police entretient des rapports sado-masochistes avec une jeune délinquante. Il tue son amant. Original et déroutant.* **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Prophecy.** □ Film américain de John Frankenheimer (1979). Avec Talia Shire, Robert Foxworth. **23.50 Tennis : Lipton international** (demi-finale dames). **2.20 Série : Mr. Gun.**

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : L'affaire Broukhurst. 22.15 Série : Thriller *(Témoin malgré moi)*. **23.30 Série : *Mission impossible*. 0.25 Série : Supercopter. 1.20 Téléfilm : L'affaire Broukhurst. 2.35 : Série : Jaimie.**

M 6

20.30 Série : Starsky et Hutch. L'épidémie (1re partie). **21.30 Cinéma : La porte du paradis.** ■■ Film américain de Michael Cimino (1980). Avec Kris Kristofferson, Isabelle Huppert, Christopher Wlaken, John Hurt. *Le film maudit de l'auteur de* Voyage au bout de l'enfer *(dans une version raccourcie). Le souffle de l'épopée.* **23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio : De l'autre côté du miroir, de Joe O'Donnell. **21.30 Musique : Emotion-mutation.** La danse du canard ; Le tympan sorcier ; Le marché du mois ; Lettre d'Amérique. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Artsons. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Notre-Dame des Victoires) : Fantaisie chromatique en ré mineur, de Sweelinck ; Six chorals, de Hanff ; Chaconne no 3 en ut mineur, de Buxtehude ; Prélude et fugue en mi mineur, de Bruhns ; Sonate en trio no 5 en ut majeur, BWV 529, et Partita en sol mineur, BWV 768, de Bach, par Christophe Mantoux, orgue. **23.00 Nuits parallèles.** Carnavals et travestis.

Vendredi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Symphonie (15e épisode).
14.45 Feuilleton : Cœur de diamant (5e épisode).
15.15 Croque-vacances.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : La vie de famille.
Emission présentée par Patrick Sabatier, en direct de Dijon. Avec Stéphanie, Jean-Pierre Mader, Jean Beauvoir, Touré Kunda, Caroline Lœb, Etienne Daho, Modern Talking, Cindy Lauper.
22.30 Feuilleton : Heimat.
D'Edgar Reitz. 9e épisode : L'amour de nos soldats (1944).
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
De Joseph Poli et Dominique Darzacq. Actualité théâtrale.
0.00 Télévision sans frontières (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Michel Strogoff (4e épisode).
14.46 Magazine : Ligne directe.
Enquête : Les Français se mettent à table (4e partie).
15.40 Feuilleton : Rue Carnot (10e épisode).
16.10 C'est encore mieux l'après-midi.
Emission présentée par Christophe Dechavanne avec Mathia Bazard, Level 42 en vidéo et Jean-Pierre Bacri.
17.35 Récré A 2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème Les livres du mois, sont invités : Marie-Thérèse Guichard (Danièle, Bernadette, Françoise et les autres), Félicien Marceau (Les passions partagées), Charles Villeneuve (Histoire secrète du terrorisme) et François Baroin (pour La force de l'amour, de Michel Baroin).
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : La pyramide humaine. ■
Film français de Jean Rouch (1960). Avec N. Ballot, R. Bayakado, J.-C. Dufour, Denise, Jacqueline, Landry.
▶ *Une jeune fille venue de Paris, entrée dans la classe de première du lycée d'Abidjan, veut rapprocher les élèves blancs et les élèves noirs qui s'ignorent en dehors des heures de cours. Essai sociologique inspiré par une situation réelle.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Magazine : Montagne.
14.30 Millésime : L'encyclopédie du vin.
15.00 Prélude Bis.
16.00 Documentaire : Communiquer.
1re partie : Des écritures à l'imprimerie.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 3-2-1 Contact.
17.55 Paroles de bêtes : Le chinchilla.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Paroles de bêtes : Le coton de Tuléar.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Jeux : La classe.
20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
2e épisode : L'essor. Avec Burt Lancaster, Julie Christie, Bruno Ganz.
21.35 Portrait.
Jacques Laffite.
22.30 Journal.
22.55 Magazine : Mach 3.
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

13.55 Cinéma : Retour vers l'enfer. ■ Film américain de Ted Kotcheff (1983). Avec Gene Hackman, Robert Stack, Fred Ward, Red Brown, Randal « Tex » Cobb. **15.35 Cinéma : Tempête.** ■■ Film américain de Paul Mazursky (1982). Avec John Cassavetes, Gena Rowlands, Susan Sarandon, Vittorio Gassman. **18.00 Flash d'information. 18.05 Dessins animés. *18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires.* 18.40 Jeu : Maxibouche. 18.45 Top 50. 19.15 *Zénith.* 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Football :** Les coulisses. **20.30 Football :** Mulhouse-Niort. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : La femme aux chimères.** ■■ Film américain de Michael Curtiz (1949). Avec Kirk Douglas, Lauren Bacall, Doris Day... *La vie difficile d'un trompettiste de jazz qui cherche sans cesse à améliorer son jeu et dont la carrière est compromise par un amour malheureux. Une réflexion sur la création.* **0.30 Tennis : Lipton international** (demi-finale messieurs). **3.00 Cinéma : Halloween** (La nuit des masques). ■■ Film américain de John Carpenter (1978). Avec Donald Pleasence, Jamie Lee Curtis, Nancy Loomis, P. J. Soles. **4.30 Les superstars du catch. 5.20 Cinéma : L'exécutrice.** □ Film français de Michel Caputo (1985). Avec Brigitte Lahaie, Pierre Oudry, Michel Godin...

LA 5

14.20 Série : Star Trek. 15.15 Série : Supercopter. 16.10 Série : Chips. 17.00 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 17.30 Dessins animés : Princesse Sarah. 18.00 Série : Arnold et Willy. 18.25 Série : Jaimie. *19.15 Série : Happy days. 19.40 Série : Mission impossible.* 20.30 Feuilleton : Racines I. (2e épisode). **22.10 Série : Thriller** (Mariage d'amour). **23.25 Série : Mission impossible. 0.20 Série : Supercopter. 1.15 Feuilleton : Racine I** (2e épisode). **2.30 Série : Jaimie.**

M 6

14.00 Feuilleton : L'homme du Picardie (4e épisode). **14.30 Henri Guillemin raconte...** L'affaire Dreyfus (2e partie). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** L'auteur, l'auteur (1re partie). **19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie.** L'auteur, l'auteur (2e partie). **20.15 Jeux : Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie.** La solution. **21.30 Cagney et Lacey.** Témoin d'un accident. **22.30 Ciné-Club : Alice dans les villes.** ■■ Film allemand de Wim Wenders (1977). Avec Rüdiger Vogler, Yella Rottländer. *Les vagabondages d'un cinéaste du mal de vivre.* **0.30 Magazine : La saga du rock.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le temps de se parler. Rencontre avec Albert Jacquart. **21.30 Musique : black and blue.** Discoboles ; Les albums nouveaux. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Les premiers pas. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 mars 1986 à Sarrebruck) : Symphonie no 102 en si bémol majeur de Haydn ; Symphonie no 6 de Hartmann ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en si bémol mineur, op. 23, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. Ferdinand Leitner ; sol. Andrea Lucchesini, piano. **22.20 Les soirées de France-Musique.** A 22.30, Les pêcheurs de perles (hommage à Joseph Calvet) ; à 0.30, Méli-mélodrame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 mars à 0 heure et le dimanche 8 mars à 24 heures.

L'anticyclone continental, entretenu par l'air froid, bloque le courant perturbé atlantique qui touchera principalement les régions proches de l'Atlantique et dans une moindre mesure celles de la moitié ouest du pays.

Vendredi matin : le temps sera gris de la Bretagne et de la Normandie à la Vendée et à l'Aquitaine, de faibles bruines accompagneront parfois les nuages ; elles seront localement verglaçantes sur le Maine et l'Anjou.

Plus à l'est, le ciel sera souvent dégagé malgré la formation de quelques nuages bas ou brumes locales.

Au cours de la journée, les nuages s'étendront à une grande moitié ouest de la France mais ne donneront pas de précipitations significatives. Le soleil sera présent sur les régions de l'Est et près de la Méditerranée. Le vent, de secteur est à sud-est, sera faible à modéré, assez fort près de l'Atlantique et de la Manche.

Il gèlera du Nord au Bassin parisien, au Massif Central et aux Alpes (0 à −3 degrés en moyenne), ainsi que sur le Nord-Est (−5 à −6 degrés localement).

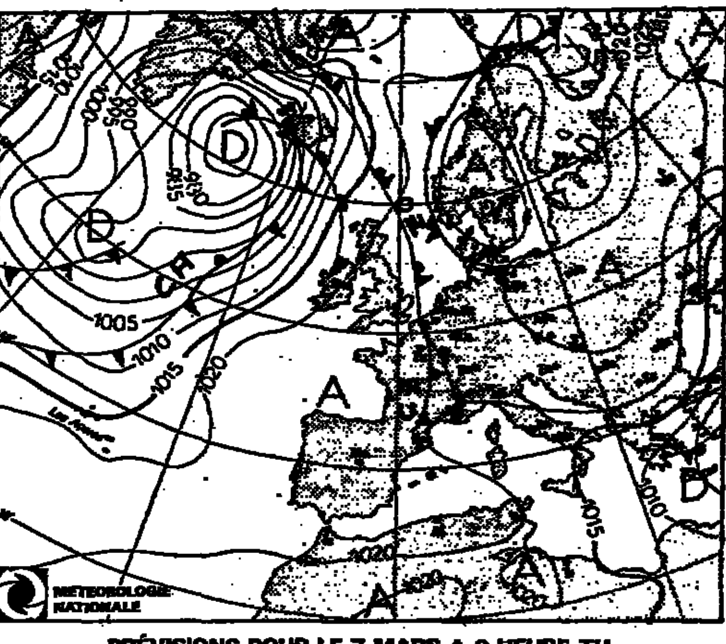
Sur les autres régions, les températures minimales seront positives, voisines de 0 degré, de la Normandie au nord de l'Aquitaine.

L'après-midi, les températures atteindront 9 à 14 degrés de la Bretagne à l'Aquitaine et à la Méditerranée, 5 à 9 degrés de la Normandie au Massif Central et aux Alpes, 3 à 7 degrés sur le quart nord-est.

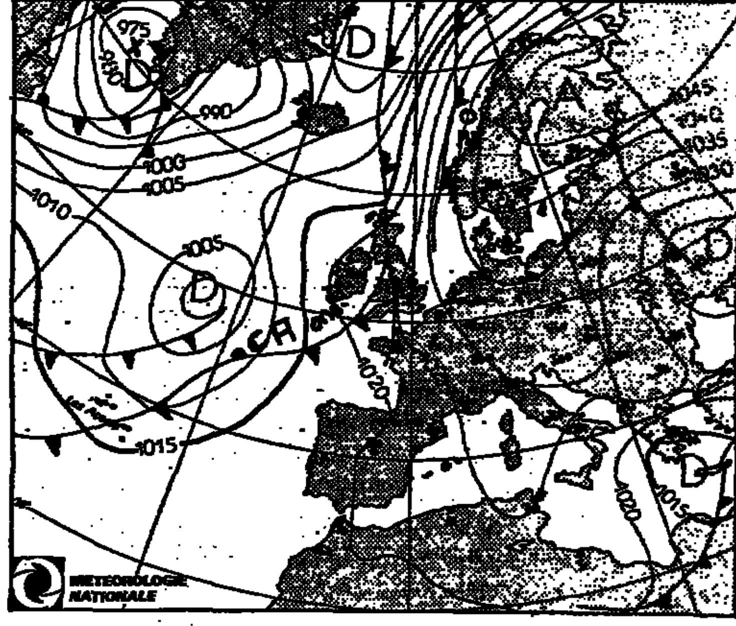
Samedi 7 mars : sur la moitié est du pays, brumes et brouillards seront fréquents le matin, mais laisseront généralement place à de belles éclaircies. Les températures minimales seront négatives, atteignant même −5 à −7 degrés dans le Nord-Est. Les maximales atteindront 3 à 10 degrés du Nord au Sud. De la Normandie aux pays de Loire et à l'ouest du Massif Central, la journée sera grise, mais les faibles chutes de neige du matin cesseront dans la journée. La température variera entre 0 degré le matin et 4 à 8 degrés l'après-midi. De la Bretagne à l'Aquitaine il fera plus doux, la température variera entre 6 et 10 à 13 degrés au cours de la journée, le temps restera à la pluie : faible et intermittente le matin, elle se renforcera le soir.

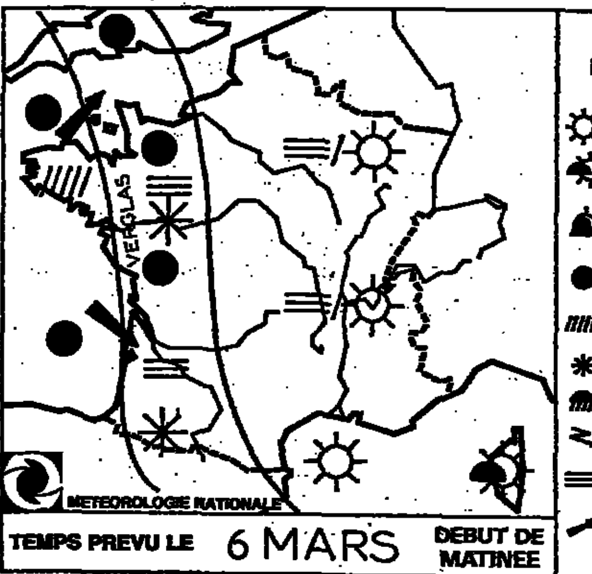
Dimanche 8 mars : de la Manche orientale à la région Rhône-Alpes, le temps froid et sec se maintiendra. De la Normandie au Massif Central et aux Alpes du Sud, un lent radoucissement se fera sentir. Des chutes de neige se produiront, elles seront suivies de pluie en plaine.

SITUATION LE 5 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS A 0 HEURE TU





LEGENDE
- ENSOLEILLE
- ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
- NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
- TRES NUAGEUX OU COUVERT
- PLUIE OU BRUINE
- NEIGE
- AVERSES
- ORAGES
- BRUMES ET BROUILLARDS
- SENS DE DEPLACEMENT

TEMPS PREVU LE 6 MARS DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 04-3 à 6 h TU et le 05-3-1987 à 6 h TU

FRANCE	max.	min.	temps
AJACCIO	12	4	P
BIARRITZ	13	8	C
BORDEAUX	13	2	B
BOURGES	4	1	–
BREST	10	1	D
CAEN	6	2	C
CHERBOURG	6	1	C
CLERMONT-FERR.	6	3	P
DIJON	2	0	•
GRENOBLE St-M-H	5	4	C
LILLE	−1	−2	C
LIMOGES	5	3	–
LYON	4	2	C
MARSEILLE-MAR.	1	1	D
NANCY	−1	−8	•
NANTES	10	4	C
NICE	9	6	C
PARIS-MONTS.	1	0	C
PAU	12	6	N
PERPIGNAN	15	12	D
RENNES	9	1	N
ST-ÉTIENNE	5	1	P
STRASBOURG	−1	−5	•
TOURS	3	1	C
TOULOUSE	9	3	D
POINTE-A-P.	29	20	D

ETRANGER	max.	min.	temps
ALGER	20	6	D
AMSTERDAM	−2	−8	D
ATHÈNES	6		•
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	14	7	P
BELGRADE	−6	−13	D
BERLIN	−3	−9	C
BRUXELLES	−1	−5	D
LE CAIRE	13	8	D
COPENHAGUE	−3	−11	•
DAKAR	29	17	D
DELHI	30	16	C
DJERBA	18	6	D
GENÈVE	3	0	C
HONGKONG	22	19	C
ISTANBUL	−2	−5	•
JÉRUSALEM	15	11	D
LISBONNE	23	12	D
LONDRES	4	1	C
LOS ANGELES	30	12	C
LUXEMBOURG	−4	−8	N
MADRID	23	5	D
MARRAKECH	26	12	D
MEXICO	26	6	B
MILAN	2	−3	N
MONTRÉAL	−3	−15	D
MOSCOU	−11	−21	N
NAIROBI	32	13	D
NEW-YORK	4	−1	D
OSLO	−7	−20	D
PALMA-DE-MAJ.	16	6	B
PÉKIN	−15	−1	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
ROME	8	−2	C
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	−10	−20	D
SYDNEY	24	19	C
TOKYO	16	7	D
TUNIS	11	6	P
VARSOVIE	−6	−12	C
VENISE	0	−4	N
VIENNE	−3	−15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4435

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■				■			
III									■
IV		■						■	
V							■		
VI		■				■		■	
VII			■						
VIII				■					
IX					■	■		■	
X									
XI	■		■						

HORIZONTALEMENT

I. Objectif d'une descente à tombeau ouvert. – II. Territoire ou simple bout de terrain. Appétit bestial. – III. Rendu stérile après s'être envenimé. Prend de la bouteille. – IV. Eau douce. – V. Pétard du 14 juillet. Préposition. – VI. Manche ayant du jeu. – VII. Possessif. Ce qu'on récolte en prenant le grain. – VIII. Sein, un bras la sépare des côtes. Caisse de dépôts. – IX. Roi nordique. – X. Fleurs d'eau à fleur d'eau. – XI. On l'appelle maintenant par ses quatre premières lettres, mais dans un ordre différent.

VERTICALEMENT

1. Mouvement opposé à la « droite ». – 2. Quand il est simple, on n'en revient généralement pas. – 3. Fils d'Ecosse. Aurait pu militer en faveur des droits de l'homme ou de la libération de la femme. – 4. Masses de liquide. Annonce la mesure. – 5. Tel un feu ne laissant pas de braise. Participe passé. – 6. Note. Métropole devenue nécropole. En hausse. – 7. En prend et en laisse. Pris la trempe ou évitas de te tremper. – 8. Cinérite. Préposition. Quartier de Paris. – 9. Conjonction. Qui a l'embarras du choix.

Solution du problème no 4434

Horizontalement

I. César. Mou. – II. Oued. Sa. – III. Bouclée. – IV Moussoirs. – V. Ohms. Uni. VI. Eut. Na ! – VII. Arums. – VIII. Nageuse. – IX. INRI. Si – X. Lanternes. – XI. Anes. Eole.

Verticalement

1. Cormoran. La. – 2. Eu. Oh ! Râ. An. – 3. Sébum. Ugine. – 4. Adossements. – 5. Us. Usure. – 6. Scout. Sire. – 7. Malin. Le. Nô. – 8. Erin. Sel. – 9. Ures. Admise.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 4 mars :

DES ARRÊTÉS

● Du 24 février 1987 fixant pour 1987 le taux de revalorisation mentionné à l'article 30-1 de la loi no 70-632 du 15 juillet 1970 modifiée relative à *une contribution nationale* à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.

● Du 25 février 1987 portant création d'un brevet d'études professionnelles construction bâtiment – gros œuvre.

● Du 12 février 1987 portant création du comité de coopération avec l'Afrique et Madagascar pour la promotion universitaire et scientifique.

Sont publiés au *Journal officiel du jeudi 5 mars* :

DES DÉCRETS

● No 87-140 du 4 mars 1987 portant réforme de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation.

● No 87-142 du 27 février 1987 modifiant le décret no 75-957 du 17 octobre 1975 fixant les conditions d'application de l'article 997 du code rural au repos hebdomadaire en agriculture.

UNE CIRCULAIRE

● Du 19 février 1987 relative au rôle des déléguées régionales à la condition féminine.

هكذا من الأصل

« Services »

Les prédications du carême 1987

Temps de réflexion et de prières pour les chrétiens, le carême 1987, commence le mercredi 4 mars et s'achèvera le jour de Pâques, le 19 avril.

● **CONFÉRENCES A NOTRE-DAME** : elles seront prononcées chaque dimanche de carême, à 16 h 30, par le Père Jean-Yves Calvez, jésuite. Leur thème : *« Parce que nous sommes frères. Paroles chrétiennes sur la politique, la paix, la communauté internationale ».*

Ces conférences seront radiodiffusées en direct sur France-Culture et publiées en fascicules par Bayard-Presse (5, rue Bayard, 75393 Paris CEDEX 08). Disponibles également en cassettes au CERP, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris.

● **AU « JOUR DU SEIGNEUR »** : chaque dimanche de carême, également, c'est le Père Henri Madelin, jésuite, qui assurera la prédication lors de la messe diffusée sur Antenne 2 (10 h 30-12 h). « Quittez les ténèbres pour la lumière » : tel est le thème de ces homélies qu'on pourra également se procurer en textes imprimés ou en cassettes au Jour du Seigneur, 121, avenue de Villiers, 75849 Paris CEDEX 17.

● **CARÊME PROTESTANT** : sous le titre du « Repas du Seigneur », France-Culture va diffuser, chaque samedi à 18 h 30, du 7 mars au 11 avril, une série d'émissions. Six pasteurs vont se relayer pour animer cette prédication de carême : Daniel Atger, pasteur réformé de Paris (7 mars) ; Max Thurian, Frère de Taizé (14 mars) ; André Benoît, pasteur de l'Eglise de la Confession d'Augsburg d'Alsace et de Lorraine (21 mars) ; Louis Levrier, pasteur réformé à Royan (28 mars) ; Michel Leplay, pasteur de l'Eglise réformée de la région parisienne (4 avril) et Pierre Cochet, pasteur réformé à Paris (11 avril).

Le texte intégral de ces six émissions sera enregistré sur trois cassettes au prix total de 150 F ou imprimé en une brochure de 60 F. Commandes et chèques à Carême 87, 27, rue de l'Annonciation 75016.

● **EXPOSITION** : si la Bible m'était contée. — Une exposition sur la Bible en quarante panneaux avec photos est organisée, du 9 au 14 mars, au centre commercial Créteil-Soleil. Vingt-quatre panneaux retracent l'histoire du Livre qui commence avec les manuscrits de la Bible hébraïque et les papyrus grecs du Nouveau Testament, traverse les siècles et se poursuit encore de nos jours avec les multiples traductions modernes de la Bible. D'autres panneaux évoquent les promesses faites à Abraham, la sortie d'Egypte avec Moïse, David, les prophètes, Jean-Baptiste... Les visiteurs pourront assister à des débats et « tables rondes » : mardi 10 mars, à 20 h 30 : « La foi juive hier et aujourd'hui » ; mercredi 11 mars, à 20 h 30 : « La foi chrétienne hier et aujourd'hui ; jeudi 12 mars, à 14 heures : « Le couvent essenien de Qumran et les manuscrits de la mer Morte », à 20 h 30 : « Les nouvelles procréations... jusqu'où dominer la vie ? » ; vendredi 13 mars, à 20 h 30 : « Du Sinaï à la mer Morte ». Pour les amateurs de rock, le samedi 14 mars, à 17 heures et 21 heures, deux concerts seront donnés par le groupe Image.

★ Renseignements Association « Créteil Expo-Bible, 1, rue Marin-La Meslée, 94000 Créteil. Tél. : 43-39-99-28.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	411	tous signes	F. 400
	9 421	lion	10 000
		autres signes	1 000
	7 351	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	7 861	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	8 621	verseau	12 000
		autres signes	1 200
2	82	tous signes	200
	042	tous signes	400
	1 802	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 462	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	3 622	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	7 682	vierge	12 200
		autres signes	1 400
	25 162	poissons	50 000
		autres signes	5 000
3	583	tous signes	400
	623	tous signes	400
	5 233	balance	10 000
		autres signes	1 000
	8 583	balance	12 000
		autres signes	1 200
	61 023	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	22 433	lion	50 000
		autres signes	5 000
4	3 344	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 474	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	11 074	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
5	55	tous signes	200
	4 445	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	8 365	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
5	6 135	bélier	F. 12 000
		autres signes	1 200
	08 535	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
6	296	tous signes	400
	0 116	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	1 946	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	8 326	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	08 496	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	14 416	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	16 576	verseau	4 000 000
		autres signes	125 000
7	2 417	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	0 187	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	4 587	lion	12 000
		autres signes	1 200
	30 527	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
8	98	tous signes	200
	558	tous signes	400
	22 428	verseau	50 000
		autres signes	5 000
9	9 889	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	16 619	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	25 239	vierge	50 000
		autres signes	5 000
0	9 510	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 500	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	21 120	balance	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CANCER, BALANCE, VERSEAU GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 9 TIRAGE DU MERCREDI 4 MARS 1987

2 27 30 34 39 48 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 10

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 11 ET SAMEDI 14 MARS 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 — TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — 23e
TIRAGE DU MERCREDI 4 MARS 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro 455094 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 055094, 155094, 255094, 355094, 555094, 655094, 755094, 855094 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
405094	450094	455194	455004	455090	10 000,00 F
415094	451094	455294	455014	455091	
425094	452094	455394	455024	455092	
435094	453094	455494	455034	455093	
445094	454094	455594	455044	455095	
465094	456094	455694	455054	455096	
475094	457094	455794	455064	455097	
485094	458094	455894	455074	455098	
495094	459094	455994	455084	455099	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5094	4 000,00 F
	094	400,00 F
	94	200,00 F
	4	100,00 F

87 — TAC-O-TAC — TIRAGE DU MERCREDI 4 MARS 1987 — 24e

Le Carnet du Monde

Décès

— Lyon. Villeurbanne.

La direction de la clinique du Tonkin,
Le corps médical
Et le personnel,

ont la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Michel CIBERT,
ancien interne des hôpitaux de Lyon,
ancien chef de clinique à la faculté,
médecin rhumatologue,
membre de l'équipe médicale
de la clinique du Tonkin.

Clinique du Tonkin,
69100 Villeurbanne.

— M. Marcel Dumont,
M. et Mme Emmanuelle et Jean-Jacques Bizot-Dumont,
Mlle Odile Dumont,
M. et Mme Josyane et Maxime Dumont-Murzilli,
Mlles Anne et Catherine Demichel,
son époux, ses enfants et petits-enfants,
ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise DUMONT-DRESSY,
professeur honoraire,

survenu à Saint-Rémy-de-Provence, le 2 mars 1987 dans la nuit, sans souffrance, après un combat courageux de treize ans contre un cancer, grâce à l'aide précieuse du professeur Schwarzenberg.

La défunte a voulu expressément faire don de son corps à la médecine et souhaité que tous les dons soient adressés au professeur Schwarzenberg, ARC, hôpital Paul-Brousse, 16, avenue Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mas des Renards,
13210 Saint-Rémy-de-Provence.

— M. Daniel Janvier
et son fils David,
Mme veuve Marius Michaud,
M. et Mme Guy Michaud
et leurs enfants,
Sœur Henriette Delphin,
M. et Mme René Janvier,
Les familles Janvier, Michaud, Delphin,
Leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Daniel JANVIER,
née Denise Michaud,

survenu à Saint-Denis, le 3 mars 1987, à l'âge de trente-neuf ans.

Une absoute aura lieu en l'église de Survilliers (Val-d'Oise), le vendredi 6 mars à 9 heures.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Denicé (Rhône), le même jour, à 16 heures.
L'inhumation se fera au cimetière de Denicé.

Condoléances sur registre, pas de fleurs artificielles.
Les dons seront recueillie au profit de la recherche sur le cancer.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

— M. et Mme Gaston Louche,
M. Denis Louche,
ses enfants et petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aimery de JOSEZ,
née Gabrielle Fabre,

survenu le 1er mars 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

148, rue Edmond-Rostand.
13008 Marseille.

— Saint-Lambert. Paris. Alger. Le Caire. Sanaa. Riyad.

Mme Lhonneur,
M. et Mme Kuc
et leur fille Emilie,
Parents et alliés,
Ses amis Bonicie, Brugevin, Clément, Cantorne, Boedoz, Grtolla, Pingaud, Pharaon, Perchet, Serre, Thouvenel,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fils, frère et ami,

Jean-Claude JOUVIN,
directeur de la Médiathèque,
service culturel
de l'ambassade de France en Algérie,

survenu accidentellement, le 2 mars 1987, à Ouagadougou (Burkina-Faso).

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée d'amitié pour lui et ses proches.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Le Jardin Saint-Lambert,
14570 Clecy.

— **Joëlle LEBEAU-RIESEL**

a été inhumée le 2 mars au Canet-Village, aux côtés de son fils

Antoine

et de

Marc PAGES,

décédés tous deux dans une tempête de neige le 30 janvier 1986.

Elle ne pouvait plus supporter la cruelle solitude dans laquelle ils l'avaient laissée.

Joëlle aurait eu 38 ans le 24 mars.

— Les conseils d'administration,
Les membres
Et les amis de Jeunesse et Marine et Cap-Vrai

ont le regret de faire part du décès du

Père Yves-Dominique MESNARD,
dominicain,
ancien aumônier de la Marine,
fondateur de leurs associations,

survenu le 3 mars 1987.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 mars, à 11 h 30, en l'église de l'Annonciation, 222, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e.

JEM, 4, place Saint-Germain-des-Prés,
75006 Paris.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

M. Roger BOIRY,

paru le 4 mars 1987,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait lire également

Stéphanie et Véronique Boiry,

50, boulevard du Général-Leclerc,
92200 Neuilly.

Remerciements

— Mme Jean Cessac,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jean CESSAC.

— Aurore Marangé,
Ses enfants,
Et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de

James MARANGÉ,

remercient d'avoir pris part à leur peine.

Communications diverses

— A l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération sépharade de France, le professeur Moshe Bar Asher, directeur du département des études juives de l'Université hébraïque de Jérusalem, donnera une conférence, présidée par M. Nissim Gaon, président de la Fédération sépharade mondiale, le samedi 7 mars à 20 h 30, dans les locaux de l'ENIC, 6 *bis*, rue Michel-Ange, 75016 Paris, sur le thème : « Le judaïsme sépharade en Israël aujourd'hui ».
Renseignements et inscriptions : 48-07-22-25.

loterie nationale
TRANCHE N°22 DU



TIRAGE DU JEUDI 5 MARS 1987
LE NUMÉRO 027163 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 289 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Famille

Le drame des enfants de couples binationaux

L'espoir en marche

GENÈVE
de notre correspondante

Les cinq mères françaises et la mère anglaise dont les enfants sont retenus en Algérie par leur père ont terminé leur marche le 4 mars au Palais des nations, à Genève, où siège la Commission internationale des droits de l'homme des Nations unies.

Premier succès : les « mères d'Alger » ne sont plus isolées. Elles ont reçu de nombreux témoignages de solidarité venant de France et de l'étranger.

Avant leur départ, elles avaient été reçues par MM. Mitterrand, Poher et Chaban-Delmas, à qui elles avaient offert des fleurs séchées. Elles sont parties avec des promesses. Le président de la République s'est engagé à évoquer le dossier des enfants bi-nationaux avec son homologue algérien lors de son prochain voyage en Algérie.

A Strasbourg, les mères ont pu rencontrer leurs enfants. Les pères qui les avaient accompagnés se sont engagés à ne pas s'opposer à un droit de visite transfrontière. Enfin, elles ont appris à leur arrivée à Genève la nomination, le 3 mars, de deux médiateurs, M. Claude Allaer, premier président de la cour d'appel d'Angers, pour la France et, pour l'Algérie, de M. Bellonla, bâtonnier d'Alger, qui pourront examiner les dossiers des enfants de couple binationaux en attendant (ce que les mères réclament) la signature d'une convention entre la France et l'Algérie.

Les « mères d'Alger » ont d'ailleurs choisi de conclure leur marche par une visite à la Commission des droits de l'homme, qui travaille depuis plusieurs années à une résolution sur les droits de l'enfant.

Elles souhaitent que la communauté internationale reconnaisse aux enfants le droit de circuler librement entre leurs deux parents. M. Leonid Eumenov (Biélorussie), président de la présente session de la commission qui les a accueillies, a exprimé le vœu que le dossier franco-algérien soit réglé dans la paix et dans l'honneur. Mais il ne s'est pas engagé au-delà. « *Ce n'est pas son rôle,* a-t-il souligné, *d'intervenir dans les négociations bilatérales entre la France et l'Algérie.* » Il n'en reste pas moins que cet accueil a été perçu comme un symbole et un encouragement par les mères et par le collectif de solidarité, qui s'est formé pour appuyer leur action.

Pendant toute la journée du 4 mars, elles ont multiplié les rencontres et remis une lettre à chaque délégation européenne.

I. V.

nouveau **drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 9 MARS

S. 2. — Objets de vitrine - Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 3. — Bijoux, argenterie -Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, MM. Déchaut et Stetten, experts.
S. 4. — Art 1900, tableaux modernes - Me DEURBERGUE.
S. 5-6. — Art islamique - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Lucien Arcache, expert.
S. 7. — Tableaux mod. - Me BRIEST.
S. 10. — Objets d'art et de bel ameublement des XVIIIe et XIXe siècles - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Dillée, Lévy-Lacaze.
S. 13. — Timb. poste, tableaux, bib., meub. anc. et style - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 16. — Roland CHANCO - Me ROBERT.

MARDI 10 MARS

S. 8. — Orient et orientalisme - Me BOISGIRARD, Mme Kévorkian, expert.
S. 9. — Gravures, livres anc. et mod. - Mes MILLON, JUTHEAU, M. Lecomte, expert.

MERCREDI 11 MARS

S. 2. — Coll. A.F. et à div. amateurs, dessins anc. et du XIXe s. (principalement de l'école italienne, de l'école du Nord et de l'école française - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 5. — 1900/1930, verr. Gallé, Daum - Me CHEVAL.
S. 6. — Imagerie (2e vente), exposition du mardi 10 mars de 11 à 18 heures - M. Prouté, expert (exposition chez l'expert, 74, rue de Seine, 75006 Paris, du 3 au 7 mars 14-18 h) - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 10. — Bijoux, mob. anc. - Me LE BLANC.
S. 11. — Livres - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 13. — Importante bibliothèque d'ouvrages érotiques des XIXe et XXe s. - Mes RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY.

JEUDI 12 MARS

S. 9. — Beau mobilier XVIIIe et XIXe s.- Me RENAUD, Me LE ROUX.

VENDREDI 13 MARS

S. 2. — Tableaux anc. et mod. Art 1900. Art Déco - Mes OGER, DUMONT.
S. 4. — Bons meubles, objets mobiliers - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 5. — Tableaux hongrois - Mes CHAYETTE, CALMELS
S. 6. — 11 h 30 : Autographes. 14 h 30 : Imp. livres anc. et mod. — Illustrés, chasse, alchimie — Me LIBERT, CASTOR, MM. Bodin, Cuny, de Grolée, Proté.
S. 10. — 1°) Coll. de Mme X et à divers amateurs, dessins XIXe s. (principalement par J.-P. Millet), dessins XVIIIe s. 2°) Coll. de M. Strassburger, mobilier anglais XVIIIe et XIXe s., mobilier de style anglais - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 11. — Tab., bib., mob. — Me BOISGIRARD.
S. 14. — Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 15. — Bon mobilier, éventails, tapis d'Orient - Me DELORME, Mme de Heeckeren, M. Berthéol, experts.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
LE BLANC, 32, avenue de l'opéra (75002), 42-66-24-48.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
CHAYETTE, CALMELS, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008). 45-62-31-19.
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LE ROUX, 18, rue de la Grange Batelière (75009), 47-70-83-00.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau, (75016), 47-27-95-34.

Economie

AGRICULTURE

Les 24 et 25 juin

La première conférence nationale de l'aménagement rural aura lieu à Besançon

MM. François Guillaume, ministre de l'agriculture, et Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté, ont présenté le 4 mars le programme de la première conférence nationale de l'aménagement rural qui aura lieu à Besançon les 24 et 25 juin. Cette rencontre s'inscrit dans la campagne de deux ans que vient de lancer le Conseil de l'Europe en faveur du monde rural, le comité national français ayant à sa tête précisément M. Edgar Faure.

Le gouvernement se rend compte que de vastes espaces du territoire sont menacés à court terme de désertification (massifs montagneux, Morvan, Landes, certaines zones de Champagne-Ardenne ou du Centre, Bretagne intérieure). Jusqu'à maintenant, la politique d'aménagement du territoire, préoccupée essentiellement par la conversion industrielle des charbonnages, de la sidérurgie et des chantiers navals, n'a pas porté tout l'intérêt souhaitable aux campagnes, où la population vieillit, les villages meurent, les commerces disparaissent, l'agriculture manque de capitaux et de dynamisme, les usines ferment et les ressources du tourisme restent subsidiaires.

« L'agriculture n'occupe plus qu'un tiers des personnes actives dans les cantons de la France rurale, a indiqué M. Guillaume. *La France rurale et la France agricole ne doivent plus être confondues. »* Ce qui implique une vigoureuse politique d'aménagement rural distincte de la politique agricole proprement dite, et probablement (si l'on veut que les agriculteurs soient non seulement des producteurs, mais aussi des gardiens de l'espace naturel et des paysages) un retour à des formes d'élevage et de culture plus extensives. *« Vous êtes le ministre de l'espace et pas simplement celui des productions et des producteurs »* a lancé M. Edgar Faure à M. Guillaume.

La conférence de Besançon s'articulera autour de quatre thèmes :

– comment créer des entreprises et offrir des emplois dans les zones rurales désertées ;

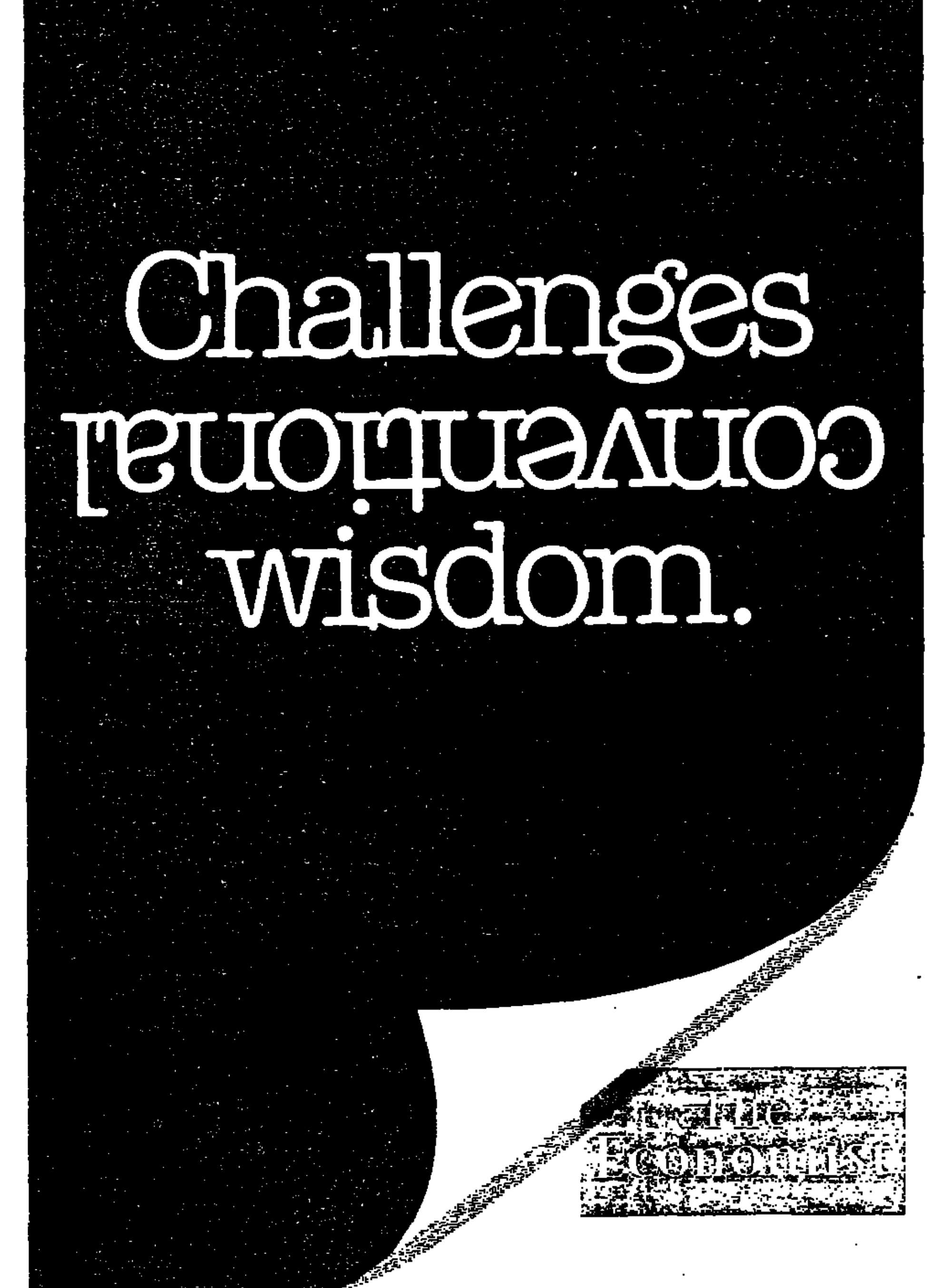
– comment mieux gérer et mieux mettre en valeur l'ensemble de l'espace rural ;

– quelles méthodes de financement originales inventer ;

– comment introduire dans ces régions les méthodes modernes de télécommunications et de télématique.

La conférence de Besançon sera précédée par des réunions dans chaque département à l'initiative des préfets et par trois « temps forts » régionaux : à Montpellier et à Rennes entre le 3 et le 10 avril, et à Lunéville le 24 avril.

F. GR.



Hectares cherchent emplois par millions

« Terres à prendre ou à laisser. » Les élèves de l'Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole (IHEDREA), qui ont organisé, les mardi 3 et mercredi 4 mars, au Sénat, un colloque sur ce thème ne sont pas des provocateurs. Simplement, ils sont parmi les premiers à poser publiquement une question que les organisations professionnelles et les hommes politiques ont du mal à formuler : que va-t-on faire avec les friches, qui risquent de s'accroître sur des millions d'hectares, dans les années qui viennent ?

La question est posée le jour même où les ministres de l'agriculture des Douze, à Bruxelles, adoptent un train de mesures dites socio-structurelles, pour lesquelles les moyens (350 millions d'ECU) sont aussi minces que l'ambition est grande : réduire, grâce à un gel des terres ou à une agriculture plus extensive, d'environ 20 % le volume des céréales, de la viande bovine ou du vin.

Le retour à la friche, pourquoi ? Par excès de réussite, parce qu'il faut limiter les productions aux débouchés solvables, parce que le progrès génétique permet d'obtenir plus avec moins de surface et que, enfin, les agriculteurs âgés ont moins de successeurs qu'autrefois.

« Riche et seul »

La première réaction aura été l'accroissement des exploitations existantes. Plus de la moitié des terres libérées viennent conforter des entreprises agricoles en régime de croisière. Cette proportion tend à augmenter. Moins de la moitié servent à créer de nouvelles exploitations pour des agriculteurs débutants.

Mais ce mouvement, même si la taille moyenne des exploitations peut encore doubler, connaît ses limites : pourquoi de grandes surfaces si les volumes à produire sont bloqués ? Dans l'éventail des modèles de production agricole, les systèmes extensifs sont très au point, à une énorme nuance près : les charges fiscales et sociales sont inadaptées. Assises sur chaque hectare de terre, elles représentent un coût prohibitif par rapport au revenu espéré de cet hectare dans un système extensif. Autre limite, la solitude. Autrement dit, la recherche de la viabilité économique n'est pas suffisante car, pour reprendre l'expression de M. Lapèze, vice-président de la FNSEA, *« on ne peut pas être riche et seul »*.

Depuis plusieurs années, avec des différences marquées selon les régions, le prix des terres diminue sans que bailleurs ou preneurs y trouvent avantage, parce que cette baisse reflète la mauvaise santé de l'ensemble de la planète agricole. Les candidats fermiers cherchent des propriétaires, mais aucune raison ne se révèle qui inciterait les détenteurs de capitaux à investir dans le foncier, moins rémunérateur que la Bourse ou qu'une simple SICAV. Mais, bientôt aussi, les bailleurs risquent de chercher des fermiers pour leurs terres excédentaires... Du coup, le vieux débat sur le statut du fermage resurgit dans un environnement plus dramatique.

> *Comment éviter que les terres qui ne sont plus utiles à l'agriculture ne deviennent un désert vert ? Les solutions avancées, forêt et tourisme, ne semblent pas à la hauteur de l'enjeu.*

Les propriétaires demandent plus de souplesse, notamment pour la *reprise* ou la *réalisation* de leurs biens ; les fermiers font valoir que l'investissement en agriculture aujourd'hui, c'est deux tiers dans un capital d'exploitation de plusieurs dizaines de millions de francs, et un tiers seulement dans le foncier. Le risque pris dans l'achat de l'outil de travail doit au minimum être tempéré par une sécurité dans la mise à disposition des terres.

M. Culaud, directeur de la nouvelle direction des exploitations, de la politique sociale et de l'emploi au ministère de l'agriculture, a déclaré que la future loi de modernisation s'efforcerait de prendre en compte ces problèmes et d'apporter les assouplissements nécessaires, afin de satisfaire les libéraux sans déplaire aux partisans d'une politique des structures. Quant à l'impôt sur le foncier non bâti, prévoir son allégement, comme cela a été maintes fois dit, ne fait que déplacer le problème : par quelle ressource le remplacer dans les communes rurales où il représente le plus souvent le tiers du revenu ?

Le « n'y-a-qu'à-reboiser »

Ces aménagements à la marge n'empêcheront pas l'inéductable, le retour à la friche, que dans un jargon destiné à atténuer le choc des mots on préfère appeler la *« déprise »* des terres. Même si personne n'est capable de dire combien d'hectares seront « libérés », tous voient comment ils sont en train de l'être.

Une étude montre qu'entre 1980 et 1990, sur 12 millions d'hectares libérés par des départs, 8,2 millions devaient être repris par des installations ou des agrandissements. Cette estimation elle-même a dû être corrigée par l'abaissement de l'âge de la retraite et, en sens inverse, par une tendance des jeunes à s'intaller sur des surfaces plus grandes. En fin de compte, ce sont 6 millions d'hectares qui n'auraient plus d'usage agricole dans la décennie en cours (1). Et dans la décennie suivante ?

Les différentes solutions avancées présentent toutes l'inconvénient de ne pas tenir compte des réalités du marché. M. Leclerc de Hauteclocque, président des propriétaires forestiers sylviculteurs, a beau jeu de se moquer du *« n'y-à-qu'à-reboiser »* inventé par la Commission de Bruxelles, qu'il considère comme un défaussement du problème des excédents agricoles sur la forêt, à moins qu'il ne s'agisse encore de la fameuse technique des trous du sapeur Camember.

Cinq cents projets de golfs en un an

Dans moins de vingt ans, la forêt française déjà plantée fournira 50 % de bois supplémentaires, et déjà l'appareil de transformation ne suit pas. S'il ne refuse pas un accroissement des plantations, à tout le moins M. de Hautecloque plaide pour sa maîtrise, c'est-à-dire une politique du transport des bois, de leur exportation, de la qualité (et donc le choix des feuillus), de la formation, enfin.

Les aménagements touristiques aussi ont été sur la sellette, et notamment les golfs. M. Stevenin, du ministère de l'environnement, a indiqué que, en 1986, cinq cents projets de golfs avaient été mis à l'étude, alors qu'on évalue à cent cinquante le nombre de terrains nécessaires d'ici à dix ans. Le marché, toujours ce marché que les agriculteurs eux-mêmes ont quelque peine à prendre en compte quand ils avancent leurs projets propres de nature à occuper l'espace, qu'il s'agisse d'éthanol, de méthanol ou de plantes pour colorants naturels.

Dans la panoplie des emplois du foncier, la chasse n'a pas été oubliée. Il est vrai qu'elle peut, soit par une contribution au financement des terrains de chasse, soit par la constitution de réserves pour favoriser la reproduction de certaines espèces, contribuer à une nouvelle mobilisation de l'espace.

Au total, on s'aperçoit que ces différentes *pistes auront leur utilité*, qu'elles seront insuffisantes et qu'il ne se dégage pas d'idées originales.

Mais faut-il craindre la friche ? C'est une interrogation majeure. De même que l'agriculteur découvre, quand il ne peut plus produire, qu'il est, au-delà du rôle de fournisseur, celui qui façonne la nature, nous découvrons aussi que nous entretenons avec cette dernière des rapports « policés », rarement hostiles, qui font partie de notre paysage psychologique. En second lieu, il y a *dans les choix qui sont faits pour* l'occupation de l'espace une dimension culturelle : les usages et les savoirs de la forêt, par exemple, ne sont pas précisément les mêmes que ceux d'un Disneyland. Dimension économique enfin : le désert vert, où des solitudes juxtaposées ne sont pas de nature à favoriser l'imagination et l'initiative créatrice.

Lorsque dans un sondage récent, publié par *la Vie*, 82 % des personnes interrogées préfèrent que l'on maintienne huit cent mille agriculteurs, même s'il faut aider les petits, plutôt que développer les exploitations les *plus rentables, même si cela* entraîne le départ de nombreux paysans, est-ce par sympathie pour eux ou parce qu'elles sentent confusément que l'occupation de l'espace fait partie intégrante de leur propre équilibre ?

JACQUES GRALL.

(1) *La France métropolitaine couvre 54,9 millions d'hectares, dont 31,5 sont aujourd'hui cultivés.*

REPÈRES

Production industrielle

Chute de 3 % en RFA

La production industrielle ouest-allemande a enregistré une forte baisse de 3 % par rapport à décembre et de 3,1 % par rapport à janvier 1986, indique le ministère de l'économie selon les données provisoires. Non seulement cet indice, corrigé des variations saisonnières, n'a jamais été aussi bas depuis vingt et un mois, mais il s'accompagne d'une correction des résultats de décembre qui, selon les données définitives, font apparaître une baisse de 0,9 % sur le mois précédent. Trois mois successifs de régression confirment, au-delà de conditions climatiques particulièrement rigoureuses, les craintes de ceux qui annoncent un sérieux ralentissement de la conjoncture. La Bundesbank avait déjà annoncé la stagnation du produit national brut durant le quatrième trimestre de 1986. L'institut de conjoncture de Berlin-Ouest, DIW, prévoit pour sa part une baisse de 1 % du PNB au premier trimestre 1987.

Indicateur composite

Rechute de 1 % aux Etats-Unis

L'indicateur composite censé donner la tendance conjoncturelle des mois à venir a connu une rechute de 1 % aux Etats-Unis, en janvier, annonce le département du commerce. Cette baisse, la plus forte des trente derniers mois, est attribuée à un très net recul des commandes de biens d'équipement, à une baisse des demandes de permis de construire, et, dans une moindre mesure, à une contraction des dépenses de consommation. Dans un autre rapport publié le même jour, mardi 3 mars, le département du commerce a annoncé le plus fort déclin, depuis octobre, des constructions de logements ainsi que leur renchérissement : pour la première fois, le prix médian d'un logement a dépassé la barre des 100 000 dollars et a enregistré une progression de 6,4 % par rapport à décembre, pour s'inscrire à 100 700 dollars. Autre nouvelle préoccupante annoncée le 4 mars, les commandes à l'industrie ont baissé de 4 % en janvier, leur déclin le plus sensible depuis près de sept ans. Hors commendes militaires, la chute est de 5,2 %.

Prêts bonifiés

Moins chers pour les PME

Les taux des prêts bonifiés de moins de 500 000 F consentis aux petites entreprises vont être allégés de 0,5 %, a annoncé, mercredi 4 mars, le premier ministre, M. Jacques Chirac, à la délégation de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), qu'il a reçue pendant plus de deux heures à l'hôtel Matignon. Le premier ministre a également indiqué qu'il augmenterait la part du Crédit d'équipement pour les petites et moyennes entreprises (CPPME) dans l'enveloppe totale des prêts bonifiés en 1988.

M. Jacques Chirac a en outre assuré cette délégation, conduite par le président de la CGPME, M. René Bernasconi, que son gouvernement n'entendait pas relever les cotisations patronales de sécurité sociale.

Accidents du travail

Baisse en 1985

Le nombre d'accidents du travail a continué à baisser en 1985, comme les années précédentes, selon les statistiques publiées, toujours avec retard, par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAMTS) : 731 806 ont entraîné un arrêt de travail, soit 5,92 % de moins qu'en 1984, 74 179, une incapacité permanente, soit 6,82 % de moins, et 1 067 ont été mortels (– 5,58 %) ; enfin 21 902 307 journées de travail ont été perdues (– 9,60 %). Ainsi le taux de fréquence des accidents (29,5 par million d'heures travaillées) a baissé de 6,07 % et l'indice de gravité des incapacités permanentes, de 8,65 %.

Le nombre des accidents de trajet (101 481) n'a baissé que de 0,40 % mais 18 022 seulement (– 9,24 %) ont entraîné une incapacité permanente et 688 ont été mortels (– 3,64 %) et le nombre de journées perdues pour incapacité temporaire (4 842 462) a diminué de 6,33 %.

Enfin, 4 611 maladies professionnelles ont été reconnues en 1985 (contre 5 018 en 1984) : les plus nombreuses demeurent celles provoquées par le bruit (1 269), les affections périarticulaires (673), celles provoquées par les ciments (429), en baisse sensible, comme les silicoses (369).

هكذا من الأصل

Social

Un rapport du CERC

L'importance relative des compléments de salaire semble stabilisée depuis 1981

En présentant, le jeudi 5 mars, un rapport sur *« les compléments de salaire »* (primes occasionnelles, avantages en nature, allocations familiales conventionnelles, protection sociale facultative, etc.), le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) s'attaque à un sujet quasiment tabou (1). Cette étude a été réalisée par MM. Philippe Madinier et Thomas Coutrot à partir de l'enquête INSEE sur les coûts de la main-d'œuvre en 1984 et ne concerne donc que les entreprises de plus de dix salariés, à l'exclusion de la fonction publique, des transports et de certains services. Elle sera suivie, à la fin de l'année, par une autre enquête sur les politiques et les pratiques de rémunération d'une centaine d'entreprises.

Le CERC constate que la part de primes non mensuelles (treizième mois, primes de vacances, primes « aléatoires » liées à la productivité ou à l'assiduité individuelle) dans le salaire brut annuel en espèces s'est *« fortement accrue »* entre 1974 et en 1984, passant de 6,3 % à 8 % (avec toutefois une stabilité totale depuis 1981). Quant à la masse des compléments s'ajoutant au salaire direct, elle a progressé de 5,8 points entre 1974 et 1984, à la fois en fonction de la hausse des cotisations sociales légales et de celle des autres compléments divers de salaires (lesquels représentent de 9 % à 10 % du salaire brut).

Le rapport se livre à une véritable revue de détail des divers compléments. Les dépenses des entreprises au titre du maintien du salaire en cas d'absence du salarié représentaient, en 1984, 0,8 % du salaire brut annuel. Le CERC observe à cet égard que *« la grande majorité des cadres ne subit aucune réduction de salaire en cas d'absence »*. Quant à l'importance relative de primes non mensuelles dans un secteur d'activité, elle est *« d'autant plus élevée que le montant moyen du salaire de ce secteur est lui-même élevé »* ; elle s'est accrue *« un peu plus »* pour les ouvriers et les employés que pour les cadres moyens et supérieurs entre 1977 et 1983. Mais les disparités demeurent : ces primes, souvent liées à la réalisation des objectifs de l'entreprise, représentaient, en 1983, 5,5 % du salaire brut total pour les ouvriers, 7,1 % pour les employés et 8,7 % pour les cadres.

Les allocations familiales conventionnelles versées directement par les employeurs (allocations de rentrée scolaire ou de vacances, primes de mariage, etc.) sont assez rares et ne représentaient, en 1984, que 0,2 % du salaire. Les versements au titre de la participation se sont élevés, en 1981, à 667 F en moyenne par salarié (les établissements concernés n'occupant qu'un quart des salariés), soit 1 % du salaire.

Souvent non déclarés ou du moins sous-évalués, les *« avantages en nature »* sont plus difficiles à apprécier. Le CERC essaie de les estimer. Ainsi, 370 000 voitures seraient mises à la disposition des salariés par les entreprises (soit, en 1981, 200 F en moyenne par salarié, 3 % des salariés à peine bénéficiant de cet avantage). Si l'on y ajoute le coût du système de *« ramassage quotidien »* organisé par des entreprises pour faire venir des salariés de leur domicile, la valeur de l'*« avantage transport »* serait en moyenne de 335 F par salarié en 1981. Par ailleurs, 8,3 % des ménages de salariés habitent dans des logements de l'entreprise (dont 4,6 % gratuitement), soit une valeur moyenne annuelle de 320 F par salarié. Quant aux avantages en nature en matière de nourriture (repas gratuits, financement d'une cantine, titres-restaurant), ils s'élèveraient en moyenne à 525 F par salarié. Si l'on tient compte d'autres avantages en nature – comme les réductions sur les produits de l'entreprise, – on arrive à une estimation globale de 2 % de la masse des salaires...

Disparités

Le CERC se penche également sur la protection sociale complémentaire facultative, au-delà des prestations légales de sécurité sociale, qui existe sous des formes très différenciées dans nombre de branches et d'entreprises (retraites complémentaires, « mutuelles » d'assurance-maladie, assurance-décès, etc.). Cette protection complémentaire donne lieu à des cotisations spécifiques que le rapport estime à 4 % du salaire brut pour la part patronale et à peu près autant pour la part salariale. *« Notablement plus élevée »* pour les cadres que pour les autres salariés, cette prévoyance complémentaire accentue donc les disparités entre catégories socio-professionnelles, secteurs et entreprises.

Globalement, l'étude du CERC conduit à noter que les disparités entre catégories socio-professionnelles sont accentuées par le maintien du salaire en cas d'absence, les primes non mensuelles, la protection sociale complémentaire facultative, les rémunérations *« déguisées en remboursements de frais »* et les dépenses de formation professionnelle. En revanche, les primes de transport, les allocations familiales facultatives, les prestations des comités d'entreprise et l'utilisation du 0,9 % logement ont tendance à atténuer les disparités entre catégories.

Le CERC recherche également les facteurs qui expliquent l'importance relative des compléments de salaire et les disparités entre secteurs. *« L'intensité capitalistique »* du mode de production semble notamment jouer un rôle important, le rapport observant que *« les entreprises hautement capitalistiques ont particulièrement besoin d'un personnel non seulement ponctuel mais également assez stable pour pouvoir se familiariser suffisamment avec les équipements (par hypothèse lourds et généralement complexes) qu'il doit mettre en œuvre »*. Un *« haut degré d'organisation syndicale »* joue aussi en faveur du développement des compléments de salaire : *« L'anonymat des grandes unités*, souligne le rapport, *rend sans doute plus désirable le développement d'activités mutualistes et sociales au sein de l'entreprise en même temps qu'il rend plus facile l'adhésion à un syndicat. »*

En conclusion, deux modes de rémunération apparaissent. Dans les petites entreprises, avec un faible montant d'immobilisations par salarié, une forte proportion d'ouvriers et de femmes, une ancienneté moyenne assez faible, les salaires sont proches des minima légaux ou conventionnels et les compléments facultatifs de salaires limités. A contrario, dans les grandes entreprises, *« où le poids des immobilisations est lourd et où la proportion de salariés hautement qualifiés est forte »*, les salaires sont plutôt élevés et l'importance relative des compléments de salaire *« particulièrement grande »*. Les employeurs veulent *« fixer leur personnel »*, les salariés obtenir une *« protection sociale accrue »*. A l'heure de la flexibilité, assure le CERC, de telles pratiques *« ne se modifient que très lentement »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Documents du CERC nº 83. Diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire. Paris Cedex 07 au prix de 50 F.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Redressement confirmé de Bull

Pour la seconde année consécutive, Bull affiche des bénéfices en 1986, avec un résultat consolidé de 271 millions de francs (contre 110 millions en 1985). Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 10,5 % à 17,8 milliards de francs (dont 6,1 milliards hors de France). Autre signe de rétablissement : la marge brute d'autofinancement a fait un bond de 32 % et atteint 1,741 milliard de francs. Les dépenses brutes en recherche et développement *se sont élevées à 1,8 milliard et les investissements industriels et* commerciaux à 1,7 milliard.

Rossignol rachète Le Trappeur et Kerma

Dynastar, filiale du groupe français Rossignol, vient de conclure un accord avec le groupe canadien Warrington par lequel elle acquiert la totalité du capital de la société CFAS (chaussures Le Trappeur et bâtons Kerma). Rossignol, déjà associé avec les sociétés Lange et Caber (chaussures de ski) poursuit son implantation sur le marché des articles de sports d'hiver.

Une année difficile pour Méridien

La chaîne d'hôtels Méridien, filiale d'Air France, a connu une année 1986 difficile, bien qu'elle affiche un bénéfice de 53 millions de francs. Les résultats de l'exercice ont été affectés par la baisse du dollar, le rachat au groupe TAG (Techniques d'avant-garde) de ses parts dans trois hôtels situés aux Etats-Unis, et par les difficultés de démarrage des établissements de Paris-Montparnasse et de Londres. Méridien, qui exploite cinquante-trois hôtels, ouvrira prochainement trois hôtels en Egypte, en Inde et en Thaïlande.

Fusion de Maeva et de Locarev

La fusion entre les sociétés Maeva et Locarev, filiales respectives du Club Méditerranée et de Wagons-lits, est devenue effective le 1er mars. Le capital de la nouvelle société sera porté de 4 à 9,6 millions de francs, et les résidences hôtelières qu'elle gère seront exploitées sous la marque Maeva.

Total a perdu 1,15 milliard de francs

La société Total France, filiale du groupe CFP chargée du raffinage et de la distribution, va supprimer un millier d'emplois d'ici à la fin de 1988, ramenant ses effectifs à environ cinq mille personnes, a annoncé son président, M. Armand Guilbaud, en commentant les résultats du groupe. Issue de la fusion il y a un an de la Compagnie française de raffinage et de Total compagnie française de distribution, Total France a déjà supprimé, depuis le début de 1985, mille cinq cents emplois dans ses diverses unités et au siège, et doit poursuivre sa restructuration en engageant un nouveau plan de départs volontaires. En 1986, le résultat économique de la société s'est nettement amélioré à 1,950 milliard de francs. Mais, compte tenu de pertes sur stocks massives (4,8 milliards), son résultat comptable a finalement enregistré une perte de 2,85 milliards (ramenée à 1,15 milliard après reprise des provisions). Les perspectives pour 1987 sont difficiles à tracer, compte tenu de l'instabilité du marché et de l'incertitude planant sur les projets du gouvernement dont la politique, a estimé M. Guilbaud, *« manque de cohérence »*, et balance, vis-à-vis du secteur pétrolier, entre *« libéralisme et dirigisme »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROCHEFORTAISE SA

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, P. Maurel, PDG de Rochefortaise, a donné des informations sur la marche du groupe au cours de l'exercice 1986.

Joudinaud a augmenté son chiffre d'affaires par une forte croissance à l'exportation. Brenez a arrêté l'activité de sa filiale Sobépa en octobre 1986 regroupant les fabrications sur l'usine de Pessac ; le tonnage traité a peu évolué. Dans le groupe Circular Distributors France, les filiales Circular Nord et Téléperformance ont fait un grand bond en avant. Sédat a enregistré une bonne progression.

A Madagascar, malgré une situation toujours difficile, les résultats sont en nette amélioration et l'exercice 1986 devrait être bénéficiaire.

Le résultat 1986 de l'ensemble du groupe sera satisfaisant et devrait permettre une amélioration du dividende.

Carnet des entreprises

SOCIÉTÉ ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE

M. Etienne Moulin ayant atteint la limite d'âge statutaire, M. Georges Meyer lui succède à la présidence du conseil d'administration, M. Moulin devenant vice-président-directeur général.

Affaires

Reprise de la CGCT

Les bizarreries juridiques du montage américain

L'offre de reprise de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) présentée par le groupe américano-hollandais ATT-Philips, réuni au sein d'une filiale APT, soulève une série d'interrogations juridiques qui promettent quelques beaux débats.

La question est de savoir si le schéma élaboré par APT respecte bien à la lettre la loi de privatisation et s'il est conforme à la loi de juillet 1966 sur le contrôle des investissements étrangers : le premier texte stipule, en effet, que les participations directes étrangères dans les entreprises privatisées ne doivent pas dépasser 20 %. Le second prévoit que le total des participations *directes* et *indirectes* d'établissements étrangers ne doit pas dépasser 40 %.

Le montage présenté sous la houlette d'ATT prévoit, rappelle-t-on, qu'APT sera actionnaire *directement* pour 20 % de la CGCT. Sur ce point, pas de problème. Mais les 80 % restants sont réunis au sein d'un holding dont la nationalité exacte (française ou étrangère) pourrait, elle, poser problème.

Qui retrouve-t-on dans cet holding ? APT (société étrangère), pour 20 % ; la SAT (société française), pour 20 % ; la Compagnie du Midi (française), pour 20 %, et cinq SICAV pour 40 %.

La seconde participation d'APT ne pose pas en elle-même de problème : au total, ce groupe ne rentre *directement* et *indirectement* que pour 36 % dans le capital de la CGCT (20 % + 16 %). Mais ce sont les SICAV qui sont au cœur du débat.

Trois d'entre elles (placements sécurité, placements valorisation et placements privatisation) sont, en effet, dans l'orbite de la banque à capitaux hollandais, Neuflize-Schlumberger-*Mallet*, les deux autres (Morgan court terme et Morgan gestion) étant dans celle de l'établissement à capitaux américains, la Morgan Garanty Trust. Toute la question est donc de savoir quelle est la nationalité de ces SICAV.

Si on se fonde sur l'actionnariat, ces SICAV – dont le capital varie par définition en fonction du nombre de leurs adhérents – sont à première vue françaises, sachant que leurs souscripteurs sont essentiellement des Français. C'est d'ailleurs la thèse que défendent les professionnels. Mais, en France, la réglementation en matière d'investissements étrangers repose généralement sur la notion de contrôle. Et les experts se demandent, au ministère des finances, si on ne peut pas considérer que c'est la banque qui gère une SICAV qui en détient le contrôle...

Si tel était le cas, tout le montage d'APT basculerait puisque les participations directes et indirectes dépasseraient largement la barre des 40 %.

Il faudrait alors qu'APT revoie sa copie, ce que le groupe se déclarait prêt à faire, le 4 mars... si des problèmes se posaient.

C.B. et F.V.

La COB veut faciliter de nouvelles introductions boursières

La réforme des marchés financiers français dans le sens de la diversité mais aussi d'une plus grande démocratisation se poursuit. Dans le cadre de la libéralisation des mouvements de capitaux à l'intérieur de la Communauté européenne, la Commission des opérations de Bourse (COB) vient d'arrêter deux nouvelles mesures, applicables dès le 1er mars, qui devraient permettre à un plus grand nombre d'entreprises (françaises et étrangères) d'introduire leurs actions à la cote officielle des Bourses de Paris et de province.

Pour être parfaitement clair, les *PME-PMI* ont désormais la possibilité de choisir les voies royales conduisant au comptant et à la corbeille (règlement mensuel), seuls marchés dits officiels, plutôt que les voies secondaires offertes par le second marché et le hors cote. Pour *ce faire*, l'obligation de placer ou d'avoir placé un quart (25 %) du capital dans le public est supprimée. La société candidate devra seulement être en mesure de mettre 500 000 titres en circulation. Théoriquement, cette contrainte devrait tenir éloignées des marchés ldes firmes de trop petite taille.

Cette véritable invitation à prendre place à la corbeille, considérée souvent comme une consécration pour les grands, s'adresse aussi bien aux entreprises déjà dans l'antichambre boursière (second marché, hors cote) qu'à celles situées hors de la mouvance de la rue Vivienne. En élargissant la gamme des produits offerts, la COB vise à donner plus de souplesse aux marchés au moment où les transactions explosent.

La deuxième mesure prise par la COB se situe dans le droit fil de la *première disposition*, puisqu'elle autorise n'importe quelle société de la CEE à être maintenant admise à la cote officielle sans avoir à solliciter l'autorisation de la Rue de Rivoli.

Décidée à jouer pleinement le jeu de la libéralisation, la COB ne veut pas pour autant laisser les sociétés agir à leur guise en maintenant des rigidités inopportunes. Pour faire sauter les verrous, éviter aussi les dérapages, elle leur impose donc une discipline. Ainsi, pour ne pas entraver la libre négociation, le droit à l'usage des clauses d'agrément (les conseils d'administration de certaines sociétés s'arrogent le droit, légitime, d'agréer et/ou de refuser de nouveaux actionnaires) leur est retiré. Très à la mode, le droit de vote double verra son usage restreint *dans le temps*. Accordé à certaines actions, il ne pourra être délivré qu'après un délai de détention de quatre ans desdites actions.

Les candidats à l'admission devront publier des comptes annuels datant de moins de neuf mois ou, à défaut, des comptes intérimaires consolidés certifiés par des commissaires aux comptes. Enfin, pour l'introduction des obligations et des autres titres de créances, l'admission ne sera accordée qu'avec l'assurance qu'un marché suffisant existe.

Et de dresser quelques garde-fous. La COB se réserve ainsi la possibilité de demander aux émetteurs de titres, incapables de produire une notation de *« leur papier »*, à l'instar de ce qui se fait aux Etats-Unis par des firmes spécialisées comme Moody's, de lui fournir une garantie appropriée pour leurs obligations. Enfin, lesdits émetteurs seront obligés de publier leurs comptes annuels. Il n'y aura pas de passe-droit pour les sociétés étrangères.

La COB se refuse pour l'instant à donner de plus amples explications. Mais les mesures d'assouplissement prises ouvrent la porte à des mouvements rapides de va-et-vient sur le second marché, dont le rôle pourrait se voir réduit à celui d'une chambre de décompression avant d'atteindre la surface financière des marchés officiels proprement dits.

ANDRÉ DESSOT.

ÉTRANGER

Un symbole du déclin charbonnier du Japon

La fermeture de la mine de Takashima

TAKASHIMA
de notre envoyé spécial

Un peu gauche dans son complet à rayures des grandes occasions, l'homme agite son grand mouchoir blanc dont il se tamponne les yeux de temps à autre tandis que sa femme, la tête dans son bouquet de fleurs, est secouée de sanglots. Une page de la vie de ce couple de cinquante-quatre ans, debout sur le pont du ferry pour Nagasaki, est en train de se tourner. Le chef du personnel de la mine est venu faire des courbettes et s'excuser, les amis ont remis des enveloppes portant le nœud blanc et rouge qui, au Japon, signifie qu'elles contiennent un présent en argent. Les rubans de papier multicolore accrochés au bastingage que, sur le quai, les amis et parents tiennent dans leurs mains telles de symboliques amarres se tendent : le ferry s'écarte du quai dans l'émotion générale au son de *Ce n'est qu'un au revoir*.

M. et Mme Nakahara savent pourtant qu'ils ne reviendront sans doute jamais sur cette île de Takashima. Celle-ci a été rendue à son silence. Les grues et les machines d'extraction ont cessé de mugir, et au-dessus des terrils planent des mouettes : la mine où M. Nakahara a travaillé pendant trente-six ans est fermée depuis le début de décembre. Il a décidé de partir pour l'autre extrémité du Japon, à Hokkaido, dans l'espoir d'être parmi les cinquante mineurs qui seront repris par Mitsubishi Coal and Mining pour travailler dans la mine de Yubari. *« A cinquante-quatre ans, je n'ai pas d'autre choix si je veux bénéficier d'une retraite complète »*, dit-il.

Réduire de moitié la production

La fermeture de la mine de Takashima, la plus ancienne du Japon, est symbolique. Cette mine, qui avait été exploitée dès 1869 par le marchand et aventurier Thomas Glover (dont la vie inspira peut-être l'auteur du livret de *Madame Butterfly)*, est l'un des gisements les plus riches du Japon. Mais le rideau tombe sur l'industrie charbonnière nippone. La montée du yen a porté le coup de grâce à une activité déjà déclinante : aujourd'hui la tonne produite au Japon vaut 24 200 yens (1), soit trois fois le prix de la tonne importée d'Australie. En novembre 1986, lorsque Mitsubishi décida de fermer la mine de Takashima, celle-ci avait enregistré un déficit de 35 milliards de yens.

« Nous avons pris la décision de fermer lorsque le gouvernement, suivant en cela les recommandations du rapport Maekawa, a annoncé la réduction de la production de charbon pour la période 1987-1991 », nous dit M. Matsuoka, directeur adjoint de la mine de Takashima qui produisait 520 000 tonnes. Longtemps le charbon fut un secteur protégé, les Japonais estimant que cette matière première, l'une des rares qu'ils possèdent avec le cuivre, constituait une garantie d'autonomie en cas de crise. Mais, étant donnés les coûts, la production n'en a pas moins été régulièrement réduite, tombant de 50 millions de tonnes dans les années 60 à 16 millions de tonnes en 1986. Le Japon, qui consomme 104 millions de tonnes de charbon par an, préfère importer (87 millions de tonnes en 1985). Depuis juin 1986, les sidérurgistes ont refusé de contribuer à la politique de soutien de l'industrie charbonnière menée par l'Etat : au cours des quinze dernières années, leur coopération leur a coûté 500 milliards de yens, et la crise que traverse la sidérurgie nippone ne lui permet plus cette générosité. Aussi le gouvernement, qui souffre pour sa part d'un endettement considérable, a-t-il décidé de réduire de moitié la production de charbon entre 1987 et 1991, ce qui implique la fermeture de huit des onze mines encore en activité.

Pas d'autre qualification

Au-delà de la sécheresse des chiffres, la fermeture des mines pose des problèmes sociaux. M. Matsuoka le reconnaît : *« Je suis né ici et je sais que nous condamnons Takashima. Seuls resteront les pêcheurs et les vieillards. »* Takashima, à 14 kilomètres au large de Nagasaki, ne se prête guère à l'implantation de nouvelles industries. Le maire a déjà annoncé que d'ici trois mois la moitié des quatre mille trois cents habitants qui restent sur l'île l'auront quittée.

Rares sont les fenêtres des HLM de Takashima où sèche encore du linge. La plupart des boutiques ont baissé leur rideau de fer et les commerçants cherchent à vendre, mais personne ne veut d'un magasin dans une île dont la vie est destinée à s'éteindre. Seule la fleuriste fait des affaires grâce aux départs qui se succèdent. Le syndicat des mineurs, qui s'est dissous le 18 février, brûlant son drapeau, a lutté pendant des mois pour obtenir la nationalisation de la mine et dénoncer les investissements réalisés par Mitsubishi dans l'industrie charbonnière australienne. Assumant la responsabilité de l'échec de la lutte, le secrétaire général du syndicat, M. Kiyoshi Yamazaki, quarante-huit ans, s'est donné la mort en janvier.

Les soixante-dix cadres ont été repris par Mitsubishi mais la plupart des neuf cents mineurs n'ont pas retrouvé de travail. A la fin mars, la moitié d'entre eux auront quitté Takashima sans connaître leur sort. Mitsubishi ne leur a offert que des emplois aux salaires inférieurs d'un tiers à ceux qu'ils avaient antérieurement : 270 000 yens par mois, bonus annuel compris, pour un mineur de quarante-trois ans.

« Nous n'avons pas d'autre qualification que celle de la mine, nous dit M. Tadao Uchida, responsable du reclassement de ses camarades, *avec la crise du textile, des chantiers navals et de la sidérurgie nous sommes en position défavorable sur le marché du travail. »* C'est le cas de M. Haruyuki Sakata, cinquante et un ans, dont vingt-neuf passés dans les 10 kilomètres de galeries sous la mer de la mine de Takashima. Il a perdu deux doigts et a échappé de justesse à l'explosion qui en 1985 fit onze morts. Pourtant, son seul espoir aujourd'hui c'est d'être repris par Mitsubishi et d'aller travailler à Hokkaido. Mais là aussi on licencie, et Mitsubishi ne semble guère disposé à réembaucher les mineurs de Takashima.

A un quart d'heure de bateau de Takashima, une autre île semble préfigurer son avenir : Hajima. Une île minuscule, presque aussi haute que large qui, de loin, avec ses formes géométriques sombres se détachant sur la mer, ressemble à la silhouette d'un navire de guerre. Les habitants de la région l'ont d'ailleurs surnommée *gunkanjima* (l'île – bateau de guerre). Pendant la seconde guerre mondiale, des sous-marins ennemis cherchèrent à la torpiller. Hajima, *« dont on peut faire le tour le temps de fumer une cigarette »*, dit le pêcheur qui nous accompagne, fut jusqu'en 1975 une cité minière miniature, perdue au milieu de la mer. Couverte de béton armé, hérissée d'HLM aujourd'hui à moitié en ruine, Hajima fut une sorte de phalanstère asservi à la loi de la rentabilité : au lendemain de la guerre, huit mille mineurs et leurs familles s'entassaient sur cette île de 400 mètres de côté, sortant des galeries pour s'agglutiner dans des immeubles de dix étages serrés les uns contre les autres. Beaucoup étaient des Coréens amenés au Japon au cours de la colonisation nippone (1910-1945).

Aujourd'hui en ruine, désertée, Hajima est un monument à la révolution industrielle du Japon que personne ne visite. Ailleurs, à Hokkaido et peut-être à Takashima, des promoteurs pensent déjà à créer des villages touristico-historiques. Une piètre consolation pour les mineurs assis sur leurs paquets qui attendent le ferry pour Nagasaki, en quête d'un travail.

PHILIPPE PONS.

(1) 100 yens = 3,96 F.

L'irrésistible montée de la Bourse

(Suite de la première page.)

A Londres, c'est l'accélération de la croissance et l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt qui stimulent la Bourse. A Paris, après un début d'année un peu morose, assombri par la *crainte* d'une *reprise* de l'inflation, un optimisme irrépressible vient de propulser les cours à 12 % au-dessus de leur niveau du 1er janvier, avec une activité record : là aussi, l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt éclaircit l'horizon. En outre, le redressement des comptes *d'exploitation des entreprises*, bien engagé en 1986, devrait se poursuivre en 1987, selon les analystes financiers, et favoriser l'indispensable désendettement des sociétés françaises. A Tokyo, en revanche, les observateurs sont plus perplexes, car la hausse spectaculaire du yen pèse lourdement sur les bénéfices des sociétés exportatrices et compromet la croissance. Mais nul ne peut comprendre ce qui se passe là-bas s'il ne prend pas en compte l'énormité des capitaux à investir, fruits d'une épargne forcenée, qui ne trouvent pas suffisamment de placements à leur mesure.

Indice significatif, les seuls marchés du monde qui ne participent pas à l'allégresse générale, sont les marchés allemands, déprimés par la baisse du dollar et le ralentissement de la croissance outre-Rhin. Mais ils avaient été les premiers à donner le signal de la hausse, dès le début de 1985, avec une progression des cours de 50 %.

Au-delà de ces considérations, un constat général s'impose : la grande réorientation de l'épargne, induite par la désinflation, se poursuit partout, au détriment des *placements* immobiliers ou liquides. La France en constitue un bon exemple. Le succès des premières privatisations contribue à rendre ses lettres de noblesse à l'investissement en actions qui, depuis la guerre, engendrait la méfiance : la pierre ou la caisse d'épargne, c'était tellement plus sûr ! Aujourd'hui, le Français moyen commence à rêver de Saint-Gobain, Paribas et les autres, d'autant que les placements en obligations, véritable eldorado depuis la fin de 1981, deviennent plus aléatoires. Le nouvel actionnaire est arrivé, et il a de l'appétit. Mal satisfait par les quatre actions Paribas qu'on lui a allouées, et commençant à prendre goût à la chose, il en réclame davantage. Il y aura, sans doute, des désillusions et des retours en arrière pénibles, comme c'est la règle sur la scène boursière, et la barque risquera d'être secouée. Mais un processus irréversible s'est engagé sur la place de Paris : la France profonde découvre le capitalisme, à son usage personnel.

FRANÇOIS RENARD.

Marchés financiers

PARIS, 4 mars ↑

Un quatrième record

La hausse est bien accrochée rue Vivienne. Quand beaucoup tablaient sur un ralentissement du mouvement, voire un recul des cours après les excès commis ces derniers jours, la Bourse mercredi en a surpris beaucoup en forçant de nouveau l'allure. A l'issue de la séance matinale, l'indicateur instantané avait monté de 0,9 % environ. En clôture de la séance principale, son avance atteignait 1,15 %.

L'Oréal était au plus haut de l'année et CSF avait passé 1 600 F. Bref, depuis vendredi, la progression des valeurs françaises avoisine 4,5 %. Visiblement, les investisseurs en veulent. La preuve : mardi, tous les records d'activité sur les valeurs françaises sont tombés avec 2,36 milliards de francs de transactions. Les privatisations et toute la publicité faite sur la Bourse font office d'aspirateur, attirant sous les colonnes une couche de clientèle entièrement nouvelle. De plus, la perspective d'une baisse des taux d'intérêt ravive l'attention, et les prévisions optimistes de la SAFE sur la hausse moyenne des résultats d'entreprises pour 1987 (+ 17 % en moyenne) aiguisent les appétits.

Paris n'est pas seul à voler de record en record. Ce mercredi, Londres, pour la première fois de son histoire, a franchi la barre des 2 000 points de son indice FT-SE 100 shares. Et Tokyo s'est élevé sur de nouveaux sommets.

Partout l'argent est surabondant et cherche à s'employer. Le Trésor, qui doit *émettre jeudi entre 8 et 12 milliards* de francs d'OAT, est assuré de trouver preneur.

Notons que la COB vient de prendre des mesures visant à assouplir la réglementation des admissions à la cote officielle.

La tendance était encore bien orientée sur le marché obligataire. Plus hésitant la veille, le MATIF s'est raffermi.

En raison d'un grave incident technique dans notre système de composition, nous avons reproduit dans notre dernière édition Bourse datée jeudi 5 mars, à la page « marchés financiers », les commentaires, informations et indices déjà publiés la veille. Seul le bulletin de la Bourse de Paris était le bon. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

NEW-YORK, 4 mars ↑

Nouvel exploit

Après Londres et Tokyo, New-York s'est, à son tour, envolée mercredi pour accomplir un nouvel exploit. Succédant à l'irrégularité des deux dernières séances, une très forte reprise s'est produite, qui un moment allait propulser le Dow à la cote 2 270,11. Si l'indice des industrielles ne parvenait pas à maintenir l'intégralité de son avance, il ne s'en établissait pas moins en clôture à 2 257,45 (+ 30,93 points), son plus haut niveau de toujours (*précédent* record : 2 244,09 le 19 février). Le bilan de la journée a été brillant. Sur 1 961 valeurs traitées, 1 109 ont progressé, 470 ont fléchi et 382 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, les investisseurs, en bonne partie étrangers, ont massivement répondu à la soudaine fermeté du marché obligataire, dopé par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt, un espoir ravivé par les derniers et très décevants indicateurs économiques. D'autre part, la décision prise par la General Motors de lancer une campagne de rachat de ses propres actions a eu un effet encourageant sur la spéculation. Du coup, plus personne autour du Big Board ne s'est plus préoccupé du discours que le président Reagan devait prononcer dans la soirée. L'activité s'est fortement accrue, et 199,07 millions de titres ont changé de mains, contre 149,24 millions la veille.

VALEURS	Cours du 3 mars	Cours du 4 mars
Alcoa	41 1/2	43 1/4
A.T.T.	22 3/4	23 1/4
Boeing	53 7/8	53 1/4
Chase Manhattan Bank	38 1/8	38 7/8
Du Pont de Nemours	100 1/8	100 7/8
Eastman Kodak	78	78 7/8
Exxon	80 1/4	81 1/8
Ford	76 5/8	78 1/4
General Electric	103 5/8	105 7/8
General Motors	75 5/8	78 1/2
Goodyear	52 5/8	53 7/8
I.B.M.	138 1/8	140
I.T.T.	62 1/2	65 1/8
Mobil Oil	43 1/8	43 7/8
Pfizer	70 3/4	73
Schlumberger	37 1/2	38
Texaco	34	34 3/8
U.A.L. Inc.	55	54 3/4
Union Carbide	28	27 7/8
U.S. Corp.	24 1/4	24 3/8
Westinghouse	64	64 7/8
Xerox Corp.	71 1/4	73

CHANGES

Dollar : 6,12 F ↑

Le dollar s'est raffermi jeudi 5 mars, malgré l'avalanche de *mauvaises nouvelles concernant* l'économie américaine. Ce raffermissement est dû, en partie, aux reventes de deutschemarks acquis précédemment. A Paris, la Banque de France reconstitue ses réserves en achetant des deutschemarks, ce qui empêche la devise allemande de *baisser* comme elle le devrait.

FRANCFORT	4 mars	5 mars
Dollar (en DM) ..	1,8280	1,8400
TOKYO	**4 mars**	**5 mars**
Dollar (en yens) ..	153,60	153,70

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 mars)	7 3/4 %
New-York (4 mars)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	3 mars	4 mars
Valeurs françaises ..	108,7	110
Valeurs étrangères .	102,8	103,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	438,4	442,1

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	3 mars	4 mars
Industrielles	2 226,52	2 257,45

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	3 mars	4 mars
Industrielles	1 613,50	1 612,40
Mines d'or	325,20	330,5
Fonds d'Etat	88,21	88,72

TOKYO

	4 mars	5 mars
Nikkei	21 031,7	21 176,03
Indice général ...	1 827,24	1 829,61

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 mars
Nombre de contrats : 20 960

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	107,25	107,20	107,15	107,05
Précédent	106,85	106,85	106,85	106,75

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HOECHST : UN EMPRUNT DE 500 MILLIONS DE DOLLARS. – Afin de financer une partie du rachat de la firme américaine Celanese, le groupe chimique allemand annonce le lancement sur le marché des eurodollars d'un emprunt de 500 millions de dollars. C'est le 23 février dernier que les autorités américaines avaient donné l'autorisation définitive à Hoechst de conclure son OPA amicale, d'un coût de 2,85 milliards de dollars.

CONSOLD : HAUSSE DES PROFITS. – Ce groupement minier, financier et industriel britannique, qui a de gros intérêts dans les mines d'or sud-africaines, annonce une hausse de 145 % de son bénéfice imposable pour le semestre terminé fin décembre 1986, à 97,5 millions de livres. L'accroissement de la production d'or aux Etats-Unis et la fermeté du cours du lingot ont permis une hausse substantielle des revenus aurifères du groupe. Le dividende intérimaire est fixé à 9,5 pence (contre 8,5).

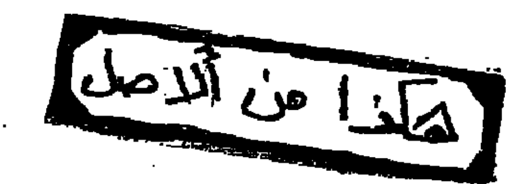
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1265	6,1295	+ 75	+ 90	+ 155	+ 185	+ 500	+ 590
$ can.	4,5898	4,5955	+ 15	+ 33	+ 27	+ 59	+ 72	+ 155
Yen (100)	3,9837	3,9869	+ 109	+ 126	+ 236	+ 264	+ 630	+ 818
DM	3,3251	3,3285	+ 104	+ 121	+ 215	+ 241	+ 634	+ 702
Florin	2,9461	2,9490	+ 55	+ 65	+ 113	+ 132	+ 374	+ 425
F.B. (100)	16,0630	16,0751	– 7	+ 88	+ 6	+ 158	+ 183	+ 406
F.S.	3,9462	3,9587	+ 122	+ 142	+ 266	+ 296	+ 807	+ 888
L (1 000)	4,6785	4,6842	– 103	– 56	– 193	– 126	– 484	– 366
£	9,5941	9,6049	– 238	– 190	– 390	– 329	– 903	– 715

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 13/16	6 1/16	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8	6 1/4	6 3/8
DM	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
Florin	5 7/8	6 1/8	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	7 3/8	8	7 9/16	7 7/8	7 9/16	7 7/8	7 9/16	7 7/8
F.S.	1 1/8	1 5/8	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4
L (1 000)	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4
£	11 1/2	11 5/8	10 7/8	10 7/8	10 1/4	10 3/8	9 15/16	10 1/16
F. franç.	7 3/4	8	7 7/8	8 1/8	8	8 1/4	8 1/8	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 4 MARS

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1523	4.5 % 1973	1526	1525	1530	+ 0 33
4300	C.N.E. 3%	4275	4270	4300	+ 0 58
1165	B.N.P. T.P.	1150	1180	1180	+ 2 61
1137	C.C.F. T.P.	1137	1141	1141	+ 0 35
1115	Créd. Lyon. T.P.	1105	1106	1106	+ 0 09
2910	Electricité T.P.	2898	2910	2910	+ 0 41
2005	Renault T.P.	2091	2091	2091	....
2170	Rhone-Poul. T.P.	2210	2185	2185	− 1 12
1229	St-Gobain T.P.	1279	1279	1279	....
1282	Thomson T.P.	1270	1273	1273	+ 0 24
515	Accor	544	550	550	+ 1 10
2010	Agence Havas	2100	2120	2120	+ 0 95
1960	Ag. Havas C. I.	2010	2020	2020	+ 0 50
695	Air Liquide	708	713	712	+ 0 42
2209	Alcatel	2465	2548	2550	+ 3 45
1940	Als. Superm.	2135	2155	2155	+ 0 94
460	A.L.S.P.I.	535	538	538	+ 0 56
360	Alsthom ★	394	395	402	+ 2 03
2480	Arjom. Prioux	2605	2625	2615	+ 0 38
500	Aussedat-Rey	608	625	625	+ 2 80
1520	Aux. Entrepr. ★	1570	1540	1553	− 1 08
1290	Avions Dassault	1350	1302	1315	− 2 59
810	BAFIP	820	840	840	+ 2 44
500	Bail-Equipem. ★	510	517	511	+ 0 19
1000	Bail-Investiss.	961	965	965	+ 0 42
1000	Cie Bancaire	1108	1117	1113	+ 0 45
640	Bazar H.-V.	592	615	619	+ 4 56
690	Béghin-Say ★	693	690	690	− 0 43
715	Berger (Ma)	683	710	715	+ 4 69
715	Bic ★	840	848	846	+ 0 71
1580	B.I.S.	1623	1605	1625	+ 0 12
2650	Biscuit (Géné.)	2650	2700	2700	+ 1 89
2360	Bongrain S.A.	2501	2600	2600	+ 3 96
1200	Bouygues	1350	1340	1335	− 1 11
4640	B.S.N.	4890	4960	4960	+ 1 43
1240	Carnaud	1420	1411	1420	....
3580	Carrefour	3816	3810	3810	− 0 16
2320	Casino	2535	2511	2525	− 0 39
2030	Casino A.D.P.	2050	2070	2080	+ 1 46
1300	C.C.M.C.	1330	1320	1330	+ 1 12
1310	Cetelem	1390	1410	1385	− 0 35
2440	C.F.A.O.	2459	2485	2480	+ 0 85
1340	C.G.I.P.	1515	1530	1525	+ 0 66
1900	Chargeurs S.A.	1885	1890	1906	+ 1 11
78	Chiers-Châtill.	81 15	82	81 95	+ 0 98
795	Ciments franç. ★	931	952	975	+ 4 72
665	Club Méditer.	720	725	725	+ 0 83
220	Codetel	208	215	215	+ 3 37
410	Cofimeg	396	400	397 50	+ 0 37
1680	Colas	1781	1710	1715	− 3 71
260	Compt. Entrepr.	319	325 50	325	+ 1 88
790	Compt. Mod.	823	812	811	− 1 46
1210	Créd. Foncier	1279	1280	1290	+ 0 86
600	Crédit F. Imm.	622	619	622	....
1480	Crédit Nat. ★	1489	1490	1540	+ 3 42
305	Crouzet ★	348	351	365	+ 4 88
2490	Darnart S.A.	2685	2650	2650	− 1 30
466	Darty ★	541	540	539	− 0 36
275	Dév. R.d.C. (Li)	311	315	315	+ 1 29
695	D.M.C.	729	734	736	+ 0 96
2850	Docks France ★	2840	2880	2850	+ 0 37
2090	Dumez ★	2120	2140	2172	+ 2 45
1430	Eaux (Gén.)	1485	1520	1520	+ 2 36
2800	Ecco ★	2750	2775	2820	+ 2 54
1090	Electro-Finan.	1240	1260	1248	+ 0 65
345	Elf-Aquitaine	336	340	340	+ 1 19
310	— (certific.)	310	312	311 10	+ 0 35
3150	Epeda-B-Faure	3320	3385	3375	+ 1 66
3400	Essilor	3675	3605	3605	− 1 90
465	Esso S.A.F. ★	451	465	472	+ 4 65
3060	Eurafrance	3160	3140	3170	+ 0 31
1450	Eurocom ★	1496	1505	1500	+ 0 28
3250	Euromarché	3470	3460	3460	− 0 29
825	Europe n° 1 ★	945	923	940	− 0 52
1960	Facom	1998	1980	1965	− 1 65
1170	Fichet-bauche	1287	1287	1287	....
230	Finextel	233	237	237	+ 1 72
250	Fives-Lille	254	255	258	+ 1 57
340	Francarep	358	358	358 50	+ 0 14
1330	Fromageries Bel	1445	1440	1440	− 0 35
1050	Gal. Lafayette	1205	1173	1170	− 2 90
410	Gascogne	425	425	425	....
350	Géophysique★	344	342	341	− 0 87
2280	Gerland	2420	2490	2490	+ 2 89
680	GTM-Entrepose	671	672	672	+ 0 15
955	Guyenne-Gas.★	950	960	935	− 1 57
3100	Hachette ★	3220	3205	3220	....
735	Hénin (La)	750	760	760	+ 1 33
95	Imétal	102	105 10	106	+ 3 92
470	Imm. Plaine-M.	486	493	493	+ 1 44
4850	Inst. Mérieux	5550	5430	5430	− 2 16
600	Interbail	632	670	670	+ 6 01
1520	Intertechnique	1590	1610	1610	+ 1 26
1670	J. Lefebvre	1775	1786	1790	+ 0 84
2050	Lab. Bellon	2290	2250	2245	− 1 97
1400	Lafarge-Coppée	1498	1540	1540	+ 2 80
1710	Lebon ★	1830	1816	1818	− 0 65
5270	Legrand	5490	5380	5370	− 2 19
1770	Lesieur	1845	1820	1820	− 1 36
895	Locabail Immob.	901	885	885	− 1 78
680	Locafrance ★	700	690	700	....
1000	Locindus	997	1019	1019	+ 2 21
1040	L. Vuitton S.A ★	1140	1130	1135	− 0 43
670	Luchaire	738	735	729	− 1 22
1440	Lyon. Eaux ★	1540	1535	1570	+ 1 94
168	Mais. Phénix	159	152	152	− 4 40
610	Majorette (Ly)	780	760	760	− 2 56
78	Manurhin	85 90	87	87	+ 1 28
480	Mar. Wendel	518	541	540	+ 4 25
1660	Martell	1650	1700	1690	+ 2 42
2130	Matra	2540	2540	2540	....
2500	Merlin-Gerin ★	2633	2635	2690	+ 2 16
2840	Michelin	3115	3198	3198	+ 2 66
1530	Midi (Cie)	1645	1645	1640	− 0 30
435	Midland Bk S.A.	470	481	481	+ 2 34
595	Min. Salsig. (Ma)	583	609	609	+ 4 46
52	M.M. Penarroya	56	55 50	55 90	− 0 18
2340	Moët-Hennessy	2560	2605	2600	+ 1 56
820	Mot. Leroy-S ★	875	880	875	....
90	Moulinex	108	108	111	+ 2 77
1010	Navig. Mixtes	1087	1130	1130	+ 3 96
194	Nord-Est	204	209	213	+ 4 41
490	Nordon (Ny)	499	500	500	+ 0 20
690	Nouvelles Gal.	720	721	721	+ 0 14
1280	Occident. (Gén.)	1312	1310	1312	....
1540	Omn.F.Paris	1720	1710	1710	− 0 58
205	Olida-Caby	203	207	206	+ 1 48
520	Opfi-Paribas	590	589	590	....
3860	Oréal (L')	4100	4210	4210	+ 2 68
785	Paris-Réesc. ★	843	851	866	+ 2 72
1620	Pechelbronn ★	1680	1685	1680	....
1450	Penhoet	1535	1530	1530	− 0 33
990	Pernod-Ricard	1100	1099	1100	....
151	Pétroles B.P.	147 80	147 50	147 50	− 0 20
1280	Peugeot S.A.	1432	1465	1460	+ 1 96
36	Poclain	38	38	38	....
1780	Poliet	2020	2140	2124	+ 5 15
870	P.M. Labinal	920	948	948	+ 3 04
3210	Presses Cité	3245	3260	3263	+ 0 55
1380	Prétabail Sic.	1381	1399	1392	+ 0 79
685	Primagaz	735	752	752	+ 2 31
635	Printemps★	698	705	710	+ 1 71
2500	Promodès	2600	2550	2550	− 1 92
310	Prouvost S.A ★	311 20	315	325	+ 4 43
1350	Radiotechn.	1450	1485	1520	+ 4 83
152	Raff. Dist. Total	173	175	175 90	+ 1 68
2620	Redoute (La) ★	2770	2775	2948	+ 6 42
330	Robur financière	374	375	375	+ 0 27
1620	Roussel-Uclaf	1770	1790	1790	+ 1 13
1250	Roussel-C.N.I.	1368	1390	1395	+ 1 97
5490	R. Impériale (Ly)	5520	5620	5580	+ 1 08
285	Sade	280	280	280	....
3590	Sagem	3800	3740	3745	− 1 46
400	Saint-Gobain	437	443	444 90	+ 1 81
1040	St-Louis B.	1161	1179	1175	+ 1 21
1970	Salomon	2040	2090	2090	+ 2 45
1360	Salvepar	1420	1430	1430	+ 0 70
790	Sanofi	876	868	853	− 2 63
585	S.A.T.	721	743	743	+ 3 05
1000	Saupiquet (Na)	1285	1285	1285	....
625	Schneider ★	842	848	861	+ 2 95
106	S.C.O.A.	108 90	107	106 80	− 1 93
670	S.C.R.E.G.	627	640	640	+ 2 07
795	Seb ★	847	850	860	+ 1 53
490	Sefimeg	477	480	480	+ 0 63
1750	S.F.I.M.	1915	1960	1950	+ 1 83
95	S.G.E.	99	99 40	100	+ 1 01
635	Sign. Ent. El. ★	700	705	685	− 2 14
1040	Silic	1115	1120	1119	+ 0 36
815	Simco-U.P.H. ★	613	605	620	+ 1 14
385	Sinnor (Li)	430	440	440	+ 2 33
1340	Skis Rossignol	1330	1340	1374	+ 3 30
770	Slimenco	780	785	785	+ 0 64
280	Sodero (Na)	281	278	278	− 1 06
2620	Sodexho	2910	2950	2950	+ 1 37
410	Sogerap	433 50	433 50	433 50	....
1740	Somm-Allib. ★	2090	2180	2151	+ 2 91
745	Source Perrier	739	758	762	+ 3 11
1220	Sovac ★	1290	1297	1300	+ 0 77
595	Spie-Batignol.	589	596	592	+ 0 51
685	Strafor	686	698	698	+ 1 75
420	Synthelabo ★	490	485	515	+ 5 10
705	Talcs Luzenac	751	750	751	....
3190	Tél. Elect.	3470	3460	3460	− 0 29
1480	Thomson-C.S.F.	1540	1605	1615	+ 4 87
450	Total (CFP)★	456	456	467 50	+ 2 52
100	— (certific.)	99 50	101	101	+ 1 51
2050	T.R.T.	2350	2350	2351	+ 0 04
810	U.F.B.	890	866	859	− 3 48
1480	U.I.C.	1528	1525	1518	− 0 65
635	U.I.F.	632	632	630	− 0 32
990	U.I.S.	956	981	981	+ 2 82
590	U.C.B. ★	624	628	625	+ 0 16
770	Unibail	764	767	768	+ 0 52
490	Valéo	534	539	534	....
100	Vallourec	107	108	107 90	+ 0 84
4530	V. Clicquot-P.	4255	4300	4300	+ 1 06
665	Via Banque	709	710	706	− 0 56
800	Elf-Gabon	801	810	810	+ 1 12
109	Amax Inc.	106 20	104	107	+ 0 75
435	Amer. Express	474	464	464	− 2 11
144	Amer. Teleph.	138 50	140	140	+ 1 08
95	Anglo Amer. C.	104 80	109 50	109 50	+ 4 48
470	Amgold	494	510	510	+ 3 24
830	BASF (Akt)	820	840	840	+ 2 44
970	Bayer	960	968	966	+ 0 63
106	Buffelsfont.	115 50	119 10	119 50	+ 3 46
250	Chase Manh.	232	240	240	+ 3 45
265	Cie Pétr. Imp.	251 90	259 50	259 50	+ 3 02
57	De Beers	62 70	64	64 20	+ 2 39
2270	Deutsche Bank	2155	2178	2180	+ 1 16
59	Dome Mines	64 90	66 40	67 80	+ 4 47
1180	Dresdner Bank	1120	1133	1138	+ 1 61
103	Driefontein Ctd	107 10	108 90	108	+ 0 84
650	Du Pont-Nem.	621	622	622	+ 0 16
495	Eastman Kodak	470	472 50	472 50	+ 0 53
39	East Rand	42 10	43 60	44	+ 4 51
280	Electrolux	295	295	295	....
205	Ericsson	227 90	228	226 50	− 0 61
510	Exxon Corp.	481	488 50	488 50	+ 1 56
490	Ford Motors	477 50	474	474	− 0 73
74	Freegold	81 50	84 90	85 10	+ 4 42
87	Gencor	92	96 10	96	+ 4 35
635	Gén. Electr.	643	642	643	....
530	Gén. Belgique	541	540	543	+ 0 37
480	Gen. Motors	465	481	485	+ 4 30
69	Goldfields	76	77 50	78	+ 2 63
47	Gd Metropolitain	48 80	49 50	48 50	− 0 61
66	Harmony	70 70	72 60	73 20	+ 3 54
42	Hitachi	39 30	39 35	39 35	+ 0 13
830	Hoechst Akt.	835	847	847	+ 1 44
130	Imp. Chemical	135	132 80	132 80	− 1 63
97	Inco. Limited	91 70	91	91	− 0 76
850	IBM	857	855	855	− 0 23
390	ITT	391	393	394	+ 0 77
138	Ito-Yokado	149	145 80	145 80	− 2 15
80	Matsushita	73 50	72 60	72 60	− 1 22
890	Merck	950	953	953	+ 0 32
815	Minnesota M.	789	786	785	− 0 51
275	Mobil Corp.	258 50	263	263	+ 1 74
590	Morgan J.P.	570	567	567	− 0 53
35250	Nestlé	35550	36000	36000	+ 1 27
138	Norsk Hydro	133 50	136 50	136 50	+ 2 25
181	Ofsil	204	215	214	+ 4 90
1480	Petrofina	1510	1540	1540	+ 1 99
545	Philip Morris	521	515	515	− 1 15
140	Philips	146	144	144	− 1 37
495	Quilmès	555	580	575	+ 3 60
525	Randfontein	589	605	604	+ 2 55
630	Royal Dutch	624	642	642	+ 2 88
70	Rio Tinto Zinc	70 30	70	70 20	− 0 14
75	St Helena Co	80 70	85 20	85	+ 5 33
240	Schlumberger	224 50	227 50	226	+ 0 67
97	Shell transp.	101	104 70	104 70	+ 3 66
2210	Siemens A.G.	2156	2188	2184	+ 1 30
142	Sony	130 10	129 20	129 30	− 0 61
151	T.D.K.	137 50	138 80	138 80	+ 0 95
27	Toshiba Corp.	25	25 20	25 20	+ 0 80
1490	Unilever	1545	1543	1545	....
330	Unit. Techn.	334 50	325 40	325	− 2 84
536	Vaal Reefs	592	600	599	+ 1 18
285	Volvo	299 60	300	302	+ 0 80
230	West Deep	263	277	275	+ 4 56
450	Xerox Corp.	452	443	443	− 1 99
1 08	Zambia Corp.	1 22	1 28	1 32	+ 8 20

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7895	..
Emp. 8,80 % 77	123	6 895
9,80 % 78/93	102	6 338
10,80 % 79/94	104 85	6 385
13,25 % 80/90	107 50	9 983
13,80 % 80/87	103 19	5 293
13,80 % 81/89	109 92	1 853
16,75 % 81/87	104 01	8 077
16,20 % 82/90	118 20	2 284
16 % juin 82	119 65	11 792
14,60 % fév. 83	118 89	0 480
13,40 % déc. 83	121 70	2 717
12,20 % oct. 84	114 05	4 947
11 % fév. 85	114 30	0 362
10,26 % mars 86	109 30	10 063
ORT 12,75 % 83	1722	..
OAT 10 % 2000	108 55	7 726
OAT 9,80 % 1997	107 10	2 224
OAT 9,80 % 1996	108 47	0 913
Ch. France 3 %	176	..
CNB Bques janv. 82	101 85	1 418
CNB Paribas	101 95	1 418
CNB Suez	101 95	1 418
CNI janv. 82	101 60	1 418
PTT 11,20% 85	108 20	2 782
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109	7 798
CNT 9% 86	96 95	7 388
CRH 10,90% déc. 85	106 40	1 747

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1045	1015
Agache (Sté. Fin.)	2015	2020
A.G.F. (St Cent.)	887	880
Applic. Hydraul.	862	905
Arbel	235	....
Astorg	381 60	397 d
Avenir Publicité	2190	2240
Ban C. Monaco	435	415
Banque Hypoth. Eur.	483 10	....
Béghin-Say (C.I.)	513	533
B.G.I.	510	529
Blanzy-Ouest	515	546
B.N.P. Cl	478	481
B.N.P. Intercontin.	350	358
Bénédictine	4085	4085
Bon-Marché	825	830
Cdif	1010	1050
Cambodge	808	849
C.A.M.E.	480	470
Campenon Bern.	835	861
Carbone-Lorraine	835	880
C.E.G.Frig.	818	800
Centen. Blanzy	3311	3618 d
Centrest (Ny)	235	244
Cerabati	140	134 40 o
CERUS	825	832
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1030	....
Champex (Ny)	167	169
C.I.C. (Financ. de)	292	309 50
C.I. Maritime	830	600
Cosss-Sotra	1010	1050 d
Ciram (B)	550	540
Clause	1560	1500
Cofradel (Ly)	2264	2320
Cogifi	510	512
Comiphos	650	675
Cie Industrielle	3311	3400
Comp. Lyon-Alem.	578	638
Concorde (La)	1240	1250
C.M.P.	30 19	30 10 d
Créd. Gén. Ind.	1100	1155 d
Crédit Lyonnais C.I.	702	698
Cr. Universel (Cie)	800	820
Crédital	150 20	151
Darblay S.A.	880	890
Darty Act. d. p.	480	410
De Dietrich	2150	2200
Delalande S.A.	1500	1590
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1249	1201
Didot-Bottin	585	....
Eaux Bass. Vichy	1570	....
Eaux Vittel	2423	2450
Economats Centre	620	671
Electro-Banque	490	488
Elf-Antargaz	624	662
E.L.M. Leblanc	998	1000
Enafi-Bretagne	300	300
Entrepôts Paris	579	596
Epargne (B)	3060	3050
Europ. Accumul.	91 20	93 40
Eternit	2800	2810
Exor	4015	4190
Finalens	248	249
FIPP	430	447 20 d
Fonc	1480	1500
Foncière (Cie)	689	....
Fonc. Lyonnaise	4780	5600
Foncina	592	570
Forinter	1100	1100
Fougerolle	449	460
France I.A.R.D.	488	480
France (La)	7610	7800
From. Paul Renard	530	521
GAN	1082	1146
Gaumont	430	489 80 d
Gaz et Eaux	2480	2500
Gévelot	740	761 o
Gr. Fin. Constr.	525	....
Gds Moul. Paris	380 10	403
Groupe Victoire	3548	3770
G. Transp. Ind.	660	670
H.E.F.	342	350
Hutchinson	1420	1420
Immindo S.A.	530	560
Immoinvest	375	380 o
Immobail	510	502
Immobanque	828	826
Immob. Marseille	10050	10280
Immofice	575	578
Invest. (Sté Cent.)	3490	3550
Jaeger	243	223 30 o
Lafitte-Bail	584	584
Lambert Frères	186	196 10
Lille-Bonnières	1295	1300
Loca-Expansion	334	334
Locafinancière	453	452
Locatel	439	....
Louvre (Sté)	1882	1870
Machines Bull	44 95	47 80
Magasins Uniprix	228 90	229 50
Magnant S.A.	159	159
Maritimes Part.	494	490
Métal Déployé	495	480
Mors	230	214 20 o
Naval Worms	101 50	101
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	470	515 d
Optorg	340	354 d
Oréal (L') C.I.	3030	3025
Origny-Desvroise	1200	1205
Palais Nouveauté	1085	1100
Paribas	509	510
Paribas-CIP	498	505
Paris France	360	360
Paris-Orléans	357	370
Part. Fin. Gest. Im.	1950	1900
Partenbas	879	900
Pathé-Cinéma	705	....
Pechiney (cert. inv.)	248	245
Piles Wonder	1066	1040
Piper-Heidsieck	1049	1000
P.L.M.	215	233
Porcher	600	624 d
Providence S.A.	1888	2001
Publicis	2500	2370
Raff. Souf. R.	178	168
Rhône-Poul. (c. inv.)	378	....
Ricqlès-Zan	304	328 90
Rochefortaise S.A.	267	277 50 d
Rochette-Cenpa	142	142
Rosario (Fin.)	387	386 50
Roudière	290	298
Rougier et Fils	116 20	150
Sacer	480	475 50
SAFAA	1500	1490
Safic-Alcan	988	980
SAFT	1835	1983
Saga	448 20	440
St-Gobain C.I.	440	430
Salins du Midi	570	565
Santa-Fé	168	168
Satam	240 80	....
Saulnes	80 10	83 30 d
Saunier-Duval	96	96
Savoisienne (M)	295 70	302
SCAC	938	900
Senelle Maubeuge	550	589
S.E.P. (M)	310	310
Serv. Equip. Véh.	128 80	128 50
Sidi	265	264
Sicotel	408	409
Sinvim	315 10	328 50
Siph (Plant. Hévéas)	424	....
Sté Générale-CIP	1560	1555
Sofal financière	2350	2300
Soflo	367	367
Soficomi	885	883
S.O.F.I.P. (M)	218 40	....
Sofragi	1140	1110
Soudure Autog.	580	556 o
Sovabail	826	806
Speichim	18 20	21 40 d
S.P.I.	801	801
Suez (Fin. de)-CIP	1395	1399
Stemi	920	895
Taittinger	2200	2162
Testut-Aequitas	406 60	....
Tour Eiffel	651	570
Ufiner S.M.D.	794	825 d
U.A.P.	2449	2595
U.T.A.	2680	2725
Vicat	1282	1429
Viniprix	1839	1839
Virax	232	234
Waterman S.A.	640	602
Brass. du Maroc	137	136 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	994	....
Akzo	399	391
Alcan Alum	230	210
Algemene Bank	1520	1475
American Brands	300 10	302
Am. Petrofina	270	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	168	....
Bco Pop Espanol	435	440
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1301	....
B. Régl. Internat.	40000	39980
Br. Lambert	586	570
Canadian-Pacific	99 90	100 30
CIR	38	....
Commerzbank	828	890
Dart. and Kraft	353	345
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	498	495
Gén. Belgique	541	543
Gevaert	930	....
Glaxo	168	160
Goodyear	314	....
Grace and Co	321	....
Gulf Canada Corp.	105	110
Honeywell Inc.	442	442
I.C. Industries	190	195
Johannesburg	670	....
Kubota	16 50	17
Latonia	277	277
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	59	58
Mineral-Ressourc.	67 50	....
Nixdorf	2385	2390
Noranda	125 20	129 20
Olivetti	33 60	32 10
Pakhoed Holding	189	182
Pfizer Inc.	450	449
Procter Gamble	539	539
Ricoh Cy Ltd	35	34 50
Rolinco	256 10	258
Robeco	289 20	290 30
Rodamco	415 50	426 50
Saipem	19	19 50
Shell fr. (port.)	97	....
S.K.F. Aktiebolag	319	320
Steel Cy of Can.	99	....
Tenneco	265	....
Thorn EMI	63 50	64
Toray indust. inc	28 90	27
Vieille Montagne	784	809
Wagons-Lits	890	....
West Rand	19 75	18 10
A.G.P. S.A.	1345	1343

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Annep	7 90	....
Calciphos	1330	1330
C.E.M.	....	....
Cochéry	185	....
Coparex	500	496
Dubois Inv. (Casto.)	980	970
Gachot	....	....
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1196	1236
Révillon	453	479
Rorento N.V.	147 90	148
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alain Manoukian	1155	1150	Deville	1010	1010	Molex	359	350
Asystel	720	710	Drouot-Assurances	569	579	Navale-Delmas	801	833 d
B.I.C.M.	930	940	Drouot-Obl. convert.	3575	3790	Olivetti-Logabax	619	619
B.I.P.	1335	1345	Editions Belfond	295	305	Ors. Gest. Fin.	584	590
Bolloré Technologies	1355	1326	Elect. S. Dassault	1020	1045	Paternelle-R.D.	3900	3800
Buitoni	750	738	Expand	796	800	Petit Bateau	300	282
Cables de Lyon	1380	1430	Filipacchi	950	900	Petrofigaz	660	750 d
Calberson	910	914	Guintoli	668	650	Rezal	1442	1445
Cardif	2730	2950	Guy Degrenne	960	955	St-Gobain Emballage	1400	1360
Cap Gemini Sogeti	2765	2730	I.C.C.	289 50	285	St-Honoré Matignon	235	240
C.D.M.E.	1320	1310	IN Informatique	369	370	S.C.G.P.M.	340	339
C. Equip. Elect.	310	320	Le gd livre du mois	380 60	....	Sema-Metra	1469	1557
C.E.G.I.D.	2700	2650	Loca-Investissement	370	369	S.E.P.	1450	1500
C.E.P.-Communication	1500	1500	Locamic	678	678	S.E.P.R.	2000	1995
C.G.I. Informatique	1025	1070	Manutan	600	599	S.M.T. Goupil	322	350
C. Occid. Forestière	180	190 80	Marin Immobilier	432	461	Sodinforg	1550	1570
Dafsa	206	208	Métallurg. Minière	195	206 70	Sofibus	479	459 80 o
Dauphin O.T.A.	3650	3700	Métrologie Internat.	520	551	Supra	1350	1350
Devanlay	2724	2832 d	M.M.B.	785	795	Valeurs de France	376	378

SICAV (sélection) 4/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	845 87	825 24	Fructi-Associations	1318 80	1318 80	Paribas Patrimoine	557 52	534 79
Actions France	496 11	478 18	Fructicapi	304 06	299 57	Parnasse-Valor	1049 20	1048 15
Actions sélectives	638 85	613 83	Fructidor	253 39	249 85	Patrimoine-Retraite	1644 66	1612 41
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	8 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 102	6 092	5 830	6 380
ECU	6 890	6 880	....	....
Allemagne (100 DM)	332 750	332 760	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 075	16 073	15 500	16 350
Pays-Bas (100 fl.)	294 710	294 730	286 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 430	88 400	83	91
Norvège (100 k)	87 430	87 850	84	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 530	9 536	9 200	9 900
Grèce (100 drachmes)	4 542	4 540	3 800	4 700
Italie (1 000 lires)	4 682	4 682	4 500	5
Suisse (100 fr.)	395 450	395 370	383	403
Suède (100 krs)	94 510	94 590	....	....
Autriche (100 sch)	47 290	47 290	....	....
Espagne (100 pes.)	4 730	4 733	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 318	4 315	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 576	4 574	4 380	4 780
Japon (100 yens)	3 971	3 969	3 830	4 030

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/3
Or fin (kilo en barre)	79350	79850
Or fin (en lingot)	79500	79900
Pièce française (20 fr)	511	512
Pièce française (10 fr)	365	....
Pièce suisse (20 fr)	554	549
Pièce latine (20 fr)	485	483
Souverain	589	587
Pièce de 20 dollars	3055	3040
Pièce de 10 dollars	1435	1460
Pièce de 5 dollars	875	....
Pièce de 50 pesos	3130	3100
Pièce de 10 florins	485	485
Or Londres	404 40	407 65
Or Zurich	404 50	406 50
Or Hongkong	404 45	406 45
Argent Londres	5 42	5 47

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

La sécurité des remontées mécaniques en question

Les trois grands constructeurs français sont impliqués dans les accidents de télésièges

La série noire continue pour les remontées mécaniques. L'un des télésièges de la station de sports d'hiver de Valmorel (Savoie) a été fermé, le 4 mars, après la découverte d'un affaissement du socle d'un pylône ayant entraîné la chute d'une poulie. Cet appareil, vieux de deux ans, avait été installé par la société Gimar.

Cet incident, qui s'est produit en dehors des heures de fonctionnement, survient après l'accident ayant causé, le 1er mars, la mort de cinq personnes dans la chute d'un télésiège à Luz-Ardiden (Hautes-Pyrénées). A Valmorel aussi, la responsabilité sera délicate à établir : si la société Gimar a réalisé les plans, c'est la société des remontées mécaniques de la station qui a coulé le béton, et c'est le cabinet d'ingénierie Creissels de Meylan (Isère) qui a contrôlé l'exécution des travaux après les accidents des dernières semaines. Le premier travail demandé par le ministre des transports à ses services consistera donc à faire apparaître les failles éventuelles entre ces différents niveaux de responsabilités. Le fait que les trois premiers constructeurs français — Poma, Montaz-Mautino et Gimar — soient impliqués dans les accidents de ces derniers mois exclut la simple faute individuelle ou la fatalité.

Le ministre a également réclamé une étude approfondie des méthodes de contrôle des directions départementales de l'équipement dont les procédures, parfois tatillonnes, semblent avoir été mises en défaut à Luz-Ardiden, aux Orres (38 blessés le 27 décembre 1986) et à Valmorel (*le Monde* du 5 mars).

En attendant des décisions portant sur les procédures d'agrément des remontées mécaniques, le ministre a demandé que les six appareils identiques à celui de Luz-Ardiden soient vérifiés de fond en comble. *Une inspection sur les remontées du* même type que celle accidentée aux Orres a fait apparaître, le 2 février, *des signes de fatigue* grave sur une tête de pylone d'une télécabine de Méribel (Savoie).

Les fédérations CGT de l'équipement et de la construction estiment que la responsabilité de l'Etat et celle de l'industrie du bâtiment sont engagées dans ces défaillances. Au premier, elles reprochent *« la disparition du service public, la diminution des effectifs et des moyens matériels, la privatisation pure et simple »,* qui obligent la puissance publique à abandonner aux entreprises le soin de contrôler la résistance de leurs matériaux et le respect des normes techniques. Le syndicat condamne la suppression prochaine du centre de recherche du bâtiment, le CERILH, dont les chercheurs ont mis en lumière la baisse de qualité du ciment par adjonction de produits bon marché.

AL. F.

Dans le dix-huitième arrondissement de Paris

Quarante-neuf Maliens expulsés d'un immeuble pour « raisons de sécurité »

Cantines rouillées, postes de télévision et théières en déroute : ces objets de la vie quotidienne ont envahi le trottoir de la rue de la Goutte-d'Or, face aux numéros 12, 14, 16,à Paris 18e, jeudi 5 mars à l'aube. La police a évacué les immeubles pour « raisons de sécurité ». L'une de ces habitations vétustes était occupée par une demi-douzaine de Français. L'autre par quarante-neuf Maliens, tous célibataires, et tous originaires du même village de Leya, près de Kayes, au Mali.

Quatre-vingts policiers de la préfecture de police de Paris, dont dix-sept fonctionnaires (commissaires et inspecteurs) de la police judiciaire, avaient été mobilisés. L'opération s'est passée sans violences apparentes. A 7 h 15, raconte un Malien, *« les policiers sont entrés et nous ont dit : « C'est les vacances, il faut partir. »* Un représentant de l'office de HLM a proposé des appartements aux dix Français, qui ont été immédiatement relogés. Les quarante-neuf Maliens ont été invités à se rendre avant 16 h 30 au foyer du quai de la Rapée (12e), qui dépend du bureau d'aide sociale de la mairie de Paris. La préfecture de police assure que *« tous ceux qui sont en situation régulière seront relogés ».*

Selon les animateurs de l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI), tous les habitants évacués ont une carte de séjour en bonne et due forme. Ils payent collectivement un loyer de 1 760 F par mois. Ils souhaitent retrouver un foyer où ils pourront, comme ils le faisaient rue de la Goutte-d'Or, aménager une pièce en mosquée et vivre en communauté, un peu comme dans leur village africain.

Les immeubles étaient effectivement menacés par un chantier voisin pour la construction de parkings. Des témoins avaient été posés récemment, et les fissures s'étaient élargies. Un gymnase doit remplacer ces immeubles condamnés, dont les issues ont été, dès ce matin, comblés par des maçons afin de décourager les *squatters.*

CHARLES VIAL.

Sur le vif

Superjap

Il y en a marre des Japonais. Non, c'est vrai, ils sont partout, ils envahissent tout. Ils s'étalent dans toutes nos vitrines, sur toutes nos affiches. On ne sait plus où donner de la bagnole, de l'électroménager, de la moto, de l'appareil photo made in Japan. L'autre jour, je dis à mes enfants : Bon, avec cette avalanche de nouvelles chaînes, la 6, la 7, va falloir changer le matériel. Je vais me fendre d'un poste à écran plat, coins carrés, verre anti-reflet, PAL-SECAM, prise péritel... Qu'est-ce que je prends ? Alors eux :

— Tu prends Hitashitoshibomitsubishihishatotamata... T'as le choix.

— C'est quoi tout ça ? J'ai rien compris. De toute façon, moi, c'est décidé, je veux acheter européen ou même, tiens, français. National, c'est bien, comme marque ?

— Super ! C'est jap !

— Bon, alors Sony ou Panasonic.

— C'est jap aussi.

Je raconte ça au journal. Ils éclatent de rire : Attends, t'as rien vu, regarde dans *le Matin* cette petite annonce : Japonais cherche travail à mi-temps, 35 heures par semaine environ. Ça te la coupe, hein !

D'abord, j'ai cru que j'avais mal lu. C'était pourtant bien ça. S'il bossait à plein temps, ce mec, avec ses 70 heures par semaine, il ferait péter toutes les horloges pointeuses de l'Hexagone. Je veux pas l'inquiéter, mais ça risque de décourager les employeurs éventuels. On n'est pas équipé pour, dans ce pays. Même ceux qui ont accordé les horaires fluides à leur personnel, ça va les faire hésiter rapport au décompte des vacances, parce que ça, les Japonais savent pas ce que c'est.

Ouais, je sais, ils débarquent ici par cars entiers, le guide sous le bras et l'Instamatic en bandoulière, on dirait des vrais touristes. Faut pas s'y tromper. Ces tours organisés de trois semaines, ça représente vingt et un ans de boulot à raison d'un jour de vacances par mois, économisés heure par heure et dépensés en une fois. Nous c'est le contraire. On calcule nos semaines d'absence en fonction de nos heures de présence, on ajoute les fêtes, les ponts, les congés et les grèves. Résultat ? Hitashibomitsutashotomatayamaha. C'est aussi bête que ça.

CLAUDE SARRAUTE.

Au tribunal de Grasse

Le procès de l'Etat haïtien contre M. Jean-Claude Duvalier a été renvoyé au 7 mai

GRASSE
de notre correspondant régional

Le procès en dommages et intérêts intenté par l'Etat haïtien contre son ancien président déchu, M. Jean-Claude Duvalier, qui s'est ouvert jeudi 5 mars devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes), a été renvoyé, à la demande de la défense, au jeudi 7 mai.

Les avocats de « Baby Doc » ont fait valoir que de nombreuses pièces du dossier n'avaient pas été déposées en temps voulu au greffe du tribunal de Grasse. Le président du tribunal, M. Bernard Aubry, a fait droit à leur requête en précisant qu'à l'audience du 7 mai ne seraient plaidés que les moyens de forme concernant en particulier la compétence de la juridiction grassoise et la recevabilité de l'action engagée par l'Etat haïtien, qui sont l'une et l'autre *contestées* par les avocats de M. Duvalier.

L'Etat haïtien réclame à l'ex-*dictateur et à plusieurs personnes* de son entourage — dont l'ancien ministre des finances, M. Franz Merceron — une somme globale de 120 millions de dollars qu'il accuse M. Duvalier d'avoir détournée pendant ses quinze ans de pouvoir.

L'audience, qui n'a duré qu'une vingtaine de minutes, a été marquée par l'intervention spectaculaire de M. Jacques Bidalou, substitut au tribunal de Pontoise, actuellement suspendu. Se présentant à titre personnel, M. Bidalou a accusé M. Duvalier d'avoir *« fraudé le fisc français et trempé dans des affaires de drogue ».* Ses déclarations ont suscité de très vives réactions de l'avocat de M. Duvalier, Me Sauveur Vaisse, qui en a demandé le relevé au greffier du tribunal en menaçant M. Bidalou d'une action en diffamation. L'association Solidarité, Fraternité pour les enfants d'Haïti avait déployé une banderole à l'entrée du palais de justice réclamant *« justice pour 6 millions d'affamés ».*

GUY PORTE.

Académie française

Réception de M. Jacques Laurent

Elu le 26 juin 1986, en remplacement de Fernand Braudel, décédé le 28 novembre 1985, M. Jacques Laurent est reçu le jeudi 5 mars à l'Académie française. C'est M. Michel Déon qui l'accueille sous la Coupole.

Le Monde daté 8-9 mars publiera, comme à l'accoutumée, le texte des deux discours.

M. Balladur institue une action « spécifique » pour Bull

Le ministre de l'économie, M. Balladur, a institué, par arrêté paru au *Journal officiel* du 5 mars 1987, une action spécifique pour la Compagnie des machines Bull, une des soixante-cinq entreprises privatisables. Cette procédure, déjà utilisée pour Elf, lors de la cession en octobre 1986 de 11 % du capital, est inspirée de la *« golden share »* britannique. Prévue par l'article 10 de la loi de privatisation, elle soumet à l'agrément du ministre de l'économie, pendant cinq ans au maximum, toute prise de participation supérieure à 10 % du capital provenant d'une ou de plusieurs personnes agissant de concert.

La privatisation de Bull n'est, certes pas programmée pour cette année. Mais, en revanche, sont prévues une augmentation de capital et une émission d'obligations qui doivent permettre à Bull de financer le rachat de l'informatique de l'américain Honeywell. C'est dans la perspective de cette augmentation, qui fera diminuer la participation de l'Etat (58 % directement), que M. Balladur a décidé de protéger les intérêts nationaux dans une entreprise considérée comme stratégique pour la France.

● **Thaïlande : combats sur la frontière birmane.** — Des combats se sont déroulés, mardi 3 et mercredi 4 mars, sur la frontière entre la Birmanie et la Thaïlande, entre les forces gouvernementales birmanes et des séparatistes de l'ethnie Karen, rendant nécessaire l'intervention de la police des frontières de Bangkok lorsque les troupes de Rangoon ont pénétré en territoire thaïlandais, au cours de leurs opérations contre les insurgés. Au moins vingt-cinq maquisards et trois membres des unités paramilitaires thaïlandaises auraient été blessés dans l'intervention thaïlandaise visant à repousser en Birmanie les belligérants. — *(AFP, Reuter.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 mars

Nouvelle hausse

Pour la cinquième fois consécutive, les cours ont monté jeudi matin à la Bourse de Paris. Derechef, le mouvement s'est accéléré durant la séance préliminaire et, de 0,6 % à l'ouverture, l'avance de l'indicateur instantané était de 0,86 % à la clôture.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	550	558	557
Agence Havas	2120	2120	2125
Air Liquide (L')	712	713	718
Bancaire (Cie)	1113	1120	1120
Bongrain	2800	2860	2870
Bouygues	1335	1350	1340
B.S.N.	4980	5060	5030
Carrefour	3810	3860	3875
Chargeurs S.A.	1906	....	....
Club Méditerranée	725	720	727
Eaux (Gén.)	1520	1535	1540
Elf-Aquitaine	340	342	343
Essilor	3806	3806	3840
Lafarge-Coppée	*1540*	*1555*	*1555*
Michelin	3198	3270	3250
Midi (Cie)	1640	1650	1648
Moët-Hennessy	2800	2850	2840
Navig. Mixtes	*1130*	*1178*	*1170*
Oréal (L')	4210	4355	4370
Pernod-Ricard	1100	1107	1100
Peugeot S.A.	1460	1449	1458
Saint-Gobain	444 50	450	458
Sanofi	853	860	865
Source Perrier	762	762	767
Télémécanique	3460	3468	3470
Thomson-C.S.F.	1615	1674	1650
Total-C.F.P.	467 50	470	471
T.R.T.	2351	2350	2330
Valéo	534	535	536

Selon un sondage de BVA

M. Barre a la meilleure cote

Selon un sondage de BVA publié le jeudi 5 mars par *Paris-Match,* 43 % des électeurs de droite estiment que M. Raymond Barre serait le meilleur représentant de cette tendance en cas d'élection présidentielle anticipée, tandis que 32,5 % optent pour M. Jacques Chirac. Les résultats de cette enquête confirment le renversement intervenu en janvier en faveur de l'ancien premier ministre, qui était devancé depuis le 16 mars par le président du RPR. A gauche, MM. François Mitterrand et Michel Rocard creusent l'écart : 47 % des sympathisants de gauche interrogés (au lieu de 45 % en janvier) pensent que le président de la République serait le meilleur candidat ; 31 % (au lieu de 29 %) se prononçant en faveur du député des Yvelines.

Lors du premier tour d'une éventuelle élection, la droite serait majoritaire quelle que soit l'hypothèse envisagée. Néanmoins, des nuances existent. Ainsi, la droite réalise son meilleur score (avec 59 % de suffrages exprimés) lorsque le chef de l'Etat est absent de la compétition. Elle n'est créditée que de 52 % des voix lorsque ses candidats se trouvent confrontés à MM. Mitterrand et Rocard réunis.

Au deuxième tour, M. Chirac est victime, comme en janvier, d'un mauvais report de voix. Ainsi, il est battu par le député des Yvelines, qui recueille 56 % des suffrages (au lieu de 54 % en janvier), et par le président de la République, qui obtient 57 % des voix (au lieu de 56 %). M. Barre est, pour sa part, moins pénalisé puisqu'il l'emporte, avec 53 % des suffrages (au lieu de 51,5 %), face à M. Rocard et qu'il fait jeu égal avec le chef de l'Etat.

Au baromètre des cotes de confiance, les personnalités en tête accusent une légère baisse. MM. Barre (51 %) et Mitterrand (48 %) perdent chacun un point, tandis que MM. Rocard (46 %) et Chirac (37 %) voient leur cote se dégrader de deux points. Avec 39 % de bonnes opinions, M. Léotard reste stable par rapport au mois de janvier. M. Valéry Giscard d'Estaing, pour sa part, enregistre une amélioration de cinq points, avec 35 % d'avis favorables, tandis que M. Pierre Bérégovoy voit, avec 33 % de bonnes opinions sa cote s'améliorer de... dix points.

(1) Sondage effectué du 13 au 18 février auprès d'un échantillon représentatif de 970 personnes.

Le numéro du « Monde » daté 5 mars 1987 a été tiré à 469818 exemplaires

A B C D E F G